A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 08753172 3

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 08753172 3

Presented by

John Bigelow

to the

Century Association

Google

*DM
Mercure
Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.
JANVIER. 1742.

A PARIS,

Chés { GUILLAUME CAVELIER, ruë S. Jacques.
La Veuve PISSOT, Quai de Conty, à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais.

M. DCC. XLII.

Avec Aprobation & Privilege du Roy.

Digitized by Google

CATALOGUE des Mercures de France, depuis l'année 1721. jusqu'à présent.

Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre et Decembre de 1721.	7. vol.
Année 1722. les mois de Mars, Mai, Septembre et Novembre doubles,	16. vol.
1723. le mois de Decembre double,	13. vol.
1724. les mois de Juin et Dec. doubles,	14. vol.
1725. les mois de Juin, Sept. et Dec. doubles,	15. vol.
1726. les mois de Juin et Dec. doubles,	14. vol.
1727. les mois de Juin et Dec. doubles,	14. vol.
1728. les mois de Juin et Dec. doubles,	14. vol.
1729. les mois de Juin, Sept. et Dec. doubles,	15. vol.
1730. les mois de Juin et Dec. doubles,	14. vol.
1731. les mois d'Avril, Juin et Dec. doubles,	15. vol.
1732. les mois de Juin et Dec. doubles,	14. vol.
1733. les mois de Juin et Dec. doubles,	14. vol.
1734. les mois de Juin et Dec. doubles,	14. vol.
1735. les mois de Juin et Dec. doubles,	14. vol.
1736. les mois de Juin et Dec. doubles,	14. vol.
1737. les mois de Juin et Dec. doubles,	14. vol.
1738. les mois de Juin et Dec. doubles,	14. vol.
1739. les mois de Juin, Septembre et Decembre doubles,	15. vol.
1740. les mois de Juin et Dec. doubles,	14. vol.
1741. les mois de Juin et Dec. doubles,	14. vol.
Janvier 1742.	1. vol.
	293. vol.

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND TILDEN FOUNDATIONS
1903

Prix XXX. Sols.

PRI-

Digitized by Google

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre : à nos Amés & Feaux Conseillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de nôtre Hôtel, Grand-Conseil, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il apartiendra : SALUT. Notre cher & bien amé ANTOINE DE LA ROQUE, Ecuyer, ancien Gendarme dans la Compagnie des Gendarmes de notre Garde ordinaire, & Chevalier de notre Ordre Militaire de Saint Loüis, nous ayant fait remontrer que l'aplaudiſſement que reçoit le MERCURE DE FRANCE, cy-devant apellé le Mercure Galant, composé depuis l'année 1672. par le ſieur de Viſé, & autres Auteurs, nous a fait croire que le ſieur Dufresni, Titulaire du dernier Brevet, étant décedé, il ne convient pas que le Public ſoit à l'avenir privé d'un Ouvrage auſſi utile qu'agréable, tant à nos Sujets qu'aux Etrangers : c'eſt dans cette vûë que bien informé des talens, & de la sageſſe dudit ſieur de la Roque, nous l'avons choiſi pour compoſer à l'avenir, excluſivement à tous autres, ledit Ouvrage, ſous le titre de MERCURE DE FRANCE, & nous lui en avons à cet effet accordé notre Brevet le 17. Octobre 1724. pour l'execution duquel il auroit obtenu nos Lettres de Privilege, en date du 9. Novembre enſuivant, qui ſe trouvant expirées, nous a fait ſuplier de lui en accorder de nouvelles en forme de Brevet ſur ce néceſſaires, offrant pour cet effet de le faire réimprimer en bon papier & beaux caracteres, ſuivant la feüille imprimée & attachée pour modele ſous le contreſcel des Préſentes ; A CES CAUSES, voulant traiter favorablement ledit ſieur Expoſant, & étant informé de ſes aſſiduités, des ſoins & dépenſes qu'il fait pour la perfection dudit Mercure de France, dont nous ſommes contens, & dont nous voulons lui donner des marques de notre entiere ſatisfaction ; Nous lui avons permis & permettons par ces Preſentes de compoſer & donner au Public à l'avenir tous les mois, à lui ſeul excluſivement à tous autres, ledit Mercure de France, qu'il pourra faire imprimer en un ou pluſieurs volumes, conjointement ou ſeparément, & autant de fois que bon lui ſemblera, chaque mois, & de le faire vendre & débiter par tout nôtre Royaume, Pays

Digitized by Google

Terres & Seigneuries de notre obéiſſance, pendant le tems & eſpace de douze années conſecutives, à compter du jour de la date deſdites Preſentes; à condition néanmoins que chaque volume portera ſon Aprobation expreſſe de l'Examinateur, qui aura été commis a cet effet, & en outre nous avons révoqué & révoquons tous autres Privileges qui pourroient avoir été donnés cy-devant à d'autres qu'audit ſieur Expoſant; Faiſons défenſes à toutes ſortes de perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion ou gravûre étrangere dans aucun Lieu de notre obéiſſance, comme auſſi à tous Libraires Imprimeurs, Graveurs, Imprimeurs Marchands en Tailles-douces & autres, d'imprimer, faire imprimer, graver ou faire graver, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Livre, ou Planches, en tout, ni en partie, ni d'en faire aucuns Extraits, ſous quelque prétexte que ce ſoit, d'augmentations, corrections, changement de titre, ou autrement, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit ſieur Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui; le tout à peine de confiſcation, tant des Planches que des Exemplaires contrefaits, & des uſtanciles qui auront ſervi à ladite contrefaçon, que nous entendons être ſaiſis en quelque lieu qu'ils ſoient trouvés, de ſix mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit ſieur Expoſant, & de tous dépens, dommages & intereſts; à la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impreſſion de ce Livre ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, & que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Reglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10. Avril 1725. &c. Donné à Verſailles le ſeptiéme jour de Décembre l'an de grace mil ſept cent trente-ſix, & de notre Regne le vingt-deux. Par le Roy en ſon Conſeil, *Signé* SAINSON, avec grille & paraphe, &c.

LISTE

Digitized by Google

LISTE DES LIBRAIRES qui débitent le Mercure dans les Provinces du Royaume.

A Toulouse, *chez* Forest, et Hénault.
Bordeaux, *chez* Raymond Labottiere, et *chez* Chappuis aîné, Libraire, Place du Palais, à côté de la Bourse.
Nantes, *chez* Nicolas Verger.
Rennes, *chez* Julien Vatar, & Guillaume Jouanet Vatar.
Blois, *chez* Masson.
Tours, *chez* Gripon, et *chez* Bully.
Roüen, *chez* François-Eustache Herault, & *chez* Cailloüeſt.
Châlons-sur-Marne, *chez* Seneuze.
Amiens, *chez* la veuve François et *chez* Godart.
Arras, *chez* C. Duchamp, et *chez* Barbier.
Orleans, *chez* Rouzeaux.
Angers, *chez* Fourreau, et à la Poste.
Chartres, *chez* Fetil, et *chez* J. Roux.
Dijon, *chez* la veuve Armil, et à la Poste.
Versailles, *chez* Monnier
Besançon, *chez* Briffaut, à la Poste.
Saint Germain, *chez* Chavepeyre.
Lyon, à la Poste.
Reims, *chez* De Saint.
Vitry-le-François, *chez* Vitalis.
Beauvais, *chez* De Saint.
Doüay, *chez* Willerval.
Charleville, *chez* P. Thesin.
Moulins, *chez* Faure.
Mâcon, *chez* De Saint, fils,
Mets, *chez* Barbier.
Nancy, *chez* Nicolas.
Saint Omer, *chez* Jean Huguet.

Digitized by Google

AVERTISSEMENT.

IL y a près de vingt-un ans que nous travaillons à la composition de ce Journal, que le Roy daigne recevoir tous les mois avec bonté, & que le Public continuë de recevoir favorablement. Voici le deux cent quatre-vingt-treiziéme Volume, ce mois-ci compris, sans qu'il ait jamais été interrompu.

Nous faisons au nom du Public de nouvelles instances aux Libraires qui envoyent des Livres, ou des Listes pour les annoncer, d'en marquer le prix au juste; cela sert beaucoup, sur tout dans les Provinces, aux personnes qui se déterminent là-dessus à les acheter, et qui ne sont pas sûres de l'exactitude des Messagers et des autres personnes qu'elles chargent de leurs commissions, qui souvent les font payer plus qu'ils ne coûtent. M. Moreau, *pourra se charger de faire les Envois au prix coûtant.*

On invite aussi les Marchands et les Ouvriers qui ont quelques nouvelles Modes, soit par des Etoffes nouvelles, Habits, Ajustemens,

Digitized by Google

mens, Perruques, Coëffures, Ornemens de tête et autres Parures, ainsi que de Meubles, Carosses, Chaises et autres choses, soit pour l'utilité, soit pour l'agrément, d'en donner quelques Memoires pour en avertir le Public, ce qui pourra faire plaisir à divers particuliers et procurer un débit avantageux aux Marchands et aux Ouvriers.

Plusieurs Piéces en Prose et en Vers, envoyées pour le Mercure, sont souvent si mal écrites, qu'on ne peut les déchiffrer, et pour cela elles sont rejettées; d'autres sont bonnes à quelques égards et défectueuses à d'autres. Lorsqu'elles peuvent en valoir la peine, nous les retouchons avec soin; mais comme nous ne prenons ce parti qu'avec répugnance, nous prions les Auteurs de ne le pas trouver mauvais, et de travailler leurs Ouvrages avec le plus d'attention qu'il leur sera possible; sur tout, et nous ne sçaurions trop le recommander, qu'on prenne garde à la ponctuation.

Les Sçavans et les Curieux sont priés de vouloir bien concourir à rendre ce Livre encore plus utile, en nous communiquant les Mémoires & les Piéces en Prose et en Vers, qui peuvent instruire et amuser. Aucun genre de Litterature n'est exclus de ce Recueil, où l'on tâche de faire regner une agréable varieté: Poësie, Eloquence, nouvelles Découvertes

Digitized by Google

dans les Arts et dans les Sciences, Morale, Antiquités, Histoire Sacrée et Profane, Voyages, Mythologie, Physique et Métaphysique, Piéces de Théatre, Jurisprudence, Anatomie et Médecine, Botanique, Critique, Mathématiques, Mémoires, Projets, Traductions, Grammaires, Piéces amusantes et récréatives, &c. Quand les Morceaux d'une certaine considération seront trop longs, on les placera dans un volume extraordinaire, et on fera ensorte qu'on puisse les en détacher facilement, pour la satisfaction des Auteurs et des personnes qui ne veulent avoir que certaines Pieces.

A l'égard de la Jurisprudence, nous continuërons, autant que nous le pourrons, de faire part au Public des Questions importantes, nouvelles ou singulieres, qui se présenteront et qui seront discutées et jugées dans les differens Parlemens et autres Cours Superieures du Royaume, en observant l'ordre et la méthode que nous avons déja pratiqués en pareil cas, sur quoi nous prions Messieurs les Avocats & les Parties interessées, de vouloir bien nous fournir les Mémoires nécessaires. Il n'est peut-être point d'Article dans ce Livre qui regarde plus directement le Bien public, que celui là, et qui soit plus recherché de la plûpart des Lecteurs.

Quoi-

Digitized by Google

AVERTISSEMENT.

Quoiqu'on ait toujours la précaution de faire mettre un Avis à la tête de chaque Mercure, pour avertir qu'on ne recevra point de Lettres ni de Paquets par la Poste, dont le port ne soit affranchi, il en vient cependant quelquefois qu'on est obligé de rebuter. Ceux qui n'auront pas pris cette précaution ne doivent pas être surpris de ne pas voir paroître les Piéces qu'ils ont envoyées, lesquelles sont d'ailleurs perduës pour eux, s'ils n'en ont point gardé de copie.

Les Personnes qui désireront avoir le Mercure des premiers, soit dans les Provinces ou dans les Pays Etrangers, n'auront qu'à s'adresser à M. Moreau, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comédie Françoise, à Paris, *qui le leur envoyera par la voye la plus convenable et avant qu'il soit en vente; les Amis à qui on s'adresse pour cela, ne sont pas toujours exacts; ils n'envoyent guére acheter ce Livre précisément dans le temps qu'il paroît. Ils ne manquent pas de le lire, souvent ils le prêtent et ne l'envoyent enfin que fort tard, sous le prétexte spécieux que le Mercure n'a pas paru plutôt. Ceux qui desirent avoir des suites Complettes du Mercure, doivent aussi s'adresser à lui, pour les avoir bien conditionnées, et à meilleur compte.*

Nous renouvellons la priere que nous avons

Digitized by Google

déja fa: e, quand on nous envoye des Piéces, soit en Vers, soit en Prose, de les faire transcrire bien lisiblement, chaque Piéce sur un papier séparé et d'une grandeur raisonnable, avec des marges, pour y placer les additions ou corrections convenables; que les noms propres, sur tout, soient exactement écrits, et que la ponctuation (nous le repetons) n'y soit pas négligée, comme cela arrive presque toujours, ce qui contribuë à multiplier les fautes d'impression & quelquefois à défigurer certains Ouvrages.

Nous aurons toujours les mêmes égards pour les Auteurs qui ne veulent pas se faire connoître; mais il seroit bon qu'ils donnassent une adresse, sur tout quand il s'agit de quelque Ouvrage qui peut demander des éclaircissemens, car souvent, faute d'un tel secours, des Piéces nous restent entre les mains, sans pouvoir les employer.

Nous prions ceux qui par le moyen de leurs correspondances, reçoivent des nouvelles d'Asie, d'Afrique, du Levant, de Perse, de Tartarie, du Japon, de la Chine, des Indes Orientales et Occidentales, et d'autres Pays et Contrées éloignées; les Capitaines, Pilotes et Officiers des Navires et les Voyageurs, de vouloir bien nous faire part de leurs Journaux, à l'Adresse generale du Mercure. Ces Matieres

peuvent

Digitized by Google

peuvent rouler sur les Guerres présentes de ces Etats et de leurs Voisins ; les Révolutions, les Traités de Paix ou de Tréve, les occupations des Souverains, la Religion des Peuples, leurs Céremonies, Loix, Coûtumes et Usages, les Phénomenes et les productions de la Nature et de l'Art, &c. comme Pierres précieuses, Pierres figurées, Marcassites rares, Pétrifications et Crystallisations extraordinaires, Coquillages, Madrepores, Dendrides, &c. Edifices anciens et modernes, Ruines, Statuës, Bas-Reliefs, Inscriptions, Pierres gravées, Médailles, Tableaux, &c. Le Caractere de chaque Nation, son Origine, son Gouvernement, ses bonnes et ses mauvaises qualités, le Climat et la nature du Pays, ses principales richesses et son Commerce ; les Manufactures, les Plantes, les Animaux, &c. Les Mœurs des Peuples, leur maniere de se nourrir, de s'habiller et de s'armer ; ce que chaque Contrée produit, pour faire connoître les differens Climats ; et d'ajoûter s'il étoit possible des Desseins pour donner une parfaite intelligence des choses décrites.

Nous serons plus attentifs que jamais à apprendre au Public la mort des Sçavans et de tous ceux qui se sont distingués dans les Arts et dans les Méchaniques ; on y joindra le détail de leurs principales occupations, de leurs Ou-

Digitized by Google

vrages et des plus considerables actions de leur vie. L'Histoire des Lettres et des Arts doit cette marque de reconnoissance à la memoire de ceux qui s'y sont rendus celebres, ou qui les ont cultivés avec soin. Nous esperons que les Parens et les Amis de ces illustres Morts, seconderont volontiers notre zele à leur rendre ce devoir, par les instructions qu'ils voudront bien nous fournir. Ce que nous venons de dire regarde non seulement Paris, mais encore les Provinces du Royaume et les Pays Etrangers, qui peuvent fournir des Evenemens considerables, Morts, Mariages, Actes solemnels, Fêtes et autres Faits dignes d'être transmis à la Posterité.

Nous donnons ordinairement des Extraits des Piéces nouvelles qui paroissent sur les Théatres de Paris, & nous faisons quelques Observations d'après le jugement du Public, sur les beautés & sur les défauts qu'on y trouve; la crainte de blesser la délicatesse des Auteurs, nous retient quelquefois & nous empêche d'aller plus loin; nous craignons d'ailleurs, si nous sommes plus sinceres, qu'on ne nous accuse de partialité. Si les Auteurs eux-mêmes vouloient bien prendre sur eux de faire un Extrait ou Mémoire de leurs Ouvrages, sans dissimuler les défauts qu'on y trouve, cela nous donneroit la hardiesse d'être un peu plus séveres,

Digitized by Google

res, & le Lecteur leur en sçauroit gré; ils n'y perdroient rien par les remarques, à charge & à décharge, que nous ne manquerions pas d'ajoûter, sans oublier de faire observer l'extrême difficulté qu'il y a de plaire aujourd'hui au Public, & le péril que courent tous les Ouvrages d'esprit qu'on lui présente. Nous faisons avec d'autant plus de confiance cette priere aux Auteurs Dramatiques & à tous autres, que certainement Corneille, Quinault, Moliere, Racine, &c. n'auroient pas rougi d'avoüer des défauts dans leurs Piéces.

Nous tâcherons de soûtenir le caractere de modération, de sincerité et d'impartialité, qu'on nous a déja fait la justice de nous attribuer. Les Piéces seront toujours placées, sans préference de rang et sans distinction, pour le mérite et la primauté. Les premieres reçûës seront toujours les premieres employées, hors le cas qu'un Ouvrage soit tellement du temps, qu'il mérite, pour cela seulement, la préference.

Les honnêtes Gens nous sçavent gré d'avoir garanti ce Livre depuis que nous y travaillons, non-seulement de toute satyre, mais même de portraits trop ironiques, trop ressemblans et trop susceptibles d'aplications. On aura toujours la même délicatesse pour tout ce qui pourra blesser ou désobliger.

Digitized by Google

AVERTISSEMENT.

Il nous reste à remercier au nom du Public, plusieurs Sçavans du premier ordre, d'aimables Muses, et quantité d'autres personnes d'un grand mérite, dont les productions enrichissent le Mercure et le font rechercher.

APROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier, le *Mercure de France du mois de Janvier*, & j'ai crû qu'on pouvoit en permettre l'impression. A Paris, le premier Février 1742.

HARDION.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.
JANVIER. 1742.

PIE'CES FUGITIVES, en Vers et en Prose.

ETRENNES de M. Roy, *le fils, âgé de neuf ans, à Mad. la Comtesse de* Mailly, *sa Maraine.*

VOs bontés, mon respect, & la faveur du jour,
Tout autorise mon hommage;
Je me flatois de l'avantage
D'aller mettre à vos pieds mes vœux & mon amour;
Mais le College est bien loin de la Cour,

Et

Et pour me préſenter il faudroit un langage,
Que le tems me doit acquérir.
Ah ! faut-il que l'eſprit ſoit ſi lent à mûrir,
Quand le cœur, pour ſentir n'a pas beſoin de l'âge ?

ETRENNES à Mad. la Comteſſe de Grimberghen, *en lui envoyant un Amour qui tient une Pomme d'or.*

Ce Fruit rare & brillant, qu'à regret l'Heſperide
Se vit arracher par Alcide,
De bon gré vous eſt préſenté.
Tréſors, grandeurs, plaiſirs, dont ce Fruit eſt l'emblême ;
Tout ce qui des Humains fait la félicité,
Par cent travaux eſt acheté,
Mais du Deſtin l'ordre ſuprême
A fait de la Proſpérité
La dette de l'Amour, acquiſe à la Beauté.

Par Mad. P....

L'ECRITOIRE, Etrennes à Mad. de Tencin, *par Mad. P....*

Vous entendre & vous voir, eſt la prérogative
D'un trop petit nombre d'élus ;
Vos Oracles charmans me tiennent attentive ;
Veux-je les repeter ? ils ſeront mal rendus.
Mais pour vous & pour nous, ſi vous vouliez écrire,
Rien

Digitized by Google

Rien ne ſeroit perdu du ſel de vos diſcours.
A chaque inſtant telle pourroit vous lire
Qui craint d'être importune à vous voir tous les jours.

ETRENNES de M. Roy, *Chevalier de l'Ordre du Roy, à Mlle G***. ſous le nom de ſon Médecin.*

Apollon eut toujours dans ſon département
Et Poëſie & Médecine ;
Ce Patron aux deux Arts convient également ;
Il fait naître la verve, il l'enfle & la domine,
Mais l'eſprit, quoique fier de ſa haute origine,
De l'étui qui l'enferme eſt-il indépendant ?
Non, cette étincelle divine
S'affoiblit au moindre accident
Qui dérange un reſſort de la frêle machine.
Notre Maître commun, Iris, s'eſt délecté
A vous orner du talent le plus rare,
De celui qui du cœur, de l'oreille s'empare ;
Mais je ne croirai pas qu'il m'ait deshérité,
S'il m'a laiſſé celui qui conſerve ou répare
Ce tréſor qu'on nomme ſanté,
Sans qui l'on voit languir l'eſprit & la beauté ;
Bien, qu'on riſque en prodigue & regrette en avare
Suis-je donc inutile à la Societé,
Si je puis ménager avec habileté
Telle qui, comme vous, & l'éclaire & la pare ?

ETREN-

ETRENNES *du même, à M***.*

Ami, j'aprouve votre haine
Contre tout Cérémonial ;
L'anniverſaire Phénomene
Que le froid Janus nous ramene ;
Et qu'honorent d'un culte égal
Le Badaut, le Provincial,
Le Soldat & le Capitaine,
Et le Seigneur & le Vaſſal,
Me procureroit la migraine,
S'il n'annonçoit le Carnaval.
Encor eſt-il vrai que du Bal
L'ennuyeux précurſeur me gêne ;
Diſons-en donc un peu de mal.

C'eſt un Dieu d'étrange figure,
Echo l'engendra de Mercure,
Et de ſérieux Pantalons
L'éleverent de là les Monts.
Il a le babil de ſa mere,
Il eſt hableur comme ſon pere ;
Des deux Sexes il prend la voix ;
Il porte jupes & culottes ;
Il a plus de maſques cent fois
Que Dom Japhet n'eut de calottes.
Vétu de diverſes couleurs,
Il rit d'un œil, pleure de l'autre,

Embraſſe

Embraſſe Goujats & Seigneurs ;
Crie à tout venant, *je ſuis vôtre.*
Bref, c'eſt le Dieu du Compliment ;
Pauvre de ſens, riche en parole,
Il flate, il ſouhaite, il conſole,
Et le tout indifféremment,
C'eſt dans ce mois qu'il caracole,
Et met le monde en mouvement ;
Il rend toute une Cité folle,
Comme à Naples la Tarentole ;
Heureuſement que ſon ſéjour
N'eſt ici que d'une ſemaine ;
Il tient plus long tems à la Cour ;
Toute l'année il s'y démene.

Digitized by Google

DISSERTATION sur l'ancienne Langue Gauloise, divisée en six Questions.

I. SI dans toutes les Gaules on parloit une même Langue dans le tems que Cesar y fit la guerre &c ?

II. En quels caracteres les Gaulois écrivoient leur Langue au tems de Cesar ?

III. Quelles étoient au tems de Cesar les Langues étrangeres qui avoient du rapport avec la Langue Gauloise ?

IV. Pour quelle cause la Langue Gauloise s'est éteinte, ou presque éteinte si facilement & en si peu de tems, depuis la conquête de ce Pays par les Romains ?

V. Par quels degrés la Langue Gauloise est tombée dans l'oubli, & s'il en est demeuré quelques restes jusqu'à ce tems-ci ?

VI. Quel étoit au tems de Cesar l'état des Gaules, la nature de son Gouvernement &c ?

PREMIERE QUESTION.

Il n'est pas besoin de prouver ici qu'au tems de ce fameux Conquérant toute la Gaule étoit divisée en quatre Parties principales ; sçavoir, la Narbonnoise, l'Aquitanique, la Celtique, & la Belgique.

La

Digitized by Google

La Narbonnoise étoit renfermée entre les Alpes, le Rhône & la Mer Mediterranée, en s'étendant cependant un peu au-delà du même Fleuve dans l'ancien Pays nommé *Septimanie*, & maintenant Languedoc.

L'Aquitanique étoit compriſe entre la Garonne, l'Ocean & les Monts Pirenées.

La Celtique, qui portoit proprement le nom de Gaule, étoit ſituée entre la Garonne, l'Ocean & la Seine.

La Belgique enfin étoit entre la Seine, la Marne, le Rhin & l'Ocean.

Cela ſupoſé, pluſieurs raiſons ſemblent nous faire connoître qu'il y avoit au tems de Ceſar une Langue générale, entenduë & parlée dans toutes les Gaules, quoi qu'elle fût partagée, comme l'étoit autrefois la Langue Grecque, en pluſieurs Dialectes particulieres, dont chacune avoit ſes mots propres & differens, ſoit dans leurs racines, ſoit dans leurs inflexions; & c'eſt proprement ce que Ceſar a voulu dire au commencement du premier Livre de ſes Commentaires: *Gallia eſt omnis diviſa in Partes tres.* (Il excepte la Narbonnoiſe, parce qu'elle obéïſſoit alors aux Romains) *quarum unam incolunt Belgæ, aliam Aquitani, tertiam qui ipſorum Lingua Celtæ noſtra Galli appellantur; hi omnes Lingua . . . . . inter ſe differunt.*

Digitized by Google

Et c'eſt auſſi en ce ſens que Strabon dit des mêmes Gaulois après Ceſar, *eadem non uſquequaque Lingua utuntur omnes, ſed paulùm variata.*

Mais la premiere raiſon qui peut nous faire voir que nonobſtant cette petite diverſité de Langage, il y en avoit un général, entendu & employé par toute la Nation, eſt que ces Peuples formant tous enſemble un Corps de République, avoient coûtume de ſe trouver de tems en tems à des Aſſemblées génerales, compoſées des Députés de toutes les Provinces, pour y déliberer de leurs intérêts communs, ſoit pour la guere, ſoit pour la paix.

Ceſar parle fort ſouvent de ces ſortes d'Aſſemblées de toute la Gaule, dont les unes étoient politiques ou civiles, & les autres, comme il les nomme, armées, qui reſſembloient à celles que nous apellons aujourd'hui Arrierebans, & dans ces cas tous ceux qu'on jugeoit capables de porter les armes, étoient obligés de ſe trouver au Lieu de l'aſſignation, avec tant de diligence, que celui qui arrivoit le dernier, étoit condamné & puni de mort. *Hoc more Gallorum*, dit Ceſar, Livre v. *initium eſt Belli quo Lege communi omnes Puberes armati convenire coguntur, & qui ex his noviſſimè venit, in conſpectu multitudinis, omnibus cruciatibus affectus necatur.*

Or

Or en ces Etats généraux de la Gaule, les Députés des divers Pays qui les composoient, auroient-ils pû conférer entre eux de leurs affaires communes, & former ensuite des délibérations sur chaque affaire, à moins qu'ils n'eussent eû une même Langue intelligible à tous les Assistans, & qui servît à porter par tout, de vive voix, ou par écrit, les ordres établis en pareilles Assemblées, puisque d'ailleurs il n'est jamais dit, ni dans Cesar, ni dans quelque autre Auteur que ce soit, qu'ils eussent besoin d'Interprete pour s'entendre & pour s'expliquer les uns avec les autres en semblables occasions ?

II. Raison. Il y avoit même de certains Peuples, comme étoient les Bourguignons, apellés *Eduës*, & les Auvergnats, qui se trouvoient comme en possession de commander à tous les autres Peuples, lesquels tenoient sous leur protection ces mêmes Peuples, & avoient droit de les gouverner en ce qui touchoit l'interêt public de la Nation; ce qui, sans doute, ne pouvoit s'exécuter que par le moyen d'une Langue génerale, & entenduë tant de ceux qui donnoient les ordres, que de ceux qui les recevoient, & lesquels aussi nous ne voyons pas avoir eû besoin d'aucun Truchement pour les entendre.

III.

Digitized by Google

III. Raiſon. La même verité ſe peut apuyer ſur ce que Ceſar nous raporte des Druides qui faiſoient la fonction de Prêtres & de Juges dans toute la Gaule ; ſçavoir, que ces mêmes Druides avoient coûtume de s'aſſembler une fois l'année auprès de Chartres, Ville qui faiſoit le juſte milieu & comme le centre de la Gaule, pour rendre la juſtice aux particuliers de la Nation, qui les venoient conſulter de tous côtés, pour la déciſion de leurs differends, ſoit en matiere civile, ſoit en matiere criminelle, ce qui ſupoſe néceſſairement que le Langage des mêmes Druides étoit familier à tous les Gaulois, puiſque ceux ci les pouvoient entretenir de leurs procès, d'affaires de toutes ſortes, & entendre par eux-mêmes, & ſans le ſecours d'aucun Interprete, ce qui étoit porté par la Sentence de leurs Juges. *Huc omnes undique*, dit Ceſar, *qui controverſias habent, conveniunt, eorumque Judiciis Decretiſque parent ; Libro VI.*

IV. Raiſon. On peut alléguer ſur ce même ſujet une raiſon aſſés aparente, ſçavoir, que les Perſonnes de qualité, de quelque Pays de la Gaule qu'elles fuſſent originaires, avoient des noms empruntés d'un même mot de la Langue Gauloiſe, qui témoignoit l'éminence de leur Extraction, ou celle de leur Dignité : c'eſt le mot *Rix*, qui ſignifioit

Digitized by Google

sioit Prince ou Premier, par où se terminoient ordinairement les noms propres des Seigneurs ou Princes du Pays. Ainsi nous trouvons dans Cesar un *Ambiorix*, Roy en partie de ceux de Liége, *Eburonum*. Un *Cingetorix*, qui prétendoit à la Principauté de ceux de Tréves.

Pour la Celtique un *Dumnorix*, Seigneur de marque parmi les Eduës ou Bourguignons, un *Eporedorix* au même Pays, un *Orgetorix* parmi les Helvetiens, aujourd'hui les Suisses. Enfin un *Verungentorix*, Auvergnat, le plus vaillant homme de la Gaule.

Quant à l'Aquitanique, si nous ne voyons point dans Cesar des noms ainsi terminés, cela peut venir de ce que n'ayant fait que fort peu la guerre dans cette Partie de la Gaule, il n'a pas eu occasion de marquer les noms ni les qualités des Grands du Pays.

Il paroît assés cependant & par la ressemblance & par la signification des noms qu'avoient alors les Gens de condition par toute la Gaule, que les habitans des Lieux *s'écrivoient* tous à peu près dans une même Langue, dont ils empruntoient, comme on l'a vû, les noms de leurs Seigneuries.

Il faut néanmoins observer, comme une exception de la regle générale, qu'il y avoit alors des Contrées de la Gaule, dont la

Digitized by Google

Langue, ou originairement, ou par corruption, étoit assés differente de la pure ou véritable Langue Gauloise.

De ce nombre étoient les *Aquitains*, desquels Strabon écrit que c'étoient des Peuples differens des autres Gaulois, & pour la conformation du corps & pour le Langage, & qu'en l'un & en l'autre genre ils ressembloient beaucoup plus aux Espagnols, leurs voisins du côté des Pirenées. D'où vient qu'étant alors attaqués par les Lieutenans de Cesar, ils demanderent aussi-tôt du secours aux mêmes Espagnols, lesquels leur envoyerent, dit Cesar, une partie des vieilles troupes qui avoient servi dans l'armée de Sertorius.

Nous pouvons ajoûter aux Aquitains ceux de la Gaule Narbonnoise, qui étant devenus sujets des Romains 63. ans avant la guerre de Cesar, avoient dû perdre beaucoup en ce tems-là de la pureté du Langage de leurs peres, tant par leur mélange & par la fréquentation ordinaire avec ceux d'au-delà des Monts, qui étoient venus s'habituer en grand nombre parmi eux, que par le soin qu'avoient les Romains d'abolir la Langue aussi-bien que les Coûtumes des Nations qu'ils avoient soûmis à leur Empire.

Mais avec tout cela, le souvenir de leur Langue naturelle n'étoit pas si éteint chés eux

Digitized by Google

eux, qu'ils ne fussent encore capables de l'entendre, & de la parler avec facilité, ce que nous peut suffisamment témoigner l'exemple seul de *Valere Procille*, Seigneur du Pays : Cesar ayant à traiter d'affaires secretes avec le Bourguignon *Divitiacus*, il choisit Procille, comme étant intelligent en l'une & en l'autre Langue, pour leur servir à tous deux d'Interprete en cette occasion.

Ceux de la Belgique, pour la plûpart, n'étoient pas exempts de ce défaut & de cette dépravation de leur Langage naturel, puisque les Allemans ou Germains, comme le raporte le même Cesar, liv. 2. ayant occupé la meilleure partie de ce Pays, & en ayant même chassé les premiers Maîtres, on ne peut pas douter que ces nouveaux Hôtes n'eussent aporté une altération notable dans le Langage des anciens habitans, & que dans la suite des tems, comme il arrive ordinairement, ils n'en eussent fait une espece de Baragoüin, tenant du Gaulois & du Germanique : *Cum ab his quereret*, dit Cesar, parlant de lui-même, & s'informant de l'état présent de la Gaule Belgique, *quæ Civitates quantæque in armis essent, & quid in Bello possent, sic reperiebat plerosque Belgas esse ortos à Germanis, Rhenumque antiquitùs transductos propter Loci fertilitatem ibi consedisse, Gallosque qui ea Loca incolebant, expulisse.*

Digitized by Google

Ainſi, à parler généralement, le Pays de l'ancienne Gaule, qui avoit pû conſerver le mieux ſa Langue dans la pureté originelle, étoit celui de la Peninſule, que nous nommons aujourd'hui Bretagne, laquelle étant ſituée à l'extrémité ſeptentrionale & occidentale de la Gaule, & environnée d'une Mer peu fréquentée par les Etrangers, n'avoit été juſques alors expoſée aux irruptions d'aucun ennemi, qui eût pû l'envahir & changer la forme de ſon Langage, auſſi-bien que celle de ſon Gouvernement.

Mais après tout, quelque difference qui ait pû ſe gliſſer par accident, ou ſe rencontrer naturellement dans la Langue de divers Pays de la Gaule, il eſt toujours à ſupoſer qu'il y en avoit une univerſelle, dominante & connuë dans tous les Lieux de la même Gaule, dont uſoient au moins les honnêtes Gens, & qui devoit néceſſairement ſervir dans la compoſition des Loix, des Contrats, des Traités publics, dans l'exercice de la Religion, dans l'adminiſtration de la Juſtice, dans les Aſſemblées des Députés de toutes les Provinces, & dans l'entretien du Commerce général de tout l'Etat, comme nous venons de le remarquer.

L'HYVER

Digitized by Google

L'HYVER,

ODE A DAMIS.

QUelle funeſte horreur a ſaiſi la Nature ?
Les Champs ſont dépoüillés de fleurs & de verdure ;
J'entends retentir l'air d'horribles ſifflemens ;
Borée & l'Aquilon ſe déclarent la guerre,
Et ſemblent, dans leur rage, armés contre la Terre,
Bouleverſer les Elements.

✻

Leur rapide courroux arrête les Nayades ;
Dans les creux des Rochers les timides Driades
Cherchent, en friſſonnant, des aziles ſecrets ;
Les Faunes, les Silvains ont fui de nos Campagnes ;
La neige & les frimats qui couvrent nos Montagnes,
Du Dieu du jour bravent les traits.

✻

Quel froid cruel ! quel vent ! l'Orme ſe briſe, tombe ;
Sous le poids des glaçons le Chêne qui ſuccombe,
N'offre plus à nos yeux que de triſtes Rameaux ;
Les Fleuves enchaînés dans leurs Grottes profondes,
Ont ceſſé de porter le tribut de leurs Ondes
Au Dieu qui regne ſur les flots.

✻

Des rigueurs de l'Hyver ô cruelles images !

Digitized by Google

Le Soleil, obscurci par de sombres nuages,
Ne lance de son Char que des traits impuissans;
Les Oiseaux par leurs cris reclament sa lumiere;
Et le Berger gémit au fond de sa chaumiere
De voir ses Troupeaux languissans.

✻

Ces Bocages si verds, ces Arbres si fertiles,
Dans nos Champs aujourd'hui cadavres inutiles,
Ne prêtent plus leur ombre aux innocens plaisirs;
Ces beaux jours sont passés, où devançant l'Aurore,
Les Zéphirs amoureux, pour rendre hommage à Flore,
Rempliſſoient l'air de leurs soupirs.

✻

Le son des Chalumeaux les Concerts des Musettes
Ne font plus retentir ces paisibles retraites,
Aziles autrefois des Amans fortunés.
Dans des climats lointains Progné fuit & s'envole.
Qu'entens-je! je frémis! à tes fureurs, Eole,
Les airs sont-ils abandonnés?

✻

Mais tandis que tout cede à la saison cruelle,
Auprès de ton foyer, *Damis*, ta voix m'apelle;
Que vois-je? les plaisirs par toi me sont offerts.
Les Muses, à l'envi, s'empressent de te plaire,
Et je vais être encor l'heureux dépositaire
De tes agréables Concerts.

Déja

Digitized by Google

Déja tu prends ton Luth, & d'une main légere
Tu célebres Bacchus & le Dieu de Cithere.
D'où naiſſent dans mon cœur ces amoureux déſirs ?
Ah ! dans les doux tranſports de ma vive allegreſſe,
Je ſens bien qu'il n'eſt pas de plus douce ſageſſe,
Que celle qui ſuit les plaiſirs.

✻

Dans cet azile, ami, que toute notre envie
Soit de mettre à profit les beaux jours de la vie,
Quand ils ſont écoulés, ils le ſont ſans retour.
Tu friſſonnes ? crains-tu que cet Hyver redouble ?
A ſa rigueur funeſte, à ſa rage implacable,
Opoſe les feux de l'Amour.

✻

Dans l'aimable tranſport du plus charmant délire
Conſacre déſormais ton encens & ta Lire
A ces Divinités qui ſçurent nous charmer.
Quelles graces ! quels traits ! grands Dieux ! qu'elles ſont belles !
Ah ! qu'on éprouve bien quand on eſt avec elles
Que l'on ne vit que pour aimer !

*Par M. B***.*

Digitized by Google

LETTRE de M. l'Abbé de la Serre, *Chanoine de l'Eglise de Langres, pour servir de réponse à la Lettre d'un Anonime, inserée dans le Mercure de France du mois d'Octobre* 1741. *page* 2152.

J'Ai lû, Monsieur, dans le Mercure du mois d'Octobre dernier, une Lettre d'un Sectateur du Bureau Typographique, intitulée : *Suite de la Bibliothéque des Enfans, ou Lettre en réponse à l'Auteur des Réflexions sur la Méthode du Bureau Typographique*, 1741. & qui commence par ces mots :

Messieurs les Journalistes, Monsieur, vous donneront l'extrait du Livre qui vient de paroître sous le titre de Méthode pour apprendre à lire, &c. avec des Réflexions sur la Théorie & sur la Pratique de la Méthode du Bureau Typographique.

Cet Anonime a divisé sa Lettre en 10. Articles, qui sont numerotés ; je me suis chargé de réfuter quelques uns de ces Articles, laissant à l'Auteur du nouveau Livre, le soin de répondre aux autres, lorsqu'il le jugera à propos ; mais je tâcherai d'être aussi court, que cet Ecrivain est prolixe. Ce que j'exposerai, sera moins une production de moi même,

Digitized by Google

en jugeront par eux-mêmes ; & s'ils n'ont point de préventions antérieures, ou qu'ils soient capables de s'en délivrer, ils sentiront bien-tôt qu'elle est d'une main aussi habile, qu'attentive.

Le Journal de Trévoux, page, 1139. dit : *Cette Méthode publiée en 1719. par feu M. de Launay, a été fort aprouvée ; on en a trouvé l'usage commode & avantageux. Un Critique en louant ceux qui en ont profité, souhaitoit qu'on y réformât quelques idées, & qu'on en perfectionnât quelques autres. C'est ce qu'a tâché de faire dans cette nouvelle Edition le fils de l'Auteur. L'Ouvrage a paru à bien des gens, un des meilleurs de son espece.*

Le Journal de Verdun, après avoir exposé le titre, pages 408. 9. & 10. dit : *Ce titre détaillé me laisse peu de chose à dire de l'Ouvrage même. C'est proprement la Méthode du Sieur de Launay, ou l'Art d'aprendre à lire le François & le Latin imprimé à Paris en 1719. Elle eut dès lors l'Aprobation de M. l'Abbé Bignon, & de plusieurs personnes distinguées par leurs talens & par leurs lumieres, qui en reconnurent l'utilité & aplaudirent au zéle & aux vûes de l'Auteur. M. de Launay le fils marchant sur les traces de son Pere & animé du même zéle, nous donne aujourd'hui cette même Méthode réformée & perfectionnée, dans un état enfin à devenir encore plus utile au Public & à mériter son suffrage.*

Digitized by Google

Je ne m'étendrai point sur les louanges de cette nouvelle Méthode. Pour donner une idée de son mérite & de ses avantages, il suffit de dire, qu'elle est le fruit d'une pratique consommée & de plus de quinze années d'expérience, pendant lesquelles elle a été mise en usage avec un succès reconnu du Public. Les témoignages avantageux qu'en ont rendus plusieurs Sçavans à qui elle a été communiquée, & les attestations authentiques dont elle est munie, ne laissent aucun lieu de douter de son utilité, non plus que du service que l'Auteur rend au Public, en lui faisant part d'un Ouvrage qui facilite l'éducation, le bien le plus précieux & le fondement de tout le reste de la vie.

M. l'Abbé Goujet dans les additions & corrections faites à la premiere Edition des deux premiers volumes de la Bibliothéque Françoise, & qui se trouvent à la tête du troisiéme volume, page 61. dit: *Méthode du sieur Pypoulain de Launay ou l'Art d'apprendre à lire le François & le Latin, & l'Ortographe, par un nouveau système si aisé, qu'on y fait plus de progrès en 3. mois, qu'en 3. ans, par la maniere ordinaire Corrigée, perfectionnée & augmentée considérablement: avec des Reflexions sur le Système du Bureau Typographique, & un nouveau système d'Ortographe: par M. Pypoulain de Launay, fils de l'Au-*

Digitized by Google

me, que l'autorité des Sçavans, qui ont honoré ce Livre de leurs suffrages.

On voit dans cette Lettre une passion marquée : à chaque phrase, cet Ecrivain affecte de faire part au Public de son ressentiment, & quoique tout son objet ne tende qu'à critiquer ce Livre & d'une maniere très-méchanique, cependant il ne peut s'empêcher de lui accorder quelques louanges. Voici une partie de ce qui lui est échapé, au milieu de sa critique.

Page 2159. *On doit convenir que le Livre de M. de Launay est excellent pour les Maîtres & pour les Parens, &c.* On demande à cet Ecrivain, quel usage les Maîtres & les Parens peuvent faire de l'excellence de ce Livre, si ce n'est de se mettre en état de former les Enfans & de les avancer par son moyen.

Page 2159. Il dit encore : *Qu'on exalte tant qu'on voudra le Livre du jour, Paris & plus de 40. Villes de l'Europe, ne feront pas quitter les exercices du Bureau Typographique, &c.*. Preuve donc, selon lui-même que l'on dit beaucoup de bien du Livre de M. de Launay, & qu'il est bien reçû du Public. Ce fameux Critique se répand beaucoup en puérilités & en faits étrangers : il craint, *Que cette Edition-ci, quoique plus étendue que la premiere, ne soit peut-être pas si méthodique*,

Digitized by Google

pour uſer de ſes termes, & il croit que *M. de Launay n'a pas aſſés reſpecté l'Ouvrage de ſon Pere, ni aſſés conſulté le goût du Public, &c.* On ſe contentera, pour le raſſûrer, de lui remettre ſous les yeux ce qu'en ont dit les Auteurs publics.

Le Journal des Sçavans du mois d'Avril 1741: le Mercure de France du mois de Mai ſuivant: les Jounaux de Trevoux & de Verdun du mois de Juin 1741: M. l'Abbé Goujet dans ſa Bibliothéque Françoiſe, & M. l'Abbé des Fontaines. Tous ces Sçavans en parlent avec éloge.

Le Journal des Sçavans, à la fin de ſon Extrait qui eſt accompagné de réflexions avantageuſes, pages 747. 48. 49. & 50. dit: *On voit dans toutes ces obſervations des vûes très-réflechies, & qui ſupoſent de la part de l'Auteur bien des connoiſſances, ſur toutes les matieres dont il traite.*

Le Mercure de France, pages 949. 50. 51. 52. & 53. après avoir rendu compte de ce Livre, finit l'éloge qu'il en fait par ce qui ſuit: *Toutes les perſonnes de goût à qui ce nouvel Ouvrage a été communiqué, en ont paru extrêmement ſatisfaites; le Plan en eſt certainement utile, en ce qu'il tend à perfectionner & ſurtout à abréger, circonſtances très-eſſentielles en matiere d'éducation. A l'égard de la maniere dont ce Plan eſt exécuté les Lecteurs, en*

Digitized by Google

Cette Méthode consiste principalement * . . . *Pour vous faire mieux sentir, les défauts de l'ancienne Méthode, & le mérite de la nouvelle, il n'y a qu'à épeller un mot par l'une & par l'autre Méthode.* . . . . . .

Il me semble que pour peu qu'on soit dégagé de prévention, on doit sentir la difference de ces deux Méthodes; la simplicité, la précision; & la facilité de l'une, l'absurdité, les embarras, & la barbarie de l'autre. La nouvelle ne contient que huit leçons, aisées à concevoir & à retenir. Il ne faut pas plus d'un mois à l'enfant le plus tardif pour les aprendre. Qui pourroit compter le nombre infini d'opérations, de principes obscurs, de sons étrangers, & de burlesques articulations, que renferme l'ancienne? Enfin ce qui prouve encore mieux que tout ce que nous venons de dire, l'excellence de la nouvelle Méthode, c'est le succès constant avec lequel feu M. Py-poulain de Launay, Maître de Pension à Paris, l'a pratiquée chés lui pendant plus de quinze ans. On lui amenoit les enfans les plus lents, qui n'avoient jamais pû aprendre à lire selon la Méthode de nos Peres, & avec le secours de la nouvelle, en moins de quatre mois, il sçavoient lire correctement dans tous les Livres François & Latins.

Quoique les occupations & les talens de M. de Launay le fils, soient d'un tout autre genre que

* Pour abreger ici, on passe l'explication de la Méthode.

celles

Digitized by Google

celles de feu son Pere, il n'a pû se refuser aux prieres de quelques personnes de condition, qui ont souhaité qu'il aprît à lire à leurs enfans avec le secours de sa Méthode. Il a eu la satisfaction de voir par lui-même sa supériorité sur l'ancienne. M. le Comte de Brionne entr'autres, fils aîné d M. le Prince de Lambesc, lui fût confié; ce jeune Seigneur aprenoit depuis plusieurs années par la Méthode ordinaire & il n'en étoit pas plus avancé. En moins de quatre mois, M. de Launay le mit en état de lire dans toutes sortes de Livres François & Latins. C'est de quoi le Pere de Molien, Jésuite, Préfet du jeune Seigneur a bien voulu lui donner un Certificat, par lequel il assure que M. le Comte de Brionne n'avoit aucun commencement de lecture, & ne connoissoit pas même ses lettres, lorsqu'il entra au Collége de Louis-le-Grand. M. le Comte de Brionne lui même a eu la bonté d'apuyer le Certificat du P. de Molien, par un autre signé de sa main, où il reconnoît que M. de Launay lui a apris à lire en moins de quatre mois. Après des témoignages aussi authentiques, doutera-t-on encore des avantages de la nouvelle Méthode, & un respect ridicule nous fera-t-il préférer une antique absurdité, à une nouveauté judicieuse & utile?

Il s'est trouvé de mauvais Censeurs, qui ont voulu faire passer la nouvelle Méthode, pour une répetition du Bureau Typographique; *mais*

Digitized by Google

l'Auteur. Paris 1740. in-12. On voit ici que ce Sçavant n'eſt point du ſentiment de notre Critique, il ne trouve pas que cet Ouvrage ait été gâté : au contraire, il dit, *corrigé, perfectionné, & augmenté conſidérablement, avec &c.*

M. l'Abbé des Fontaines, Auteur des Obſervations ſur les Ecrits modernes, dans ſa feuille du 6. Mai 1741. pages 167 & 168. dit : *Il paroît depuis quelques jours un Livre* in-12. *qui contient & explique la Méthode de feu M.* de Launay, *célebre Maître de Penſion, pour aprendre à lire. Il eſt intitulé* : Méthode pour aprendre à lire le François & le Latin, par un ſiſtême ſi aiſé & ſi naturel, qu'on y fait plus de progrès en 3. mois, qu'en 3. ans, par la Méthode ancienne & ordinaire, &c. *En attendant que j'aye le tems de vous rendre compte de cette admirable invention, je me contente de vous dire aujourd'hui, que c'eſt la Méthode du monde la plus judicieuſe, la plus ſimple, la plus naturelle, & qu'elle ne renferme que 7. ou 8. leçons, aiſées à concevoir & à retenir. Quelle comparaiſon de cette Méthode avec l'ancienne, qu'on peut apeller abſurde ! Elle n'a rien de commun avec le Bureau Typographique, dont la ſçavante Méthode eſt à la verité moins ridicule que l'ancienne, mais qui eſt cent fois plus compoſée & plus épineuſe, puiſqu'elle contient plus de* 250. *leçons, ſans compter*

Digitized by Google

compter des principes innombrables. Ici tout eſt raiſonnable, tout eſt précis, tout eſt ſimple, tout eſt facile. Il n'y a point de Maître, point de Maîtreſſe, qui n'en puiſſe faire uſage en 2. jours d'étude, pour l'enſeigner à ſes éleves, & il n'y a point d'enfans de 3. à 4. ans, qui n'apprennent de cette maniere auſſi aiſément à lire, qu'à articuler les mots. C'eſt le fils de M. de Launay à qui nous ſommes redevables de la publication & de l'explication de cette excellente Méthode. M. Goujet l'avoit indiquée dans ſa Bibliothéque Françoiſe, ſans l'expliquer. Faut-il que ce tréſor ait été caché ſi long-tems? Je ne crains point que les éloges que je lui donne paroiſſent outrés, à un homme ſenſé. &c.

Le même Auteur des Obſervations ſur les Ecrits modernes, dans ſa feuille du 12. Août 1741. pages 193. 14. 15. 16. 17. 18. 19. & 200. dit encore : *Je vous ai annoncé, M.* la Nouvelle Méthode de M. de Launay pour aprendre à lire ; *mais ſans entrer dans aucun détail ſur cette matiere, je vais vous expliquer aujourd'hui, le plus brièvement qu'il me ſera poſſible, en quoi conſiſte cette Méthode, & en quoi elle differe de l'ancienne. La ſimple expoſition que j'en ferai juſtifiera, je l'eſpere, les éloges que je lui ai déja donnés, & ceux que toutes les perſonnes ſenſées ne peuvent lui refuſer.*

Cette

Digitized by Google

mais quand on fera réflexion que le jeu méchanique du Bureau, *ne paroît que depuis 9. à 10. ans, que la Méthode dont il s'agit, avoit déja été imprimée dès 1719. c'est à dire, plus de dix ans avant la naissance* du Bureau, *& que feu M. de Launay en avoit fait usage à Paris pendant quinze autres années, ne sera-t-on pas forcé de convenir que s'il y a de la ressemblance entre le Bureau & la nouvelle Méthode, l'Auteur du Bureau est plûtôt copiste qu'inventeur? Mais ces deux Méthodes se ressemblent si peu, qu'on ne peut accuser de plagiat ni l'un ni l'autre de leurs Auteurs. Le Bureau contient plus de 250. leçons, avec une éffrayante multiplicité de principes, qui ne peuvent s'aprendre qu'avec un tems fort considérable. Les principes sont contenus en deux volumes in-4°. imprimés en petit caractére. Ce Livre est à la vérité pour les Maîtres du Bureau Typographique. Mais quelle cruauté, d'obliger des Maîtres d'Ecole à lire cet Ouvrage immense, & à y donner un tems & une aplication, qui suffiroient pour aprendre toute la Géométrie & toute l'Algébre!*

La nouvelle Méthode ne renferme que huit petites leçons, qu'un enfant peut aprendre en quinze jours, & un Maître en un quart d'heure. La difference de ces deux Méthodes se fera encore mieux sentir, si nous comparons les deux maniéres d'épeller. Voici comment l'Auteur du

Bureau

Digitized by Google

Bureau s'y prend, &c..... On voit assés par cet exemple que la Méthode du Bureau Typographique, *& celle de M. de Launay, ne sont pas les mêmes : que celle là, quoiqu'un peu supérieure à l'ancienne, n'est pas encore parvenue au point de précision & d'abréviation de la nouvelle, qui est bien plus prompte, bien plus simple, & bien plus facile. Je renvoye ceux qui voudront de plus longs détails, au Livre même de M. de Launay, où ils trouveront, outre une explication plus étendue de sa Méthode, un discours fort judicieux sur toutes les lettres en général & en particulier, sur les sillabes, &c. avec un Traité des accens, & de la Ponctuation ; des observations sur la lecture du Latin, & un abrégé de la quantité.*

Si on veut consulter le Censeur Royal dans son aprobation, imprimée à la fin de ce Livre, comme il est d'usage, on y trouvera : *J'ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier, un Manuscrit qui a pour Titre :* Méthode pour aprendre à lire le François & le Latin, par un sistême si aisé & si naturel, &c. *Cette nouvelle Méthode sera très-utile au Public, & je crois rendre justice à l'Auteur, en disant que jusqu'à présent il n'a paru rien de meilleur en ce genre. A Paris le 30. Juin* 1740. Signé, MAUNOIR.

Si ce Critique malgré tant de suffrages & si respectables, veut encore consulter le goût

Digitized by Google

goût du Public, chés les Libraires qui vendent ce Livre, il connoîtra de plus en plus par son grand débit, qu'il est suivi, tant à Paris que dans les Provinces, par un nombre considérable de Peres-de-familles & de Maîtres.

Quoique je ne me sois pas proposé de répondre à cette Lettre en entier, néanmoins je ne sçaurois passer sous silence les Articles qui suivent.

Article 2. *M. Gaulier est mort*, dit notre Ecrivain, *& voici un autre critique, qui en faisant obligeamment l'apologie du Bureau, tâche ensuite de faire voir que son Livre est plus utile que le Bureau, &c.... Jusqu'ici, continuë-t-il, M. Gaulier avoit pensé, parlé, ou écrit d'une maniere aussi singuliere &c.....*

Cet Ecrivain a tort, de comparer la maniere d'écrire de ces deux Auteurs. M. Gaulier avoit employé des injures contre l'Auteur du Bureau, en le traitant *de charlatan, de visionaire*, d'*Auteur de menue Litterature, &c.* L'Auteur du nouveau Livre, a pensé & écrit bien differemment, il fait au contraire l'apologie du Bureau, ainsi que ce Critique en convient lui-même.

M. de Launay, ajoûte notre Ecrivain, *en devenant l'Editeur de la Méthode du Sieur Py-poulain, a changé je ne sçais pourquoi, le titre & les caracteres employés dans la premiere Edition, &c.*

Si

Digitized by Google

Si notre Anonime avoit lû le Livre ancien dont il parle, & le nouveau, il se seroit épargné cette objection ; il a bien fallu changer ce titre, puisque ces deux Livres sont absolument differens.

La modestie du fils, continue-t-il, *ne l'obligeoit pas, ce me semble, de retrancher du titre le nom de son Pere, & l'Editeur par reconnoissance, ne devoit-il pas concourir à la digne mémoire de l'Ouvrage & de l'Auteur ?*

Il semble qu'il est assés indifferent au Public, qu'il y ait un nom à la tête d'un Livre, ou qu'il n'y en ait pas ; ce qui doit l'intéresser uniquement, est la bonté de l'Ouvrage & l'utilité qu'il en doit retirer : si notre Auteur a ôté le nom de son Pere du titre de ce Livre, au moins notre Critique ne l'accusera-t'il pas, d'y avoir mis le sien : en quoi il n'a pas blessé la modestie filiale. On ne dira pas aussi qu'il s'attribue cet Ouvrage, puisqu'il dit dans l'Avertissement & dans la Préface, qu'il est de son Pere ; ainsi deux objections puériles & inutiles.

Le Buraliste affecte perpétuellement de donner à M. de Launay, la qualité d'Editeur : on voit par les Ecrits de ce dernier, que ce titre d'Auteur le touche bien peu ; cependant nous voyons que tous les Sçavans que nous venons de citer, lui donnent ce glorieux titre ; ils ont eu sans doute leurs raisons,

Digitized by Google

raisons, mais le Typographe, en homme beaucoup plus éclairé, ne lui accorde que celle d'Editeur. Il seroit cependant à souhaiter, que ce fameux Bureau venant à tomber dans la suite, trouvât pour le faire renaître, un Editeur aussi heureux & aussi habile, pour le refondre & corriger.

Article 8. à l'égard du Dialogue inséré dans cet Article, & qu'il adresse au Pere de l'Auteur, en reprochant à son fils, *qu'il ne veut faire lire que par sillabe, au lieu de faire lire par lettre & par sons &c.*

On lui dira qu'il falloit qu'il sçût, ou qu'il voulût lire, pour ne pas tomber dans le cas d'avancer un fait contraire à la vérité, puisque la Préface de ce Livre, ne contient autre chose que la maniere d'épeller, & même que les pages 16. & 17. de la seconde partie, forment un chapitre entier sur cette façon d'épeller, tant pour les Maîtres, que pour les Parens qui voudroient enseigner eux-mêmes leurs enfans, comme le remarquent fort bien tous les Auteurs que nous venons de citer.

Article 10. *si M. de Launay*, dit notre Buraliste, *avoit lû & consulté les Ouvrages de M. Rollin, il y auroit vû que ce fameux Recteur de l'Université de Paris, entre les avantages du Bureau, en a trouvé un, &c.*

Non seulement notre Auteur a lû & consulté

sulté les Ouvrages de ce célébre Récteur, mais encore il a eu l'avantage de le consulter lui-même plusieurs fois en ma présence, & notamment douze ou quinze jours avant sa mort.

Voici une partie du discours de cet habile homme, dans la derniere conversation qu'ils eurent ensemble. *Quoique je sois accablé d'affaires, je lis actuellement votre Livre, j'en suis à votre Plan nouveau d'Ortographe. Je vous avoue que ce que j'en ai lû m'a satisfait extrêmement. Je crois que vous avez rendu un grand service au Public, en lui faisant part d'un sistême qui abrege & facilite l'éducation, & j'espere dans peu seconder les Journaux, en l'annonçant comme un Livre très-utile, & même indispensable.*

Article 17. Voici une de ces phrases qui ne mériteroit point de réponse. Le zélé Typographe dit: *M. de Launay auroit pû s'associer avec M. de Valange, pour aller d'abord au fait, pour donner des Livres & des plumes aux enfans à la mammelle, &c.*

L'Auteur du nouveau Livre ne propose rien de ridicule, ainsi qu'il plaît au Buraliste de l'imaginer, mais on pourroit ici rétorquer l'argument, il pourroit lui-même s'associer aux sistêmes de M. de Valange. Selon les Plans de Méthodes & les sistêmes de ce dernier, il vouloit établir *des Académies Mammillaires*, où il y auroit eu des Prix & des

Digitized by Google

des récompenſes pour ceux qui auroient le mieux prononcé, *papa*, *maman*, il aprenoit aux petits enfans, *toutes les Sciences*, *les Langues*, *& les Arts*, *&c.* enfin il leur aprenoit auſſi *à nager*, & *à gliſſer*, par ſes ſiſtêmes. La Typographie pouroit encore encherir ſur lui, puiſqu'elle enſeigne de même par ſon Bureau, *toutes les Langues mortes ou vivantes*, *& les premieres notions des Arts & des Sciences*, *depuis* l'A B C, *juſqu'à la Théologie*. Selon ce que ce Typographe dit lui-même, dans la page 2163. de ſa lettre: & le tout, ſans le ſecours *des plumes*, *de l'encre*, *des livres*, *ni du papier*, ce que n'auroit pas oſé propoſer feu M. de Valange, tout ſingulier & tout extraordinaire qu'il fût.

Comme notre Anonime Typographe, paroît extrémement zélé, en faveur du bien Public, & qu'il ſemble douter de l'utilité de ce nouveau Livre, au moins pour les enfans, on eſpere qu'il ſera raſſûré & qu'il reviendra de ſa crainte, à la vûe des ſuffrages & des Eloges de tant d'habiles gens. Je ſuis, &c.

Ce 6. Novembre 1741.

On avertit que ce Livre eſt contrefait & plein de fautes; il a été vendu 3. l. 10. ſ. quoique ſon prix n'ait jamais été que de 40. ſ. relié en veau & 30. ſ. broché. L'Auteur ne reconnoît pour ſon Ouvrage que les Exemplaires ſignés de ſa main, qui ſe vendent actuellement chés Mérigot, *&* Robinot *l'aîné*, *Libraires à Paris*, *Quai des Grands-Auguſtins.*

ETREN-

Digitized by Google

LA VERITABLE SAGESSE,

Contre les Stoïciens,

ODE.

DAns les Ecrits de ces Sages
Qu'adoroit l'Antiquité,
Les Vertus ſont trop ſauvages,
Pour que j'en ſois enchanté;
La Morale fanatique
Du Licée & du Portique
Aigrit ma joyeuſe humeur,
Et les leçons de Chriſippe,
De Zenon & d'Ariſtippe,
N'ont pour moi rien d'enchanteur.

✻

Dans ces Ouvrages auſteres
Que le Grec a reſpectés,
Je ne trouve que miſteres,
Qu'orgueil, que ſubtilités;
Ces ſages opiniâtres,
De leur mérite idolâtres,
Ne cherchent qu'à ſe flater;
En débitant leur Morale,
Leur étude principale
Eſt de ſe faire exalter.

Leur

La véritable Sageſſe
N'a point cette vanité ;
Son viſage eſt ſans triſteſſe ;
Ses diſcours ſans aprêté ;
Honnête, douce & polie,
La ſombre mélancolie
N'obſcurcit jamais ſes traits ;
Uniforme en ſa conduite,
Elle a toujours à ſa ſuite
Les Jeux, les Ris & la Paix.

✻

Elle mépriſe l'étude
D'un Philoſophe orgueilleux,
De qui la folle habitude
Eſt de s'égaler aux Dieux :
Ignorant le ſtratagême
De s'aveugler elle-même,
Sous ce dehors impoſteur,
Dans une erreur ſi futile
Sa raiſon foible & ſtérile
Ne place point ſon bonheur.

✻

Plus ſage que ce Cinique,
Qui dans ſes ſombres vertus
Jetta, comme un frenétique,
Les riches dons de Plutus,
Elle goûte en aſſûrance

Digitized by Google

Les doux fruits de l'abondance,
Comme une faveur des Cieux ;
Si les deſtins ſont contraires,
Elle ſouffre les miſeres
Sans importuner les Dieux.

✻

Ainſi, ſans craindre du crime
L'artifice déteſté,
Jamais rien d'illégitime
Ne ſoüille ſa pureté ;
Aimable, tendre & fidele ;
La Paix toûjours auprès d'elle
Fait regner les vrais plaiſirs,
Ces plaiſirs que rien n'enflâme ;
Et qui détruiſent dans l'ame
L'amour propre & les déſirs.

✻

Dépoüillez donc votre écorce ;
Philoſophes impoſteurs ;
Nous reconnoiſſons l'amorce
De vos diſcours ſéducteurs,
Vos faſtueuſes paroles
Ni vos Argumens frivoles
Ne charment point nos eſprits ;
Et de ce bonheur ſuprême,
Dont vous faites un Problême ;
Nos cœurs ne ſont point épris.

Le

Le Bonheur le plus solide,
Et dont je suis enchanté,
C'est de n'avoir d'autre guide
Que l'aimable vérité;
Sa douce Philosophie
D'une céleste Ambroisie
Peut seule nous enyvrer,
Et faire trouver sans peine
Ce Sage que Diogéne
Ne put jamais rencontrer.

****

SUITE de la Dissertation sur l'ancienne Langue Gauloise.

SECONDE QUESTION.

En quels Caracteres les Gaulois écrivoient leur Langue du tems de Cesar?

ILs se servoient pour cela de Lettres Grecques, si nous en croyons le même César qui nous l'assûre en ces termes, parlant de la discipline des Druides, L. 6. *Neque fas existimant ea Litteris mandare, cùm in reliquis ferè Rebus Publicis, privatisque Rationibus, Græcis Litteris utantur.*

Et le même Auteur raporte en un autre endroit, qu'après la défaite des Helvetiens ou Suisses auprès de Langres, on trouva par-

Digitized by Google

mi leur bagage ou dans leur Camp, un Etat particulier écrit en Grec, de ceux qui étoient sortis du Pays, le tout divisé en deux articles, dont l'un contenoit le nombre de ceux qui étoient propres à porter les armes, & l'autre celui des vieillards, des femmes & des enfans.

Il est mal aisé de juger si les Gaulois n'avoient point alors d'autre Caractére que le Grec, & d'où ils avoient emprunté l'usage de ce Caractére. Nous ne lisons point dans Césai ni ailleurs, qu'ils se soient servis d'autres Lettres que des Grecques; & il est difficile de déterminer si c'est un présent que leur eussent fait, ou ceux de Marseille, parmi lesquels fleurissoit si fort la Langue Grecque, ou les Phéniciens, de qui la Grece méme, par le moyen de Cadmus, avoit reçû ces Caractéres, & qui avoient eû dés long-tems commerce avec les Gaulois par l'entremise du vieil Hercule, originaire de Phénicie.

Ce qui nous doit persuader que les Gaulois ne tenoient point cette sorte d'Ecriture de ceux de Marseille, c'est la remarque que fait Strabon, qui écrivoit sous l'Empereur Auguste, que les Celtes n'avoient commencé à fréquenter Marseille & à étudier dans les Ecoles de cette Ville que depuis qu'ils furent soûmis à l'Empire des Romains; & d'ailleurs

Digitized by Google

d'ailleurs, puiſque les Gaulois ſe ſervoient communément de Lettres Grecques, ſans en entendre néanmoins la Langue, nul ancien Auteur ne témoignant que la même Langue leur fût connuë, il y a par conſéquent bien plus d'aparence que c'étoit des Phéniciens qu'ils tenoient l'uſage des Lettres Grecques, dont les mêmes Phéniciens étoient les Auteurs, & deſquelles ils écrivoient leur propre Langue, ſans qu'ils entendiſſent celle de la Grece, qui n'avoit preſque rien de commun avec la leur.

Mais ce qui peut faire douter avec raiſon que les Lettres Grecques fuſſent autant en uſage dans les Gaules que Céſar le ſupoſe, eſt que le même Céſar voulant donner de ſes nouvelles à Ciceron, que les Gaulois tenoient aſſiegé auprès de Tréves, il s'aviſa de lui écrire en Lettres Grecques, de peur que ſon Epitre étant interceptée, les Ennemis ne ſçûſſent l'état où il ſe trouvoit avec ſon armée, & le deſſein qu'il avoit pris de les attaquer.

Hanc Epiſtolam, dit-il, *Græcis conſcriptam Litteris mittit, ne intercepta Epiſtola ab hoſtibus conſilia cognoſcantur*; car, ſupoſé que les Caractéres Grecs fuſſent communs parmi les Gaulois, étoit-ce un bon expédient d'écrire en ces Caractéres, pour empêcher que ſa Lettre ne fût lûë par les Ennemis ?

Digitized by Google

Cette difficulté qui a mis à la gêne les plus habiles Interpretes, ſe peut réſoudre, ce me ſemble, en ſupoſant que Céſar écrivit ſa Lettre en Caracteres & en termes Grecs tout enſemble, la Langue Grecque en ce tems-là étant familiere parmi les Romains aux Gens de qualité, comme étoit celui à qui écrivoit ce Conquérant. Mais nous pouvons ajoûter de plus que les Gaulois auxquels Céſar vouloit ſe cacher, étoient des Belges, venus la plûpart d'au-delà du Rhin, & qui par cette raiſon étant bien moins Gaulois qu'Allemands, comme il a déja été remarqué, pouvoient ignorer auſſi-bien les Caractéres de la Langue Grecque que la Langue même, quelque connus que fuſſent alors ces Caractéres dans le reſte de la Gaule.

TROISIEME QUESTION.

Quels étoient au tems de Céſar les Langues étrangeres qui avoient du raport avec la Langue Gauloiſe?

On ne peut pas douter que la Langue Germanique ne fût de ce nombre, tant par le voiſinage des deux Pays qui confinoient l'un à l'autre ſelon tout le cours & toute la longueur du Rhin, depuis ſa ſource juſqu'à ſon embouchure, que par le paſſage qu'avoient fait ces deux Nations dans les demeures l'une

Digitized by Google

ne de l'autre, les Allemands ou Germains étant venus s'établir, comme il a été dit, & les Gaulois réciproquement, dans celles des Germains, où ils avoient occupé, selon César, Liv. 6. les vastes champs à travers desquels s'étendoit l'ancienne Forêt d'Hircinie, si célebre dans les Historiens.

Cluverius remarque que cette Forêt qu'il dit devoir être plûtôt apellée *Harcinia* qu'*Hercinia*, a son commencement à une autre Forêt, qui prend son nom du mot *Hartz*, qui signifie Resine en Langue Gauloise & en Langue Germanique.

Ces deux Langues néanmoins n'aprochoient pas si fort l'une de l'autre, que les Allemands ou Germains n'eussent besoin d'un assés long sejour dans la Gaule, ou d'une fréquente communication avec les Gaulois, pour bien entendre leur Langue & pour la parler raisonnablement, ce que César nous a témoigné du Roy Arioviste, duquel il écrit, qu'étant venu de la Germanie & ayant fait sa demeure ordinaire dans la Gaule, dont il avoit même conquis une bonne partie par les armes, il s'étoit acquis la facilité de bien parler la Langue du Pays. *Caium Valerium Procillum misit .... & propter fidem & propter Linguæ Gallicæ scientiam, qua multa jam Arioviſtus longinqua consuetudine utebatur. Libr. 1°.*

Digitized by Google

Comme le trajet de la Gaule en l'Isle de la Grande Bretagne est fort petit, il est aisé de juger que les Langues de ces deux Nations avoient beaucoup de conformité entre elles, ce qui se doit néanmoins entendre de la Partie Méridionale de l'Isle qui borde la Mer, & dont les Belges s'étoient rendus les maîtres par droit de conquête; d'où vient, dit Cesar, liv. 5. que les Villes du Pays ont pour l'ordinaire le nom de Villes ou Lieux de la Belgique, d'où les Conquerans étoient venus, *& bello illato ibi remanserunt, atque agros colere ceperunt.*

Merula nous aprend aussi que les Celtes avoient placé & établi des Colonies en la même Isle, ce qu'ils n'ont pû faire sans y porter leur Langage en même tems.

Quant aux Habitans de la Partie intérieure de l'Isle & éloignés de la Mer, il est difficile de dire quelque chose de certain touchant la Langue qui pouvoit alors être en usage parmi eux, leur coûtume étant de ne point quitter le Lieu de leur naissance, de n'entretenir aucun commerce avec les Etrangers & de demeurer séparés des autres hommes, ainsi que l'étoit leur Isle du reste de la Terre; de sorte que César s'étant mis en peine d'aprendre des nouvelles de leur maniere de vivre, de leur situation & de leurs forces, ne pût jamais en rien découvrir de considérable;

Digitized by Google

sidérable, pas même par le moyen des Marchands, qu'il avoit eû soin de consulter, *quæ omnia ferè Gallis erant incognita.... itaque Cesar, convocatis ad se undique Mercatoribus, neque quanta esset Insulæ magnitudo, neque quæ aut quantæ Nationes incolerent, neque quem usum belli haberent, aut quibus Institutis uterentur, reperire poterat Lib. 4°.*

D'où il faut inferer que quand César dit de Divitiacus, Roy dans la Belgique, qu'il gouvernoit une grande partie de cette Province, & même la Bretagne, il entendoit seulement parler des Lieux Maritimes ou voisins des Côtes de cette Isle, tout le dedans du Pays ayant jusqu'alors évité de se mêler avec les Etrangers, & par ce moyen conservé sa liberté.

Mais comme nous avons déja remarqué que les Phéniciens depuis Hercule avoient eû commerce avec les Gaulois, c'est ici le lieu d'expliquer plus en détail de quelle sorte la Langue Gauloise a pû s'enrichir & s'est enrichie en effet de plusieurs termes de la Langue Phénicienne.

De trois Hercules dont il est parlé dans l'Histoire ancienne & dans les Fables, sçavoir le Phénicien ou Tyrien, l'Egyptien, & le Thébain, c'est l'Egyptien beaucoup plus ancien que les deux autres, que les Sçavans assûrent être passé dans les Espagnes & dans

Digitized by Google

les Gaules, ou plusieurs même estiment qu'il bâtit l'illustre Ville d'*Alesia*, Métropole & Capitale de toute la Gaule; ce qui peut avoir authorisé Timagene le Syrien à écrire que les Celtes ou Gaulois étoient en partie les descendans des Phéniciens ou des Doriens, non pas des Doriens, Peuples de la Grece, mais des Habitans de la Ville de *Dora*, située en Phénicie & si celebre dans l'Ecriture Sainte, lesquels le même Hercule, dont nous venons de parler, conduisit & établit dans les Contrées de la Gaule voisine de la Mer, au raport du même Timagene.

Et une marque que l'Hercule Phénicien, qui vint dans nos Gaules, étoit en effet le plus ancien des Heros de ce nom, est que ce nom même paroît dérivé de la Langue Phénicienne, & signifie dans la même Langue *Liberateur de tous les hommes*, ce qui convient à la profession de ce Heros, dont le plus grand soin a toujours été de dompter les Monstres & de bannir de toute la Terre la Race des Tirans, en quoi l'ont depuis imité ceux qui ont été honorés de son nom parmi les Grecs & les Egyptiens

C'est ainsi donc que les Phéniciens s'étant mêlés & habitués durant plusieurs Siecles avant Césat avec les Gaulois, la Langue Gauloise a emprunté de la Langue Phénicienne un fort grand nombre de mots dont les Gaulois

Digitized by Google

Gaulois se servoient pour exprimer leurs Divinités, leurs Princes, leurs Magistrats, leurs Armes, leurs Vêtemens, les Animaux, les Plantes, &c. comme l'a fait voir excellemment le Sçavant Samuel Bochard dans ses *Phéniciens*. La brieveté que demande ce Discours ne me permet pas d'en raporter plusieurs exemples; il me suffira de dire en passant que tous les noms des Dieux adorés dans les Gaules, étoient derivés de la Langue Sainte ou de la Phénicienne. *Taramis* étoit Jupiter tonnant, *Thot* ou *Teutates* étoit Mercure, *Hesus* Mars, c'est à dire Dieu fort, *Belenus* Apollon, *Onvana* ou *Onea* Minerve, *Ogmius* Hercule, ce qui se raporte exactement aux paroles de César touchant les Dieux, dont le culte étoit le plus familier parmi les Gaulois. *Deum*, dit-il Livre 6. *maximè Mercurium colunt, &c. post hunc Apollinem, Martem & Minervam.*

Ce Mercure, auteur de toutes les sciences & révelant les secrets de la Nature, étoit leur *Thot* ou *Teutates*, comme on l'a dit, d'où étoit venu le Θεὸς des Grecs, & le *Deus* des Latins, lequel mot étoit vraisemblablement derivé des mots Hebreux *Thou* ou *Theom*, qui veulent dire abîme ou cahos, rien n'étant plus caché aux hommes que l'Essence & la Majesté de Dieu, ce qui a fait dire à Saint Paul dans sa premiere Epitre aux Co-

 rinthiens,

rinthiens, ch. 2. v. 10. *Profunda Dei*, &c. & à David avant Saint Paul, *Judicia tua abissus multa*. Delà vient peut-être le Cahos ou *Bithus* des Valentiniens, qu'ils regardoient comme le principe de leurs générations ou combinations diurnes. Saint Epiphane remarque aussi que Valentin avoit emprunté son *Bithus* du Cahos d'Hesiode, que le même Hesiode a dit être le premier de tous les Dieux.

Nous n'ajoûterons rien à cela, si ne n'est qu'un grand nombre des plus celebres Villes de l'ancienne Gaule ayant leurs noms terminés en *Magus* ou *Magum*, *Rothomagum*, *Cesaromagum*, *Noviomagum*, *Drusomagum*, *Argentomagum*, & quantité d'autres; ce mot *Magum* avoit été pris aparemment du mot Hebreu ou Phénicien *Mahum*, qui signifie *Demeure* ou *Maison*, la Lettre Hebraique *Haïn*, dont il est composé, ayant été d'ordinaire prononcée comme un G, par les anciens Peuples de l'Occident.

Mais quelque ressemblance de termes ou d'expressions qui se puisse remarquer entre les Langues Gauloise & Phénicienne, il ne faut pas s'imaginer qu'il y eût si peu de difference de l'une à l'autre, que la Gauloise ne dût passer que pour une Dialecte de la Phénicienne, puisque nous aprenons de Polybe, qui écrivoit au tems des Scipions, que les Gaulois

Digitized by Google

Gaulois ne pouvoient entendre le Langage Phénicien, qu'après avoir conversé quelques années avec ceux de la Nation, & il y avoit aussi dans l'armée d'Annibal, selon le raport du même Historien, un Interprete particulierement destiné pour faire entendre à ceux de Carthage, originaires de la Phénicie, ce que leur mandoient ces Gaulois que demeuroient sur la Riviere du Pô.

Ce sont donc ces Langues que l'on peut dire avec aparence, avoir eû plus de conformité avec la Langue des anciens Gaulois; sçavoir la Germanique, la Britannique & la Phénicienne.

STANCES MORALES,

*A M. G*** pour le premier jour de l'An.*

ARêtons-nous, Damon, & laissons au vulgaire
L'ennui d'un vain discours;
L'an est passé; le Tems d'une aîle trop légere
En a fini le cours.

Tel est l'Arrêt du sort, il faut que tout lui céde;
L'homme s'en plaint en vain.
Eh! quelle est sa naissance? un moment qui précede
Le moment de sa fin.

Digitized by Google

Il ſouhaite ardemment d'illuſtrer ſa mémoire ;
Mais, ô ſoins ſuperflus !
Qu'il ſçache que le tems qu'il vivra dans l'Hiſtoire
N'eſt qu'un inſtant de plus.

Des jours de ſon Printems voit-il luire l'Aurore ?
Qel heureux avenir !
Se ſont-ils écoulés ? Le regret le devore,
Quel triſte ſouvenir !

Joüet infortuné de mille erreurs cruelles ;
Peut-il s'enorgueillir ?
Plus il cherche des fleurs, plus il trouve, au lieu d'elles,
D'épines à cueillir.

Il ſçait que de ſes jours il doit bien-tôt atteindre
Le terme limité.
Eh ! quelle eſt ſa folie ! il les paſſe à ſe plaindre
De leur rapidité.

Tandis que l'objet ſeul de ſa Philoſophie
Doit être le bonheur,
Aux folles paſſions ſans ceſſe il ſacrifie
Le repos de ſon cœur.

Il dit que la raiſon eſt de l'Etre ſuprême
Le préſent le plus beau ;

il

Il la vante, à l'instant, qu'il s'efforce lui-même
D'éteindre son flambeau.

Du poison de l'erreur il ne peut se défendre;
Le plaisir le séduit.
Il le cherche toujours, & quand il croit le prendre;
C'est une ombre qui fuit.

La Fortune & l'Amour de leurs biens font-ils luire
L'espoir contagieux?
Il suit ces Déités qui n'ont pour le conduire
Qu'un bandeau sur les yeux.

Son ame téméraire, inquiette, inégale,
Pousse de vains soupirs,
Et son cœur malheureux erre dans le dédale
De ses vastes désirs.

Ah! combien de Tyrans, des momens de sa vie
Empoisonnent le cours?
L'orgueil, l'ambition, l'amour propre & l'envie
Le tourmentent toujours.

Ami, fuyons, fuyons cette Troupe perfide,
Source de nos malheurs;
Ecoutons la Sagesse; opposons son Egide
A nos folles erreurs.

Evitons le penchant qui retient sous les vices
Notre

Digitized by Google

Notre esprit abattu.
C'est trop long-tems, Damon, vivre pour nos caprices,
Vivons pour la vertu.

*Par M. B**. d'Aix.*

DISSERTATION touchant la Pierre Amiante, sur laquelle croît la matiere incombustible, dont une infinité d'Auteurs Anciens & Modernes, ont traité sur de fausses Traditions, & sans avoir examiné la Nature de cette Matiere.

JE dois, avant que de produire mon sentiment, raporter ce qu'a écrit le P. Martini à cette occasion, après son retour du Royaume de Tanyu dans la Tartarie Occidentale, apartenant à l'Empereur de la Chine. Recuëil de Voyages au Nord, Edition de Roüen 1716. to. 3. page 157.

On y trouve une certaine herbe, qu'il dit croître sur des Pierres. Quand on la met dans le feu, elle devient rouge & s'enflâme; quand on l'en retire elle devient d'une couleur gris cendré : elle ne croît pas fort haut; mais elle ressemble à la petite espece de Chanvre, sans toutefois avoir la tige ni si dure, ni si forte, car elle se rompt beaucoup

coup plus aiſément. Quand on la met dans l'eau, elle ſe met en piéces, & devient comme de la boüe. Peut-être que les anciens Romains ont fait de cette même herbe ces draps dans leſquels ils brûloient leurs corps morts, pour empêcher que les cendres ne ſe mêlaſſent avec celles du Bucher; car j'ai de la peine à me perſuader qu'ils le fiſſent de cette Pierre qu'on nomme *Amianthus* comme Porcachi le veut, Anſelme Boëtius, Boot, &c. On fait auſſi de cette herbe une mêche qui dure toujours, & qu'il n'eſt point néceſſaire de moucher, mais quand elle eſt ſale on n'a qu'à la jetter dans le feu & ôter ainſi les ordures qui s'y ſont attachées; elle retrouve alors ſa premiere qualité, retourne en ſon entier, & reprend ſa premiere netteté.

Le caractére du P. Martini eſt impoſant. Une hiſtoire auſſi-bien circonſtanciée paroît convaincante. Il faut être téméraire pour oſer attaquer un Auteur reſpectable, & improuver des faits auſſi nettement expliqués: c'eſt néanmoins ce que j'entrepends, après avoir raporté ce qu'en diſent nos Auteurs les plus récens.

Pline le Naturaliſte, eſt celui que tous nos Auteurs ont copié. Il a avancé qu'on fait de l'Amiante, qu'il n'a jamais connuë, des toiles qui ſe blanchiſſent au feu.

Le

Le Dictionaire Universel, prouve évidemment que les Draps incombustibles de Pline, ne sont qu'une erreur. Il prouve aussi que l'Amiante est connuë des Sçavans; mais ils ont laissé la question indécise, tant sur la véritable nature de cette Pierre que sur l'unique usage qu'on peut faire de la Matiere incombustible qu'elle produit.

L'Auteur du Spectacle de la Nature dit, qu'on détache adroitement les fils de l'Amiante pour les mettre au roüet, & dont on fait l'Asbeste. C'est une toile qui résiste au feu. Nouvelle Edit. 1725. tom. 3. page 363.

Les Editeurs du Dictionaire Universel pour le Commerce, avancent que la Pierre Amiante n'est guére connuë que de nom, & qu'elle est pourtant très celebre par la vertu que Pline & plusieurs anciens lui ont donnée, de pouvoir être filée, & de produire un fil incombustible. C'est, ajoûtent-ils, une Matiere pierreuse, insipide, qui s'amolit dans l'huile, & y acquiert assés de souplesse, pour pouvoir être filée sur du fil de Coton. C'est de l'Amiante que l'on fait des Mouchoirs & des Bourses qui blanchissent au feu.

Ces Messieurs se trompent, quand ils avancent que l'Amiante n'est connuë que de nom. On la vend publiquement à Barrege, qui est un Bain Royal aux Pyrennées, assés renommé dans

Digitized by Google

dans le monde par la vertu de ſes eaux. Les Païſans, Fêtes & Dimanches, en venant au Service Divin, ſe promenent & vont de porte en porte, offrir leurs Jarretieres, & leurs Bourſes, qu'ils donnent à vil prix. Je tiens d'un Habitant du Païs qu'il a envoyé en differens tems, ou à M. de Tournefort, ou à Mrs de l'Académie, pluſieurs caiſſes remplies de Pierres Amiantes, pour en faire l'examen & des épreuves. Sur quelle autorité donc aſſurer que cette Pierre n'eſt connuë que de nom ? Cet Habitant me dit encore, que tout près de-là croiſſoit un lin ou linet incombuſtible ; c'eſt ainſi que le nomment les Habitans du Païs, qui le mettent en vente ſous trois formes ſeulement, ſçavoir, en Pierres, en Bourſes & en Jarretieres, & le tout n'eſt bon que pour ſatisfaire la curioſité.

L'Auteur qui viendra dans la ſuite en copiant les Auteurs que nous avons cités, produira une idée neuve pour relever le merveilleux d'une choſe, qui n'exiſte que dans l'imagination. Jamais l'Amiante n'a ſouffert ni ne ſouffrira ni la quenoüille ni le roüet.

La Mêche perpetuelle, autre proprieté que les Auteurs attribuent à l'Amiante, n'eſt qu'une véritable chimere. Si cette Pierre ou ſes filamens avoient cette vertu, elle auroit lieu dans le Commerce.

Le

Digitized by Google

Le Lin incombuſtible pourroit être comparé à une eſpece de Mouſſe. C'eſt un ſuc pierreux qui ſe filtre vrai-ſemblablement à travers les poroſités de la Pierre Amiante ſur la ſuperfie de laquelle il eſt attaché, comme une eſpece de bourre filamenteuſe & ſoyeuſe, très ſerrée, courte, & qui ne peut ſouffrir aucun inſtrument ſans être réduite en très-petites parties & en pouſſiere; conſéquemment, on ne peut en faire aucun ouvrage. Les Habitans du Pays qui ſont les Payſans, la tordent à demi, ne pouvant faire mieux, avec les doigts, & très-groſſierement, pour en faire une eſpece de bourſe & des jarretieres à demi treſſées, qui ne ſont d'aucun uſage, parce qu'en maniant cette matiere, elle ſe rompt, & ſe réduit en petites parties.

La couleur de ce Lin eſt d'un blanc un peu ſale. Cette couleur peut varier dans les differentes parties du monde, où il en croît, ſuivant la nature du terrain & des ſables. La premiere fois qu'on le jette dans un braſier ardent, il devient rouge, mais ſans s'enflâmer; dès qu'on l'en retire il reprend ſa couleur, excepté qu'il devient toujours plus gris ſale, juſqu'à ce qu'il ſoit totalement d'étruit, ce qui arriveroit en peu de temps ſi on le laiſſoit dans le feu, d'où on a ſoin de le retirer quand il eſt rouge.

Cette production tant celebrée par de fa-

Digitized by Google

meux Auteurs sur la tradition fabuleuse, est celle que je la représente, ce que je puis prouver par l'inspection de la matiere même, dont je me suis muni sur les Lieux, où j'ai été trois années de suite 1717. 1718. & 1719.

N'étant pas végétative, elle ne peut être apellée herbe, aussi ne produit-elle ni racines, ni tige, ni feuilles, ni fleurs, ni graines. Ce n'est, encore une fois, qu'une espece de bourre filamenteuse, entassée, serrée & attachée à peu près à la Pierre comme le foin l'est dans un artichaut.

La Pierre Amiante est la croûte superficielle des Rochers. Le Lin incombustible croît sur cette croûte, qui est dure & compacte. Sa couleur est grise; souvent cette croûte est mélangée d'un faux Cristal.

La nature & la proprieté de cette matiére, quelque nom qu'on puisse lui donner dans les differentes parties du Monde, où il s'en trouve, ne differe en aucune maniere de celle dont je donne la description. Si elle est susceptible de quelque changement, ce ne peut-être qu'en couleur, par la variation des terres & des sables.

Si les anciens Romains avoient possedé des toiles incombustibles, faites de filamens de la Pierre Amiante, le secret n'en seroit assûrement point ignoré aujourd'hui. Je démontre

montre que cette matiere n'a jamais pû être filée, que jamais elle ne pourra être mise en œuvre, & qu'on n'en pourra jamais tirer d'autre parti que celui que les Payſans de Barrege en tirent.

Toutes les Plantes végétatives, ſans exception, les bois & les écorces, ſont réduites en cendre par le feu. Il ne reſte parmi ces cendres que le ſel le plus groſſier, en quantité inégale, ſuivant la nature des plantes. Si le Lin incombuſtible ſouffre le feu à differentes repriſes, c'eſt parce que cette matiére contient beaucoup de parties terreſtres, point d'huile, peu de ſouffre, peu de nitre & peu de flegme même.

C'eſt ſur un faux expoſé que le Dictionaire Univerſel aſſûre qu'il ſe trouve de l'Amiante aux environs de Montauban. J'ai demeuré 20. années dans le Pays; une pareille production ne m'auroit aſſûrément point échapé. S'il ſe voit de l'Amiante à Montauban, ce ſont les Beurraires d'Oſſun, proche Tarbes, qui vont tous les ſamedis à Bagnieres prendre leurs charges de Beurre qu'ils vont débiter à Bayonne, Perpignan, & Toulouze, qui aportent quelquefois des jarretieres & des bourſes de Lin incombuſtible, qu'ils tirent de la Vallée de Barrege, ſoit qu'ils aillent, ou que les Payſans de cette Vallée leur portent à Bagnieres.

Un

Une infinité d'Auteurs ont avancé qu'on trouve de l'Amiante dans les Isles de Chipre, de Negrepont &c. Aucun avant moi n'a indiqué que cette Pierre tant celebrée croisse en France. J'excepte le Dictionaire Universel de l'Académie. Il dit vaguement qu'on la trouve dans les Pirenées, en omettant de nous aprendre le véritable lieu où elle croît assés abondamment, pour que les Paysans de la Vallée de Barrege en offrent à tous ceux qui vont annuellement à leurs Bains : ils en portent aussi à Bagniere pour être dispersée au loin.

Par M. François Carré.

A SON ALTESSE SERENISSIME

M. LE COMTE DE LA MARCHE,

ETRENNES

De deux Oyseaux & d'un Chasseur,

A Ce Heros naissant, Oyseaux rendez homage ;
Au milieu de l'Hyver chantez son beau printems.
Exprimez-lui mes vœux par le plus doux ramage ;
Que son nom glorieux vive dans tous les tems !
Tel qu'on le voit déja, par des coups admirables,
Des hôtes des forests se rendre le vainqueur ;

Tel

Tel puisse t'il un jour, par des faits memorables
Dans les travaux de Mars signaler son grand cœur !

LETTRE écrite par M. D. L. R. à M. le Marquis de B. sur quelques sujets de Litterature.

VOus avez apris, M. en son tems, par une de mes Lettres la mort de Dom Bernard de Montfaucon, arrivée le 21. du mois de Decembre 1741. dans la 88. année de son âge, & environ la 40. de mon attachement à sa personne & de l'amitié dont il m'honoroit. Je vous sçais, M. un gré infini de tout ce que vous avez répondu sur ce sujet, je vous sçais même bon gré, & je vous remercie des reproches que vous me faites depuis votre retour à Paris, de n'avoir point encore vû son Eloge dans le Mercure, prétendant que c'est moi, par préference & par obligation qui dois rendre ce devoir indispensable à son illustre Mémoire; vous n'oubliez pas même pour m'exciter à le remplir, de me rapeller la Parenté ou l'Alliance qui étoit entre nous & dont, avant que de finir ma Lettre, je dirai un petit mot, puisque vous le souhaitez.

Voyons

Digitized by Google

Tâchons cependant, M. de justifier ma conduite sur ce que dans le Mercure, (*Decembre* 1741. 2. *vol. p.* 2965.) la mort de notre illustre défunt est simplement raportée, sans être entré dans aucun détail. En premier lieu j'ai crû que l'Eloge d'un Sçavant du rang & du mérite de D. B. de Montfaucon apartenoit de droit à l'Académie Royale, dont il étoit un si digne membre, persuadé d'ailleurs que le Public y gagnera beaucoup par la superiorité de genie & par la grande capacité du Sçavant Académicien, chargé de cette glorieuse tâche, qui manie si noblement & si heureusement de pareils sujets. Permettez moi de vous inviter d'avance à assister à cette cérémonie Litteraire, qui se fera, à ce que j'aprens, à la premiere Séance Publique de l'Académie des Belles-Lettres, c'est-à-dire le lendemain de la quinzaine de Pâques prochain.

Je pourrois, M. vous alleguer d'autres raisons, qui ont concouru à me faire prendre le parti du silence en cette ocasion: mais pour donner quelque chose à votre empressement & à votre obligeante critique, je vais, M. pour ainsi dire, ressusciter en votre faveur le P. de Montfaucon, en joignant à ma Lettre une Piéce entiere de sa composition, laquelle n'a point encore vû le jour, Piéce importante & qui ne peut qu'augmen-

Digitized by Google

ter l'estime que vous en avez toujours fait, & satisfaire en même tems à la délicatesse de votre goût pour la bonne Litterature. Voici cette Piéce.

MEMOIRE composé par le R. P. Dom Bernard de Montfaucon, Benedictin de la Congrégation de Saint Maur.

RECHERCHES à faire dans le Voyage de Constantinople & du Levant.

Quoiqu'on ait déja fait bien des recherches dans le Levant & qu'on en ait aporté beaucoup de Monumens Antiques, Marbres, Médailles, Manuscrits, &c. il y reste encore une ample moisson à faire. La plûpart des Voyageurs qui n'y alloient autrefois que par curiosité, n'avoient nul goût pour ces choses-là; d'autres manquoient des moyens nécessaires pour acquerir; d'autres enfin n'avoient pas les connoissances requises pour réussir dans ces recherches: il seroit donc à propos que ceux qui entreprennent ces voyages pour l'utilité publique, fussent auparavant instruits sur bien des choses. Faute de connoissance on laisse quelquefois échaper des Monumens qu'on pourroit avoir à bon marché, & si on achete au hazard, on risque de dépenser son argent inutilement.

MAR-

Digitized by Google

Marbres et Me'dailles Antiques.

Les Marbres qu'on doit rechercher par préférence, ſont ceux qui ont été anciennement employés pour des Inſcriptions, des Bas-Reliefs, des Statues, ou Buſtes, des Tombeaux &c. Il y en a un très-grand nombre de toute eſpece dans toutes les Provinces de l'Empire Ottoman. Mais ſurtout dans la Grece. Athenes en peut plus fournir & des plus curieux que toutes les Villes de Grece. Il y en a beaucoup à Corinthe, à Argos, à Sparte & dans tout le Peloponneſe, mais ſurtout dans la Partie Occidentale qui répond à l'Iſle de Zante, c'étoit l'Elide des anciens où ſe faiſoient les celebres Jeux Olimpiques, auxquels toute l'ancienne Grece concouroit, & où étoit ce fameux Temple de Jupiter, ſi renommé par la Statue de ce Dieu, faite par Phidias, laquelle paſſoit pour une des ſept merveilles du monde; géneralement parlant tous ces Pays ſont pleins de Marbres & d'Inſcriptions, qui peuvent ſervir à éclaircir l'ancienne Hiſtoire: ceux qu'on a déja àportés de ces Pays-là, en Italie, en France, en Angleterre, & dans d'autres parties de l'Europe, & qui ont été publiés, font juger qu'on peut tirer de ces Monumens beaucoup de ſecours pour illuſtrer l'Antiquité.

Les Iſles de l'Archipel en peuvent encore

Digitized by Google

fournir quantité. Je voudrois surtout qu'on fît des recherches dans l'Isle de Samos, fameuse dans toute la Grece par le Temple de Junon, & dans celle de Delos qui est aujourd'hui un monceau de Marbres & de Ruines de Temples, & d'autres Edifices superbes, il est à croire qu'on trouveroit dans ces masures bien des choses aussi curieuses qu'instructives. Toute la Côte de l'Asie mineure est aussi semée de Marbres à Inscriptions, de Bas-Reliefs, de Colonnes, &c. On en trouvera beaucoup à Smyrne, à Ephese &c. Et non seulement sur la Côte, mais aussi bien avant dans les terres, surtout dans les Villes fameuses, comme Ancire, Cogny & jusqu'à Trebizonde.

Il n'est pas toûjours aisé d'acquerir les Marbres, & il s'en trouve quelquefois de si grands que le transport en seroit très-difficile, il faut alors du moins copier exactement les Inscriptions & dessiner les Bas-Reliefs. M. Sherard Consul de la Nation Angloise à Smyrne, revint il y a 5. ou 6. ans de ce Pays-là avec un ample Recueil d'Inscriptions Grecques, tirées de differens endroits de l'Asie mineure : il avoit dessein, disoit-il, de les faire imprimer, mais cela n'est pas encore fait; si on veut donc rendre un service considérable à la Republique des Lettres, il faut avoir un bon Dessinateur & un Homme qui

sçache

Digitized by Google

ſçache bien le Grec, tant pour copier fidélement les Inſcriptions, que pour connoître le mérite des Manuſcrits, & indiquer ceux qu'il ſera bon d'acheter, ou en copier les plus conſidérables Piéces, ſi on ne peut pas les avoir autrement: pour ce qui eſt des Médailles, on y en pourroit trouver une grande quantité & de fort curieuſes, mais il faut être connoiſſeur en ce genre, ou ne s'en pas mêler; les Juifs en fabriquent beaucoup de fauſſes qu'ils vendent aux Européens; il faut d'ailleurs ſçavoir diſtinguer les rares d'avec les communes, autrement on court riſque de faire de la dépenſe inutilement.

MANUSCRITS GRECS,

tant Eccléſiaſtiques & de Religion, que profanes.

On trouve des Manuſcrits Grecs dans toute la Grece, à Conſtantinople & dans l'Aſie mineure; il y a peu de Monaſteres qui n'en ayent quelques-uns, mais le Mont Athos ſurpaſſe tous les autres Lieux de l'Orient par la grande quantité de Manuſcrits qui s'y trouvent. Voici comme en parle Jean Comnene dans ſa Deſcription en Grec vulgaire du Mont Athos, imprimée en Valachie en 1701. que j'ai depuis réimprimée en Grec & en Latin à la fin de la *Paleographie Grecque.* » On voit là beaucoup de Ma-

Digitized by Google

» nuſcrits anciens, dont pluſieurs ne ſont pas » encore imprimés, tant de ce qui regarde » la Théologie, que de ceux qui regardent » toute autre ſorte de Sciences. » Il parle en détail des principales Bibliothéques qui ſe trouvent en differens Monaſteres *de cette Montagne.* Au Monaſtere de Saint Athanaſe, dit-il, qu'on apelle *la grande Laure*, » il » y a ſur le *Nartex*, qui eſt le bas de l'Egliſe, une Bibliothéque admirable où l'on » voit beaucoup de Manuſcrits anciens & » fort précieux, & en parlant de l'autre Monaſtere qu'il apelle *Vatopedi*; il dit qu'il y a » ſur le *Nartex* une grande Bibliothéque, & » une autre dans le Tréſor, qui eſt auſſi » très-bien fourni de Manuſcrits: dans le » grand Monaſtere des Iberiens, ajoute-t'il, il y a en trois endroits differens, trois belles Bibliothéques & un grand nombre de Bulles d'Or de diversEmpereurs. Il ajoûte encore que le Monaſtere apellé *Dioniſii* a une belle Bibliothéque. Ces Moines du Mont Athos vivent dans une profonde ignorance; il y a aparence qu'on trouveroit là des Ouvrages précieux, tant Eccléſiaſtiques que Profanes, qui auront échapé aux naufrages des tems & qui n'auront pas encore été mis au jour, c'eſt une grande moiſſon à faire, mais il faut pour cela ſe prémunir de certaines connoiſſances.

Il

Digitized by Google

Il faut d'abord s'exercer à connoître l'âge des Manuscrits en lisant la *Paleographie Grecque* que j'imprimai *in folio* en 1708. où l'on voit successivement des exemples des écritures de tous les Siécles, à commencer 450. ans avant Jesus-Christ; je n'ai pas pû y représenter une chose qui aide beaucoup à connoître l'antiquité de l'écriture, c'est une certaine couleur rousse, que l'encre contracte ordinairement dans la suite des Siécles, mais lorsqu'on connoîtra bien la forme des caractéres de tous les âges, l'expérience aprendra bien-tôt le reste.

Ce qui est encore plus nécessaire, c'est de sçavoir de quels Ouvrages les Manuscrits sont, ou rares, ou communs; faute de cela bien des gens achetent des Manuscrits qui à la vérité sont beaux & anciens, mais qui sont presque de nul usage, parceque nous en avons déja des centaines dans nos Bibliothéques; je fais peu de cas, par exemple, des Manuscrits, quelques beaux qu'ils puissent être, des Oraisons de Saint Grégoire de Nazianze, de Saint Jean Chrysostôme sur la Genese, sur Saint Mathieu, sur Saint Jean, sur les Statuës & sur le Sacerdoce: on en a tant de Manuscrits que tous les nouveaux qu'on pourroit aporter de la Grece n'enrichiroient nos Bibliothéques que pour le nombre; cependant j'ai vû des gens qui

Digitized by Google

croyent avoir parfaitement bien négocié dans le Levant en nous aportant ces sortes de marchandises.

Je vais cependant tâcher d'en donner ici quelques connoissances, car traiter la chose à fond, c'est ce qu'on ne peut faire que dans un gros Ouvrage, j'avertirai d'abord qu'il sera bon d'avoir dans le voyage le Livre de *Cave*, *in folio*, sur les Auteurs Ecclésiastiques, & les Auteurs Grecs de *Fabricius* en neuf volumes *in*-4°. Mais quoiqu'ils ayent l'un & l'autre bien traité la matiére, je donnerai ici une notice de ceux qui leur ont échapé.

MANUSCRITS DE L'ECRITURE SAINTE.

On trouve assés de Manuscrits Grecs du vieux Testament dans nos Bibliothéques; il ne faut pas se mettre fort en peine d'en recueillir, à moins qu'ils ne fussent écrits en lettres onciales, ou qu'ils n'eussent en marge des leçons des Hexaples, reconnoissables par ces lettres α' σ' θ' qui signifient *Aquila*, *Symmaque* & *Theodotion*. Les Livres Deuterocanoniques, comme la Sagesse *Siracidés*, ou l'Ecclesiastique, Judith, Tobie, les Machabées & quelques Livres d'Ezdras, ne sont pas si communs que les autres.

Les Manuscrits Grecs du Nouveau Testament sont encore plus communs en Euro-

pe

pe que ceux du Vieux ; nos Bibliothéques en poſſedent un grand nombre. Je ne conſeillerois pas d'en acheter de nouveau, à moins qu'on n'en trouvât de très-anciens, écrits en Lettres onciales ; le Livre du Paſteur, ou premier *Hermas* n'a pas encore paru en Grec, ſi ce n'eſt par un aſſés grand nombre de fragmens qu'on a déterrés ; ſi on le trouvoit entier ce ſeroit une bonne découverte.

Les Peres & les Auteurs Eccléſiaſtiques, les Lettres de Saint Ignace, ſurtout celles qui ne ſont pas interpolées, ſont très-bonnes à prendre, de même que les deux Lettres de Saint Clément Romain. On a peu de Manuſcrits de Théophile d'Antioche, d'Athenagore & de Tatien : le premier me paroît plus rare que les deux autres. Les Ouvrages de Saint Juſtin Martyr ſont aſſés rares en Manuſcrits ; il y a des traités qu'on trouve plus aiſément que d'autres. Un Manuſcrit des Œuvres de Saint Juſtin ſeroit très-bon à acheter, de Clement-Alexandrin ; le Protreptique & le Pédagogue ſe trouvent aſſés ſouvent dans nos Bibliothéques des Stromates du même, il n'y en a qu'un Manuſcrit qui eſt à Florence dans la Bibliothéque du Grand Duc, apellée de Saint Laurent, le premier feuillet y manque, & de-là vient que ce même défaut ſe trouve dans toutes les Edi-

Digitized by Google

tions de cet Auteur; un Manuscrit bien entier de cet Ouvrage seroit précieux. On a perdu du même Auteur ses Hypotyposes, si l'on trouvoit cet Ouvrage dans le Levant ce seroit un trésor.

Tous les Manuscrits Grecs d'Origene sont fort rares, on en a perdu un très-grand nombre, & de ceux qui nous restent la plûpart ne sont qu'en Latin; ainsi tout ce qu'on pourra trouver sur cet Auteur sera toujours bien reçû, il faut se garder de prendre pour des Manuscrits d'Origene certaines chaînes sur l'Ecriture où Origene se voit cité, & ses passages raportés avec ceux des autres Peres, ces chaînes se voyent en assés grand nombre dans nos Bibliothéques.

L'Histoire Ecclésiastique d'Eusebe n'est pas rare en Manuscrits, on en a de fort beaux dans notre Bibliothéque; mais l'Ouvrage est si important, que quand on en aporteroit encore du Levant, ils ne laisseroient pas de servir à rectifier plusieurs passages; sa *Démonstration Evangélique* est imparfaite en certains endroits, il n'y en a proprement qu'un Manuscrit qui puisse servir, s'il s'en trouve d'autres, ils sont tous modernes & copiés sur celui là, comme il paroît évidemment en ce qu'ils ont tous les mêmes défauts & les mêmes *hiatus*; les Manuscrits de la *Préparation Evangelique* sont aussi fort rares, il

sera

Digitized by Google

sera bon d'acquerir tout ceux qu'on trouvera.

Les Manuscrits de Saint Athanase, qui contiennent un Recueil de ses Ouvrages, sont rares, ce Pere est si important qu'il ne faut pas le manquer, s'il s'en rencontre; nous avons perdu ses Epitres Paschales ou Festales qui avoient été recueillies au nombre de 47. si l'on pouvoit les déterrer dans le Levant, ce seroit une heureuse découverte.

Les Epitres de Saint Basile sont si importantes pour l'Histoire de l'Eglise de son tems, que tous les Manuscrits qu'on en trouvera, seront bons à prendre : peut-être pourra-t-on en découvrir qui n'auront pas encore vû le jour.

Les Oraisons de Saint Gregoire de Naziance se trouvent en Europe dans plus de soixante beaux Manuscrits, il n'en faut plus acheter, à moins qu'il n'y en eût quelques unes qui n'eussent point encore paru. Ses Epitres sont beaucoup plus rares, ses Vers encore davantage : on en découvre de tems en tems qui n'avoient pas encore vû le jour.

Le Panarion de Saint Epiphane sur les Héréſies, est un des plus rares Ouvrages en manuscrit; je ne sçais s'il y en a deux entiers en Europe; il ne faudra pas laisser échaper ceux qui se présenteront.

Digitized by Google

Nous avons une infinité de Manuscrits des Ouvrages suivans, de Saint Jean Chrysostôme, des Homélies sur la Genèse, sur Saint Mathieu, sur Saint Jean, sur les Actes, sur les Statuës, sur le Sacerdoce, de ses Epitres à Theodore & d'autres Ouvrages Ascétiques : les autres sont beaucoup plus rares, comme ses Homelies sur toutes les Epitres de Saint Paul, celles sur la Pénitence contre les Juifs, les Homélies sur le commencement des Actes des Apôtres, le corps de ses Epitres & peut-être d'autres Ouvrages qui n'ont pas encore paru, & qui sont cachés dans les Bibliothéques du Levant.

Les Manuscrits de l'Histoire Ecclésiastique de Socrate, de Sozomene & de Theodoret ne sont point à négliger ; ceux d'Evagre & de Theodore Lecteur, sont encore plus rares : ce dernier Historien n'a point encore été imprimé entier.

Si on trouvoit quelque ancien Manuscrit de la Bibliothéque de Photius, il ne faudroit pas le manquer : on n'en a dans nos Bibliotheques que des plus bas tems.

Historiens Profanes.

Tout Manuscrit d'Herodote, de Thucydide & de Xenophon sont bons à acquerir, il y en a quelques-uns en Europe, mais gueres

Digitized by Google

gueres d'anciens. Rien de plus rare que les Manuscrits de Polybe. Si on en raportoit quelqu'un bien ancien, ce seroit un beau présent qu'on feroit à la République des Lettres, surtout, s'il y en avoit un ou plusieurs, des Livres perdus ; de vingt Livres que cet Auteur a écrit, il n'en reste plus que cinq entiers & des Fragmens des autres.

Les Manuscrits de Diodore de Sicile, de Dion-Cassius & de Denis d'Halicarnasse, ne sont pas moins rares : nous avons aussi perdu une bonne partie de leurs Histoires. Un seul de ces Livres perdus, recouvré, payeroit plus que suffisamment un voyage du Levant.

Ceux de Plutarque sont très-bons à prendre, nous avons perdu de cet excellent Auteur un grand nombre d'Ouvrages. Ceux d'Herodien, de Zozyme, d'Elien & de Polyene sont aussi fort rares, il s'en trouve très-peu. Zozyme & Polyene ont des lacunes qu'on pourroit remplir sur l'autorité de ces Manuscrits.

GEOGRAPHES.

Rien de plus rare que les Manuscrits de Strabon, il seroit pourtant bien nécessaire d'en découvrir pour remplir un grand nombre de lacunes, & corriger les mauvaises Leçons qu'on

Digitized by Google

qu'on trouve dans cet Auteur. Ceux d'Etienne de Byzance ſont auſſi très-rares ; j'apelle rares, ceux-là mêmes dont il ſe trouve beaucoup de Copies manuſcrites, mais toutes faites dans les plus bas Siécles ſur l'autorité d'un ſeul Manuſcrit ancien.

L'Etienne de Byzance que nous avons, n'eſt qu'un abregé fait par *Hermolaus* d'un plus grand Ouvrage, dont il ne nous reſte qu'un grand Fragment, qui fait regretter la perte de cet ancien Etienne, qui dans ſa Géographie donnoit mille belles connoiſſances ſur les anciens Auteurs. Les Manuſcrits de Pauzanias ſont auſſi fort rares & ſeroient pourtant très-néceſſaires, pour corriger bien des Paſſages obſcurs & alterés de cet Auteur. Nous n'avons guere de Manuſcrits anciens de la Géographie de Ptolomée. Denis Periegette, & tous les petits Auteurs de Périples ſont auſſi rares dans nos Bibliothéques.

ATHENE'E ET LUCIEN.

Il ne s'eſt jamais trouvé qu'un Manuſcrit ancien d'Athénée, de-là vient qu'il y a dans cet Auteur un grand nombre de lacunes & des Paſſages qui auroient beſoin d'être confrontés ſur d'anciens Manuſcrits. Tous ceux qu'on trouvera dans le Levant ſeront bons à acheter, auſſi bien que ceux de Lucien. Au-

Digitized by Google

AUTEURS DE LEXICON.

On ne connoît aucun Manuscrit d'Hesichius & on ne sçait pas même qu'est devenu celui sur lequel il a été imprimé pour la premiere fois : ceux de Suidas sont aussi fort rares & presque tous modernes ; il en est de même de Julius Pollux & d'Harpocration. Tous ces Auteurs sont bons à acquérir ; enfin tous les Poëtes Grecs, sans exception, sont rares en Manuscrits.

Je ne vous demanderai point, Monsieur, si vous êtes content & satisfait de la lecture de ce Mémoire ; mais vous êtes en droit de me demander comment il est tombé entre mes mains. Je vous dirai d'abord que je ne le tiens ni du P. de Montfaucon, ni des Personnes respectables qui ont entre les mains tous les Papiers qu'il a laissés. Il m'est venu, par un pur hazard, de Constantinople, il y a environ deux ans avec d'autres Papiers qui avoient apartenu à feu M. Desroches, Parisien, premier Secretaire de deux de nos Ambassadeurs consécutifs, dont j'ai tant parlé dans differens Mercures, & dont la Mort & l'Eloge se trouvent dans celui du mois d'Avril 1737. Le P. de Montfaucon, qui m'a plusieurs fois entretenu du grand projet qu'il avoit formé

Digitized by Google

d'aller lui-même au Mont-Athos, dans la Gréce, &c. accompagné de quelques autres ſçavans Grecs de Saint Germain des Prez, pour faire les Recherches en queſtion, projet dont je vous réſerve le curieux détail, pour une converſation particuliere, & dont pluſieurs incidens empêcherent l'exécution, la mort ſurtout du Cardinal d'Eſtrées, &c. Le P. de M. dis-je, voulut du moins par la compoſition d'un pareil Mémoire, mettre en état toutes les Perſonnes qui pourroient dans la ſuite ſe charger de ces Recherches, de les faire utilement, & dédommager en quelque façon la République des Lettres de la rupture de ſon voyage. Je ne doute preſque pas que cette inſtruction n'ait été envoyée à Conſtantinople par ordre de la Cour qui s'étoit fort intereſſée au ſuccès de l'entrepriſe du P. de M. & que M. Deſrocher ne l'ait trouvée dans le Palais de France, où je conjecture, en conciliant certains faits & certaines dates, qu'elle eſt reſtée depuis la fin de l'Ambaſſade de M. le Marquis de Châteauneuf. J'omets là-deſſus d'autres particularités qui allongeroient trop ma Lettre & que je vous réſerve pour le particulier.

J'allois, en finiſſant, oublier le petit mot que je vous ai promis, qui regarde les Alliances de la Maiſon de Montfaucon, dans

les

lesquelles j'ai l'honneur de me trouver interessé ; voici ce que c'est. *Jeanne de Chalcornac* ma mere, étoit fille de François de Chalcornac, fils de Barthelemi, Avocat Général de la Cour des Aydes & Chambre des Comptes de Montpellier ; lequel avoit épousé Marguerite de Montfaucon, fille de Baltazar de Montfaucon, & de D. Eleonor de la Croix de Castries, fille du Marquis de Castries, &c.

Marguerite de Montfaucon, épouse de Barthelemi de Chalcornac eût trois sœurs sorties du même mariage, sçavoir Louison, mariée avec Georges de Bormer, Juge-Mage de Montpellier, Françoise, avec N... de Sainte Colombe, Gouverneur de Carcassonne, & Catherine, qui épousa N... Dauszene, Juge-Major de Beziers.

Baltazar de Montfaucon avoit trois freres ; Louis-Anne de M, Brigadier des Armées du Roy, qui mourut au Siége de la Rochelle, David, qui ayant pris le parti de la Robe, épousa Anne-Louise de Gras de Mont-Arnaud, & François, Colonel du Régiment de Navarre.

Le seul David de M. a laissé postérité, sçavoir un garçon & deux filles, le premier épousa Lisette de Clausel ; & des filles, Jeanne fut mariée au Marquis de Calvieres, Margoton sa cadete épousa N... de Roche-

Roche-Maure, premier Préſident du Préſidial de Nîmes.

Comme vous connoiſſez fort la Province de Languedoc, ayant même aſſiſté aux Etats du tems de M. l'Evêque D.... votre oncle, s'il vous reſte quelque curioſité au ſujet de la Maiſon de Montfaucon, alliée à toute la haute Nobleſſe de cette Province, je pourrai y ſatisfaire en vous donnant la Généalogie entiere de cette Maiſon, dont l'Origine eſt auſſi Ancienne qu'Illuſtre. Ses Armes ſont *de Gueules au Sautoir d'argent accompagnés de quatre Fleurs de Lis auſſi d'argent.*

Le peu que je viens de vous en dire, eſt tiré d'un Mémoire dont j'ai l'Original, dreſſé ſur des Actes domeſtiques & écrit par feu le P. *Chalcornac*, mon oncle maternel, Religieux de l'Obſervance Saint François, Commiſſaire Général de la Terre Sainte, qui étoit fort au fait de cette matiere. Comme vous avez la bonté de vous intereſſer à toute notre Famille, permettez-moi, M. de finir ma Lettre par une eſpéce de digreſſion ſur la mort auſſi ſainte que ſurprenante de ce Religieux. Il s'étoit entierement livré lors de la derniere peſte de Provence au ſervice ſpirituel & temporel des malades. Dans cet Exercice le Seigneur lui prépara une rude épreuve. Il fut obligé d'exhorter à la mort & de conduit

Digitized by Google

duire au suplice un jeune homme de sa connoissance, qui avoit été condamné par le Commandant pour avoir franchi, contre les défenses, certaines Barrieres dans le Territoire de Marseille. Le bon Religieux, après avoir fait inutilement tout ce qu'il pût pour le sauver; & après avoir rempli tous ses devoirs de charité à son égard, fût prié de se retirer, ce qu'il fit lentement, le cœur percé de douleur. On tire aussi-tôt & l'on vit dans le même instant le jeune homme & le Confesseur tomber roides morts, chose sans exemple & qui mérite peut-être une place dans l'Histoire. J'ai l'honneur d'être, &c.

A Paris le

P. S. Je viens, M. dans ce moment de voir une belle Lettre Latine imprimée à Rome, & adressée au R. P. Général de la Congrégation de S. Maur, par l'illustre & sçavant Cardinal QUIRINI, Bénedictin, Evêque de Brescia, & Bibliotéquaire du Vatican, au sujet de la mort du P. de Montfaucon, à laquelle il me paroît avoir été fort sensible. Comme on me permet de faire copier cette Lettre, je me propose de vous en rendre compte dans une autre occasion, contentez-vous aujourd'hui de ce petit échantillon. *Heu! Heu! amisit in eo Homine Benedictinus Ordo noster.*

Digitized by Google

noſter decus eximium, Gallia virum toto orbe celeberrimum, Litteraria omnis Reſpublica ingenium præſtantiſſimum, Ætas iſta Scriptorem omnium Sæculorum memoriâ digniſſimum, &c.

ETRENNES

Pour Mademoiſelle du B.....

L'Amour ſuivi des Jeux, des Graces & des Ris,
Voloit auprès de vous, jeune & charmante Iris,
Pour vous donner ſes Etrennes;
Quand ſes yeux par hazard s'étant tournés vers moi,
Touché de mes cruelles peines,
Il m'a daigné charger d'un ſi brillant emploi;
Toi, dit-il, qui toujours à mes Autels fidelle,
Brulas de la plus vive ardeur,
Pour m'acquitter auprès de cette Belle;
Va de ma part lui préſenter ton cœur;
Il eſt conſtant, tendre, ſincere.
Quel don plus précieux aurois-je pû lui faire?
Iris, j'obéis à l'Amour,
Avec tranſport je vous le donne.
Que je m'aplaudirois de mon ſort en ce jour,
Si je pouvois encore y joindre une couronne!

Prenez

Prenez le tel qu'il eſt, mais ſouvenez-vous bien
Que l'on ne donne rien pour rien.

SCRIPTORI cujuſdam Operis (cui titulus, *la Religion des Gaulois, tirée des plus pures ſources de l'Antiquité, par le R. P. Dom. ****) Anni curſum adventantis benè auſpicatum, bonum tam corporis quam animi habitum, clariores novi, niſi fallimur, aut nullius, utpote omnigenis farti opinionibus inter ſe non rarò diſſonis, circa Antiquitates Gallicas ſyſtematis probationes impenſius apprecatur JOSEP dictus AP-HAMON AP-TENNEGWY, pagi, qui Linguâ noſtrâ vernaculâ *Tewednok* dicitur, in cornubiâ ſiti incola & mediam intra partem Dominus.

Monachum te eſſe liquet per memoratum titulum, cujus ordinis, quodnam Cœnobium, in quâ urbe, aut juxta quam, habites, penitus ignoro. Hac idcirca ad te tantum viâ ſcribere mihi ſuccurrit; eâdem mihi, ſodes, proximè ſequente menſe, reſponſurus occurres.

Bonâ navis alite nuperis diebus, Pariſiis ab aliquot menſibus profectum, huc advexit, patriæ & familiæ percarum conſobrinum meum maddernum, *qui ap gwgawn-ap-nanmor* dicitur, Burriani tam vici quam pagi, in noſtrâ etiam (quæ vernaculo

Cornwall

Cornwall nuncupatur idiotismo) cornubia siti Dominum.

Nudiustertius aderam dum indagaturus num merces & res in arcâ tantisper hiante, vitiatæ à quâ essent, illas astantibus tribus ipsius sororibus explicaret. Donec hæ frivolis sed pellucidis, in vestrâ regione fabricatis mirabundæ reculis inhiarent, forte fortuna marcescentem inter illas operis tui primum, supra laudati, tomum conspicatus arripui, & aperui, & nescio quid aliud meditans incidi in quartum, supra vigesimum, capitulum.

Omnes, quas in illo oculis percurrere accidit, assertiones, novæ mihi omnino, ut verum fatear, quamvis in nostris vestrisque antiquitatibus initiato, insolitæ, inter se discrepantes, nec cum Scriptorum probatæ fidei testimoniis consonantes, nec antiquæ tam Disciplinæ quam Linguæ Superstitibus adhuc apud nos vestigiis congruæ visæ sunt.

1. Quî probabis Druides, non nisi post Gallorum uxores vel sorores Principum, hac deturbatos potestate, Jus sibi arrogavisse, *De Juger* (ut tuis tuam tibi verbis sententiam repræsentem) *des differends qui survenoient entre les particuliers, de regler despotiquement les interêts de la Nation, & de décider de la paix ou de la guerre qu'il falloit faire* ?

2. Quî probabis Divitiacum, cum primùm Cæsar

Digitized by Google

Cæsar in Galliam advenit, supremum fuisse apud Heduos Magistratum; nunquam fuisse hac ipsum Dignitate decoratum, facilius probares, si cordatissimi autoris verba cordatè perpenderes?

3. Quî probabis eos, quos nunc *Suisses* vos Franci apellatis antiquorum illorum esse Helvetiorum propaginem?

4. Quî probabis istius patrem Divitiaci, aliquot annis ante Cæsaris in Galliam adventum, Regem fuisse Suessionum?

5. Quî probabis ipsum eundem quem Divitiaco Heduo patrem, & Suessionum Civitati Regem imponis, omni etiam nostræ Britanniæ imperâsse?

6. Quî probabis Druides nonnullos, Cæsaris ætate, Regnum aut supremam potestatem in suis obtinuisse Civitatibus?

Si sex has tuas assertiones (quæ totus sunt memorati tenor capituli ex quo de Capitulis non lectis sit judicium) idoneis mihi demonstraveris argumentis, *eris mihi magnus Apollo:* si secus, non gravaberis, quod vestris in elucubrationibus gallicas & ideò parte ex maximâ nostras Antiquitates reseratas nanciscî desperaverim.

L'HUMEUR

Digitized by Google

L'HUMEUR,
ODE,
A S. E. M. le Cardinal de FLEURY.

MInistre unique, à qui la France
Doit & sa gloire & son bonheur,
Heureux Mentor, que la prudence
Rend aux Héros supérieur;
Doüé d'une égalité d'ame
Que rien n'aigrit, que rien n'enflâme,
L'Humeur chés toi n'a point d'accès.
J'invoque ton sage Génie,
Il sçaura, mieux que Polymnie,
Peindre ce vice & ses excès.

*

L'Humeur, Maîtresse impérieuse,
Broüille amis, Citoyens, Parens,
Et dans sa verve impétueuse
Des autres nous fait les Tyrans.
Fleau des Ames pacifiques,
Source des guerres domestiques,
L'Humeur domine la raison,
Tient les Vertus en servitude,
Et quand elle obsede une Prude,
Fait un Enfer de sa maison.

Passion

Paſſion incompréhenſible,
Dans tes égaremens divers,
Dis-nous, quel démon inviſible
Produit ta fougue & tes travers?
Jalouſe, inquiéte, inégale,
De tes propres déſirs rivale,
A les révoquer tu te plais.
Sans ceſſe à toi-même contraire,
Tu parles quand il faut ſe taire,
Quand il faut parler tu te tais.

*

Humeur, tu fais d'un Maître habile
Un Pédant toujours irrité,
D'un mari chés autrui tranquile,
Un jaloux chés lui déteſté.
Tu changes cette femme aimable
En une fantaſque intraitable;
Tu défigures ſes apas.
Joüet de ton caprice extrême,
Ainſi l'homme fuit ce qu'il aime,
Et pourſuit ce qu'il n'aime pas.

*

Dans l'un, c'eſt humeur pointilleuſe,
A ſon gré rien ne va jamais.
Dans l'autre, humeur capricieuſe,
Avec lui peut-on vivre en paix?
Celui-ci, quoiqu'on puiſſe faire,

Digitized by Google

Garde un silence atrabilaire,
Celui-là rit hors de saison ;
Maligne humeur, plus redoutable,
Pour elle rien n'est respectable,
Tout se ressent de son poison.

✻

Elle attaque dès qu'on l'irrite
Et le Profane & le Sacré ;
De ce médisant hypocrite
Elle meut la langue à son gré ;
Dans l'accès de sa frénésie,
Du fiel dont son ame est pétrie
Redoutons la sombre vapeur.
Le Dieu qu'il sert, c'est son caprice,
Il n'aime à censurer le vice
Que pour faire outrage au pécheur.

✻

Beau Sexe, à qui tout rend hommage,
Tyran de notre liberté,
Pourquoi souvent aux yeux du Sage
Perds-tu le prix de la beauté ?
Sans un aimable caractére
Le plus bel objet peut-il plaire ?
Il m'offre en vain mille agrémens ;
Dès que l'Humeur s'en rend maîtresse,
Plus il inspire de tendresse,
Plus il doit causer de tourmens.

Vous,

Digitized by Google

Vous, dont le cœur tendre & sincere
Soupire après un sort heureux,
Oüi, l'Humeur jusques dans Cythere,
Vous promet des revers fâcheux;
Envain d'une main bienfaisante
Comblant une ombrageuse Amante,
Vous vous montrez Amans parfaits.
Dupes des plus beaux Sacrifices,
Vous serez par mille injustices
Souvent payés de vos bienfaits.

✻

Et vous, qui connoissez les charmes
D'une douce societé,
A des nœuds affranchis d'allarmes
Bornez-vous la félicité?
Un ami que l'Humeur maîtrise,
Vous désole, vous tyrannise;
Qu'il vous vend cher son amitié!
Je vous trouve encor plus à plaindre
Si vous avez l'Amour à craindre
Dans une fâcheuse moitié.

✻

Un Grand, d'humeur fiere & volage,
Daigne aujourd'hui vous protéger;
Demain, détruisant son ouvrage,
Sa faveur d'objet doit changer.

Digitized by Google

La Dévote d'humeur quinteuſe,
Toujours chagrine & querelleuſe,
Gronde juſqu'à ſon Directeur;
Et du Directeur deſpotique,
Chaque jour l'humeur tyrannique
Dément ſa trompeuſe douceur.

Voyez-vous ce Sçavant ſauvage,
Aux yeux noirs, au teint bilieux?
L'humeur féroce eſt ſon partage;
Fuyez ſon commerce odieux;
Bizare, outré dans la diſpute,
S'il vous fait parler, il ne butte
Qu'à vous contredire en tout point.
Pour ce fâcheux tout eſt problême,
Tout le choque, & ſon vrai ſyſtême,
Sans doute, eſt de n'en avoir point.

Sçavez-vous quel eſprit anime
Le zele de ce faux Docteur?
L'Humeur; par elle il haït le crime,
Et par elle il pourſuit l'erreur;
Dans cette Prude ſuffiſante
Cent fois la bile dominante
Pour ſon devoir a combattu;
Telle, que pour exemple on cite,

Doit

Doit au caprice qui l'agite
Plus des trois quarts de sa vertu.

*

Aprochez, Troupe fanatique,
Rail'eurs malins, graves Censeurs,
Par les traits d'une humeur caustique
Pensez-vous réformer nos mœurs?
Ah! ce n'est point ce qui vous touche;
Votre esprit altier & farouche,
D'un beau zele se masque en vain;
Par une étrange tyrannie,
Votre antipatique manie
En veut à tout le genre humain.

*

Toi, dont la sagesse profonde
Reconnoît l'homme à ce portrait,
Peut-être es-tu le seul au monde
Qui n'y soit peint par aucun trait.
Quel est le Héros admirable,
A soi-même toujours semblable,
Que l'Humeur ne peut obseder?
C'est l'homme à sa raison fidele,
Qui, te prenant pour son Modele,
Sçait, comme toi, se commander.

Par M. l'Abbé de Rosay, *Grand Archidiacre de Soissons, l'un des Académiciens de cette Ville.*

*MEMOIRE pour servir à l'*Histoire de l'Ordre de la Boissson, *par M.* MENARD, *Conseiller au Présidial de Nîmes, Académicien Honoraire de l'Académie des Sciences & des Belles-Lettres de Lyon, & Associé à celle des Belles-Lettres de Marseille, adressé à M. le Marquis de* GERLANDE.

CE Mémoire que j'ai l'honneur de vous adresser, Monsieur, pourra-t'il me tenir lieu auprès de vous de marque de dévoûment & d'amitié ? Si ce n'en est pas ici une preuve bien importante, c'en doit être du moins un léger témoignage. Les Anciens ne choisissoient pour ces sortes d'Offrandes Litteraires que des personnes illustres, auxquelles ils étoient liés par les nœuds d'une tendre amitié. Ils faisoient plus, car lorsque leurs Ouvrages étoient rédigés en Dialogues, ils y prenoient ces Amis honorables pour Interlocuteurs. C'est ainsi que Ciceron, dans ses Livres Académiques, donna le principal Personnage au célebre Varron, le plus sçavant des Romains de son tems. Il nous aprend même dans ses Lettres à Atticus, que Varron avoit été sensible à cette sorte d'attention, & qu'il en avoit fait quelque cas.

Puis-je

Digitized by Google

Puis-je me flater, Monsieur, que vous agréerez la mienne & que vous la recevrez en hommage & comme une assûrance des sentimens de mon cœur ? Heureux encore si mon offrande peut servir à vous délasser quelques momens de ces occupations honorables & pieuses auxquelles vous vous livrez si volontiers & si souvent, pour rétablir la paix & le calme dans les familles, & dont je fus extrêmement édifié lorsque j'eus le bonheur d'en être le témoin pendant mon séjour à *Privas* ! La lecture des Faits que je raporte touchant un Ordre qui fit autrefois beaucoup de bruit, peut vous faire plaisir. Il n'y a rien que d'agréable & d'amusant. C'est le recueil de tout ce que j'ai pû trouver d'historique sur ce sujet. Mais comme ces recherches n'ont rien de suivi, quelques fois que j'aye pû me donner à ramasser de toutes parts ce qui avoit quelque raport à cette matiere, j'ai pris le parti de les rédiger en forme de Mémoire. Je n'ai même employé ce terme qu'au singulier, parce que ce qui en fait la matiere n'est point assés complet pour mériter le nom de pluriel. Heureux si ces commencemens peuvent produire quelque chose de plus parfait & prendre une meilleure forme par de nouveaux secours !

Nous n'avons gueres eû, Monsieur, dans les siecles qui ont précedé le nôtre, de Societé

Digitized by Google

plus agréable, plus délicieuse & plus spirituelle que celle qui se forma dans le Bas-Languedoc, vers le commencemet de l'an 1703. sous le titre d'ORDRE DE LA BOISSON. La plûpart de ceux qui entrerent les premiers dans cet Ordre, étoient gens d'esprit, un peu voluptueux & passionnés pour les plaisirs & les délicatesses de la table. L'Ordre de la *Méduse*, établi par M. de Vibray, à Toulon, de-même que celui *de la Grape*, par M. de Damas, Sieur de Gravaison, à Arles, donnerent lieu à l'établissement de celui-ci. Ils étoient également dans le goût Bachique, & c'étoit à table que l'on en avoit eû les premieres idées.

Ce fut M. de *Posquieres*, Gentilhomme d'Aramon, qui le premier conçut le dessein de celui de la Boisson. Après la mort de sa femme, il avoit quitté Aramon pour se transplanter à Villeneuve lès-Avignon, avec sa famille, dans le dessein d'y marier sa fille unique avec M. de *Thiery de Mont-sauve*. Se trouvant un jour dans une partie de plaisir qui se faisoit à la Campagne, on parla des deux Ordres Bachiques qui venoient de se former en Provence; c'étoient ceux de la *Méduse* & de la *Grape*. On critiqua quelques articles de ces deux établissemens, & on paroissoit en désirer un qui fût plus parfait, mais toujours dans le même goût. M. de Posquie-

res

res proposa son idée, elle fut aussi-tôt goûtée, & enfin on institua le nouvel Ordre sous le nom de l'*Ordre de la Boisson.* Mais comme la vûë des Fondateurs étoit d'enchérir sur les autres, on y ajoûta le titre de l'*Etroite Observance.* On élut aussi sur le champ un Grand-Maître, &, à très juste titre, le choix tomba unanimement sur M. *de Posquieres* lui-même, qui prit le nom de *Frere François Réjoüissant.* On lui donna de l'Excellence.

Vous ne sçauriez croire, Monsieur, les progrès étonnans que fit cet Ordre; il devint fameux en très-peu de tems, soit par le nombre, soit par la qualité & la naissance distinguée de quantité de Sujets qui se présenterent pour être enrôlés parmi les Freres. Il fallut alors donner quelque forme à cet Ordre. On dressa des Statuts; on fixa une formule pour les Lettres de Réception; on tint un Catalogue exact des Freres, avec la date de leur Promotion; on établit un Garde-Sceau, un Sécretaire, un Visiteur général, un Garçon Major des Caves, & divers autres Officiers. On établit aussi un Historiographe, & ce fut M. *Mourgier*, Viguier Royal de Villeneuve-lès-Avignon, qui fut choisi pour exercer cette derniere Charge. On peut dire avec vérité que ce fut à lui principalement que cet Ordre fut redevable de tout son accroissement. Il étoit plein d'esprit & avoit un ta-

Digitized by Google

lent particulier pour le ſtyle comique & jovial.

Les Gazettes de l'Ordre qu'il donna au Public, ſous le titre de *Nouvelles de l'Ordre de la Boiſſon*, lui firent un honneur infini & étendirent extrêmement la réputation de cette Societé naiſſante. Elles ſont écrites dans le ſtyle badin, & il y regne un tour ſingulier qui n'a jamais bien pû être imité. Il y a preſque par tout une alluſion & un raport admirables, avec quantité de traits de l'Hiſtoire de ce tems-là, qui ſont très-ingénieuſement amenés & adaptés au goût & à l'eſprit Bachiques. On y trouve auſſi des deſcriptions de quelques Feſtins qui ſe donnoient alors entre les Freres; elles ſont toutes charmantes, & je doute qu'on puiſſe donner aux choſes un tour plus ingénieux & plus badin. Permettez-moi de vous raporter ici celle d'un de ces Feſtins qui fut donné à Avignon, telle que l'Hiſtoriographe l'inſéra dans ſa Gazette; vous jugerez des autres par celle-ci.

» Le onze de ce mois de Novembre, jour » ſolemnel parmi les Freres de cet Ordre, le » Grand-Maître, accompagné du Commandeur *Virebrequini* & de quelques-uns de » ſes principaux Officiers, fut en cette Ville » faire *médianoche*, dans l'Hôtel du Frere » *Splendide*, Viſiteur général, illuſtre par ſes » rares qualités, autant que par ſa naiſſance.

» La

Digitized by Google

» La Fête fut d'une magnificence singuliere, » & l'on ne sera pas fâché d'en sçavoir le détail. » Dès que le Grand-Maître parut devant » l'Hôtel de Frere Splendide, l'on commen- » ça à battre aux champs pour lui faire hon- » neur, sur de petits tonneaux vuides, au » lieu de Tambours; mais il demanda que » l'on battît la fricassée, & il fut servi selon son » goût. Lorsqu'il fut dans l'avant-cour, une » Troupe de Faunes & de Satyres, dont » quelques-un joüoient du Haut-bois, se mi- » rent à chanter :

C'est le Dieu du Vin qui va paroître,
Rangeons-nous près de notre Maître.

» Cette Troupe le conduisit dans un su- » perbe Salon, où l'on avoit mis le couvert. » Le Grand-Maître fut frapé en entrant d'un si » grand éclat de lumieres, qu'il crut d'abord » que l'Hôtel étoit en feu. Cette clarté ve- » noit de douze Girandoles, posées trois » à trois dans les intervalles de quatre grands » Buffets, qui étoient à chaque côté du Salon, » & de vingt quatre Dames-Jeannes de cris- » tal, suspenduës à la façon des Lustres, pleines » d'esprit de vin, du goulot desquelles sor- » toient de grosses meches qui brûloient en » guise de Lampes. Le Salon étoit tendu d'un » velours cramoisi, qui est la couleur favorite » de son Excellence. Les quatre Buffets

Digitized by Google

» étoient garnis d'une quantité surprenante
» de bouteilles de cristal, pleines de vin de
» differens Pays, qui formoient quatre pira-
» mides; sur la pointe de chacune il y avoit
» un Génie, tenant un Cartouche, où l'on
» lisoit le nom de la Province qui avoit pro-
» duit le vin du Buffet. A l'opposite du Grand-
» Maître étoit placé le Buffet de Champagne;
» à sa droite celui de Bourgogne, à sa gau-
» che celui de Languedoc, & dans l'autre fond
» le Buffet de Piémont, qui étoit chargé d'un
» nombre infini de bouteilles de Liqueurs de
» Turin. Pendant le Repas, qui fut d'un or-
» dre & d'une propreté dignes du Frere qui
» le donnoit, on but indifferemment de
» toutes ces sortes de vin; & l'on fit rouler
» Piémont, Champagne, Bourgogne & Lan-
» guedoc, sans distinction de rang ni d'an-
» cienneté. Le Repas fut à cinq Services, qui
» faisoient comme les cinq Actes d'une Co-
» médie. Dans les intermedes, on entendoit
» des Concerts de voix & divers Instrumens,
» dont on étoit enchanté. On ne fut à table
» que quatorze heures, à cause que le
» Grand Maître fut obligé de s'en retourner
» à *Ripaille*, celle de ses Maisons où il se plaît
» le plus & où il fait son séjour ordinaire, pour
» assister à un grand Repas qu'il devoit don-
» ner ce jour là à quelques Envoyés. Comme
» il n'est pas portatif, il se fit remorquer sur
le

» le Rhône, dans un Bateau, où par bon-
» heur il s'endormit d'abord, sans quoi il se-
» roit immanquablement tombé en foiblesse
» par l'antipathie naturelle qu'il a pour les
» voitures d'eau.

M. Mourgier n'a donné que quatre de ces Gazettes; elles commencent au mois de Novembre de l'an 1703. & finissent au mois de Juin de l'an 1705. Ces ingénieuses Piéces firent, M. l'admiration & les délices des plus beaux esprits, lorsqu'elles parurent pour la premiere fois. Le tems n'y a rien gâté, & les a couvertes, pour ainsi dire, d'un nouvel éclat & d'une nouvelle beauté. On les trouve aujourd'hui aussi charmantes qu'elles le parurent d'abord à toutes les personnes de goût. Si j'osois même me mêler parmi la foûle de leurs Aprobateurs, je dirois que je les ai lûës avec un plaisir infini, & que les délicatesses & les beautés que j'y ai trouvées, m'ont fait naître la pensée de donner par ce Mémoire tout l'éclaircissement & tout le jour possibles à l'Histoire de l'Ordre qui donna lieu à ces agréables & réjoüissantes nouvelles.

Cependant les succès de cet Etablissement singulier s'étendirent jusques chés nos Voisins. Il y eut des Espagnols, des Allemands, des Italiens & des Portugais, tous de marque & de distinction, qui s'empresserent à entrer dans cette Societé, & qui se glorifioient beaucoup d'y

Digitized by Google

d'y avoir été admis. Ce fut alors que l'on dreſſa les Statuts, qui ne ſont ni moins agréables, ni moins ingénieux que les Gazettes. C'eſt encore M. Mourgier qui en eſt l'Auteur. Les voici.

STATUTS
DE L'ORDRE DE LA BOISSON.

FRere François Réjoüiſſant,
Grand-Maître d'un Ordre Bachique,
Ordre fameux & floriſſant,
Fondé pour la ſanté publique,
A ceux qui ce préſent Statut
Verront ou entendront; Salut.

Comme l'on ſçait que dans la vie
Chacun, au gré de ſes déſirs,
Cherche à ſe faire des plaiſirs,
Selon que ſon goût l'y convie;
Nous, qui voyons que nos beaux jours,
Et l'heureux tems de la jeuneſſe
Fuyent avec tant de vîteſſe,
Que rien n'en arrête le cours,
Et voulant que le peu d'années
Qui nous conduiſent à la mort,
Soient tranquilles & fortunées,
Malgré les caprices du ſort;
De notre certaine ſcience,

Parmi

Digitized by Google

Parmi la joye & l'abondance,
Débarraſſés de tout ſouci,
Hors de celui de notre panſe,
Nous avons, dans une Séance,
Dreſſé les Statuts que voici.

Dans votre auguſte Compagnie
Vous ne recevrez que des gens
Tous bien bûvans & bien mangeans
Et qui menent joyeuſe vie.

Mêlez toujours dans vos Repas
Les bons mots & les Chanſonnettes;
Bûvez raſade aux Amourettes,
Mais pourtant ne vous griſez pas.

Que ſi, par malheur, quelque Frere
Venoit à perdre la raiſon,
Prenant pitié de ſa miſere,
Remenez-le dans ſa maiſon.

Pour boire du jus de la Treille
Servez-vous d'un verre bien net;
Mais n'embouchez pas la bouteille,
Car je ſçais quel en eſt l'effet.

Je veux que déſormais à Table
Chacun boive à ſa volonté;

Les

Digitized by Google

Les plaiſirs n'ont rien d'agréable,
Qu'autant qu'on a de liberté.

Ne faites jamais violence
A ceux qui refuſent du vin ;
S'ils n'aiment pas ce Jus divin,
Ils en font bien la pénitence.

Dans mes Hôtels, ſi d'avanture,
Un Frere ſalit ſes diſcours
Par la moindre petite ordure,
Je l'en bannis pour quinze jours.

Que ſi ces peines redoublées,
Sur lui ne font aucun effet,
Je veux que ſon Procès ſoit fait,
Toutes les Tables aſſemblées.

Gardez vous ſur tout de médire ;
Et lorſque vous ſerez en train
De vous divertir & de rire,
Ménagez toujours le Prochain.

Enfin quand vous ſerez des nôtres,
Dans vos beſoins ſecourez-vous ;
Le plaiſir de tous, le plus doux,
C'eſt de faire celui des autres.

On impoſoit aux Freres, lors de leur réception,

Digitized by Google

ception, des noms admirables, qui avoient toujours quelque raport & une heureuse conformité avec leur caractére, ou avec leur goût particulier, en fait de mets & de ragoûts. Tels étoient ceux de Frére *Jean des Vignes*, Fr. *Splendide*, Fr. *Roger-bon-tems*, Fr. *Emetique Athanor*, Fr. *Temponi*, Fr. *Bacquet*. Fr. *le Goinfre*, Fr. *Mortadelle* Fr. *Templier*, Fr *Godiveau*, Fr. *la Bûvette*, Fr. *de Flaconville*, Fr. *de Vignecourt*, Fr. *Magnifique*, Fr. *du Cabaret*, Fr. *Galant*, Fr. *Boit-sans-eau*, Fr. *l'Alteré*, Fr. *Séduisant*, Fr. *Boit-sans-ceſſe*, &c. Les noms des Etrangers étoient auſſi plaiſans que ceux des Freres de France. Dom *Barriques-Caraffa de fuentes vinoſas*, Eſpagnol. Le Marquis *Vino-viski*, Polonois. Le Comte de *Bergue St Vinox*, Flamand. Le Chevalier *Embriacotti de la Caſa-Monte-Fiaſconi*, Florentin. Dom *Panſa d'Avalos-de-las-gourmandillas*, Portugais.

Il n'y avoit pas juſqu'à l'Imprimeur de l'Ordre qui n'eût un nom & une Enſeigne vraiment Bachiques, il s'apelloit Fr. *Muſeau Cramoiſy, au Papier Raiſin*. Cet Imprimeur annonçoit quelquefois au Public dans les Gazettes, des Livres ſinguliers qui ſe diſtribuoient chés lui, & dont le titre, qui en fait le plus bel éloge, répondoit parfaitement à l'eſprit de l'Ordre. C'étoient par exemple: *Introduction à la Cuiſine*,

Digitized by Google

fine, par Fr. le Porc, avec les figures. *Remarques sur les Langues mortes*, comme Langues de bœuf, de cochon & autres, par un Frere de la Societé. *Recueil de diverses Pièces de four, par Fr. Godiveau. La Vie de Madame Guerbois, par Fr. Jean Broche. Maniere facile de rendre l'or potable & l'argent aussi, par le Fr. la Bûvette. L'Art de bien boucher les bouteilles, impression de Liege. L'Itineraire des Cabarets, Oeuvres posthumes de Fr. Tavernier. Maniere nouvelle de dresser une batterie de cuisine, par un Ingénieur de l'Ordre de la Boisson. Traité de l'Anatomie du Gibier, par Fr. de Couteaux. L'Art de bien vivre, par Fr. Boute-tout-cuire. Traité des Offices & de la Sommelerie, par Fr. Bacquet. Essais de Cuisine, par Fr. le Goinfre.* De Arte bibendi, Auctore *Fr. Templier.* La plûpart de ces noms & de ces Titres étoient de l'invention de M. Mourgier ; il avoit un talent merveilleux pour cela.

Les Lettres de reception des Freres étoient aussi de sa façon : En voici la formule.

Vive Bacchus & ses Enfans.

Frere François Réjoüissant,
Grand-Maître d'un Ordre Bachique,
Ordre sans cesse renaissant
Par une vertu prolifique,
A nos amés Freres en vin,

Longues

Digitized by Google

Longues années ſans chagrin :
Nous vous mandons par ces préſentes
Que vous ayez à recevoir
Le Frere qui vous fera voir
Son nom au bas de ces Patentes.
Voulons que le faſſiez joüir
De tous nos droits & privileges,
Et qu'il puiſſe dans tous nos Siéges
Boire, manger, ſe réjoüir
Avec les Gens tenant nos Tables,
Aux dépens des plus honorables ;
Entendant que de ſon côté
Il en uſe ainſi que les autres,
Et qu'il frippe en fraternité
Ses revenus avec les vôtres ;
Car telle eſt notre volonté.
Donné *gratis*, vaille que vaille,
Dans notre Barean de futaille,
L'an . . . . . .

Au bas des Lettres, le Grand-Maître ſignoit de cette maniere : *Fr. François Réjoüiſſant, Grand-Maître & Fondateur de l'Ordre de la Boiſſon de l'étroite Obſervance :* au deſſous il y avoit *par ſon Excellence*, & enſuite la ſignature du Sécretaire de l'Ordre, apellé *Fr. l'Alteré :* à la marge étoit la date du Scellé ſignée par le Garde-Sceau, apellé *Fr.*

Digitized by Google

Fr. boit ſans eau ; & au deſſous, le Cachet en cire rouge, où étoient empreintes les armes de l'Ordre. C'étoient deux mains dont l'une verſoit du vin d'une bouteille, & l'autre le recevoit dans un verre, avec ces mots pour Deviſe, *donec totum impleat* ; l'Ecuſſon étoit entouré de Pampres.

Cependant cette Deviſe, quelqu'heureuſement imaginée qu'elle ſoit, ne laiſſa pas de trouver des Cenſeurs. On en regarda l'ame comme uſurpée & copiée ſur celle de l'Empire Ottoman, qui accompagne des mêmes mots le Croiſſant dont il forme ſes Armoiries, & qui marque que tous les bons Muſulmans doivent combattre juſqu'à ce qu'ils ayent ſoumis tout l'Univers à leur domination. Cette cenſure ne fut pas ſans réponſe, & auſſi-tôt il parût dans les Gazettes de l'Ordre un article exprès qui la réfute de la maniere la plus ingénieuſe. Voici ce qu'on y diſoit.

De Toulon le 19. Novembre 1703.

» On vient d'aprendre par un Vaiſſeau » arrivé des Dardanelles que le Grand Sei» gneur doit envoyer en France un Chiaoux » pour reclamer l'ame de ſa Deviſe qu'il pré» tend que les Freres de certain Ordre » nouveau lui ont enlevée. Sur cette nou» velle, le Grand-Maître de cet Ordre doit aſſem-

Digitized by Google

» assembler un Chapitre Général, pour déli-
» bérer sur la réponse que l'on doit faire
» à cet Envoyé, qui court risque d'être
» passé par les broches, s'il est assés mal avisé
» pour sortir du respect dans l'Audience
» qu'il aura de son Excellence. Cependant
» le Grand-Maître toûjours attentif à défen-
» dre l'honneur & la réputation de ses Freres,
» ayant sçû qu'on les accusoit d'avoir volé
» l'ame de leur Devise, veut bien rendre
» compte au Public des raisons qu'on a euës
» de se l'aproprier, & il a ordonné à un de
» ses Hérauts de publier à son de verre la
» déclaration suivante.

DE PAR LE GRAND-MAÎTRE.

Si quelque Esprit bourru s'avise
De dire que notre Devise
N'a pas l'air de la nouveauté,
Que d'ailleurs elle est mal acquise,
Il impose à la vérité.
Car le verre à la main nos Freres l'ont conquise
Sur l'ennemi du vin & de la Chrétienté;
Et Nous de notre autorité,
Suivant les Loix de l'équité,
La déclarons de bonne prise.

La réception des Freres se terminoit toûjours par un festin que le Candidat donnoit à tous les Chevaliers qui s'y trouvoient. Là,

Digitized by Google

on n'oublioit pas de faire usage d'un certain verre de cérémonie que l'on avoit établi exprès pour les Fêtes de l'Ordre, & qui étoit d'un diamétre prodigieux.

Dès que l'Ordre se fût accrû, on en divisa l'étenduë par cercles, division d'autant plus ingénieuse, qu'en se conformant à l'usage pratiqué dans tous les Ordres de Chevalerie qui divisent ainsi l'étenduë de leur Domaine, on faisoit une agréable allusion aux tonneaux si nécessaires à la boisson. On forma donc dix Cercles qui furent Champagne, Bourgogne, Languedoc, Guienne, Provence, l'Espagne, l'Italie, l'Archipel, le Nekre & le Rhin, tous Cantons qui produisent des vins excellens. Si nous en croyons, M. la Gazette de l'Ordre qui annonça cette heureuse division, chaque Cercle étoit tenu d'envoyer tous les ans au Grand-Maître son contingent en vin.

» Le Cercle de Champagne, dit agréable-» ment l'Ingénieux Auteur de ce Journal, » fournit du vin de Rheims, d'Ay, d'Avenay » & de Sillery. Celui de Bourgogne, du vin » de Tonnerre, de Beaune, de Chablis & » de Mulsau. Celui de Languedoc, du vin » de Frontignan, de Coindrieux, & même » de l'Hermitage & de Côte-Rotie. Celui de » Guienne, du vin de Grave. Celui de Pro-» vence, du vin de Cassis, de la Cioutad,

» de

» de Saint Laurent & Vignes adjacentes. Celui d'Espagne, du vin d'Alicante & de » Malaga. Celui d'Italie, du vin de Montalcino, d'Orviette, de Montefiascone, » de Castel-Sangiouvani dans le Plaisantin, » & du Lacryma-Christi du Mont-Vésuve. » Celui de l'Archipel, du vin de Chio, de » Metelin, de Guidos, de Naxos & d'autres Isles où les Chrétiens ont la liberté » d'en faire. Celui du Nekre, du vin d'Heydelberg, & le Cercle du Rhin, du vin de » Bacchara, cette Ville célebre par le Temple du Dieu Bachus que l'on y voyoit anciennement, d'où elle a retenu le nom de » *Bacchiara*.

Outre cela, il y avoit des Commanderies, dont le nom portoit également le caractére de l'Ordre, c'étoient les Commanderies de *Saint-Jean Pied de Porc*, de *Soufflencour*, de *Vignerac*, des *Souches*.

Si des Freres de l'Ordre se trouvoient quelque-part ensemble, lorsqu'il venoit d'heureuses nouvelles de l'Armée (c'étoit pendant la guerre que la France avoit avec les Alliés,) soit par la prise de quelque Ville, soit par le gain de quelque Bataille, ils se rassembloient & célébroient dans des festins l'évenement qui donnoit lieu à la joye publique. C'étoit une Loi particuliere que la plûpart des Officiers aggrégés à cet Ordre,

Digitized by Google

Ordre, s'étoient imposée. De son côté le Grand-Maître ne manquoit jamais de célébrer ces Victoires dans la Maison de Campagne, où il faisoit sa demeure ; il y convoquoit le plus de Freres qu'il lui étoit possible. La veille de ces jours de Réjouissance, il faisoit arborer sur son Balcon, une Dame Jeanne d'une grosseur énorme, en forme d'étendart, que les Gazettes de l'Ordre apellent *le pronostic infaillible d'un grand abbatis de bouteilles.*

Dans tous ces Festins de Confraternité, les Buffets étoient toûjours chargés des vins les plus recherchés ; & c'étoit entre tous les Freres à qui donneroit son contingent le plus exquis. L'émulation y étoit infinie sur cet article. Je ne parlerai point ici des hauts faits de Table de quelques-uns des Chevaliers, il me faudroit des bornes plus étenduës que celles d'un simple Mémoire. Je m'arrête à un seul trait bien singulier, & bien capable de faire voir l'excès de gloire que sçavoient s'acquérir en ce genre les Freres, bons Serviteurs de l'Ordre. M. de Nobilé, un des Baillifs, & très digne de cette Charge par l'étenduë de ses forces bachiques, se trouvant un jour invité à un Repas que donnoit un des Freres, (c'étoit M. de Capellis,) & s'ennuyant d'attendre les autres Convives, passa dans la

Digitized by Google

la Sale à manger ; & prit pour s'amuſer & peloter, pour ainſi dire, en attendant Partie, un pain du poids d'une livre, bût quelques coups, & avala ; en un inſtant ſix bouteilles de vin de Bourgogne, qui étoient ſur le Buffet, à côté de ſix autres de vin de Champagne. Les Conviés s'étant enfin raſſemblés, ils ſe mettoient à table ; lorſque M. de Capellis jettant les yeux ſur le Buffet, aperçût ſix bouteilles vuides : auſſitôt il apella un de ſes Gens, & le gronda de ce qu'il ſervoit avec ſi peu d'attention ; celui-ci s'excuſa, & aſſûra qu'il avoit mis les ſix bouteilles pleines. On ne comprenoit rien à ce myſtére, mais le Frere Bûveur le dévoila, & dit à M. de Capellis, Ne te fâche point, j'ai bû un coup en attendant le repas. On peut croire que dès lors la réputation de cet affamé Bûveur s'accrût extraordinairement dans les Etats Bachiques, & on l'y regarda déſormais comme une des plus fermes colomnes de l'Ordre.

Comme il régne une extrême affinité entre le Dieu du vin & le Dieu des chanſons ; il ne ſe faiſoit point de repas parmi les Freres, où l'on n'en vît paroître quelqu'une. Ils ſçavoient aſſaiſonner de ces charmes particuliers les plaiſirs qu'ils goûtoient à table. Mais ce qui en faiſoit le vrai mérite c'eſt que ces Chanſons étoient remplies d'eſ-

Digitized by Google

prit, car la plûpart des Freres en avoient infiniment. J'aimerois, M. à les pouvoir ramasser, & assûrément les Personnes de goût en seroient charmées. En voici une qui fut extrêmément aplaudie, & que M. Flechier, l'un des plus Illustres Prélats dont l'Eglise de Nîmes puisse se glorifier, ne pouvoit se lasser d'admirer.

Quand Iris prend plaisir à boire,
Bacchus croit que c'est pour sa gloire :
Mais l'Amour en a tout l'honneur :
Car en bûvant, le Vin la rend si belle,
Que le plus altéré Bûveur
S'enyvre moins de sa liqueur,
Que de l'Amour qu'il prend pour elle.

Les Gazettes de l'Ordre ayant cessé, comme je l'ai dit, en 1705. il y eût un relâchement considérable dans cette Société: cependant en 1716. elle se releva un peu de sa décadence, & reprit quelque vigueur; ce fût à l'occasion des Nôces de la fille du Grand-Maître, qu'il avoit d'abord destinée à M. de Montsauve, mais qu'il maria le 14. Juin de cette année-là à M. de Stival du Saint Esprit; il se fit alors une promotion de quantité de Freres, pris dans les Villes du Saint Esprit, d'Usez, d'Alais & en divers autres endroits. M. le Duc d'Usez

Digitized by Google

d'Uſez fut du nombre ; il garda chez lui pendant plus d'un mois, dans des Feſtins continuels le Grand-Maître & ſon Gendre.

Depuis ce tems-là, l'Ordre eſt allé en dépériſſant chaque jour, ſurtout depuis la mort de M. *de Poſquieres*. C'eſt dommage toutefois qu'il ne ſe ſoit pas trouvé des Freres aſſés zélés pour travailler à rétablir cette agréable Société dans ſa premiere ſplendeur. Les ſoins que ſe donna à ce ſujet, il y a quelques années, M. de Laurieres-Colonges, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, faiſoient eſpérer la renaiſſance de l'Ordre. Après avoir été reçû ſous le nom de *Frere la Joye*, il avoit eû du Grand-Maître un Privilége exprès, pour recevoir quelques Poſtulans, deſquels on lui avoit même envoyé les Lettres de Réception : outre cela, depuis la mort de M. Poſquieres, ſur la demande qu'il en fit à ſes héritiers, on lui envoya le Cachet de l'Ordre. Il avoit déja conduit les choſes à un point de rétabliſſement, juſques-là qu'il fit élire un Grand-Maître, & procéder à une promotion de quelques Chevaliers. Mais tout cela n'a point eu de ſuites. Ce zéle n'a pas été de durée, & n'a produit que quelques légeres étincelles, qu'on a vû diſparoître, preſqu'au même inſtant où elles commençoient à briller, & qui n'ont jetté qu'une foible lueur.

Digitized by Google

Nous sçavons de plus, qu'il parut au mois de Janvier de l'an 1734. une continuation des nouvelles de l'Ordre, qui sembloit promettre un solide rétablissement de cette Société, mais qui n'a pas eû un meilleur succès. Comme la guerre des Alliés avoit peut-être fait naître à M. Mourgier l'idée de ces sortes de Gazettes, la guerre d'Italie donna lieu aussi à quelque Frere amateur de son état de reprendre ce travail : & sur ce modele, on en vit paroître quelques feuilles qui roulent comme les anciennes sur les Nouvelles du tems, & les raportent aussi au goût & à l'esprit de l'Ordre ; mais il faut avoüer qu'elles sont bien inférieures aux premieres ; il n'est pas donné à toute sorte de Personnes de traiter ces Matieres avec autant d'esprit, de délicatesse & d'enjouement que le faisoit M. Mourgier.

Comme de tous les Freres de l'Ordre de la Boisson, il n'en est point qui ayent si bien contribué à son établissement & à ses progrés que le Grand-Maître & l'Historiographe, il manqueroit, M. un Article essentiel à ce Mémoire, si je ne disois quelque chose de leur vie & de leur caractére, je commence par le Grand-Maître.

La Maison de Posquieres d'où il étoit sorti, est une des plus anciennes de Languedoc,

Digitized by Google

guedoc. Elle y faiſoit déja une figure conſidérable vers le milieu du onziéme Siécle. C'étoit Raymond Decan, Seigneur d'Uſez & de Poſquieres qui en étoit alors le Chef, & qui eût pluſieurs fils, dont quatre furent honorés de l'Epiſcopat dans cette Province. Un fils cadet de Louis de Poſquieres qui deſcendoit de ce même Raymond Decan, apellée Elzear, ſe maria vers l'an 1440, avec la fille unique de Maroüan, Conſeigneur de Saint Marcel d'Ardeche, & de Marguerite de la Beaume, Conſeigneureſſe d'Aramon. Ce fût à l'occaſion de ce Mariage, qu'Elzear alla à Aramon. De cet Elzear, François de Poſquieres dont nous parlons, étoit le huitiéme Deſcendant en ligne directe, de mâle en mâle.

Il nâquit à Aramon le 11. Novembre de l'an 1660. Dès l'âge de treize ans, il fut envoyé au Service. Il y demeura juſqu'en 1693. Alors ſon frere étant venu à mourir, il quitta le Service, quoique déja fort avancé dans le Régiment de Pleſſis-Bellievre, Infanterie, où il étoit Capitaine, & vint recueillir l'héritage de ſes Peres. Peu de tems après, il ſe maria avec Mlle de Miſſol de Nîmes; mais il ne demeura que ſept ans & quelques mois avec elle; la mort la lui enleva. Il n'en eût qu'une fille qu'il maria, comme nous avons dit, avec M. de Stival.

Digitized by Google

Il mena une vie très-douce & fort tranquille, conservant une indifference entiere pour tout ce qui entraîne trop de soin. Il aima uniquement les plaisirs de l'amour & ceux de la table, mais d'une maniere honnête, fine & délicate ; il y recherchoit bien plus la satisfaction de l'esprit que celle du corps & des sens ; c'étoit un agréable débauché qui passoit ses jours dans une aimable oisiveté, dans les conversations d'esprit, & dans les charmes de la table. En un mot, c'étoit un homme du beau Monde, & un galant Homme.

Les Gazettes de l'Ordre font un portrait fidéle de lui en divers articles qui contiennent les Nouvelles du Château du Grand-Maître, c'est à dire cette Maison de Campagne qu'il apelloit *Ripaille* : en voici quelques morceaux qui serviront à faire connoître toute la beauté de sa joviale humeur.

» Les Députés des Villes qui étoient venus pour complimenter le Grand-Maître » sur son joyeux avénement, sont presque » tous partis, après avoir eû leur repas de » Congé : & dans leur route, ils ont dit » tant de bien de lui, que l'on voit arriver » ici un nombre infini de Gens qui accourent de toutes part pour voir un Homme » si rare au Siécle où nous sommes ; qui toûjours content & tranquille, malgré les

» orages

Digitized by Google

» orages dont la vie est agitée, a sçu trou-
» ver le secret de conserver une égalité d'ame
» qui ne se dément point ; de qui tous les
» discours ne tendent qu'à inspirer la joye &
» le repos, & qui dit sans cesse, *Que si*
» *les hommes connoissoient leur intérêt, ils*
» *changeroient l'aplication qu'ils ont à se dé-*
» *truire, en celle de goûter en paix les dou-*
» *ceurs de la Société & les charmes de la*
» *table.* En effet, il est si aisé à vivre, qu'il
» s'accommode sans peine aux humeurs de
» tout le monde, hors de ceux qui se refu-
» sent tous les plaisirs pour avoir celui de
» mourir riches, & qui passent leur vie dans
» une perpétuelle inanition pour engraisser
» des Héritiers qui leur sont inconnus. Il
» dit enfin, *Que puisque ce Monde n'est qu'un*
» *passage, il veut vivre au jour la journée,*
» *& que pour une Campagne si courte, ce*
» *n'est pas la peine de faire des Magasins.*
» Voilà les Maximes du Grand-Maître qu'il
» assaisonne quelquefois de choses si agréa-
» bles, que ceux qui l'écoutent, de même
» que ceux qui mangent à sa table, con-
» viennent que c'est un génie supérieur pour
» les assaisonnemens.

En une autre Gazette, M. Mourgier après avoir fait la description de quelques présens de vins étrangers qui avoient été faits au Grand-Maître, & d'un plantureux repas

Digitized by Google

qu'il avoit donné à deux Envoyés, l'un des Fr. de Castille, & l'autre des Fr. de Varsovie, qui les lui avoient portés : Il ajoûte que dans ce repas, son Excellence ayant demandé son Verre de Cérémonie, égal en Diametre à la forme de son chapeau, » il avoit bû » à la santé des Nations qui lui avoient en- » voyé du vin, & qu'ensuite il s'étoit en- » dormi si promptement dans son fauteuil ; » que ces Etrangers ne pouvoient assés ad- » mirer un si heureux naturel, & prenoient » un singulier plaisir à le contempler. Car, » continuë-t'il, il dort si gracieusement, » que sa figure inspire la joye, dans le tems » même qu'il repose. Ensuite il dit que ces » Envoyés prenant congé de lui, le prierent » de vouloir leur dire par quel secret il » étoit parvenu à cette heureuse indolence » qui le mettoit au dessus des évenemens, » & qui l'affranchissoit des dégoûts de la vie, » & qu'il leur répondit aussi tôt, *Mes Fre- » res, le plus grand de mes soins est de n'en » avoir aucun, & voici en peu de mots comme » je m'y prends.* »

Je donne à l'oubli le Passé,
Le Présent à l'indifférence :
Et pour vivre débarrassé,
L'Avenir à la Providence.

M. Mourgier faisant encore la description dans

dans une autre Gazette de quelque Festin qui s'étoit donné au Château du Grand-Maître, à l'occasion du Chapitre de l'Ordre tenu pour célébrer la Bataille d'Almansa, gagnée en Espagne par le Duc de Berwik, les avantages que le Chevalier de Forbin avoit remportés sur les Anglois, & la prise des Lignes de Stolhoffen par le Maréchal de Villars, il ajoûte : » Le Grand-Maître a » fait la clôture de l'Assemblée avec autant » de sang froid que s'il avoit été à jeun : » il a conjuré les Freres de se voir souvent » le verre à la main, leur disant qu'il y » a un charme attaché à la Bouteille, qui est » le vrai ciment de l'amitié fraternelle. Il » les a exhortés à se tranquilliser en atten- » dant que la Paix ramenât le bon tems, » & multipliât les Cabarets, après quoi il » les a congediés avec ce Quatrain.

Dans ce Siécle de bronze où tout le monde triche,
S'il n'est pas permis d'être riche,
Ni d'avoir de l'argent comptant,
Il doit être du moins permis d'être content.

La Nature voulant, ce semble, manifester & annoncer le goût du vin & des plaisirs qu'elle avoit donné à M. de Posquieres, en naissant, lui avoit imprimé au front une grape de raisin de couleur rouge, très-bien

Digitized by Google

marquée ; elle paroiſſoit à plein. Vous pouvez croire, M. qu'il ſçavoit fort bien s'en glorifier. Le jour de ſa naiſſance étoit auſſi très-remarquable ; c'étoit celui de Saint Martin, célébré d'ordinaire par des repas qui ſe donnent à cette occaſion dans preſque toutes les Parties de la France, ce qui étoit pour lui d'un très-bon augure, puiſqu'il étoit deſtiné à remplir la premiere place parmi les Côteaux, & les Gourmets de ſon Siécle.

Tel étoit cet aimable voluptueux qui fit les délices de toutes les Societés où il ſe trouva. Cependant l'idée que j'ai donnée de ſon caractere, eſt moins propre à le faire connoître que ſon portrait qu'il fit lui-même en 1709. j'ai cru devoir l'inſérer ici : tout ce qui nous reſte des perſonnes remarquables, mérite d'être conſervé.

Figurez-vous ce Dieu qui préſide au Buffet ;
Sa belle humeur, ſa ſoif, ſa face rubiconde ;
Reveré des Mortels, ſur la Terre & ſur l'Onde ;
On diroit à me voir que je ſuis ſon portrait.

Sans être trop friand, j'aime les bons repas ;
J'en donne volontiers, comme j'aime d'en prendre ;
Et quoiqu'on ait voulu là-deſſus me reprendre,
Je ris de mes Cenſeurs & j'en fais peu de cas.

A l'âge de treize ans *j'allai ſervir le Roy*,

A

A trente-trois, je fus le Chef de ma Famille:
Me flatant de mener une vie tranquille,
Je préferai l'Hymen à mon petit emploi.

J'ai resté marié pendant sept ans, trois mois,
Et de feuë ma moitié, je n'ai eû qu'une fille,
Que je prétends, d'abord qu'elle sera nubile,
Donner à quelque Amant dont elle fera choix.

Je ne suis pas si sot d'y donner tout mon bien.
Un homme de bon sens ne doit jamais dépendre
D'aucun de ses enfans, encore moins d'un gendre,
Qui se mocque de nous, lorsqu'il n'attend plus rien.

Mon esprit est de ceux qu'on recherche par-tout:
Et sans être sçavant, j'aime un beau trait d'Histoire.
Je fus, comme j'ai dit, Partisan de la gloire;
Et je me suis mêlé toujours un peu de tout.

J'ai une grape au front de la couleur du vin.
Bacchus me destinant pour être un jour Grand-Maître,
M'apliqua cette marque avant même de naître,
J'aurai cinquante ans faits le jour de Saint Martin.

Je suis noir, ramassé sans être trop petit.
On veut que les bons mots, chés moi coulent de source.

Digitized by Google

Je suis dans un repas d'une grande ressource ;
Je réponds à propos sur ce que l'on me dit.

La table a toujous eû pour moi de grands attraits ;
La joye a de tous tems fait tout mon exercice ;
Si quelqu'un vient à moi pour lui rendre service,
Je sens en l'obligeant des plaisirs très-parfaits.

J'attends mon dernier jour, dans cet heureux état,
Que je compte à coup sûr être digne d'envie ;
Combien de gens voudroient passer ainsi la vie
Remontant du Berger jusques au Potentat !

Après avoir coulé d'heureux jours dans une agréable & honnête volupté, M. de Posquieres mourut à Aranson le 7. Septembre de l'an 1735. infiniment regretté de toutes les personnes qui l'avoient connu.

Il me reste, M. à vous parler de l'Historiographe de l'Ordre. Voici ce que nous en sçavons de plus particulier & de plus important.

François Mourgier nâquit à Villeneuve-lès Avignon, vers l'an 1660. je n'ai pû sçavoir le jour précis de sa naissance, parce que les Registres de sa Paroisse pour ce tems-là ont été égarés ; son pere s'apelloit Henry & sa mere Jeanne Cabassolle. Il fit ses premieres Etudes à Avignon & ses Exercices

Acadé-

Digitized by Google

Académiques à Paris. On le destinoit pour les Armes; en 1684. il entra dans la premiere Compagnie des Mousquetaires & il eût l'honneur d'y être reçû par le Roy lui même, à qui M. de Maupertuis, Commandant de cette Compagnie, le présenta, ce fut à Valenciennes le 19. Mai de cette année-là.

Il ne servit que cinq ans dans les Mousquetaires. Comme il avoit de l'esprit & du sçavoir, M. le Marquis de Segnelai, Ministre & Secrétaire d'Etat, le choisit pour Gouverneur du Marquis de Lonré, son fils. Il entra dans sa Maison le 4. Octobre de l'an 1689. ce jour-là-même, la Princesse de Conti Douairiere lui donna de sa propre main une Epée d'or de quatre-vingt louis.

Il passa deux ans auprès du Marquis de Lonré; ce peu de tems produisit des fruits infinis dans ce jeune Eleve. On admiroit déja la sagesse & la prudence, & surtout l'extrême politesse que le Gouverneur lui inspiroit: toute la Maison de Segnelai en étoit enchantée; on y eût souhaité que ses soins eussent pû durer davantage; mais M. Mourgier avoit des affaires à regler en Province; il ne put se dispenser d'y aller. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'on le laissa partir & après avoir employé pour le retenir les prieres des Ducs de Chevreuse & de Beauvilliers, beaux-freres de M. de Segnelai.

Cepen-

Digitized by Google

Cependant les affaires qui l'avoient attiré en Province ne lui permirent plus de retourner à Paris, de sorte qu'au lieu d'un médiocre séjour qu'il s'étoit proposé de faire à Villeneuve, il fut contraint d'y fixer sa résidence. Alors il se fit pourvoir de la Charge de Viguier Royal qu'il exerça jusqu'à sa mort.

L'Erudition de M. Mourgier étoit très-profonde, & son génie, supérieur pour les Belles-Lettres. Il possedoit parfaitement les Poëtes Latins, dont il citoit à propos les plus beaux endroits. Il étoit versé dans la connoissance de l'Ecriture Sainte, & les passages lui en étoient très familiers. Il étoit né Poëte, & s'il eût voulu s'apliquer à cultiver le talent qu'il avoit pour la Poësie, il auroit assûrement donné des piéces achevées. Celles que nous avons de lui, parsemées dans ses Gazettes, sont une preuve de ce que je dis; mais, détourné par d'autres soins, il n'en faisoit que par délassement. Il avoit un goût & un talent merveilleux pour le Dessein; il excelloit en mignature: quelques Ouvrages qu'il fit en ce genre de Peinture, lorsqu'il étoit à la Cour, lui attirerent les loüanges de tous les connoisseurs.

Depuis sa rerraite en Province, il goûta dans les occupations particulieres de son cabinet, toutes les douceurs d'une vie privée. Il n'a pourtant paru de sa plume que les Gazettes

Digitized by Google

zettes dont nous avons parlé, mais qui ont suffi pour étendre sa réputation & son nom.

Aimable dans le commerce de la vie civile; il fut recherché & à la Cour & dans sa Patrie de tout ce qu'il y avoit de plus distingué; sur le moindre sujet, il faisoit briller son esprit, & il tiroit avantage de tout pour rendre une conversation enjoüée; les plaisirs de la table faisoient une partie de ses amusemens; plein de repugnance pour le mariage, il ne voulut jamais s'y engager, & demeura libre, jusqu'à sa mort. Sa maniere de vivre fut aisée & agréable, mais jamais opposée à la regle & à la rigidité des mœurs; il n'avoit de goût que pour les plaisirs délicats & licites.

Il avoit beaucoup de Religion, il étoit Chrétien solide, rempli de charité, le véritable pere des Pauvres. Sa patience & sa fermeté ont éclaté, surtout dans les cinq dernieres années de sa vie. Il eut pendant ce court espace de tems dix-huit attaques d'apoplexie & enfin après avoir cruellement souffert, mais avec une constance admirable, dans un dix-neuviéme & dernier accident, il mourut le 17. Juin de l'an 1723.

Voilà, M. tous les éclaircissemens que j'ai pû découvrir sur l'établissement & les progrès de l'Ordre de la Boisson, & sur la vie de ceux qui en furent les principaux Auteurs. Il

Digitized by Google

ſeroit à ſouhaiter que vous euſſiez été autrefois aggregé à cette agréable Societé, aujourd'hui preſque éteinte. Peut-être vous donneriez-vous maintenant quelques mouvemens pour ſa renaiſſance & ſon accroiſſement. Il eſt certain, du moins, que tout ſe trouveroit chés vous dans la plus favorable & la plus heureuſe ſituation que l'on puiſſe déſirer pour le ſuccès de ce charmant Ouvrage. Une table délicate, une compagnie choiſie, une politeſſe & une affabilité admirables, une liberté entiere; tout cela joint à beaucoup d'eſprit & d'enjouëment, forme autant d'heureux ſecours & d'utiles moyens propres à rendre votre Château le Temple & le Sanctuaire des Freres.

Cependant, M. la race n'en eſt pas perduë, & il en reſte encore aſſés pour la perpetuer. Je voudrois bien que ceci vous fit naître l'envie de chercher à vous initier dans ces joyeux myſtéres; je ſerois le premier à m'en réjouir, ſoit comme Hiſtorien & Annaliſte de l'Ordre, qui doit, ce ſemble, prendre déſormais quelque interêt à ſon rétabliſſement, ſoit comme zélé pour tous ce qui peut contribuer à votre ſanté, ce que les plaiſirs & l'enjouement ne manquent jamais de faire; perſonne au monde n'étant avec un plus parfait attachement & plus de reſpect que je ſuis, M. &c.

A Nîmes le 22. Janvier 1742.

Digitized by Google

A M. d'Argenſon, Chancelier de M. le Duc d'Orleans.

PLACET.

DEs immenſes bienfaits de mon auguſte Maître
Sage diſpenſateur, vertueux d'Argenſon,
Daigne me protéger & lui faire connaître
L'humiliant état de ma triſte Maiſon :
Là, quatre Enfans qu'on a vû naître,
Et vivre quelque-tems héritiers d'un grand bien,
N'ont aujourd'hui pour ſoûtien
Que ſes bontés que j'implore.
Que n'ai-je point perdu ? Mais qu'ai-je perdu ? rien
Si ta faveur me reſte encore.

Le Chevalier de S. J...

OBSERVATION ſur la Blancheur ; par M. François Carré.

LE ſentiment unanime des Phyſiciens ſur la Blancheur, eſt fondé ſur la diſpoſition des parties qui réflechiſſent cette couleur : je penſe comme eux ; mais étant moins intelligent, & n'ayant que le bon ſens pour guide,

Digitized by Google

guide, je trouve quelques difficultés dans les propositions suivantes.

Les Liévres, les Ours, les Renards, les Loups, & généralement tous les animaux qui peuplent le Nord vers le Pole, changent deux fois l'année de couleur, disent la plûpart des Physiciens. Pendant l'Eté ils conservent leur couleur naturelle; mais aux approches de l'Hyver, ils deviennent blancs comme la neige. Cette proposition générale me paroît fausse & absurde.

1°. Ceux qui ont été vers le Pole, ne disent pas que le *Rhone*, dont le poil est grisâtre, devienne blanc pendant l'Hyver.

2°. Si pendant cette rude saison on y trouve des Renards blancs, il y en a aussi de la couleur ordinaire, c'est-à-dire, roussâtres; il y en a encore du plus beau noir, & c'est la fourure la plus précieuse, non seulement pour les Seigneurs Suedois, Polonois, Moscovites, mais encore dans le Sérail du Grand Seigneur.

3°. Si le *petit Gris*, espece d'Ecureüil, devenoit blanc, nous ne le verrions presque jamais petit Gris, & cette dénomination seroit fausse.

4°. La *Zibeline*, espece de Foüine, de la couleur la plus parfaite, doit être moucherée de noir; elle ne blanchit point pendant l'Hyver, non plus que le petit Gris. En voici la preuve. La

Digitized by Google

La saison ordinaire que prennent toutes les Nations du Nord pour chasser les animaux, dont les peaux recherchées par les peuples éloignés font presque leur unique commerce pendant l'Hyver, c'est le tems à peu près de nos Fêtes de Noël, & celui dans lequel les fourures doivent être portées, parce qu'alors elles sont parfaites. Si on faisoit ces chasses un mois plûtôt ou environ, les peaux seroient moins garnies, & la couleur du poil seroit fausse & imparfaite. Si on attendoit environ un mois plus tard, les peaux seroient endommagées, soit par la vermine que portent tous les animaux, soit parce qu'ils auroient soufferts de la disette pendant le froid extrême, soit par les combats qu'ils livrent pour attaquer ou pour se défendre, ou par l'effort du frotement continuel.

5°. L'*Hermine* qui est une espece de Rat, n'a que l'extrémité de la queuë du plus beau noir, tandis que le reste du corps est blanc.

C'est donc trop hazarder que d'avancer vaguement & d'une maniere décisive, que tous les oiseaux & les animaux quadrupedes qui restent vers le Nord pendant l'Hyver, deviennent tous blancs par la proprieté propre du froid extrême.

On voit beaucoup d'especes qui ne varient point quant à l'extérieur, ni par le froid, ni par le chaud excessifs. Arrachez plu-

sieurs

Digitized by Google

sieurs fois les plumes de la queuë d'un Rossignol, d'un Chardoneret, d'un Oiseau de proye, les plumes renouvellées seront toûjours de la couleur matrice.

Arrachez les cheveux d'un Negre, ceux qui repousseront seront toûjours noirs; il en sera de même des crins de la queuë ou du cou des gros bestiaux. Mais si un Cheval noir est blessé à une certaine profondeur, le poil qui recouvrira la surface de la blessure, sera blanc. Il faut observer, pour expliquer ce phenomene, que les pores & les fibres capillaires ont été déchirés par la blessure, & détruits par la supuration, & que ceux qui se reproduisent par la continuité & l'allongement des petits vaisseaux, ont des figures differentes des premiers qui ont été consommés, & que c'est la cause principale du changement du noir au blanc. Ce sont les mêmes esprits, les mêmes sucs, ou les mêmes humeurs excrémenteuses qui produisent & entretiennent deux couleurs aussi opposées que le noir & le blanc.

On voit certaines especes qui varient rarement, mais qui néanmoins varient quelquefois, tel est le Merle, qui a donné lieu au Proverbe, *Je te donnerai un Merle blanc*, pour affirmer une impossibilité, qui s'est trouvé faux. Il y a en effet environ trente-cinq ans que j'ai vû un Merle blanc de lait, avec

Digitized by Google

avec les pates, & le bec couleur d'or, ou jaune: il apartenoit au Portier des Dames Religieuses de *Pont-aux-Dames*, à trois lieuës de Meaux. Cet homme me dit qu'il avoit déniché un nid de Merles, qu'il éleva, parmi lesquels il s'en trouva un blanc, & tel que je viens de le dépeindre, ayant toûjours conservé la même couleur.

On m'assura dans le même tems qu'un nommé Lyonnois, connu alors de tout Paris, avoit aussi un Merle blanc, avec des Rats blancs, qu'il vouloit présenter à l'Electeur de Baviere. On m'en indiqua un troisiéme à Roüen, mais je n'ai vû que celui de *Pont-aux-Dames*..

Nous voyons des especes qui varient à l'infini, depuis le noir jusqu'au blanc, tels sont les Chevaux, les gros bestiaux, les Poules, les Pigeons, les Serins, &c.

La Zonne torride n'est pas privée de voir ces jeux de la Nature; elle aperçoit quelquefois des Elephans blancs, tel que celui que le Roi de Siam faisoit servir en vaisselle d'or, lorsque M. de Saint-Chaumont lui fut envoyé en Ambassade par Loüis XIV.

Le P. Loyer dit qu'il y a en Guinée un oiseau de la forme d'un Rossignol, dont le plumage est blanc, & la queuë mouchetée de noir.

Il y a des Perdrix blanches dans les Py-

ren

renées pendant l'Eté ; elles ont le bec & les pates noirs ; elles perchent sur les arbres ; la chair en est noire comme celle du Liévre, & d'un assés mauvais suc ; l'Hyver, elles passent en Espagne.

Les habitans des Provinces Méridionales de France, ont communément la chevelure moins belle & moins garnie que ceux qui habitent les Provinces Septentrionales. Ils grisonnent plûtôt, & en quelques contrées ils ont la tête plus oblongue & plus aplatie au sommet. Le changement qui arrive à l'homme de passer du noir au blanc à mesure qu'il avance en âge, vient d'un amaigrissement & d'une attenuation du suc nourricier.

La diversité des Climats, les differentes situations & expositions, les sels, le souphre plus ou moins rares, plus ou moins abondans, plus ou moins grossiers, plus ou moins volatilisés, avec le plus ou moins d'humidité, contribuent beaucoup à toutes les varietés que nous apercevons.

A quelque degré de perfection que la méditation puisse atteindre, elle ne parvient tout au plus qu'à la simple probabilité sur un grand nombre de Phénomenes. La verité ne souffre & n'est sujette à aucune contention ; tout homme raisonnable, dont l'esprit est bon & le cœur droit, benit & adore la Sageſſe & la Toute-puissance du Créateur

Créateur. Il a pour sa gloire animé l'Univers d'un nombre innombrable de créatures, dont la varieté & les differentes proprietés contribuent à la recréation & à l'utilité de l'homme. Si sa profonde sageſſe a mis des bornes à l'entendement de sa créature la plus parfaite, c'eſt parce que sans cela l'orgueil, l'amour propre & l'ingratitude l'auroient précipité dans l'égarement. Plus Dieu nous a accordé d'intelligence, plus nous devons nous humilier en eſprit & en vérité, faire un bon uſage des dons que nous tenons de sa pure bonté, nous perfectionner dans le bien, y porter nos freres, éviter tout ce qui eſt mal; c'eſt la voye que ſuivent les hommes de bien, aſſûrés que c'eſt l'unique qui conduit à Dieu.

A Paris le 17. *Juillet* 1741.

EXPLICATION de l'Enigme du Mercure du mois de Decembre 1741. *Tome I.*

SUr l'Enigme en vain je m'eſcrime,
J'y perds & ma peine & mon tems;
Si je laiſſe échaper le ſens,
Au moins j'y découvre *la Rime*.

EX-

Digitized by Google

EXPLICATION du Logogryphe du même Volume.

A réflechir sur un objet,
Dont le regard subjugue, enflamme,
Qui peut méconnoître *la Femme !*
Je suis du bois dont on les fait.

Par Mlle Priv. . .

AUTRE Explication de l'Enigme & du Logogryphe du même Volume.

Ah ! qu'Enigme Flamand, Logogryphe Breton,
A deviner sont difficiles !
J'en trouve un ; la *Rime* est son nom,
Pour le Breton, mes soins sont inutiles ;
J'ai beau rêver.... Quel est ce Tyran de nos cœurs
Qui soûmet l'homme à son empire ?
* *L'Enigme est de Mlle . . . . d'Arras.*
Ce Basilic nouveau, dont les regards flateurs
Causent du trouble, excitent le délire,
Mélange aimable & du bien & du mal !
Parbleu, j'y suis.... naïve est la peinture :
De ce portrait, unique en la nature,
Une *Femme* est l'original.

De la Cressonniere.

AUTRE

Digitized by Google

AUTRE Explication de l'Enigme du même Volume.

Calmez vos sens, ma chere Epouse ;
De mes amusemens ne soyez point jalouse.
Le plaisir que je goûte à polir quelques Vers ;
Pour vous ne peut alterer ma tendresse ;
C'est pour mon cœur une charmante yvresse,
Qu'il sçait mettre au niveau des biens de l'Univers.
En Vers, en Epigramme, en Chanson, je m'escrime,
Tout m'occupe agréablement,
Et je ne vois pour moi que votre attachement,
Qui me flate plus que *la Rime.*

Les mots de l'Enigme & du Logogryphe du premier Volume de Decembre, sont *la Rime*, & *Femme*. On trouve dans le Logogryphe, *Fée* & *Même*.

Ceux du second Volume, sont *la Brouette*, & *Aprentissage*. On trouve dans le Logogryphe, *Argent*, *Péage*, *Page*, *Rente*, *Etang*, *Nape*, *Tisseran*, *Ire*, *Singe*, *Sage*, *Aise*, *Grape*, & *Esprit*.

ENIGME.

Suivant les Fastes de la Grece,
Lecteur, j'étois Fille autrefois :

Digitized by Google

Un Dieu charmant voulut se soûmettre à mes loix,
Et me choisir pour sa Maîtresse ;
Je le reçus d'un air mutin :
Il eut beau me tenter par force & par adresse,
Il y perdit tout son latin.
Depuis long-tems j'ai changé de nature.
Dans l'Hyver comme dans l'Eté,
Jeune ou vieux, j'ai toujours une égale beauté.
Ma riche & longue chevelure
Est faite pour orner celle des Conquérans ;
Et de touss les Mortels, que la race future
Apellera du nom de Grands.
Enfin voici les Personnages
Qui connoissent le mieux quels sont mes avantages ;
Le Poëte, le Jardinier,
Le Heros & le Cuisinier.

Par Mlle .... d'Arras.

LOGOGRYPHE.

POur déguiser ici mon nom,
Je vais prendre mainte figure :
Mais ne me quitte pas ; par la combinaison
Tu pourras aisément dévoiler ma nature.
Sept pieds composent ma structure,
Lecteur, je suis avec raison,

Cette

Cette respectable partie
Qui sert à distinguer, l'Homme de l'Animal;
Chose qu'à rendre exacte, en fait de Poësie,
Souvent on a beaucoup de mal;
Ville célebre en Italie;
Don du Ciel aux Mortels toujours très-précieux;
Peuple grossier; ton de Musique;
Saint fameux; Oiseau domestique;
Prince respectable à nos yeux;
Deux Pronoms; Element bizarre:
Verbe Latin, connu dans l'Empire amoureux,
Quand aux pieds de Cloris on déclare ses feux;
Métal favori de l'Avare;
Arbre dont les tendres rameaux
Font goûter au Printems un agréable ombrage;
Endroit qui bordant les ruisseaux,
Etale mille Fleurs d'un charmant assemblage.
Sous ces differens traits tu peux m'apercevoir,
Je finis, cher Lecteur; adieu, jusqu'au revoir.

L'Abbé Gandot.

AUTRE Logogryphe en Vaudevilles.

Air: *A l'ombre de ce vaste Bocage.*

JE suis un corps, leger, fragile,
Que le moindre accident détruit:
De la matiere la plus vile

Digitized by Google

L'homme industrieux me construit.
Cependant, Lecteur, tu peux croire
Que, malgré ma fragilité,
Je guide au Temple de mémoire,
Je donne l'immortalité.

Air : *Réveillez-vous, Belle endormie.*

Avec six lettres on compose
Le nom que je présente aux yeux :
En vain sans moi l'on se propose
L'art d'amuser les Curieux.

Air : *Pour passer doucement la vie.*

Le Pere commun des Fideles
Se trouve aisément dans mon sein :
Ouvrez-vous, Portes éternelles,
Il vous commande en Souverain.

Air : *Belle Brune.*

Babillarde, *bis.*
Ton plumage noir & blanc,
Fait que de toi l'on se garde,
Babillarde. *bis.*

Air : *Du haut en bas.*

Cet Instrument
A bien du monde fort utile,
Cet Instrument
Qui du nez offre l'aliment,

Dans

Digitized by Google

Dans la main du plus difficile
Jadis on voyoit à la Ville
Cet Instrument.

Air : *Folies d'Espagne.*

Ce qu'à nos yeux fait paroître l'image
De l'Univers, de sa vaine grandeur,
Est d'un Potier le plus fragile ouvrage ;
Est du Soldat un meuble très-flateur.

Air : *Du jus d'Octobre.*

Pour le Bonheur de la Nature,
On me voit couvrir les guerets ;
J'aide à rehausser la parure
De la génereuse Cerès.

Air : *Quand le péril est agréable.*

L'art imposteur d'un misérable
Qui triche aux Dez un beau Joueur,
Et qui prépare à son Auteur
Un destin déplorable.

Air : *Que j'estime, mon cher Voisin.*

Une pomme, vive en couleur,
D'une petite espéce,
Que même le plus grand Seigneur
Présente à sa Maîtresse.

Air : *Le Ciel béniſſe la beſogne.*

Ce que fait un Musicien,

Digitized by Google

Quand son Art il posſede bien ;
Auſſi l'aliment d'un Reptile,
A connoître très-difficile.

Air : *M. le Prevôt des Marchands.*

Une Romaine dont le cœur
A tout ſon ſexe fait honneur
Par ſa vertu, par ſon courage,
La fin premiere elle s'octroi ;
Et ſon Epoux, auſſi peu ſage,
Son cruel exemple ſuivit.

Air : *Non je ne ferai pas ce qu'on veut que je faſſe.*

Mes ſix lettres enfin préſentoient à la vûë,
Chés un Peuple Idolâtre une Figure nuë,
Qui ſous le nom d'un Dieu décoroit leurs Jardins.
Adieu, mon cher Lecteur, je te baiſe les mains.

Laſſichard.

NOUVELLES LITTERAIRES,

DES BEAUX-ARTS, &c.

PROJET d'une nouvelle Théorie ſur le Méchaniſme de l'Artillerie, où l'on donne des Principes très-utiles pour la Pratique, par M. *Dulacq*, Capitaine d'Artille-

rie.

rie au Service du Roi de Sardaigne. *A Paris*, chés Charles-Antoine *Jombert*, Libraire, rue S Jacques, à l'Image Notre-Dame, à Paris. *Prix* 15. liv. relié.

Tous les Officiers d'Artillerie ont eu jusqu'à présent une espece de guerre civile entr'eux, sur la Méthode qu'on doit suivre pour se perfectionner dans la Profession de leur Art: les uns, faute d'étude, se sont attachés scrupuleusement à la tradition d'une routine, qu'ils rendoient mystérieuse, & qui n'étoit fondée que sur des expériences mal dirigées & mal entendues: Ils se sont obstinés contre toutes sortes de Théories, la rejettant comme inutile, pour suivre en vain pendant toute leur vie de fausses opinions qui n'avoient aucun fondement, ni dans la Théorie, ni dans la Pratique; les autres, au contraire, se défiant avec raison de toute expérience qui n'est pas fondée sur la Théorie, ont cru que le raisonnement seul les devoit conduire à cette perfection, & se sont imaginé d'avoir satisfait à leurs engagemens, lorsque sans consulter assés les loix de la Nature, ils ont fait des hipothéses probables sur le mouvement, d'où ils pouvoient, par des Principes conséquens, fixer les regles qu'ils nous ont prescrites sur l'usage de nos Piéces: Les variations continuelles des differentes épreuves que les uns

Digitized by Google

& les autres ont faites, pour s'affermir dans leurs sentimens, ont aussi contribué à entretenir plus long-tems leurs contestations : Si l'on n'avoit d'autres vûës que celles de s'instruire, & de suivre la verité, sans s'attacher à aucun préjugé pour nos propres opinions, ou pour celles que nous avons adoptées, il ne seroit pas difficile d'en venir à un éclaircissement décisif; il est vrai que tous conviennent à présent de l'utilité de la Théorie; mais la route qu'elle nous présente est rebutante, par la longue étude qu'elle exige d'un homme de guerre, à cause des grandes connoissances préliminaires qu'elle supose; elle est encore peu satisfaisante, parce qu'elle n'a pas été assés génerale pour tous les cas, & ne résout pas toutes nos difficultés; & que ceux qui ont voulu aprofondir & en venir à de plus grandes résolutions, ne nous ont donné que des calculs abstraits, dont la plûpart des Gens de Guerre n'ont aucune connoissance : Ne pourroit-on pas tenir un juste milieu entre une Théorie trop profonde, qui exige une étude trop longue, & une simple Pratique trop aveugle & trop incertaine ? Ne pourroit-on pas trouver une Méthode plus simplifiée, qui sans nous élever à une trop sublime Géométrie, nous mît en peu de tems en état d'en faire d'abord l'aplication aux

sujets

Digitized by Google

sujets de l'Artillerie, ce qui doit faire notre but le plus essentiel ? car il nous devroit suffire de sçavoir tout ce qu'il faut pour la connoissance de la Méchanique qui apartient à notre Art, sans nous aller perdre dans des labirinthes, qui, bien loin de nous y conduire, souvent nous en détournent, ou tout au moins nous fatiguent sans nous en raprocher.

On avouë néanmoins que les Méthodes de généralisation sont les plus sûres, pour nous conduire aux découvertes qu'on peut faire en géneral sur toutes les differentes parties des Mathématiques ; mais encore faut-il borner l'étude des Gens de Guerre, & ne pas rebuter beaucoup de bons Officiers, qui souvent même par un temperament trop martial & trop vif, ne peuvent avoir la patience de s'en instruire, & cependant ne laisseroient pas, par d'autres voies plus simples, de se rendre habiles dans cette profession.

C'est dans ces vûës que l'Auteur de cette nouvelle Méchanique s'est formé de nouveaux Principes, par lesquels, sans la connoissance des Sections Coniques, ni du calcul intégral & differentiel, on peut cependant aprofondir beaucoup plus qu'on n'a fait jusques à present toute notre Théorie, afin que bien des Officiers, qui faute d'in-

Digitized by Google

clination ou de talens, n'ont pû s'élever jusques-là, puissent néanmoins profiter de nos régles, & contribuer par eux-mêmes au progrès de notre Science : ce qui est l'unique but que l'Auteur se propose en donnant au Public son Ouvrage : Ceux-ci ne devront donc pas se rebuter à la lecture du Plan suivant qu'on va leur en donner ; car ils peuvent s'assûrer d'entendre parfaitement tout l'Ouvrage, avec les seuls Principes de la plus simple Géométrie, pourvû qu'ils le veuillent lire tout de suite, & avec attention ; les autres au contraire ne doivent pas s'attendre qu'on y ait rendues rationelles des formules algébriques qui ne le sont pas, & dont on n'a pû tirer aucun avantage jusqu'à present pour la résistance de l'air au mouvement des mobiles ; mais ils sont avertis de vouloir bien suivre les Principes de l'Auteur, & sa Méthode qui est differente de la leur, pendant qu'ils liront cet Ouvrage, dont tout l'Art consiste à prendre une route plus facile : & voici en attendant qu'il soit mis au jour, quel en est le Plan.

L'Ouvrage est divisé en trois Parties : Dans la premiere, on examine la force de la Poudre & en elle-même, par la durée & par la vîtesse de son inflammation, & par les causes externes des obstacles qui l'environnent,

Digitized by Google

ronnent, la compriment & facilitent, ou s'opoſent à la dilatation de ſon reſſort : on en tire des conſéquences pour les épaiſſeurs des piéces, pour la chambre qui leur ſeroit la plus avantageuſe, ſur la figure & ſur les entonnoirs des Mines, après que les Fournaux ont joüé, & pluſieurs autres dont on ne fait point ici le détail.

La ſeconde Partie eſt diviſée en deux Sections : Dans la premiere, on traite le mouvement uniforme d'impulſion, & le mouvement uniformement acceleré dans la chûte des graves, en conſiderant la vîteſſe à chaque inſtant, & le nombre des inſtans de la durée du mouvement, à meſure qu'on change les directions des piéces, & qu'on change la ſituation des buts dans des niveaux plus ou moins ſitués au deſſus ou au deſſous de celui de la Batterie : on y donne des Formules pour la conſtruction des Tables nouvelles, qui ſeroient très-utiles & curieuſes, dans leſquelles on trouveroit l'angle d'élévation qu'il faut donner à la piéce pour atteindre un but, dans quelque ſituation déterminée qu'il ſoit, & par toutes ſortes de directions poſſibles qu'on puiſſe prendre dans la circonférence d'un demi-cercle ; c'eſt-à-dire, en pointant la volée de bas en haut, ou horiſontalement, ou de haut en bas, lorſque cela eſt poſſible :

Digitized by Google

on y découvre plusieurs propriétés qu'on n'avoit pas encore remarquées ; & l'on donne la solution de tous les cas possibles par une autre Méthode sans calcul algébrique pour ceux qui n'y sont pas versés : cette Méthode fournit la solution de plusieurs cas qu'on ne résoudroit que bien difficilement par celles qu'on a suivies jusqu'à present. On y donne la connoissance d'un instrument nouveau, dont l'usage & la construction sont démontrés.

Dans la deuxiéme Section, on traite la résistance de l'air au mouvement des mobiles dans nos projections : on fait voir la necessité qu'il y a d'avoir égard à cette résistance, en faisant voir qu'elle est beaucoup plus considerable qu'on n'a voulu le faire entendre : on examine ensuite la résistance de l'air au mouvement uniforme, & au mouvement acceleré, & par le moyen d'un coup d'épreuve, on donne la courbe qui renferme les projections pour toutes sortes de niveaux ; on en enseigne la Pratique ; on établit dans le dernier Chapitre plusieurs Principes qui acheminent à la perfection de ce systême, qui consisteroit à déterminer les courbes qui renferment les projections retardées, sans qu'il fût necessaire de faire un coup d'épreuve : Au reste, cette Méthode qu'on enseigne n'est pas exactement géométrique ;

mais

Digitized by Google

mais on fera voir que dans la Pratique on s'éloigne de fort peu de la réſiſtance qui paroît la plus naturelle ; & par les expériences qu'on pourra faire, on aura lieu d'en être ſatisfait.

Dans la troiſiéme Partie, on établit des régles pour déterminer la Voute qui convient le mieux aux Magaſins à Poudre, & la figure la plus propre pour les mettre à l'abri des violentes percuſſions des Bombes : on y donne des Tables utiles & curieuſes, où l'on voit ſans calcul l'angle d'élévation qui ſeroit la plus convenable, pour fraper un Plan incliné, dont l'inclinaiſon ſeroit déterminée, avec la plus grande force abſoluë, dont une même Bombe ſeroit capable, lorſqu'elle ſeroit jettée avec une charge en tout préciſément homogêne ; on y voit qu'il s'en faut de beaucoup dans le ſyſtême même de Galilée, que cet angle d'incidence doive toujours être de quatre-vingt dix degrés, comme beaucoup de perſonnes auroient pû ſe l'imaginer : Dans le ſixiéme Chapitre on donne la Méchanique du pointement, & l'uſage des piéces, en forme de Mémoire d'Artillerie ſelon les occaſions : on y entre dans le détail de tous les accidens qui doivent faire varier les portées de nos piéces, en les détournant de leur direction : on y propoſe pluſieurs moyens d'y remédier, en pratiquant

quant quelques changemens dans les affuts & dans les platte-formes ; & l'on donne une ébauche des piéces telles qu'elles devroient être, ſi on les vouloit faire de la maniere qui en pût rendre les portées plus égales avec une même charge.

Si le Public eſt ſatisfait de ce Volume, l'Auteur en donnera un ſecond qui ſera fort intéreſſant pour la Pratique : on y entrera dans toutes les circonſtances & les détails qui concernent la Théorie & la Pratique pour la fabrication des Poudres, pour la conſtruction, la fonte, l'alliage, pour la charge & pour l'éxécution de toutes nos piéces : on n'en preſcrit point le Plan, pour avoir la liberté entiere de ſuivre celui qui ſera le plus avantageux.

Cet Ouvrage qui ſera *in*-4°, va ſe mettre ſous Preſſe, il ſera achevé d'imprimer vers la fin du mois de Novembre prochain : il ſera orné de belles Vignettes, & d'environ trente Planches très-bien gravées.

Meſſieurs de l'Académie Royale des Sciences l'ont honoré de leurs Aprobations.

Le ſieur *Jombert* eſt connu par le goût & l'attention qu'il a, de faire imprimer tous les Livres qu'il débite, avec une grande propreté, & une grande exactitude ; l'Auteur l'a chargé de l'impreſſion de ſon Ouvrage, ſur

Digitized by Google

sur cette considération, pour la plus grande satisfaction du Public : Il corrigera lui-même exactement ses épreuves.

Le même Libraire vend actuellement un nouveau Livre intitulé : *Astronomie Physique ou Principes généraux de la Nature, apliqués au Méchanisme Astronomique, & comparés aux Principes de la Philosophie de M. Newton*, par M. de Gamaches, Chanoine Regulier de Sainte-Croix de la Bretonnerie, de l'Académie Royale des Sciences. Cet Ouvrage est imprimé en très-beau caractere, & enrichi de Planches & de fort belles Vignettes & Culs-de-lampes, gravés par M. Cochin le fils. On espere que le Public sera satisfait du soin que le Libraire a pris de joindre au mérite de l'Ouvrage celui de l'ornement. Il se vend 13. l. 10. s. relié.

Le troisiéme Volume du nouveau Cours de Mathématiques de M. l'Abbé Deidier est achevé d'imprimer. Il est intitulé : *La mesure des Surfaces & des Solides par l'Arithmetique des Infinis & les centres de gravité.* On y trouvera une profonde Géométrie, & grand nombre de belles propriétés curieuses & utiles des Figures Géométriques. Cet Ouvrage est aussi enrichi de Planches & de Vignettes. Il se vend 12. liv. relié.

Le quatriéme Volume du même Auteur est

Digitized by Google

est aussi achevé d'imprimer. Il a pour titre : *Le Calcul differentiel & intégral, expliqué & apliqué à la Géométrie, avec un Traité préliminaire contenant la résolution des Equations de tous les degrés, la nature des suites Algébriques, celle des Equations qui expriment les proprietés des Courbes, les lieux & les constructions Géométriques, & la résolution des Problêmes déterminés & indéterminés.* L'Auteur y a détaillé tout ce qui regarde les nouveaux Calculs avec tant d'ordre & de netteté, qu'on aura lieu d'en être satisfait. Il se vend 15. liv. relié.

D'abord après l'impression de ce quatriéme Volume, M. l'Abbé Deidier a mis au jour un nouvel Ouvrage intitulé : *Méchanique générale, contenant la Méchanique particuliere, la Statique, l'Hydrostatique, l'Airometrie & l'Hydraulique, pour servir d'introduction aux Sciences Physico-Mathématiques.* Cet Ouvrage a été imprimé chés le même Libraire, de même que les précedens, & l'on y trouvera toûjours le même goût pour la beauté & l'ornement de l'impression. Il se vend 15. liv.

DICTIONAIRE de Droit & de Pratique, contenant l'explication des termes de Droit, d'Ordonnances, de Coûtumes & de Pratique, avec les Jurisdictions de France. Par M. Claude-Joseph *de Ferriere*, Doyen des Doc-

Digitized by Google

Docteurs-Régens de la Faculté des Droits de Paris, & ancien Avocat au Parlement; seconde Edition, revûë corrigée & augmentée. 2. Volumes *in*-4°. Le premier de 1040. pages, le second de 1072. *A Paris* chés *Brunet*, fils, à l'Envie. 1740.

Le Sieur *Cavelier*, pere, Libraire ruë Saint Jacques, au Lys d'or, vient d'achever d'imprimer les Livres suivans.

TRAITE' de Phlebotomie & d'Arteriotomie, receuilli des Auteurs Anciens & Modernes, avec des Remarques Critiques sur les uns & sur les autres, par M. *Martin*, Medecin d'Avignon, *in*-12. *Paris* 1741. 2. livres 10. sols.

ESSAI sur la Nature & le choix des Alimens suivant les differentes constitutions, où l'on explique les differens effets, les avantages & les desavantages de la nourriture animale & vegetale, avec les Regles pratiques sur la Diette, dans les differentes constitutions & maladies du Corps Humain. Par M. *Arbuthnot*, Medecin Anglois, *in*-12. *Paris* 1741. 2. l. 5. s.

LA SCIENCE des Negocians & Teneurs de Livres, ou Instruction génerale pour tout ce qui

Digitized by Google

qui se pratique dans les comptoirs des Négocians, tant pour les affaires de Banque, que dans les Marchandises, & chés les Financiers pour les Comptes, par M. *de la Porte*; nouvelle Edition revûë, corrigée & augmentée, 8°. *Paris* 1741. 5. l.

ETRENNES utiles à la Jeunesse pour l'année 1742. *A Paris*, chés Pierre *Clement*, à l'entrée du Quai de Gêvres, du côté du Pont Notre Dame.

ETRENNES aux Dames, pour l'année 1742. ou Almanach curieux, galant & instructif touchant les Dames Illustres, chés le même Libraire. On lit ces Vers après le titre.

De la sincere modestie,
De la douce simplicité,
Le beau Sexe est l'image agréable, chérie,
Et l'ame enfin de la Societé.
Omnia vincit amor, sed nos cedamus amori.

TRAITE' ou DISSERTATIONS sur plusieurs matieres féodales, tant pour les Pays Coutûmiers, que pour les Pays de Droit Ecrit. Troisiéme partie, contenant 1. les Observations sur le Démembrement & le Jeu de Fief pour toutes les Coûtumes autres que celle de Paris & ses semblables. 2. Une Dissertation sur le Parage légal, & conventionnel, 3. les Obser-

Digitized by Google

Observations sur les Droits de Quint & de Lods & Ventes de tous Contrats qui peuvent les produire, par M. Germain-Antoine *Guyot*, Avocat au Parlement; *à Paris* chés *Saugrain*, fils, Grand-Sale du Palais. 1741.

Coutume de Paris, par Me Pierre *le Maistre*, Avocat au Parlement. Nouvelle Edition, revûë & augmentée de plusieurs Notes fondées sur le sentiment des Auteurs, les Arrêts celebres & de Reglemens & les nouvelles Ordonnances, par M.... Avocat au Parlement. *A Paris* au Palais chés Bernard *Brunet* fils, 1741.

Hortopedie, ou l'Art de prévenir & de corriger dans les Enfans les difformités du corps, le tout par des moyens à la portée des peres & des meres & de toutes les personnes qui ont des Enfans à élever, par M. *Andry*. Deux Volumes *in*-12. 1741. *A Paris* chés *Lambert* & *Durand*, Libraires, ruë Saint Jacques.

Histoire des Empires & des Republiques, depuis le Déluge jusqu'à J. C. où l'on voit dans celle d'Egypte & de l'Asie la liaison de l'Histoire Sainte avec la Profane, & dans celle de la Grece le raport de la Fable avec l'Histoire, par M. l'Abbé *Guyon*. Tome

Digitized by Google

VIII. Les Thraces & les Parthes, *in*-12. de 477. pages. *A Paris*, chés H. L. *Guerin*, & autres Libraires, 1741.

ETRENNES HISTORIQUES, ou Mélange curieux, pour l'année 1742. contenant plusieurs Remarques de Chronologie & d'Histoire; ensemble les Naissances & Morts des Rois, Reines, Princes & Princesses de l'Europe, accompagnées d'Epoques & de Remarques que l'on ne trouve point dans les autres Calendriers, avec un Recueil de diverses matieres, variées, utiles, curieuses & amusantes, *à Paris*, de l'Imprimerie de *Giffey*, ruë de la vieille Bouclerie, à l'Arbre de Jessé, 1742.

HISTOIRE DE L'ACADE'MIE ROYALE DES SCIENCES, année 1736. avec les Mémoires de Mathématique & de Physique pour la même année, tirés des Registres de cette Académie. *A Paris*, 1739. de l'Imprimerie Royale, *in*-4°. de 120. pages pour l'Histoire & de 507. pour les Mémoires. Planches détachées 18.

NOUVELLE EDITION DU DICTIONAIRE UNIVERSEL DE COMMERCE, trois vol. *in-folio*, 1741. *A Paris*, chés la veuve *Etienne*, Libraire, ruë Saint Jacques, à la Vertu.

His-

Digitized by Google

HISTOIRE GE'NERALE DES CE'REMONIES, Mœurs & Coûtumes Religieuſes de tous les Peuples du Monde, repréſentées en 243. figures deſſinées de la main de Bernard Picard, avec des Explications Hiſtoriques & Curieuſes, par M. l'Abbé *Bannier*, de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, & par M. l'Abbé *Maſcrier*, 1741. Sept Volumes *in-folio*. Nouvelle Edition. *A Paris*, chés *Rollin*, fils, Imprimeur Libraire, Quai des Auguſtins, à Saint Athanaſe.

ETRENNES & autres Poëſies d'une Muſe Bretonne. Premiere année, *Brochure* 8°. *de* 33. *pages. A Paris*, chés *la veuve Delormel ruë du Foin, à Sainte Geneviéve*, M.DCC.XLII.

Epitre Dédicatoire, Préface, tout eſt Poëtique dans ces *Etrennes*, & on peut dire qu'elles méritent un favorable accueil du Public, par la varieté des Piéces, & par la maniere agréable dont chaque ſujet eſt traité; il y regne ſur tout une aimable ſimplicité, ce qui n'eſt pas un petit mérite dans ces ſortes de compoſition. Pour en donner un Echantillon nous inſererons ici la Fable qui ſe trouve à la 16. page de ce Recueil.

LA

Digitized by Google

LA FONTAINE ET LA PLUYE,

FABLE

DAns un Valon charmant, étoit une Fontaine
Qui dans un vaſte Pré faiſant couler ſes eaux,
Y formoit en tout tems mille petits Ruiſſeaux;
L'Eté comme l'Hyver, elle étoit toujours pleine.
La Pluye, un beau matin, la ſalue en paſſant.
Bon jour, ma fille, lui dit-elle,
Que vous devez avoir le cœur content!
Par mes ſoins généreux vous êtes toujours belle
Hier encor je répandis ſur vous
Mes biens en abondance; il vous doit être doux
De voir, qu'ainſi je vous préfere
Aux grands fleuves de l'Univers;
Voyez ces beaux gazons, que vous maintenez verds,
Et ces fleurs, qu'un Berger cueille pour ſa Bergere,
Vôtre onde entretient leurs couleurs,
Qui par les yeux touchent les cœurs;
Rendez en grace à votre Mere.
Paſſez, paſſez votre chemin,
Murmura doucement la tranquille Fontaine,
Vous ne faites pas mon deſtin,
Vous n'êtes pas ma Souveraine.
La Terre de ſon vaſte ſein
Me diſpenſe à ſon gré mon onde.
Combien eſt il de gens au monde

Qui

Digitized by Google

Qui penſent qu'on leur doit ſon renom & ſon bien,
Pendant que l'on ne leur doit rien!

A M. DE LA TOUR.

De l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, en lui préſentant la Muſe Bretonne.

Toi, qui, ſur les pas des Apelles
Voles à l'immortalité,
Qui des Sciences les plus belles
Te fais une félicité,
Toi, dont les Talens & la gloire
Font le triomphe du Pinceau;
Qui dans le Temple de Mémoire
Sçais t'ouvrir un chemin nouveau;
Et qui Vainqueur d'un Art ſtérile,
Par ta conſtance es parvenu
A rendre le crayon docile
Juſqu'à tromper l'œil prévenu:
La Tour, accepte mon Ouvrage,
Par lui, je fais la cour au tien,
Deviens ſenſible à mon hommage,
Je joüirai du plus grand bien.

Par M. L'Affichard.

Digitized by Google

Avis de M. Maillart, ancien Bâtonier de l'Ordre des Avocats, à M. l'Avocat Secousse.

Aux pages 649. & 650. du premier Volume des Ordonnances Royaux, Edition de 1723. feu M. de Lauriere, son Compilateur a inseré une *Ordonnance, par laquelle le nombre des Sergens des Foires de Champagne est reduit à* 140. *sçavoir* 120. *à cheval, &* 20. *à pied.*

Datum apud Livriacum *in Alneto*, anno Domini 1317. mense Junii.

En marge des pages 649. & 650. Je trouve ceci, *Philipe V. dit le Long*, à Livry, en *Aunis*, au mois de Juin 1317.

A la page 891. & dans la Table je trouve Livry en *Aunis*. 650.

Au lieu d'*Aunis* je croi que c'est d'*Aunay*, Canton du Parisis, au Nord-Est, où je trouve *Livry en Aunay*. M. Maillart ajoute qu'il est persuadé que M. l'Abbé Lebeuf indiquera le *Pagus Alnetus*, dans sa Sçavante Notice du Diocèse de Paris.

ESTAMPES NOUVELLES.

L'ACADEMIE DU MANEGE, Estampe en large. C'est la 43. que le Sr *Moyreau* grave d'après Philipe Wauvremans. Elle se débite chés lui, ruë S. Jacques, à la vieille Poste, vis-à-vis la ruë du Plâtre, 1742. Elle est gravée d'après le Tableau original du Cabinet du Prince d'Isenghien, de 30. pouces

Digitized by Google

pouces de large, sur 14. de hauteur. Elle représente en effet un Manége, avec un très-beau fond de Payſage.

Le Sr *Petit*, Graveur, ruë S. Jacques à la Couronne d'Epines, près les Mathurins, lequel continuë de graver la Suite des Portraits des Hommes Illuſtres du feu Sr Deſrochers, Graveur du Roy, vient de mettre au jour les Portraits ſuivans :

MEHEMET EFFENDY Tefterdar, Ambaſſadeur Extraordinaire de la Porte à la Cour de France en 1721. On lit ces Vers au bas.

L'air riant & plein de nobleſſe,
Une haute capacité ;
De l'eſprit, de la politeſſe
Et beaucoup de vivacité,
Voilà le juſte caractere
De l'Ambaſſadeur que tu vois,
Et qu'un grand Empereur chargea du Miniſtere
De témoigner ſon zéle au plus charmant des Rois.

SAÏD MEHEMET, Pacha, Begler-Beg de Romelie, Fils de Mehemet Effendy, Ambaſſadeur Extraordinaire de Sa Hauteſſe à la Cour de France en 1742. On lit ces Vers au bas, de M. le Chevalier de Neufville.

Puiſſe ſon nom, vivant chés nos derniers Neveux,
Autant que brillera le Croiſſant dans Bizance,
Autant que fleuriront les Lys dans notre France,
Etre également cher à deux Peuples heureux !

Digitized by Google

La suite des Portraits des Rois de France, des Grands Hommes, & des Personnes Illustres dans les Arts & dans les Sciences, continuë de paroître avec succès, chés *Odieuvre*, Marchand d'Estampes, ruë d'Anjou; il vient de mettre en vente ceux de

HENRI I. XXXVII. Roy de France, mort à Vitry, près Paris le 4. Août 1060. après 29. ans de Regne, dessiné par A. *Boizot*, & gravé par J. G. *Will.*

MARTIN HARPERTZ TROMP, Amiral de Hollande, tué dans une Bataille Navale contre les Anglois le 10. Août 1653. peint par P. D. & gravé par *Matthey.*

PETRUS GASSENDUS, *Præpositus Cathedralis Ecclesiæ Dinienſis; C. Mellan Gall. delineavit & ſculpſit.*

LA VRAIE EFFIGIE DU R. P. JOSEPH, de Paris, Prédicateur Capucin, Provincial de Touraine, Supérieur des Missions Etrangeres & de Poitou, Fondateur des Religieuses du Calvaire, qui a rendu l'esprit entre les mains de ses Supérieurs le 18. Decembre 1678.

LE PORTRAIT D'HORTENSE MANCINI, DUCHESSE DE MAZARIN, née à Rome, morte à Chelsey, en Angleterre le 2. Juillet 1689. peinte par *Ferdinand*, & gravée par Etienne *Fessard.*

ET CELUI D'ANTOINE COIZEVOX, Sculpteur du Roy, né à Lyon en 1640. mort à Paris le 10. Octobre 1720. âgé de 81. ans, peint par H. *Rigaud*, & gravé par *Matthey.*

JETTONS frapés pour le premier jour de Janvier M. DCC. XLII. *avec l'Explication des Types, &c.*

I. TRESOR ROYAL.

L'Arche au milieu des Eaux, avec la Colombe au-dessus

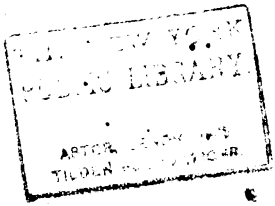

Digitized by Google

JETTONS DE L'ANNÉE 1742

II

III

IV

V

VI

VII

VIII

IX

X

Digitized by Google

au-dessus, tenant une branche d'Olivier : *Immersabilis undis.*

II. Parties Casuelles.

Argus qui s'endort en gardant la Vache Io, que Junon avoit confiée à ses soins : *Fatalis sopor.*

III. Chambre aux Deniers.

Plusieurs Bateaux chargés sur une Rivière : *Fruges & Cererem ferunt.*

IV. Ordinaire des Guerres.

L'Aigle de Jupiter, avec un Foudre dans chacune de ses serres : *Vel non emissa timentur.*

V. Extraordinaire des Guerres.

Le Soleil commençant à percer un nuage, d'où sortent de la grêle & des foudres : *Parat otia terris.*

VI. Batimens du Roy.

Des Blocs de Marbre que l'on taille en colomnes, Chapiteaux, &c. & d'un autre côté une Figure Equestre, & divers Ouvrages de Bronze ébauchés ; *Labor omnia vincit.*

VII. Artillerie.

Un Lion en fureur : *Et jam rugitu territat orbem.*

VIII. Marine.

Le Dauphin qui porte Arion sur une Mer agitée & le rend au rivage : *Inimica per æquora servat.*

IX. Galeres.

Des Anchres : *Affixa in littore servant.*

X. Maison de la Reine.

La Constellation du Dauphin, déja fort élevée sur l'horison : *Populis gratissima surgit.*

Digitized by Google

THEATRE DE LA GUERRE, en Allemagne, contenant toutes les Opérations Militaires des Campagnes de 1733. 1734. & 1735. Les Plans des Siéges & des Camps; Recueil très-utile aux Aides de Camp, où l'on trouve des Tables pour les campemens, & des Avis sur ce que doit sçavoir un Officier, qui se propose d'être utile à son General. Dédié à S. A. S. M. LE COMTE DE CLERMONT, par le Sr *le Rouge*, Ingénieur & Géographe du Roy, 1. Vol. *in* 4°. *A Paris, chés l'Auteur, ruë des grands Augustins, vis-à vis le Panier fleuri*, 1742.

Quoique ce Titre soit assés ample & puisse presque suffire pour faire connoître l'Ouvrage entier, on peut assûrer qu'il répond parfaitement bien au dessein de l'Auteur, qui donne encore plus dans l'exécution que son Annonce ne semble promettre. On ne peut pas faire un présent plus parfait, plus agréable & plus à-propos à toutes les Personnes qui exercent le plus noble de tous les Arts, & aux Officiers sur tout, tant Généraux que Subalternes. Au reste, tant dans les Plans que dans les Cartes, tout paroît d'une grande exactitude, & parfaitement bien dessiné & gravé. M. le Rouge a encore donné d'autres Ouvrages, dont nous avons parlé dans le tems, & qui sont autant de preuves de sa grande capacité, sur tout dans la Géographie & dans les Arts qui ont raport à cette Science.

Le Sr *Briart*, qui demeure toûjours dans l'Abbaye de S. Germain des Prés, à l'entrée de la ruë Abbatiale, à Paris, a composé depuis peu une Essence d'*Ognifiori*, ou de toutes Fleurs, d'une odeur agréable; on en met quelques goutes dans l'eau dont on se lave après avoir été rasé; elle rend l'eau laiteuse. Les Dames s'en servent pour se décrasser & rendre la peau douce & unie, & nourrit le teint. Il la vend 24. sols l'onçe.

Digitized by Google

Il continuë avec succès à faire la véritable Essence de Savon à la Bergamotte & autres odeurs douces dont on se sert pour la barbe, au lieu de Savonnettes; les Dames s'en servent aussi pour se laver le visage & les mains; il la vend 12. sols l'once. Il avertit que les Bouteilles sont toujours cachetées; au tour du Cachet on lit son nom & sa demeure, il y a une Bouteille dans le milieu du Cachet, où il y a le nom de la Liqueur, comme à l'*Ognissori*.

Il fait aussi de bons Cuirs à repasser les Rasoirs, avec lesquels il ne faut point de Pierre à aiguiser; il les vend depuis 40. sols jusqu'à 60. à un côté, & depuis 4. liv. jusqu'à 8. à deux côtés differens. Il donne la maniere de s'en servir.

Le Public est averti que le véritable Suc de Reglisse & de Guimauve blanc sans sucre, si estimé pour toutes les maladies du Poulmon, inflammations, enrouëmens, roux, rhumes, asthme, poulmonie & pituite, continuë à se débiter depuis plus de 30 ans, de l'aveu & aprobation de M. le Premier Médecin du Roy, chés Mlle Desmoulins, qui est la seule qui en a le Secret de défunte Mlle Guy, quoique depuis quelques années des Particuliers ayent voulu le contrefaire, lesquels, pour mieux tromper le Public, se sont dit enfans de M. Guy, ce qui est une supposition, & la difference s'en connoîtra aisément par la comparaison qu'on en pourra faire. On peut s'en servir en tout tems, le transporter partout & le garder si long tems que l'on veut sans qu'il se gâte jamais ni perde rien de sa qualité. *Mlle Desmoulins demeure ruë Guenegaud, Fauxbourg S. Germain, du côté de la ruë Mazarine, chés M. Guillaume, Marchand de Vin, aux Armes de France.*

Digitized by Google

CHANSON.

Coule, Bouteille incomparable,
A ma Maîtreſſe préférable ;
Tu me prodigues ta liqueur ;
Iris me refuſe ſon cœur ;
Sans regret, ma Bouteille aimable
Accorde tout à mon ardeur,
Elle me cauſe une yvreſſe agréable ;
C'eſt m'accorder la derniere faveur.

*Le G*****.*

MUSETTE.

Pour toi, belle Cloris, je ſens les plus beaux feux,
Et tes rigueurs cauſent mes peines ;
Ah ! daigne, pour me rendre heureux,
Me donner ton cœur pour Etrennes !

✠

A l'Hymen le plus doux ſe bornent tous mes vœux,
Je brûle d'en former les chaînes :
Ah ! daigne, pour me rendre heureux,
Me donner ton cœur pour Etrennes !

✠

On n'entend repeter que ces mots douloureux
Dans

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

Digitized by Google

Dans les Valons & dans les Plaines :
Ah ! daigne, pour me rendre heureux,
Me donner ton cœur pour Etrennes !

*

La Belle enfin, sensible à son sort rigoureux,
Lui dit, pour adoucir ses peines :
Je veux bien, pour te rendre heureux,
Te donner mon cœur pour Etrennes.

Lassichard.

SPECTACLES.

*EXTRAIT de la Parodie de la Pastorale Heroïque d'*Issé, *intitulée* les Oracles, *représentée au Théatre Italien le* 21. *Decembre dernier.*

ACTEURS.

Dorimon, sous le nom de Celadon. } *déguisés en Bergers.*
Léandre, cousin de Dorimon. }
Issé, *Bergere.*
Doris, *sœur d'Issé.*
Colas, *Amant d'Issé.*

Digitized by Google

Le Grand Prêtre de la Forêt de Dodone.
Trois Oracles.
Un Acteur Italien.
Le Sommeil.

COmme ces sortes de Piéces sont plûtôt faites pour amuser que pour instruire, nous ne nous attacherons pas à en faire un Extrait bien exact; nous nous contenterons de dire que cette Parodie a été représentée avec beaucoup de succès sur le Théatre Italien, qui est devenu à la mode depuis cinq ou six mois. Au reste, quoique le Sr Romagnesi ait beaucoup de talent pour le Théatre, ce dernier Ouvrage ne lui a pas beaucoup coûté; il a suivi pied à pied les cinq Actes de l'ingénieuse Pastorale qu'il a parodiée, réduisant les cinq Actes d'*Issé* en un seul, composé de dix-neuf Scénes. Un Seigneur du Village qu'on a choisi pour le Lieu de la Scéne, & un de ses Cousins, tiennent lieu d'*Apollon* & de *Pan*.

Dans la premiere Scéne, Dorimon en Berger chante sur l'Air : *Filles de la Tourrete*.

Moi, qui dans mes tendresses
Eus toujours du malheur,
Dont toutes les Maîtresses
Mépriserent l'ardeur,
Faut-il que je m'engage

Sous

Sous de nouvelles loix ;
Et n'eſt-ce pas dommage
Qu'Amour mette aux abois
Un ſi beau minois ?

Dans la ſeconde Scéne, Léandre reproche à Dorimon, ſon couſin, la triſteſſe où il le trouve enſeveli, & chante ſur l'Air : *Et voilà l'allure, mon Couſin.*

Les pleurs & les chagrins,
Mon Couſin,
Retardent l'avanture ;
Le ſexe féminin,
Vif & fin,
Veut gaillarde encolure,
L'air badin,
Et ſur tout fringante allure ;
Mon Couſin,
Et ſur tout, &c.

Dorimon.

Air : *Lucas ſe plaint qu'à ſa femme.*

C'eſt pourtant par ce langage
Que d'Iſſé je ſuis vainqueur ;
Par un tendre hommage
Ses yeux demandent mon cœur.

Léandre.

Quel avantage,

Digitized by Google

D'avoir fixé le Seigneur
De ſon Village !

Dorimon & Léandre s'étant retirés, Iſſé vient expoſer ce qui ſe paſſe dans ſon cœur.

Iſſé.

Qu'eſt-ce à dire ?
Le petit Amour
Me joüe d'un tour ;
Je ſoupire,
Cela vient de lui,
Oui,
Lere, lanlere.
Je ne ſçais que faire :
Quand on veut lui réſiſter,
Le mal ne fait qu'augmenter ;
Je crois que pour en guerir
Il faut le ſouffrir.

La Scéne ſuivante ſe paſſe entre Iſſé & Doris. Iſſé vient demander à ſa ſœur quelle eſt la cauſe de ſa rêverie. Air : *Pour fuir l'Amour.*

Quoi ? ma petite ſœur,
Vous êtes donc ſeulette !
Gageons que votre cœur
D'amour a fait emplette.
Le gros Colas
A la fin vous enchante ;

Pour

Pour vos apas
Depuis long tems il chante.

Iſſé fait entendre à ſa ſœur que ce n'eſt pas pour cela qu'elle ſoupire. Tous les Vers que nous venons de citer, ne regardent que l'expoſition du ſujet; voici le nœud de la Piéce dans la Scéne cinquiéme: Colas amoureux d'Iſſé, ſe plaint à elle de ſon indifference, mais il n'en eſt pas plus heureux. Dorimon qui vient après que Colas s'eſt retiré, lui déclare ſon amour: Iſſé ne peut lui cacher plus long-tems le penchant de ſon cœur, & le quitte, en lui diſant tendrement:

Je fuis l'Amour, quand je vous fuis.

Léandre fait auſſi une déclaration d'amour à Doris; mais comme il ne veut pas aimer conſtamment, elle ne s'accommode pas de ſon humeur légere. Paſſons aux Oracles qui ont donné le nom à la Parodie. L'action ſe paſſe dans la célebre Forêt de Dodone. Un Acteur Italien parle ainſi au Grand Prêtre, ſur l'Air: *Un Cordelier.*

Depuis un tems Paris nous idolâtre
Sur notre Théatre,
Et même aplaudit
A tout ce qu'on y dit:
Quel changement! ſeroit-ce par caprice?
Ou par la juſtice,

Digitized by Google

Qu'à la fin il rend
A notre zéle ardent
Le Grand Prêtre lui répond :
Ni l'un, ni l'autre.

Air : *Ma Fable eſt-elle obſcure ? lure, lure.*

Dans un Deſert parut un Phénomene,
Pour l'admirer, tout le monde y courut.
Tant qu'il brilla, l'audience y fut pleine ;
Il s'éteignit ; la foule diſparut.
Italiens, ma Fable eſt-elle obſcure ?
Lure, lure, lure.
Le Public vous l'expliquera ;
Lera, lera, lera.

L'Oracle.

Air : *Adieu paniers, Vendanges ſont faites.*

Profitez bien de vos recettes.
Pendant que vous prenez ſix francs ;
Lorſque vous n'aurez plus d'Enfans,
Adieu paniers, vendanges ſont faites.

Iſſé demande à ſon tour quel ſera le ſort de ſon amour ; l'Oracle lui répond ſur l'Air de l'*Opera*.

Iſſé de Dorimond doit être le partage ;
Il eſt Seigneur de ce Village.

Voilà

Voilà le nœud de l'action principale ; en voici le dénouëment en peu de mots. Isse ignore que le Berger qu'elle aime est ce même Dorimon à qui l'Oracle la destine ; Dorimon le lui apprend, & par cet aveu il calme tous les troubles de son cœur.

NOUVELLES ETRANGERES.

RUSSIE.

ON mande de Pétersbourg du 19. du mois dernier, que la Czarine a reçû un courier de Finlande, par lequel on a appris que la nouvelle de la proclamation de cette Princesse avoit causé une joye générale parmi les troupes qui sont sous les ordres du Général Keyth, & que les Officiers & les Soldats avoient marqué un égal empressement à prêter le ferment de fidelité à leur légitime Souveraine.

S. M. Cz. a laissé à la Princesse de Brunswick Bevern toutes les pierreries que la feuë Czarine lui avoit données, & elle lui a accordé une pension de 50000. Roubles.

Le Comte de Munich a été privé par la Czarine de tous ses Titres & de toutes ses Dignités, & S. M. Cz. a ordonné qu'on mît en sequestre les revenus de toutes les Terres qui apartiennent à ce Comte. Les mêmes ordres ont été donnés pour les Terres du Comte d'Osterman. Les personnes de sa famille, qui ont été conduites à la Forteresse de Schliesselbourg, sont au nombre de dix-huit, & on

Digitized by Google

on a encore arrêté depuis peu deux de ſes Sécrétaires. On inſtruit avec toute la diligence poſſible le procès de ce Miniſtre & celui du Comte de Munich, la Czarine voulant qu'ils ſoyent jugés avant ſon départ pour Moſcow.

Elle a rétabli dans leurs anciens honneurs les Knées Baſile & Michel Dolgorouki, qui ſont arrivés depuis peu, l'un de la Forteresſe de Schlieſſelbourg, & l'autre de celle d'Iwanogrood, où ils étoient priſonniers depuis l'année 1739.

Il avoit été reglé lorſque le Prince & la Princeſſe de Brunſwick Bevern ſont partis de Peterſbourg, pour retourner en Allemagne, qu'ils feroient trente Werſtes par jour, & qu'ils ne ſe repoſeroient que de deux jours l'un, mais la Princeſſe leur fille étant tombée malade en chemin, ils ont demandé qu'on leur permît de ſuſpendre leur marche juſqu'après ſon rétabliſſement. Comme les ordres du Commandant de leur eſcorte étoient extrémément précis, & que le tems de leur voyage étoit fixé, ce Commandant a eû beaucoup de peine à conſentir à ce délai, cependant ſur ce qu'ils lui ont repréſenté que ce ſeroit expoſer la vie de la jeune Princeſſe, il s'eſt déterminé à leur accorder deux jours, & après ce tems il leur a fait continuer leur route. Ce Prince & cette Princeſſe ayant témoigné qu'ils ſouhaiteroient qu'on évitât de traverſer les Villes, on s'eſt conformé à leur déſir.

Le Prince Louis Erneſt de Brunſwich Bevern ſe diſpoſe à les ſuivre dans quelques jours; il ne s'eſt arrêté à Petersbourg que pour payer les ſommes qu'il y devoit, & pour arranger les affaires domeſtiques du Prince ſon frere, & il n'a point fait uſage de la liberté que la Czarine lui avoit laiſſée de paroître en public & de ſe ſervir des équipages des Ecuries du Palais.

S.

Digitized by Google

S. M. Cz. a fait publier une nouvelle Déclaration, laquelle porte que la Czarine Catherine Alexiewna, un an après avoir pris poſſeſſion du Trône, avoit été engagée par les intrigues de quelques perſonnes, à établir un Haut Conſeil Privé, compoſé de vingt perſonnes, dont dix devoient être choiſies entre les Senateurs, & qu'elle avoit chargé ce Conſeil de l'adminiſtration de toutes les affaires publiques; qu'il avoit plu à la Czarine Anne Iwanowna de ſupprimer ce Conſeil, & de lui en ſubſtituer un autre dans lequel elle n'admit que ſes Miniſtres, & qui a exercé juſqu'à préſent la même autorité que le Haut Conſeil Privé, non-ſeulement pour ce qui regarde le Gouvernement de l'Etat, mais encore par rapport à la déciſion des affaires qui concernent les particuliers; que cette nouvelle forme de Gouvernement a produit un grand nombre d'abus; que le jugement de pluſieurs procès importans a été ſuſpendu ou négligé, & que la Juſtice a été adminiſtrée de la façon la plus irréguliere; que pour remédier à de pareils déſordres, S. M. Cz. ordonne qu'à l'avenir le Senat ait dans toutes les affaires de l'intérieur de l'Etat, de quelque nature qu'elles ſoient, juriſdiques ou non juriſdiques, la même autorité qui lui a été confiée par le Czar Pierre I. que non-ſeulement le Senat, mais encore tous les autres Tribunaux, ſe conforment exactement dans leurs déciſions à la Juriſprudence établie par le Code du Czar Alexis Michaëlowitz & par les Edits du Czar Pierre I. & que les Ordonnances renduës, tant par la Czarine Catherine Alexiewna que par le Czar Pierre II par la Czarine Anne Iwanowna & par le Czar Jean, ſoient auſſi exécutées, à l'exception de celles qui ne s'accordent pas avec le préſent Réglement.

On a apris du 2. de ce mois, que le Senat s'é-

Digitized by Google

s'étant assemblé le vingt-six du mois dernier, pour la premiere fois depuis que la Czarine lui a rendu l'autorité qu'il avoit sous le Regne du Czar Pierre I. S. M. Cz. y présida, & qu'elle y prononça un discours dans lequel Elle déclara qu'Elle croyoit ne pouvoir prendre de moyen plus sûr, pour assûrer le bonheur & la gloire de la Russie, qu'en suivant inviolablement les principes & les exemples du Czar, son Pere.

Le Knées Czerkasky, Grand Chancelier, répondit au nom du Senat, que tous ceux qui composoient l'Assemblée, s'empresseroient toujours à marquer à la Czarine par leur zéle & par leur soumission, la joye qu'ils ressentoient d'être gouvernés par une Princesse, qui avoit non-seulement la légitime héritiere du Trône du Czar Pierre I. mais encore l'héritiere de ses vertus.

Le 29. jour de l'Anniversaire de la naissance de la Czarine, qui est entrée dans la 33. année de son âge, S. M. Cz. dîna en public, & Elle n'admit personne à sa table, laquelle étoit placée sous un magnifique Dais; les principales personnes de la Cour furent servies à une autre table de 220. couverts dans la même Sale, & le Knées Czerkasky traita les Ministres Etrangers. Le soir il y eut un grand Bal, chés S. M. Cz. le Palais fut illuminé, & l'on tira un fort beau feu d'artifice.

La Czarine ayant été informée que l'Archevêque de Novogrood, qui est Président du Synode, avoit eû part aux projets des Comtes de Munich & d'Osterman, Elle lui envoya ordre de venir lui parler, & Elle lui fit une severe réprimande de ce qu'un homme de son caractére, devoüé au service des Autels & obligé par son état de donner l'exemple des vertus Chrétiennes, avoit été capable de se prêter à des intrigues aussi contraires à l'équité qu'à la

Digitized by Google

la Religion. L'Archevêque de Novogrood se jetta aux pieds de la Czarine, pour implorer sa clémence, & ce Prélat l'ayant assûrée, en répandant beaucoup de larmes, qu'il n'avoit pas été le maître, non plus que quelques autres Conseillers du Synode, d'agir autrement, parce que tout trembloit sous l'autorité du précedent Ministere, S. M. Cz. lui dit qu'Elle vouloit bien lui pardonner, à condition qu'il mettroit sur le champ par écrit tout ce qu'il sçavoit des complots dont Elle avoit interêt d'être instruite. Il remplit près de trois feuilles de papier des éclaircissemens qu'il crut devoir donner à la Czarine, il signa cet écrit, & il le laissa à S. M. Cz. qui lui permit de s'en retourner chés lui, après lui avoir commandé de ne plus s'occuper desormais que des devoirs de son état.

On prétend que les déclarations faites par cet Archevêque confirment qu'il y avoit un dessein formé d'éloigner à jamais la Czarine du Trône, pour y faire monter la Princesse de Brunswick Bevern, & qu'on devoit envoyer S. M. Cz. dans le Monastere de Troïsky, près de Moscow, sous prétexte que sa présence en cette Ville donnoit lieu de former des factions, & nuisoit à la tranquillité publique.

Depuis que la Czarine a tiré cet aveu de ce Prélat, les Commissaires qu'Elle a nommés pour instruire le procès des prisonniers détenus dans la Forteresse de Schlisselbourg, ont interrogé plusieurs fois les Comtes de Munich & d'Osterman & le Baron de Mengden, pour sçavoir d'eux les raisons qui les ont portés à vouloir priver S. M. Cz. des droits que lui donnoient sa naissance & la Disposition Testamentaire du Czar Pierre I. & à former le complot de la faire enfermer.

Le Comte d'Osterman en particulier a été conduit

trois

trois fois de la Forteresse de Schlieſſelbourg à Pétersbourg, pour être examiné dans une Sale du Palais, & chaque fois la Czarine a assisté aux interrogatoires dans une Chambre voisine, où elle étoit à portée d'entendre, sans être vûë, les réponses de ce prisonnier. On a fait subir aussi plusieurs interrogatoires au Comte de Lowenwolde, au Comte Michel de Golowkin, aux Barons de Streschneff, & à M. Lapowchin, Commissaire Géneral de la Marine; mai on n'est pas encore instruit de ce qu'ils ont allegué pour leur justification, & l'on sçait seulement que le raport des Commissaires est favorable au Comte Michel de Golowkin.

S. M. Cz. a confisqué tous les biens des Comtes de Munich & d'Osterman & du Baron de Mengden. Au reste, la Czarine a recommandé qu'on les traitât dans leur prison convenablement au rang qu'ils ont eû, & qu'on leur fournît, ainsi qu'aux autres prisonniers, tout ce dont ils auroient besoin.

Quelques-uns des Ministres de cette Princesse lui avoient conseillé de s'asseûrer de diverses personnes, dont on avoit lieu d'esperer de tirer des lumieres importantes, mais Elle a répondu qu'Elle ne se resoudroit point, sans de fortes raisons à ôter la liberté à des innocens; qu'Elle sçavoit que des Subalternes sont souvent dans la nécessité de suivre aveuglément les volontés de ceux aux ordres desquels ils sont soumis, & qu'Elle croiroit commettre une injustice criante, si elle leur faisoit porter la peine des fautes de leurs Superieurs. Conduite par un pareil motif d'équité, Elle a fait dire à un frere du Comte de Munich, qui est Conseiller Privé dans le College de la Chancellerie, qu'il n'y avoit aucune accusation contre lui, qu'Elle l'asseûroit de sa bienveillance, & qu'il en éprouveroit les effets.

Le Prince de Hesse-Hombourg & le Knès Basile

le Wolodimerowitsch Dolgorouky ont été déclarés, l'un Président, & l'autre Vice-Président du Conseil de Guerre, & la Czarine a donné Séance dans ce Conseil au Feldt Maréchal Lescy & au Général Keyth.

Les Places des Dames du Palais ont été données aux mêmes Dames qui les avoient remplies auprès de la feuë Czarine, & l'épouse du Général Saltiskow a obtenu celle de Dame d'Atours. S. M. Cz. désirant d'avoir auprès d'Elle la fille du Knées Czerkasky, & voulant lui accorder une distinction entre ses Filles d'honneur, a créé pour elle une Place de Fille d'honneur de la Chambre. Les six Gentilshommes qui étoient au Service de cette Princesse, avant qu'Elle montât sur le Trône, ont été faits Chambellans, & Elle a disposé de la Charge de Premier Médecin en faveur de M. Lestok, qu'Elle a nommé en même-tems Conseiller Privé Actuel & Directeur Général de tous les Colleges de Médecine de la Russie.

On a reçû avis de Nerva, que le Prince & la Princesse de Brunswick-Bevern y étoient arrivés avec le Prince & la Princesse, leurs enfans, & qu'un jour après ils en étoient partis, pour se rendre à Riga.

Le Comte Charles Biron, qui avoit été conduit en Siberie, à l'occasion du jugement prononcé contre le Comte Ernest, son frere, ci-devant Régent de Russie, est attendu incessamment à Petersbourg. S. M. Cz. a rapellé ce Comte en considération de son mérite & de sa valeur, dont il a donné des preuves distinguées pendant la derniere guerre contre le Grand-Seigneur, particulierement au Siége d'Oczakow, & il sera rétabli dans ses honneurs & dans ses dignités. A l'égard du Comte Ernest, on ignore s'il reviendra à la Cour, mais la

Czarine

Czarine a donné ordre qu'on fit revenir ses deux fils & sa fille,

ALLEMAGNE.

ON a apris de Vienne du 10. du mois dernier, qu'un courier arrivé de l'armée commandée par le Grand Duc de Toscane a raporté que ce Prince s'étoit déterminé à passer le Moldaw, pour tâcher d'enlever quelques uns des quartiers, où les troupes Françoises, du détachement du Comte d'Aubigné, étoient cantonnées, mais que le Comte d'Aubigné ayant été averti de sa marche, avoit fait repasser la Votava à toutes ces troupes, & s'étoit posté sous Piseeck.

On mande de Hambourg du premier de ce mois qu'on y a reçû quelques exemplaires d'une nouvelle Déclaration que la Czarine a fait publier à Pétersbourg le 9. du mois dernier, & dans laquelle elle déduit, beaucoup plus amplement que dans celle qui avoit été publiée le 6. les raisons qui l'ont determinée à se rendre aux instances que les Etats de Russie lui ont faites pour l'engager à monter sur le Trône.

Cette Déclaration porte que la Czarine Catherine Alexiewna, mere de S. M. Czarienne avoit fait le 18. Mai 1727. un Testament dont les Etats de Russie avoient juré l'observation; que par le premier article de ce Testament, elle avoit instituë le Czar Pierre II. pour son successeur à la Couronne, & qu'en cas de mort de ce Prince, elle avoit fait la disposition suivante par l'article VIII. lequel est conçû en ces termes. *Si le Grand Prince de Moscovie vient à mourir sans enfans, ce sera la Princesse Anne Petrowna & ses descendans; après eux la Princesse Elizabeth Petrowna & ses descendans, qui succederont*

droit au Trône, & les héritiers mâles seront appellés à ce Droit avant les femelles. Au surplus il est reglé que personne ne peut occuper le Trône de Russie, s'il ne professe pas la Religion Grecque, ou s'il possede une autre Couronne.

La Czarine ajoûte qu'en vertu de cette disposition elle étoit devenuë inconteſtablement la légitime héritiere du Trône de ſes Peres après la mort du Czar Piere II. & qu'elle auroit joüi de ſes droits, ſi ce Teſtament n'avoit été ſuprimé par la malignité des intrigues du Comte d'Oſterman qui avoit été Grand-Maître de la Maiſon de ce Prince, & qui avoit-dès lors le maniement des affaires les plus importantes de l'Etat; que par les mêmes intrigues du Comte d'Oſterman, dont elle a connu parfaitement les artifices & les procedés ſi préjudiciables à la Ruſſie, elle avoit été excluë du Trône, & que la feuë Czarine Anne y avoit été élevée au préjudice des droits reconnus de l'heritiere légitime; que lorſqu'au mois d'Octobre 1740. cette Princeſſe fut attaquée de la maladie dont elle eſt morte, le Comte d'Oſterman avoit dreſſé un Reglement de Succeſſion qui fut imprimé & publié le 17. du même mois, & par lequel il fut ſtatué que le Prince Jean, fils de la Princeſſe Anne de Meckelbourg auquel on donna par ce Reglement, le Titre de Grand Prince de Ruſſie, ſuccederoit au Trône; que le Comte d'Oſterman, afin d'en écarter à jamais la Czarine aujourd'hui regnante, avoit inſeré dans ce Reglement, que le Prince Jean, s'il avoit un fils, l'auroit pour Succeſſeur, que ſon petit fils ſuccederoit à ce fils, & que ſi ce dernier mouroit ſans poſterité mâle, le Trône paſſeroit aux autres Princes qui ſeroient nés de la Princeſſe Anne de Meckelbourg, quoique les parens de ces Princes n'y euſſent eux-mêmes aucun droit; que le 16.

Octobre

Octobre 1740. la feuë Czarine, obsedée par ceux qui l'environnoient, & affoiblie déja considérablement par la violence de sa maladie, avoit signé ce Reglement; que c'étoit de cette maniere & par les efforts réunis du Comte d'Osterman & du Feldt Maréchal de Munich, que le 28. du même mois, après la mort de la Czarine Anne, le Prince Jean avoit été proclamé Czar; que comme toutes les troupes étoient alors sous les ordres du Prince de Brunswick Bevern & de ce Feldt Maréchal, & que par conséquent ils étoient maîtres de toutes les forces de l'Etat, tous les Moscovites bien intentionnés s'étoient trouvés dans la derniere consternation, & avoient été obligés de se conformer au Reglement signé par la feuë Czarine, en rendant hommage au Prince Jean que ce Reglement désignoit Czar; qu'il leur avoit fallu souscrire en même-tems à un autre Reglement particulier concernant la Régence provisionelle pendant la minorité; que peu de tems après, la Princesse Anne de Meckelbourg & le Prince de Brunswick Bevern, son époux, qui avoient juré eux-mêmes de se soûmettre à ces Reglemens, oubliant leur serment, avoient fait avec le secours du Comte d'Osterman & du Feldt Maréchal de Munich, annuler le Reglement qui regardoit la Régence; que la Princesse Anne de Meckelbourg s'étoit fait deferer par force le Titre de Régente, & celui de Grande Princesse de Russie, lequel ne lui apartenoit en aucune maniere; que telle avoit été la source de tant de désordres arrivés dans l'Etat, & de tant de cruelles vexations commises contre plusieurs personnes, mais que la plus violente atteinte que pûssent souffrir les droits & même la sûreté de la Czarine, est celle que le Comte d'Osterman & le Comte Michel de Golowkin avoient voulu y donner depuis peu; que de concert avec la

Prin-

Digitized by Google

Princesse Anne de Meckelbourg & avec le Prince de Brunswick Bevern, ils avoient projetté un nouveau Reglement par lequel ils se proposoient d'exclure absolument la Czarine du Trône qui lui appartient selon toutes les Loix Divines & Humaines, & d'y placer la Princesse Régente, même du vivant du Prince, son fils.

Il est dit à la fin de cette Déclaration que la Czarine, après avoir mûrement déliberé sur des desordres si préjudiciables à l'Etat, & voulant d'ailleurs pourvoir à la sûreté de sa Personne, elle a monté le 6. du mois dernier sur le Trône paternel avec l'assistance du Dieu Tout-puissant, & à la priere de ses fideles Sujets, particulierement de ses Régimens des Gardes; que quoique la Princesse Anne de Meckelbourg, le Prince Jean, son fils, & la Princesse Catherine, sœur de ce Prince, n'ayent aucun droit au Trône, & qu'ils n'ayent même aucun prétexte pour y prétendre, la Czarine a cependant bien voulu, en considération de la Parenté qui est entr'elle & la Princesse Anne de Meckelbourg, & de l'alliance du Prince Antoine Ulrich de Brunswick-Bevern avec le feu Czar Pierre II. leur accorder sa protection, & qu'oubliant toutes les démarches qu'ils ont faites contre ses intérêts, elle a ordonné qu'on les conduisit dans leur Patrie avec tous les honneurs dûs à leur Naissance, & des Pensions convenables pour leur entretien.

On a appris de Willinow du 26. Décembre dernier, que le Village de Nejepin, situé entre Przibram & Chotiebroz, étant un Poste qu'il importoit aux Troupes Saxonnes de conserver, le Lieutenant Général Birckholtz le fit occuper par 140. Grenadiers du Régiment du Prince Xavier.

Trois mille hommes des Troupes de la Reine de

de Hongrie, à la tête desquels étoient le Général d'Olonne & le Major-Général Baroniay, s'aprocherent le 24. au matin de ce Poste, & ils firent sommer le Capitaine Merlin qui y commandoit, de se rendre, & cet Officier ayant résolu de le défendre, ils attaquerent le Village & y mirent le feu. Le Capitaine Merlin se retira avec ses 140. Grenadiers dans une Ferme, & il se défendit avec tant de valeur, qu'il donna le tems au Lieutenant-Général Birckholtz, d'aller à son secours avec le Régiment de Schligtinch, un Bataillon du Régiment de la Reine & un détachement d'Ulans. Le Lieutenant-Général Birckholtz dégagea le Capitaine Merlin, & mit en fuite le Corps de Troupes, commandé par le Général d'Olonne, que les Ulans poursuivirent jusqu'à Chotiebroz.

Les dernieres Lettres qu'on a reçûës du Comte de Kevenhuller, marquent que les Troupes Françoises & Bavaroises, qui occupoient divers Postes le long de la riviere d'Ens, s'étant retirées à Lintz, il avoit passé cette riviere sans obstacle; qu'il avoit mis des Garnisons dans la Ville d'Ens, dans le Fort de Steyer & dans quelques Châteaux voisins, & qu'il avoit marché ensuite à Wels où il avoit établi son Quartier Général, d'où il comptoit de decamper bien-tôt, pour aller former le Blocus de la Ville de Lintz. Ce Général ajoûte dans ces Lettres, que le Major Général Berenklaw s'étoit avancé vers les Frontieres de la Baviere, & qu'il s'étoit emparé de Bramer, d'Izchel & de Ried. On a appris en même tems que le Colonel Trenth s'étoit aussi rendu maître de plusieurs Postes, & que les Troupes Bavaroises, qui gardoient les Salines de Gemunden, les avoient abandonnées à l'aproche du Général Molck.

Le

Digitized by Google

Le Comte d'Aubigné ayant apris le 25. du mois dernier, que l'armée commandée par le Grand Duc de Toscane avoit passé le Moldaw, rassembla les troupes qui étoient cantonnées au-delà de la Votava; il leur fit repasser cette derniere Riviere, & il se posta avec ces troupes sous Piscek. Le Maréchal de Broglie, qui étoit parti de Prague le 24. le joignit le 27. avec trois Brigades de Cavalerie, & il fit camper l'Armée derriere la Votava, mettant la Ville de Piscek entre le Camp & cette Riviere. Le 28. au matin, on découvrit les ennemis qui s'avançoient sur deux Colonnes, & qui se formerent en Bataille de l'autre côté de la Votava.

Le Grand Duc de Toscane envoya le même jour un Trompette pour sommer le Comte d'Aubigné, qui étoit resté dans Piscek avec neuf Bataillons, de rendre la Ville, & le Comte d'Aubigné ayant fait réponse qu'il étoit résolu de se défendre, les ennemis attaquerent sur les neuf heures du soir une des portes, laquelle étoit gardée par le Duc de Luxembourg. Ils furent repoussés, après avoir perdu un Lieutenant Colonel, un Capitaine & quelques Croates, & le lendemain, à quatre heures du matin, ils décamperent, marchant par leur gauche pour se retirer. Le Maréchal de Broglie les a fait suivre par deux détachemens qui sont commandés, l'un par le Chevalier de Beauvais Lieutenant-Colonel des Carabiniers, & l'autre par M. de Saignes, Lieutenant-Colonel du Régiment de Cavalerie de Clermont.

Les Troupes commandées par le Grand Duc de Toscane, ayant repassé à la droite du Moldaw, le Maréchal de Broglie commença le 6. de ce mois à faire cantonner le long de la Votava l'armée qui

Digitized by Google

est sous ses ordres. Le Maréchal de Terring, à la tête des troupes Bavaroises, se mit en marche la veille pour se rendre à Strakonitz, d'où il a dû continuer sa route vers Passaw, sur les Avis que le Comte de Kevenhuller étoit entré le 31. du mois dernier dans la Haute Autriche, & que les troupes Françoises & Bavaroises répanduës le long de la riviere d'Ens, & qui sont commandées par le Marquis de Segur & par le Marquis de Minutzy, s'étoient retirées à Linitz.

Le Comte de Polastron ayant marché le trois de ce mois avec le Corps de troupes qu'il commande & avec les troupes Saxonnes, pour tourner par le côté de la Moravie le Poste de Teuschbrod, le Prince de Lobkowitz, qui étoit dans ce Poste, a pris le parti de l'abandonner, d'y laisser un détachement de 200. hommes qui ont été faits prisonniers de Guerre, & de se retirer à Iglaw. Le Comte de Polastron, après s'être emparé de Teuschbrod, s'est avancé à Polna, où il étoit le 5.

On a apris de Francfort le 20. de ce mois, que le Maréchal de Belle-Isle, Ambassadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire du Roy très-Chrétien à la Diette Electorale tenuë pour l'Election d'un Empereur, ayant fixé au 18. de ce mois son Entrée publique à Francfort, il se rendit ce jour-là à une Maison apartenante à la Ville, & qui en est éloignée d'une lieue; il y fut complimenté par les Députés du Magistrat auquel il avoit donné part de son Entrée, & ensuite de la part des Ambassadeurs & Ministres Etrangers, qui y ont envoyé leurs caroſſes.

Lorsque le Maréchal eût reçû ces complimens, il se mit en marche vers les onze heures du matin, &

Digitized by Google

& il trouva à la moitié du chemin de la Maison d'où il étoit sorti pour se rendre en cette Ville, le Comte de Papenheim, Maréchal héréditaire de l'Empire, de la part duquel le Maréchal de Belle-Isle avoit été complimenté le matin par le Quartier-Maître de l'Empire. Le Comte de Papenheim descendit de carosse, & après avoir fait un compliment au Maréchal de Belle-Isle, il fit marcher son carosse & son cortege devant celui du Maréchal, lequel entra à Francfort par la porte de Sathenhausen dans l'ordre suivant.

L'Ecuyer de la Cavalerie Bourgeoise; 9. chevaux de main des Compagnies de cette Cavalerie, lesquelles avoient accompagné les Députés du Magistrat, nommés pour aller complimenter le Maréchal de Belle-Isle; l'Ecuyer de la Ville; 4. Palefreniers vêtus des livrées de la Ville, menant des chevaux de main, couverts de caparaçons aux Armes de la Ville; les trois Députés précédés de leur livrée & de celle de la Ville; 4. Archers à cheval, vêtus de la même livrée; les Timballes & Trompettes de la Ville, précédés de six Cavaliers; les trois Compagnies de Cavalerie, l'épée à la main & leurs Capitaines à leur tête; le Prevôt de l'Empereur, à cheval, portant son Bâton; les quatre chevaux de main du Comte de Papenheim; son carosse à six chevaux, précédé & suivi de sa livrée; un Sous-Ecuyer du Maréchal de Belle-Isle; 26. des principaux Officiers de sa Maison, marchant à cheval deux à deux; un Sous-Ecuyer; 12. Fourgons attelés de deux chevaux chacun, & sur lesquels étoient des couvertures de velours vert, galonnées d'or & chargées d'Armes en Broderie; un Ecuyer; 36. Hommes de livrée du Maréchal de Belle-Isle, marchant deux à deux; 4. Hautbois précédés de deux

Digitized by Google

Cors de chasse ; 12. Valets de Chambre ; 12. chevaux de main richement caparaçonnés précédés d'un Ecuyer & suivis de deux Piqueurs ; 12. Pages accompagnés de leur Gouverneur, Sous-gouverneur & Maître, 8. Gentils-hommes ; 1. Timballier & 4. Trompettes ; le Fourier de l'Empire ; deux Officiers du Comte de Papenheim ; son Sécretaire, marchant à côté d'un Conseiller de la Chancellerie ; un Gentil-homme du Comte de Papenheim ; le Quartier-Maître de l'Empire ; le Comte de Papenheim, ayant à ses côtés deux Trabans avec leurs Pertuisanes, & suivi de deux Pages ; les François qui ont accompagné le Maréchal de Belle-Isle dans son Ambassade, marchant en groupe au nombre de 22. & étant aussi magnifiquement vêtus, que superbement montés. Le Maréchal de Belle-Isle, précédé de quatre Coureurs, avoit à ses côtés 2. Ecuyers, 6. Heyduques & 6. Suisses à pied, & derriere lui les Officiers de ses Gardes & 1. Sous-Ecuyer. Les 5. caroſſes du Maréchal de Belle-Isle marchoient après lui, & ils étoient suivis des caroſſes de l'Abbé Doria, Nonce du Pape ; de celui du Comte de Montijo, Ambassadeur du Roy d'Espagne ; de celui de M. Blondel, Ministre du Roy très-Chrétien à la Diette d'Election, & de celui du Baron de Bernstorf, Ministre du Roy de Dannemarck à la Diette : ces caroſſes étoient attelés de 6. chevaux, & ils étoient accompagnés de la livrée des Ambassadeurs & des Ministres.

Lorsque le Maréchal de Belle-Isle entra dans la Ville, il fut salué de 24. coups de canon, & il trouva depuis la porte de Sachenhausen, par laquelle il entra jusqu'à son Hôtel, les troupes de la Garnison & les Compagnies Bourgeoises rangées en haye, tous les armes, leurs Officiers à leur

Digitized by Google

leur tête, & le Maréchal de Belle-Isle étant arrivé chés lui, les Députés de la Ville, les Compagnies de Cavalerie, qui l'avoient accompagné dans l'Entrée, & les troupes qui étoient sur son passage, défilerent devant son Hôtel & y firent une décharge de mousqueterie.

Cette Entrée a été aussi belle qu'on s'y étoit attendu, tant par le nombreux cortége du Maréchal de Belle-Isle, que par la magnificence qui y a paru dans les équipages & les harnois des chevaux, & par celle des habits de tous ceux qui étoient à l'Entrée.

SILESIE.

ON a apris de Breslaw du 25. du mois dernier, que le Roy de Prusse ayant résolu de faire entrer en Moravie le Corps de ses troupes qui étoit dans la Haute Silésie, le Feldt Maréchal de Schwerin, qui commande ce Corps de troupes, fit investir le 19. du même mois par deux détachemens les Villes de Troppau & de Fruidenthall, dont les Garnisons étoient composées, l'une de 500. hommes d'Infanterie & de 150. Hussards, & l'autre de 200. hommes tant d'Infanterie que de Cavalerie; que le 20. les Commandans de ces deux Villes demanderent à capituler, & que le Feldt Maréchal de Schwerin étant entré ensuite dans la Moravie avec un Corps considérable de troupes, il a marché vers Sternberg.

Le Corps de troupes Prussiennes qui est entré dans la Moravie sous les ordres du Feldt Maréchal de Schwerin, étant arrivé le 25. du mois dernier devant Olmutz, & en ayant formé le blocus, le Comte de Terzi, Major Général des troupes de la Reine de Hongrie, lequel commandoit dans cette Ville pour cette Princesse, tint le 26. un

Digitized by Google

Conseil de guerre, pour déliberer sur le parti qu'il devoit prendre dans cette conjoncture, & il y fut décidé que la Ville n'étoit pas en état de soûtenir un Siége. En conséquence de cette décision, le Comte de Terzi fit battre le même jour la chamade, & la Capitulation qu'il a demandée, lui ayant été accordée, la Garnison Autrichienne, laquelle étoit composée de 1000. hommes, sortit le 27. tambours battans & Enseignes deployées avec quatre canons & douze chariots couverts. Le Feldt Maréchal de Schwerin a détaché quatre Régimens, pour conduire cette garnison à Bonn, & il a ordonné qu'on fournît sur la route aux Officiers & aux Soldats tout ce dont ils auroient besoin.

Ce Géneral est convenu par la Capitulation que l'Evêque Prince d'Olmutz conserveroit tous les droits dont il est en possession; que le Chapitre de l'Eglise Episcopale & le Clergé seroient maintenus dans leurs Privileges & Immunités, ainsi que les Magistrats & le reste des habitans; qu'on ne recevroit dans le Corps des Magistrats, ni même parmi la Bourgeoisie, que des personnes qui professeroient la Religion Catholique, & qu'il ne seroit pas permis aux Protestans, ni de prendre aucun Dégré dans l'Université d'Olmutz, ni d'y établir des Ecoles particulieres.

MALTHE.

ON a apris du premier Decembre dernier, que la Captane des Galeres de la Religion étant sortie du Port de Malthe, pour aller croiser dans les Mers voisines, le Commandeur Castelli, qui la commande, découvrit le 20 Novembre dernier deux Bâtimens qui se canonnoient, & dont l'un tâchoit

Digitized by Google

choit de prendre le vent pour aller à l'abordage. Le Commandeur Castelli reconnut, en s'en aprochant de plus près, que c'étoit un Corsaire de Tunis, qui étoit prêt à se rendre maître d'un Vaisseau Marchand François, & ayant résolu aussitôt, quoique la Capitane ne fût accompagnée que d'une autre Galere, de faire tous ses efforts pour délivrer le Vaisseau Marchand, il fit force de voiles, parce que la Mer étoit si grosse & si agitée, que les deux Galeres ne pouvoient se servir de leurs rames. Dès que le Corsaire les aperçût, il prit chasse, mais la Capitane le joignit sur le soir, & après un combat d'une heure & demie, elle l'obligea de se rendre. Le Vaisseau Tunisien a été si maltraité par le canon de la Capitane, que le Commandeur Castelli l'a fait couler à fond, après avoir fait passer sur son bord 70. personnes de l'équipage de ce Batiment, & après avoir fait enlever tous les effets qui méritoient d'être conservés. Les Malthois ont perdu dix ou douze hommes en cette occasion, & il y en a eû environ 40. de tués du côté des Tunisiens.

Le Commandeur Castelli s'est conduit avec beaucoup de sagesse & de courage; les Chevaliers de Beaufremont, de Dillon & de la Mire, se sont fort distingués, & les équipages ont montré, à leur ordinaire, toute la bonne volonté possible.

PRUSSE.

IL est arrivé à Berlin un courier de Boheme, par lequel le Roy de Prusse a été informé que le 7. de ce mois le Prince Léopold d'Anhalt Dessau, à la tête d'un Corps de troupes Prussiennes avoit investi la Ville de Glatz, qu'il avoit envoyé le lendemain un Trompette à M. Contanelli, qui y

Digitized by Google

commandoit, pour le sommer de rendre la Place ; & que M. Montanellli ayant demandé le 9 à capituler, le Prince Léopold d'Anhalt Dessau lui avoit permis de se retirer dans le Château avec la garnison qui étoit sous ses ordres, & qui ne consistoit qu'en 500. hommes. Comme le Château de Glatz est petit, & qu'il s'y trouve maintenant près de 1400. hommes enfermés avec fort peu de munitions, on compte qu'il ne pourra faire une longue résistance.

SUEDE.

ON aprend de Stockolm, que le 16. du mois dernier, le Roy reçut de Finlande un courier, dont les dépêches marquoient que le Comte de Leuwenhaupt ayant jugé que les circonstances étoient favorables pour s'aprocher de Wybourg, il s'étoit avancé jusqu'à deux lieuës de cette Place l'armée qu'il commande ; qu'il avoit établi son quartier à Sackgerfoss, & qu'il avoit fait cantonner les troupes dans les environs.

S. M. Sued. a reçû depuis de l'armée un autre courier, par lequel le Comte de Leuwenhaupt lui a donné avis de la révolution qui a placé la Princesse Elizabeth Petrowna sur le Trône de Russie.

ITALIE.

ON a apris de Milan du premier de ce mois que le Comte de Traun, Gouverneur du Milanez, fait transporter avec toute la diligence possible une grande quantité de munitions de guerre & de bouche dans la Citadelle de Milan, ainsi qu'à Mantouë & à Pizzighitone.

Il s'est répandu dans cette Province plusieurs Exemplaires d'un Mémoire que le Roy de Sardaigne

gne a fait distribuer dans differentes Cours de l'Europe, & qui est intitulé : *Déduction des Droits de la Maison Royale de Savoye sur le Duché de Milan.*

Les derniers avis reçûs de Florence du 31. du mois dernier, portent que le Grand Duc de Toscane ayant fait demander à l'Electrice Palatine Doüairiere les pierreries de la succession de la Maison de Médicis, cette Princesse a refusé de les lui envoyer, & qu'elle a répondu avec fermeté, qu'elle ne pouvoit ni ne devoit s'en dessaisir.

Le differend qui est survenu à ce sujet entre cette Princesse & le Grand Duc, cause à Florence beaucoup de mouvement & d'agitation. La plus grande partie de la Noblesse s'est renduë auprès de l'Electrice Palatine Doüairiere, pour la prier de persister à ne point accorder au Grand Duc ce qu'il demandoit; & lorsqu'elle sortit pour aller à l'Eglise, le jour qu'on fut informé de la réponse qu'elle avoit faite à la lettre de ce Prince, elle trouva la Place du Palais remplie d'une foule infinie de peuple, qui témoignoit par ses acclamations le plaisir que lui causoit l'esperance de ne point voir sortir de cette Ville les trésors amassés par ses anciens Souverains avec tant de dépense.

L'Electrice Palatine Doüairiere a dépêché des couriers en Espagne & à Naples, pour donner part à leurs Majestés Catholique & Sicilienne, de la situation embarrassante où elle se trouve; & dans l'incertitude si les pensions, qu'elle reçoit du Gouvernement, continueront de lui être payées, elle a congedié les Gendarmes & les Suisses de sa Garde.

Les troupes de la Reine de Hongrie ont entierement évacué les Duchés de Parme & de Plaisance, & elles en ont enlevé toute l'artillerie & toutes les munitions, pour les conduire à Mantouë.

Digitized by Google

Les troupes que le Roy de Sardaigne a fait assembler sur la Frontiere du Milanez, se tiennent toujours tranquilles dans leur camp. Ce Prince a ordonné de construire un Pont sur le Pô, dans les environs de Cazal.

ESPAGNE.

ON aprend de Madrid du 2. de ce mois, que l'Intendant de Marine du Port de S. Sebastien a donné avis que l'Armateur Don Joseph Caliote, commandant le Vaisseau *la Notre Dame d'Aranzazu*, avoit pris entre le 49. & le 50. degré de Latitude, à 16. lieuës des Isles Sorlingues, le Vaisseau Anglois *le Rochester*, de 350. tonneaux, dont la charge est estimée 15 à 16000. Piastres, & qui retournoit de la Nouvelle Angleterre à Londres.

Les mêmes Lettres portoient que le Vaisseau de Don Joseph Caliote avoit été tellement maltraité en allant à l'abordage, par une bordée de canon du Vaisseau ennemi, que cet Armateur avoit été obligé d'abandonner son Bâtiment, & de faire passer tout son équipage sur le Vaisseau Anglois.

Ces Lettres ajoutent que le 17. du mois de Novembre dernier, la Frégate *la Voyageuse* avoit rencontré à l'entrée du Détroit de Gibraltar une Frégate de quatorze canons, dont elle s'étoit emparée après un assés long combat.

On a apris de Bilbao, que Don François Bereaga a conduit à Portugalete trois prises considerables, du nombre desquelles est une Frégate de 18. canons, qui faisoit voile pour l'Amérique, & qui étoit chargée de cordages & d'autres agrez pour les Vaisseaux de la Flote de l'Amiral Vernon.

On mande de Pennon, qu'un Vaisseau Anglois, qui alloit de Sicile en Portugal, avoit été enlevé à la

Digitized by Google

à la vûë de ce Port par la Barque & la Galiotte qui servent de Gardes-Côtes en cet endroit.

La Frégate *le Mars Biscayen*, commandée par Don Joseph Cottaro, entra le 16. du mois dernier dans le Port de Ferol avec deux prises qu'elle avoit faites sur les Côtes de la Galice.

Le Vaisseau Anglois *le Saint Guillaume* a été pris, en allant de Portugal à l'Isle de Jersey, par l'Armateur Don Louis Oliver.

Le premier de ce mois, le Roy & la Reine accompagnés du Prince & de la Princesse des Asturies & des Infants, assisterent dans l'Eglise des Hyeronimites au *Te Deum*, qui fut chanté par la Musique de la Chapelle, en action de graces de la naissance de la Princesse, dont Madame de France, Epouse de Don Philipe, Infant d'Espagne, étoit accouchée le jour précédent. Leurs Majestés étant retournées au Palais du Buen Retiro après le *Te Deum*, Elles reçûrent les complimens des Ministres Etrangers, des Ministres d'Etat & des Grands, & Elles allerent ensuite avec les Princes & les Princesses de la Famille Royale rendre visite à Madame de France, laquelle se porte, ainsi que la Princesse sa fille, aussi bien qu'on peut le desirer.

Le lendemain, le Corps de Ville fit chanter le *Te Deum* à plusieurs Chœurs de Musique dans la Chapelle de Notre-Dame d'Atocha.

Le Roy, à l'occasion de la naissance de la jeune Princesse, a accordé une amnistie aux Déserteurs, qui se présenteront avant la fin du mois prochain, pour servir pendant six ans dans quelque Régiment de ses troupes.

Digitized by Google

GENES ET ISLE DE CORSE.

ON mande de la Bastie que les Corses, selon les aparences, n'attendoient que la publication du nouveau Réglement, pour se déterminer sur le parti qu'ils prendroient, & qu'on avoit eû quelque soupçon qu'une partie des habitans de la Bastie avoit formé avec plusieurs habitans de la Campagne le projet de s'emparer du Château de la Bastie, ce qui avoit obligé le Marquis Spinola de faire doubler la garde, tant aux portes de la Ville, qu'à celles du Château, & d'ordonner aux troupes de faire exactement la ronde dans tous les quartiers pendant la nuit, mais qu'on ne s'étoit aperçû d'aucun mouvement extraordinaire, soit que les avis qu'on avoit reçûs de la conspiration, fussent mal fondés, soit que les précautions qu'on avoit prises en eussent déranjé l'exécution.

On a apris en même tems, qu'un homme ayant été assassiné depuis peu dans un Lieu nommé Caccia, on avoit envoyé un détachement pour se saisir des meurtriers, mais que ceux-ci s'étant barricadés dans une maison, avoient fait feu sur les Soldats de ce détachement, dont un avoit été tué & trois autres dangereusement blessés, & qu'ils s'étoient sauvés dans la Campagne; que depuis on n'avoit pû découvrir où ils s'étoient retirés, & que leur fuite ayant empêché qu'on ne leur fît subir le suplice qu'ils méritoient, on avoit brûlé les maisons qui leur apartenoient.

FRAN-

Digitized by Google

FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE premier de ce mois, les Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre du S. Esprit, s'étant assemblés dans le Cabinet du Roy, vers les onze heures du matin, S. M. tint un Chapitre, dans lequel le Cardinal de Tencin, l'Archevêque de Narbonne, l'Archevêque de Bourges, & l'Evêque Duc de Langres furent nommés Commandeurs de l'Ordre du S. Esprit. Le Roy nomma ensuite le Duc de Penthievre, Chevalier de cet Ordre. Après le Chapitre, le Roy se rendit à la Chapelle, étant précedé du Duc de Chartres, du Comte de Clermont, du Prince de Conty, du Prince de Dombes, & du Comte d'Eu, & des Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre. S. M. devant laquelle les deux Huissiers de la Chambre portoient leurs Masses, étoit en Manteau, le Colier de l'Ordre par dessus, ainsi que celui de l'Ordre de la Toison d'or. Le Roy entendit la grande Messe célebrée par l'Abbé Brosseau, Chapelain de la Chapelle de Musique, & chantée par la Musique. La Reine & Monseigneur le Dauphin entendi-

rent

rent la même Messe dans la Tribune.

L'après-midi, leurs Majestés assisterent aux Vêpres

Le 2. le Roy accompagné comme le jour précedent, assista au Service qui a été célebré dans la Chapelle pour le repos des ames des Chevaliers de l'Ordre du S. Esprit, morts dans le cours de l'année derniere.

Le Corps de Ville a rendu, à l'occasion de la nouvelle année, ses respects au Roy, à la Reine, à Monseigneur le Dauphin, & à Mesdames de France.

Le Duc de Gêvres, auquel le Roy a accordé le Gouvernement de l'Isle de France, vacant par la démission volontaire du Comte d'Evreux, prêta, le premier de ce mois, serment de fidelité entre les mains de S. M.

Le 6. de ce mois, la Reine entendit la Messe dans la Chapelle du Château de Versailles, & S. M. communia par les mains de l'Archevêque de Roüen son premier Aumônier.

Le 7. l'Ambassadeur Extraordinaire du Grand Seigneur fit son Entrée publique à Paris, & le onze il eut à Versailles son Audience publique du Roy. On donnera un second volume du Mercure du mois prochain,

Digitized by Google

prochain, qui contiendra tout le détail de l'Ambaſſade &c.

Le 15. pendant la Meſſe du Roy, l'Archevêque d'Arles prêta ſerment de fidelité entre les mains de S. M.

Le 16. le Prince Cantimir, auquel la Czarine a envoyé de nouvelles Lettres de créance, par leſquelles cette Princeſſe le nomme ſon ambaſſadeur Extraordinaire auprès du Roy, eut une Audience particuliere de S. M. Il donna part au Roy de l'avenement de la Czarine au Trône, & il préſenta enſuite ſes Lettres de Créance. Le Prince Cantimir eut le même jour audience de la Reine, de Monſeigneur le Dauphin & de Meſdames de France, & il fut conduit à toutes ces audiences par M. de Verneüil, Introducteur des Ambaſſadeurs.

Le Roy a reçu avis de Madrid, que Madame de France, Epouſe de Don Philipe, Infant d'Eſpagne, étoit accouchée le 31. du mois dernier d'une Princeſſe, qui fut baptiſée ſur le champ, & nommée *Elizabeth-Marie-Louiſe-Antoinette*.

Le Chevalier de Belle-Iſle, qui a été dépêché de Francfort par le Maréchal de Belle-

Iſle

Iſle, ſon Frere, Ambaſſadeur Extraordaire, & Plénipotentiaire du Roy à la Diette qui s'eſt tenuë pour l'Election d'un Empereur, arriva à Verſailles le 27. de ce mois à deux heures après midi, & il aprit à S. M. que le 24. l'Electeur de Baviere avoit été élû Empereur, tous les ſuffrages des Electeurs s'étant réünis en ſa faveur.

Le Roy a nommé le Chevalier de Belle-Iſle, Lieutenant Général de ſes Armées.

Le 21. le Roy prit le deüil en violet pour la mort de la Reine de Suede.

Le premier Janvier, les Hautbois de la Chambre jouerent au lever du Roy une ſimphonie tirée de differens Auteurs.

Au dîner de S. M. les Vingt-quatre de la Chambre du Roy exécuterent une ſuite d'Airs de la compoſition de M. Deſtouches, Sur-Intendant de la Muſique de la Chambre, en ſemeſtre.

Le 13. le 15. & le 20. il y eut Concert chés la Reine. M. Deſtouches fit exécuter ſa Paſtorale Heroique d'*Iſſé*. Les Dlles Mathieu & Deſchamps rempliſſent les Rôles d'*Iſſé* & de *Doris*. Les ſieurs Jelyot, Benoît & du Bourg chanterent ceux de *Philemon*, d'*Hylas* & du Grand Prêtre de Dodone, avec toute l'expreſſion & la préciſion convenables.

Le

Digitized by Google

Le 22. le 27. & le 29. la Reine entendit l'Opera d'*Amadis de Grece*, de la composition du même Auteur. Les Dlles la Lande & Romainville chanterent avec leur talent ordinaire, les Rôles de *Meliſſe* & de *Niquée*; ceux d'*Amadis* & du Prince de *Thrace* furent parfaitement bien rendus par les ſieurs Benoît & Poirier.

Le 2. Janvier les Comédiens François repréſenterent à la Cour *la Mere Coquette* & *l'Eſprit de Contradiction*.

Le 9. *Démocrite* & la *Pariſienne*.

Le 11. *D. Japhet d'Armenie* & les *Trois Freres Rivaux*.

Le 16 *Le Muet* & *les Plaideurs*.

Le 18. la Tragédie *d'Oedipe* & les *Précieuſes Ridicules*.

Le 23. l'*Avocat Patelin* & le *Medecin malgré lui*.

Le 10. du même mois les Comédiens Italiens repréſenterent auſſi à la Cour la Comédie de l'*Amant*, *Auteur & Valet*.

Le 17. *la Surpriſe de la Haine*, avec les Divertiſſemens du *Bal Anglois* & des *Enfans Jardiniers*.

Le 24. *Arlequin & Scapin*, *Voleurs*, avec les Divertiſſemens des Enfans Chinois, & du Bal Anglois.

Digitized by Google

Le 7. Janvier, lendemain de la Fête des Rois, l'Académie Royale de Musique donna le premier Bal public de cette année avec un très grand concours. On continue ordinairement ces Bals pendant differens jours de la semaine jusqu'au Carême.

La Loterie Royale établie par Arrêt du Conseil du 22. Janvier 1741. en faveur des Pauvres, fut tirée pour la sixiéme & derniere fois en la grande Sale de l'Hôtel de Ville de Paris, en présence de Messieurs les Prevost des Marchands & Echevins, le Mercredi, dernier jour du mois de Janvier. La Liste générale des Billets gagnans fut publiée le lendemain. Le Gros Lot qui est de 300000. livres est échu au N° 28422. sous la Devise : *A bonne intention.* Le second Lot qui est de 150000. livres est échu au N° 43251. sous la Devise : *Le D. emporte la Loterie, si je n'y gagne.*

Nous donnerons l'Article des Morts le mois prochain, n'ayant pû trouver place dans celui-ci.

Digitized by Google

ARRESTS NOTABLES.

ARREST du 28. Novembre, qui proroge pour un an, à compter du premier Janvier 1742. au premier Janvier 1743. l'exemption de Droits sur les Bestiaux, ordonnée par Arrêt du 8. Novembre 1740.

LETTRES PATENTES du Roy, qui nomment des Commissaires pour aliéner au nom de Sa Majesté, aux Prévôt des Marchands & Echevins de l'Hôtel de Ville de Paris, huit cent vingt mille livres de Rentes viageres. Données à Versailles le 12. Decembre 1741.

AUTRE du 16. portant nouveau Réglement pour la régie des Œconomats, par lequel S. M. ordonne l'execution des huit Articles contenus audit Arrêt.

ARREST du 19. qui fait défenses de modérer les Amendes qui seront prononcées contre ceux qui auront contre venu aux dispositions des Réglemens concernant le port & usage des Toiles peintes.

AUTRE du 26. qui ordonne qu'en payant par les Habitans de la Ville & Gouvernement de Calais, en Basse-Picardie, la somme de quarante-deux mille livres par chacune année, tant que le Dixiéme aura lieu, ils demeureront déchargés de l'execution de la Déclaration du 29. Août 1741.

AUTRE du même jour, qui ordonne qu'en cas d'opposition aux Rôles arrêtés pour la levée du Dixiéme,

Digitized by Google

Dixiéme, les Opofans ſe pourvoiront pardevant les ſieurs Intendans & Commiſſaires départis dans les Provinces ; & qu'il ne ſera fait droit ſur leſd. oppoſitions, qu'autant que les Opofans juſtifieront du payement de la moitié des quartiers échus avant la préſentation de leurs Requêtes.

AUTRE du même jour, qui proroge pendant le courant de l'année 1742 la modération des Droits de marc d'or, d'enregiſtrement chés les Gardes des Rôles, Sceau & autres frais de Proviſions des Offices vacans, ou autres réputés tels, qui ſeront expédiés aux Revenus caſuels.

ORDONNANCE du Roy, du 29. pour fixer pendant l'année 1742. la retenuë du pain de munition à vingt-quatre deniers la ration, dans les Places des Frontieres de Flandres & d'Allemagne.

ARREST du 2. Janvier 1742. qui ordonne qu'en payant par les Préteur, Conſuls, Magiſtrats, Manans & Habitans de la Ville de Strasbourg, la ſomme de trois cent cinquante mille livres, ils ſeront exempts de l'exécution de la Déclaration du 29. Août 1741.

AUTRE du même jour, qui ordonne qu'en payant par le Pays & Comté de Foix, la ſomme de cinquante mille livres par chacune année, tant que la levée du Dixiéme aura lieu, les Habitans dud. Pays demeureront déchargés de l'exécution de la Déclaration du 29. Août 1741.

AUTRE du 9. qui ordonnne qu'en payant par les Conſuls de la Ville de Perpignan, & les Vigueries de Rouſſillon, Conflans & Cerdagne, la ſomme de

Digitized by Google

de quatre-vingt-quatorze mille livres par chacune année, tant que la levée du Dixiéme aura lieu, les Habitans desdits Pays demeureront déchargés de l'exécution de la Déclaration du 29. Août 1741.

AUTRE du même jour, qui ordonne qu'en payant par les Inspecteurs sur les Vins, la somme de dix-huit mille livres par chaque année, tant & si long-tems que la levée du Dixiéme aura lieu, ils demeureront déchargés de l'exécution de la Déclaration du 29. Août dernier.

AUTRE du même jour, qui ordonne qu'en payant par les Etats de Languedoc, la somme de quinze cent mille livres par chaque année, tant & si long-tems que la levée du Dixiéme aura lieu, les biens qui y sont situés, rentes, droits & autres revenus, de quelque nature qu'ils soient, seront déchargés de l'exécution de la Déclaration du 29. Août 1741.

AUTRE du 16. qui ordonne qu'en payant par les Habitans du Franc-Lyonnois, par chacune année, tant que le Dixiéme aura lieu, la somme de deux mille livres par forme d'abonnement, lesdits Habitans seront déchargés de l'exécution de la Déclaration du Roy du 29. Août 1741.

ORDONNANCE du Roy, du 18. pour augmenter de dix hommes chacune des Compagnies de ses Régimens de Dragons, & les mettre toutes à trente-cinq Dragons montés.

ARREST du 23. qui leve la surséance portée par l'Arrêt du 4. Decembre 1737 &, en conséquence, ordonne qu'il continuera d'être procedé à la vente des Offices municipaux.

TABLE

TABLE.

CAtalogue des Mercures depuis Juin 1721. Privilege du Roy.
Liste des Libraires qui débitent le Mercure.
Avertissement.
PIECES FUGITIVES. Etrennes à la Comtesse de Mailly, 1
Etrennes à la Comtesse de Grimberghen, 2
L'Ecritoire, à Mad. de Tencin, *ibid.*
Etrennes à Mlle G * * * 3
Etrennes à M. * * * 4
Dissertation sur la Langue Gauloise, 6
L'Hyver, Ode à Damis, 15
Lettre de M. l'Abbé de la Serre, servant de Réponse à un Anonime, 18
La véritable Sagesse, *Ode*, 34
Suite de la Dissertation sur la Langue Gauloise, 37
Stances Morales, pour le premier jour de l'An, 47
Dissertation touchant la Pierre Amiante, 50
Etrennes à M. le Comte de la Marche, 57
Lettre à M. le Marquis de B. sur quelques sujets de Litterature, 58
Etrennes pour Mlle du B. . . . 78
La Religion des Gaulois. *Scriptori*, &c. 79
L'Humeur, Ode à M. le Cardinal de Fleury, 82
Mémoire pour servir à l'Histoire de la Boisson, 88
Placet à M. d'Argenson, 123
Observation sur la Blancheur, *ibid.*
Explications d'Enigmes & de Logogryphes du premier Volume de Decembre, 129
Enigme, Logogryphes, &c. 132
NOUVELLES LITTERAIRES DES BEAUX-ARTS, &c. Projet d'une nouvelle Théorie sur l'Artillerie, 136

Dictionaire

Digitized by Google

Dictionaire de Droit & de Pratique, 146
Livres qu'on trouve chés Cavelier, 147
Etrennes utiles à la Jeuneſſe, Etrennes aux Dames, &c. 148
Traité ou Diſſertations ſur des matieres féodales, *ibid.*
Coûtume de Paris, nouvelle Edition, 149
Hortopedie, ou l'Art de corriger les difformités du corps des Enfans, *ibid.*
Hiſtoire des Empires & des Républiques, *ibid.*
Etrennes Hiſtoriques, 150
Hiſtoire de l'Académie des Sciences, *ibid.*
Dictionaire Univerſel de Commerce, *ibid.*
Hiſtoire des Céremonies, Mœurs & Coûtumes Religieuſes, 151
Etrennes, Poëſies d'une Muſe Bretonne, *ibid.*
La Fontaine & la Pluye, *Fable*, 152
Vers à M. de la Tour, 153
Avis de M. Maillart, 154
Eſtampes nouvelles, *ibid.*
Jettons frapés pour le premier jour de l'An, &c. 156
Cartes nouvelles d'Allemagne, 158
Chanſon notée, 160
Spectacles, Parodie d'Iſſé, 161
Nouvelles Etrangeres, Ruſſie, 167
Allemagne, 174
Sileſie, 183
Malthe & Pruſſe, 184
Suede, Italie, 186
Eſpagne, 188
Genes & Iſle de Corſe, 190
France, Nouvelles de la Cour, de Paris, &c. 191
Arrêts Notables, 197

Errata

Digitized by Google

Errata du second Volume de Decembre.

PAge 2793. ligne 4. du bas, dans une Note, pltés, *lisez*, pliés.
P. 2863. l. derniere, a, *l.* la.
P. 2966. l. 4. du bas, âgée de 9. ans 7. mois, *ôtez ces mots.*

Fautes à corriger dans ce Livre.

PAge 14. ligne 3. originelle, *lisez*, originale.
P. 17. l 10. crains-tu que cet Hyver redouble? *lisez*, crains-tu cet Hyver redoutable?
P. 44. l. 20. Desrocher, *l.* Desroches.
P. 75. l. 18. Major, *l.* Mage.
P. 132. l. 11. touss, *l.* tous.

Les Jettons gravés doivent regarder la page 157
La Chanson notée, la page 160

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.

FEVRIER. 1742.

PREMIER VOLUME.

A PARIS,

Chés { GUILLAUME CAVELIER; ruë S. Jacques.
La Veuve PISSOT, Quai de Conty, à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais.

M. DCC. XLII.

Avec Aprobation & Privilege du Roy.

Digitized by Google

AVIS.

L'ADRESSE generale eſt à Monſieur MOREAU, *Commis au Mercure, vis-à-vis la Comédie Françoiſe, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetés aux Libraires qui vendent le Mercure, à Paris, peuvent ſe ſervir de cette voye pour les faire tenir.*

On prie très-inſtamment, quand on adreſſe des Lettres ou Paquets par la Poſte, d'avoir ſoin d'en affranchir le Port, comme cela s'eſt toûjours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaiſir de les rebuter, & à ceux qui les envoyent, celui, non-ſeulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les Particuliers qui ſouhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adreſſes à M. Moreau, qui aura ſoin de faire leurs Paquets ſans perte de temps, & de les faire porter ſur l'heure à la Poſte, ou aux Meſſageries qu'on luy indiquera.

PRIX XXX. SOLS.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.
FEVRIER. 1742.

PIE'CES FUGITIVES, en Vers et en Prose.

A Mlle Suard, *en lui envoyant un Cœur de Maſſepain pour Etrennes.* Sur l'Air : *Reveillez-vous, belle endormie.*

TIrcis me gronde, quand je rime ;
J'ai fait pour vous cette Chanſon,
Mais peut-elle m'en faire un crime
Quand je l'adreſſe à la Raiſon ?

✻

C'eſt le nom que mon cœur vous donne,

Digitized by Google

Le vôtre n'en eſt point jaloux,
Puiſque vous êtes aſſés bonne
Pour me donner celui d'Epoux.

✻

C'eſt ſous ce nom, aimable Irêne,
Que je vous écris en ce jour,
En vous donnant pour votre Etrenne
Ces Vers compoſés chés l'Amour.

✻

Dans un des Boſquets de Cythere
Ce Dieu même me les dicta,
Et ſur les genoux de ſa Mere,
En la careſſant, les chanta.

✻

Après qu'il eut vanté vos charmes,
Dont en ſecret il eſt épris,
Vénus laiſſa couler des larmes,
Les Amours furent attendris.

✻

L'aimable Dieu de la tendreſſe
De ſon bandeau fait un mouchoir,
Frotte ſes yeux & la careſſe,
En lui préſentant ſon miroir.

✻

Vénus ſe croyant ſans égale,

Reconnoît

Digitized by Google

Reconnoît alors ſon erreur ;
Elle admire en vous ſa Rivale ;
La ſouveraine de mon cœur.

✻

Graces, enjoûment, politeſſe ;
Un eſprit amuſant & doux,
Du goût, de la délicateſſe,
Voila ce qu'elle admire en vous.

✻

Un Epoux qui cherche à vous plaire ;
Qui d'aimer ſe fait une loi ;
Un cœur diſcret, tendre & ſincere ;
Voila ce qu'elle trouve en moi.

✻

Pour Etrenne je vous le donne,
Sous la forme d'un Maſſepain,
Agréez-le, l'Amour l'ordonne ;
Vous rendrez mon bonheur certain.

✻

Que ſon ſort eſt digne d'envie,
Si par vos dents il eſt croqué !
L'Amour ici vous en convie,
Car c'eſt-lui qui l'a fabriqué.

✻

Ces Vers ſont auſſi ſon Ouvrage ;

Digitized by Google

C'eſt moi qui les mis en Chanſon,
Thémis leur donne ſon ſuffrage,
S'ils ſont goûtés de la Raiſon.

*Par M. L****.*

****

SUITE de la Diſſertation ſur l'ancienne Langue Gauloiſe.

QUATRIE'ME QUESTION.

Pour quelle cauſe la Langue Gauloiſe s'eſt éteinte, ou preſque éteinte, ſi facilement, & en ſi peu de tems, depuis la Conquête de ce Pays par les Romains.

LA premiere cauſe de cette extinction, eſt le peu de ſoin qu'avoient les Gaulois de mettre par écrit leurs Loix, leurs Hiſtoires, les Myſteres de leur Religion, ainſi que ce qu'ils enſeignoient dans leurs Ecoles touchant les Sciences Morales ou Naturelles; c'eſt ce que témoigne Céſar (*L.vj*) au ſujet de leurs Druides, qui, dit-il, ſe propoſoient de ne rien écrire, & de ne rien donner au Public de ce qu'ils montroient à leurs Diſciples pendant l'eſpace de pluſieurs années, en quelque genre de Science que ce fût. *Itaque nonnulli annos vicenos in Diſciplinâ permanent, neque fas eſſe exiſtimant ea Litteris mandare.* Ils

Digitized by Google

Ils leur faiſoient aprendre par cœur un grand nombre de Vers, qui contenoient les principaux Points de leur myſtérieuſe Philoſophie, & Céſar a crû qu'ils en uſoient de la ſorte, pour tenir leurs belles connoiſſances cachées au Vulgaire, & de peur auſſi que leurs Ecoliers, ſe fiant trop à l'Ecriture, ne négligeaſſent de cultiver leur mémoire, & ne laiſſaſſent languir cette excellente partie de l'ame, qui eſt la garde de tous les tréſors & de toutes les lumieres de l'eſprit: *Quod neque in vulgus Diſciplinam efferri velint, neque eos qui diſcunt Litteris confiſos, minus memoriæ ſtudere, quod ferè pleriſque accidit, ut præſidio Litterarum diligentiam in perdicendo ac memoriam remittant.* Ibid.

Nous ne voyons, en effet, ni dans Céſar, ni dans aucun autre Ecrivain de l'Antiquité, que les Gaulois ayent jamais publié aucun Ecrit de leur façon, en Proſe ou en Vers, ſur quelque matiere que ce ſoit, quelque amoureux qu'ils ayent été de l'Eloquence & de la Politeſſe du Langage, ſelon le témoignage de Varron & de S. Jerôme; & il eſt étrange qu'ayant été vivement touchés de la paſſion de la belle gloire, & s'étant ſignalés par la grandeur de leurs Expéditions militaires en preſque tous les coins du monde, juſqu'à s'être acquis, ſelon Céſar, (*Livre V.*) la réputation de la plus fiere & de la plus belli-

Digitized by Google

queuſe de toutes les Nations, ils n'ayent pourtant pas jugé à propos de rien écrire ſur de ſi belles choſes, ni d'en laiſſer aucun monument à la Poſterité.

Ceux qui ont aimé l'Etude des Sciences & des Lettres, ont bien eû ſoin de tenir ſecrets, & de couvrir d'un profond ſilence les Myſteres de leur Religion, comme Herodote nous l'a témoigné, particuliérement des Egyptiens, mais ils en ſont demeurés dans ces termes, & ils ne ſe ſont pas moins attachés à publier les actions glorieuſes de leurs Princes & de leurs Concitoyens, qu'à dérober aux yeux du Vulgaire les Myſteres de leurs Dieux.

Je n'ignore pas qu'il peut être fort juſte de garder quelque retenuë & quelques méſures à cet égard, & que ce ne ſoit avec grande raiſon que Joſeph a repris autrefois les Grecs de ce qu'ils ſouffroient indifferemment toutes ſortes de perſonnes ſe mêler d'entreprendre & de faire l'Hiſtoire de leur Nation.

J'avouë avec ce ſage Juif, que ç'a été cette licencieuſe liberté d'écrire qui a produit tant d'Hiſtoires fabuleuſes & de contradictions honteuſes qui paroiſſoient dans la confuſion & dans la multitude infinie des Hiſtoriens de la Grece.

Je demeure encore d'accord avec cet Hiſtorien,

Digitized by Google

torien, que ç'a été par une conduite toute pleine de sageſſe, que l'autorité de donner des Livres au Public, & ſur tout la charge d'écrire l'Hiſtoire du Pays, étoit réſervée parmi les Juifs aux Prophetes & aux Grands-Prêtres, afin que ces Monumens publics & deſtinés pour l'immortalité, étant l'ouvrage de Perſonnes divinement inſpirées, pûſſent être exemts de toute fauſſeté & de tout déguiſement. *Geſta autem David*, dit l'Ecriture, *ſcripta ſunt in Libro Samuelis, videntis & in Libro Nathan, Prophetæ, atque in volumine Gad videntis.* Paralip. Libro primo, Capite 29.

C'étoient donc ceux de cette qualité qui chés le Peuple Saint avoient le privilege d'écrire l'Hiſtoire de leurs Rois & de leur Pays; & nous pouvons même aſſûrer en général, que le pouvoir de faire des Livres, & de les répandre dans le Public, étoit ſi peu accordé aux Gens du ſiecle & aux hommes du commun de cette Nation, qu'on ne trouve point depuis Moyſe juſqu'à J. C. d'autres Perſonnes que les Prophetes & les Prêtres qui ayent oſé prendre cette liberté, à la réſerve de certaines Paraphraſes Chaldaïques, que l'on ſupoſe avoir précédé de quelques années la Naiſſance de J. C. C'eſt la Paraphraſe des Grands & Petits Prophetes, compoſée par Jonatham, duquel il eſt dit dans le Tal-

Digitized by Google

mud, qu'il avoit été le plus excellent de tous les Disciples de l'ancien *Rabi Hillel.*

Joseph, au lieu ci dessus cité, témoigne que cette coûtume de laisser le soin d'écrire aux seuls Prophetes ou Prêtres, s'étoit observée fort exactement jusqu'à son tems, & de plus, il ose répondre qu'elle seroit observée à l'avenir avec la même ponctualité, lesquels néanmoins, selon le même Joseph, Livre premier des Antiquités, n'ont pratiqué que bien tard cette coûtume de tenir des Registres publics.

En ces matiéres nous tenons encore de la négligence des anciens Gaulois nos prédecesseurs, ce qui a fait écrire à Budée dans ses Notes sur les Pandectes, page 89 *Nunc omnia tenebris latent, injuria temporum Joii Patriaque sua Galli peregrinari videntur, soli propè omnium rerum suarum ignari, itaque instrumentum Regni nullum ne publicum quidem habemus, quod quidem certè magnoperè memorandum sit, sed hic est perpetuus hujus Regni Genius rerum gestarum monumenta, ut nihil ad rem publicam pertinere videantur.*

Mais que les Gaulois, tout amateurs de la gloire, du Sçavoir, & de l'Eloquence qu'ils ont été, ayent pû concevoir une si forte & si absoluë aversion pour l'usage de l'Ecriture, je ne dis pas en ce qui touchoit la Religion,

Digitized by Google

gion, les Sciences & les Arts, mais l'Hiſtoire même, & la Tradition de ce qui pouvoit s'être paſſé de mémorable dans leurs entrepriſes domeſtiques & étrangeres, & dans tout le détail du Gouvernement de leur Etat, c'eſt une eſpece de politique, ou pour mieux dire, de ſuperſtition qui leur a été toute particuliere, & où il eſt impoſſible, à mon jugement, de reconnoître la moindre aparence de raiſon. Et de-là vient que, ni dans Céſar, ni dans quelque autre Auteur que ce ſoit, il n'eſt fait mention d'aucunes Archives, ni dépôt commun, où ſelon la coûtume de tous les autres Peuples, les Actes publics, ſoit des Magiſtrats, ſoit des Princes de leur Nation, & le récit de ce qu'avoient fait de conſidérable leurs fameux Ancêtres pour le bien & pour la gloire du Pays, fûſſent conſervés.

Cette negligence de pratiquer l'uſage des Lettres & de l'Ecriture, n'auroit pas été d'un préjudice peu notable à ceux qui l'ont commiſe, quand elle ne leur eût aporté que celui d'une ſoudaine & preſque entiere abolition de leur Langue naturelle, depuis leur chûte ſous la ſervitude des Romains.

Nous éprouvons qu'il eſt arrivé tout le contraire à la Nation Grecque & à la Nation Judaïque, puiſqu'étant tombées l'une & l'autre, auſſi-bien que la Gauloiſe, ſous la

Digitized by Google

Domination Romaine, elles n'ont pas laissé de conserver un fort long-tems dans sa pureté leur ancienne Langue, aprés la perte de leur liberté.

Pour ce qui est des Grecs, comme il y avoit un nombre infini d'Ouvrages, écrits dans cette Langue, répandus en tous les Lieux du Monde, & considerés comme un Magasin de toutes les Sciences, qui y étoient traitées d'une maniere admirable, il paroît assés qu'il n'étoit pas au pouvoir des Romains de suprimer une telle Langue, & de l'effacer de la mémoire des hommes, quand même ils auroient voulu devenir les garants de ceux qu'ils étoient obligés de reconnoître pour leurs Maîtres en toute sorte de Litterature & de sçavoir.

C'est alors que la Grece produisoit & faisoit écrire les Plutarques, les Pausanias, les Ptolomées, les Galiens; qu'elle publioit partout des Médailles en sa Langue, qu'elle la gravoit sur les Lieux les plus éminens de ses Palais & de ses Temples, qu'elle instruisoit ceux qui lui commandoient, & qu'elle exerçoit un Empire de raison & de Lettres sur ceux même qui l'avoient soumise par les armes.

D'un autre côté & en même-tems, le Peuple Juif ne s'apliquoit pas seulement à conserver dans leur integrité les Livres Saints qu'il

Digitized by Google

qu'il avoit reçûs de Moyse & des Prophetes, mais encore à rédiger par écrit & à recüeillir en un seul volume les usages de ses Peres qu'il avoit laissés jusqu'alors à une pure Tradition verbale & non écrite. Ce Volume est *la Misna* composé par Rabbi Juda.

Et c'est ainsi que les Langues Grecque & Hébraique se sont maintenües, comme nous voyons, en leur entier, & qu'après tant de troubles & de changemens arrivés au Peuples qui les ont parlées, elles subsistent encore dans les Livres, comme sur des Tables de leur naufrage, au lieu que celle des Gaulois a si peu duré depuis la ruine de leur Etat, sans qu'on en puisse trouver de raison plus aparente que d'avoir manqué du secours des Livres, dans lesquels elle eût pû se renfermer & se sauver de l'injure des années.

La seconde cause qui a pû contribuer à l'extinction de la même Langue, est que depuis que la Gaule fut conquise par les armes des Romains, toutes sortes d'Actes publics se firent en Latin, qui étoit la Langue des vainqueurs. Tous les Officiers de Justice & de Guerre dans l'exercice de leurs Charges s'expliquoient en la même Langue, & les anciennes Loix du Pays étant asservies & opprimées, aussi-bien que les habitans, on n'entendoit publier partout que celle de Rome

Digitized by Google

me dans les Arrêts & dans les Tribunaux des Juges.

Car il ne faut pas se tromper ici, comme ont fait quelques sçavans hommes, ni s'imaginer avec eux que les Gaulois, depuis qu'ils furent sous le joug de Rome, ayent conservé leur premiere liberté avec l'usage de leurs Loix & de leurs Coûtumes particulieres, étant certain que toute la Gaule en géneral fut réduite au même pied & à la même condition où se trouvoit la Gaule Narbonnoise, laquelle au temps de César étoit si éloignée de joüir de cette liberté, qu'au contraire voici la servitude où un Seigneur Gaulois nous la représente dans les Commentaires de César, Livre VII. *Quod si eas*, dit ce Prince à ceux de la Nation, *quæ in longinquis Nationibus geruntur, ignoratis, respicite Finitimam Galliam quæ in Provinciam redacta jure & Legibus commutatis securibus subjecta perpetua premitur servitute.*

Et on sçait bien aussi ce que c'étoit parmi les Romains, que de reduire le Pays des Conquêtes en forme de Province; c'étoit, dit *Brantius*, d'y envoyer & entretenir des Gens de guerre, d'y lever des Tributs, d'y établir des Gouverneurs & des Magistrats, pour rendre la justice aux particuliers, selon les Loix Romaines, & sans se croire obligé d'avoir égard à celles des Sujets.

Nous

Digitized by Google

Nous lisons bien dans Céſar que les Romains ayant ſubjugué quelques Provinces de la Gaule ſous le Commandement de *Fabius Maximus*, il y eut un Arrêt du Senat par lequel il étoit dit que ces Provinces demeureroient libres, & joüiroient, comme auparavant, de leurs anciennes Franchiſes & Coûtumes. C'eſt ce que dit le même Céſar, Livre 1. à Arioviſte dans la Conference qu'ils eurent enſemble avant le Combat. *Si Judicium Senatus ſervari oporteret, liberam debere eſſe Galliam, quam bello victam ſuis Legibus uti voluiſſet.*

Mais tout le Corps de la Gaule en géneral fut bien traité d'une autre maniere, depuis que Céſar en eut achevé la conquête, étant indubitable qu'auſſitôt après elle fut réduite, de même que la Narbonnoiſe, en forme de Province, & que les Gouverneurs & autres Officiers qui y commandoient pour l'Empereur n'y reconnurent jamais d'autre Puiſſance ni d'autres Loix que celles des Romains.

Et c'eſt pour cela que dans les Auteurs des Hiſtoires Auguſtes, on ne trouve point qu'il y eut dans les Gaules de deux ſortes de Loix, dont les unes dûſſent ſervir pour les Gaulois & les autres pour les Romains. Comme depuis ſous le Regne des François nous en remarquons ſi ſouvent de particulieres

Digitized by Google

lieres & distinctes, les unes pour les nouveaux Conquerans, qui étoient les François, & les autres pour les anciens habitans des Lieux que l'on comprenoit sous le nom général de Romains.

Ce qui étant ainsi, on ne peut douter raisonnablement, à mon avis, que ce soudain & universel changement de Police dans les Gaules, n'ait dû bientôt aporter, comme nous disions, un changement de Langage, & que par cette unique raison la naturelle & ancienne Langue des vaincus n'ait dû faire place en peu de tems à celle des vainqueurs.

La suite pour un autre Mercure.

L'IDOLATRIE,

ODE,

A M. Bourguet, *Professeur en Philosophie.*

TRiste joüet de l'ignorance,
L'homme foible dès sa naissance,
Veut en vain sortir de l'erreur;
Quelle Divinité propice
Pourra combler le précipice
Dont l'aspect le glace d'horreur?

C'est

C'eſt toi, grand Dieu, dont la lumiere
Ouvre la céleſte carriere,
Qui juſqu'à toi conduit ſes pas;
O Dieu! ſoûtien ſon vol rapide;
Si ton œil l'éclaire & le guide,
Il vaincra même le trépas.

✻

La Terre montre ta puiſſance;
Rien n'échape à ta Providence;
Tu vois nos vertus, nos forfaits,
Tout eſt ſoûmis à ton Empire;
L'Univers, tout ce qui reſpire,
Dit ta grandeur & tes bienfaits.

✻

L'homme ſeul en perd la mémoire,
Il ôte à l'Eternel ſa gloire,
Pour en revétir de faux Dieux;
Tout eſt Dieux, hors l'Etre ſuprême;
D'Idoles qu'il forge lui-même
Il remplit la Terre & les Cieux.

✻

Non, un but ſimple, unique & ſage
Ne ſe trouve point dans l'Ouvrage
Produit par des Etres divers;
Un ſeul, mais un puiſſant Génie,
Eſt donc l'Auteur de l'harmonie
Qui ſe montre dans l'Univers.

Aveugle

Digitized by Google

Aveugle ! quelle erreur groſſiere
Te fait prêter à la Matiere
Tous les droits de l'Etre immortel ?
La Plante, le foible Reptile,
Un Tronc, un Bœuf, un Crocodile ;
Eſt-il libre, ſage, éternel ?

✻

Quel égarement déplorable !
L'homme intelligent, raiſonnable ;
Suit des ſens le raport douteux ;
Juges ineptes que nous ſommes,
Dieu, qui de rien forma les hommes,
Peut-il être formé par eux ?

✻

Lui ſeul eſt le ſouverain Maître ;
A tout ſon ſouffle a donné l'être ;
Lui ſeul, de force eſt revêtu ;
Dans ſon équitable balance
Le ſçavoir, l'eſprit, la puiſſance,
Ont moins de poids que la vertu.

✻

Héros fameux du Paganiſme,
Ce n'eſt qu'au menſonge, au ſophiſme,
Que vous devez tous vos Autels ;
Mars excite au meurtre, au carnage ;
Et Jupiter montre l'uſage
Des plaiſirs les plus criminels.

Aux

Digitized by Google

Aux vains préjugés du vulgaire
Socrate lui-même défere ;
Il meurt en reſpectant l'erreur ;
Dans l'Adorateur d'Eſculape
Rien ne me ſurprend, ne me frape ;
Que ſa fanatique terreur.

✻

Vous, qu'un Peuple nombreux honore ;
Les titres dont il vous décore
Ne nous prouvent point vos vertus ;
Oüi, ſous votre feinte ſageſſe
On découvre votre foibleſſe,
Zoroaſtre, Confucius.

✻

Aprenez-nous, Eſprits ſublimes ;
Quel bien ont produit vos maximes ;
N'y pourroit-on rien opoſer ?
Quoi ! l'Idolatrie & l'Inceſte
Monſtres que la Raiſon déteſte ;
Vous oſez les authoriſer ?

✻

Séduit par un penchant coupable ;
L'homme au vrai préfere la Fable
Que dicte un Prêtre ambitieux ;
Son ame craintive, aveuglée,
Change en Autel le Mauſolée
Fait à l'honneur de ſes Ayeux.

Oüi ;

Digitized by Google

Oüi, l'homme ingrat, l'homme parjure,
Fuyant l'Autel de la Nature,
Etige en Dieux de vils Mortels;
L'insensé! quels abus insignes!
Aux passions les plus indignes
Consacre des vœux solemnels.

✻

Pour vous rendre le Ciel propice;
Détestez l'erreur & le vice,
Par le crime déifiés;
Que vois-je? une victime humaine!
Est-ce à la fureur, à la haine,
Cruels, que vous sacrifiez?

✻

Ah! le Dieu que mon cœur adore;
Ce Dieu que le Fidele implore,
N'exige que la saintetés,
Un cœur pur, un culte sincere,
C'est l'hommage qui seul peut plaire
A cet Etre plein de bonté.

✻

Lui seul est l'Eternel, l'Immense;
Il est l'Etre par excellence;
Le parfait n'eut jamais d'égal;
Les vertus qu'admire le Sage,
Ne sont que la plus foible image
De ce sublime Original.

Digitized by Google

Des Aſtres la maſſe groſſiere,
Malgré l'éclat de leur lumiere,
Ne poſſede rien de divin ;
Mais l'homme fécond en chimeres,
Crut y lire en gros caractéres
Et ſa naiſſance & ſon deſtin.

✻

Ici quelle carriere s'ouvre !
Dans le lointain je ne découvre
Qu'écarts ſur le Dogme & les Mœurs ;
Les Livres, les Faſtes antiques,
Enflés par de vaines pratiques,
Ne furent qu'un Recueil d'erreurs.

✻

Mais au milieu de ces ténebres
S'élevent des hommes célebres,
Amateurs de la vérité ;
Un Peuple ſous leurs Loix ſe range ;
Qui d'un culte ſaint, ſans mêlange,
Doit reſpecter la pureté.

✻

Tandis qu'Iſraël fut docile,
Dieu ſe déclara ſon azile ;
Que ne peut point un tel ſecours ?
Il comble ce Peuple de gloire,
Et pour aſſûrer ſa victoire,
Le Soleil arrête ſon cours.

Quel

Quel Aſtre nouveau vous éclaire !
Ah ! voici le jour ſalutaire
Qui doit faire votre bonheur ;
Que les Cieux treſſaillent de joye ;
Satan fuit & lâche ſa proye ;
La Terre enfante le SAUVEUR.

✻

Mais, ô Ciel, quelle perfidie !
Le Juif immole le Meſſie,
Ce divin Auteur de la Foi ;
Victime de ton injuſtice,
Il meurt par un affreux ſuplice ;
Et ſon Sang eſt encor ſur toi.

✻

Tout frémit quand JESUS expire ;
Du Temple un voile ſe déchire ;
L'air ſe couvre d'obſcurité ;
Des Morts la cendre ſe ranime,
Et la Terre tremble du crime
Que les Juifs on exécuté.

✻

Bien-tôt une guerre cruelle
Accable le Juif infidelle,
Renverſe les Murs de Sion.
L'exil, la honte, l'eſclavage ;
La peſte, la mort, le carnage ;
Puniſſent ſa rebellion.

Quelle

Digitized by Google

Quelle horreur! l'Hébreu ſanguinaire
Juſqu'au milieu du Sanctuaire
Perce ſes freres, ſes amis;
Que vois-je? une Mere mourante,
Pour aſſouvir ſa faim preſſante,
Dévore le corps de ſon Fils!

✻

Titus vient, armé de la Foudre;
Il met Jéruſalem en poudre;
Le Temple Saint eſt conſumé;
O Dieu! juſqu'où va ta vengeance?
Qui peut ſoûtenir ta préſence
Quand ton couroux eſt enflâmé?

✻

Nous, Chrétiens, comblés de ſes graces;
Gardons-nous de ſuivre les traces
Et des Gentils & des Hébreux;
Notre crime ſeroit extrême,
Si nous tournions contre Dieu même
Ce qu'il fit pour nous rendre heureux.

✻

Plutôt, que notre ame éclairée,
D'un joug ſi honteux délivrée,
De Dieu n'écoute que la voix;
Reſpectons ſa Majeſté ſainte,
Et banniſſant toute autre crainte;
Aimons & pratiquons ſes Loix.

J. B. Tollet.

Digitized by Google

PREMIERE LETTRE à un Maître de Penſion ſur l'eſſai d'un Bureau Muſical.

POur prouver, M. l'utilté & les avantages du Bureau Muſical, je ſupoſe que l'on eſt déja perſuadé de l'utilité & des avantages du Bureau Typographique, établi dans votre Ville. L'un & l'autre ſyſtême ſupoſent des caracteres pour les yeux, & des ſons pour l'oreille. Les differens Bureaux montrent par eux-mêmes & ſans Maître la diſtinction des figures & des caractéres; les Maîtres enſeignent les noms de ces figures ſimples ou compoſées, leur valeur, leur puiſſance, leur quantité, leur ton, leur meſure, & tout ce qu'on a beſoin d'entendre, dire, lire, ou chanter, puiſque la Muſique peut-être regardée comme une Langue morte ou vivante, qu'il faut entendre parler, afin de la pouvoir parler ſoi-même.

La Méthode qui va du ſimple au compoſé, du clair à l'obſcur, du facile au difficile, eſt préférable à la Méthode qui procede d'une autre maniere; c'eſt pourquoi avant que d'établir aucun principe & d'enſeigner la Théorie, il faut toûjours commencer par la pratique, ſur tout lorſqu'il s'agit de faire comprendre aux enfans les premieres notions des

Digitized by Google

des Arts & des Sciences & la définition des termes employés seulement à mesure que l'on avance, en passant d'une leçon à l'autre.

En suivant cette route on a préferé le Bureau de six rangs, qui donne au premier en bas les rondes pointées ou non pointées. Au second rang les blanches pointées ou non pointées. Au troisiéme rang les noires avec point ou sans point. Au quatrieme rang les croches avec point ou sans point. Le cinquiéme rang aux doubles croches & le sixieme rang au magazin ou au dictionaire des syllabes, ou des mots, ou des mesures de Musique, ou des autres signes qui n'ont pû entrer dans les rangs inférieurs. Chaque colonne du casseau Musical contient toutes les Notes indiquées par l'étiquette des logetes du premier rang, selon le diapason, ou les demi tons selon l'ordre d'un Clavier qui commenceroit par la note *ut*.

On a aussi donné au petit Bureau Musical 3. rangs pour deux ou trois octaves, supposé qu'on ne veuille point faire un magazin, ou dictionaire du rang supérieur; & après y avoir bien pensé, on s'est déterminé à préferer d'abord la clé d'*ut* sur la premiere ligne en bas, parce qu'elle contient l'octave entiere & aude la, sans ajoûter de nouvelles lignes, & que l'*a b c* de la Musique connu de tout le monde,

Digitized by Google

contient les sept notes *ut re mi fa sol la si &c.* On a aussi préferé l'usage des notes noires à celui des rondes, ou des blanches, parce que chaque noire est la mesure d'un tems, au lieu que la ronde en supose quatre, la blanche deux, & qu'il est plus aisé de faire quatre tems avec quatre noires qu'il ne le seroit de les faire avec une ronde, ou deux blanches. D'ailleurs il sera bien plus facile en commençant par les noires de faire comprendre la valeur des rondes & des blanches, que si on avoit commencé par elles-mêmes, & l'on sera encore mieux préparé à comprendre le point après la note, la croche ou la double croche après avoir étudié la noire, que si on avoit commencé par la ronde & par les blanches, trop éloignées de la simplicité élémentaire & radicale qu'on doit employer avec les enfans.

On s'est contenté dans le Bureau de six rangs de donner trois octaves de suite; & supose qu'on voulût en donner d'avantage, on mettroit dans les mêmes logetes les notes plus basses ou plus hautes que celles de trois octaves. Je ne donne point d'exemple de tout ce que je viens de dire, parce que les Musiciens de profession n'en ont pas besoin, que les autres ne m'entendroient pas mieux, & qu'à moins que de faire graver, le Mercure ne peut les faire imprimer.

On

On verra par le Typographaire Muſical qu'après les 25 logetes de chaque rang pour les deux octaves, on a fait entrer dans les autres cinq colones toutes ſortes d'intervalles, de clés, de meſures, de pauſes, de ſignes, de petites notes, d'agrémens, & géneralement tout ce qui eſt néceſſaire pour ranger ſur le pupître ou ſur la table du Bureau Muſical une leçon de Muſique, une fantaiſie, un air, un deſſus, ou une baſſe enſemble ou ſéparément, ainſi que les curieux pourront le voir ſur quelque Bureau Muſical.

J'oubliois de dire qu'après avoir montré la clé d'*ut* ſur la premiere ligne, il faudra montrer celle de *ge re-ſol* ſur la premiere ligne & la clé de *fa* ſur la quatriéme, avant que de paſſer aux autres clés ou aux mêmes ſur des lignes differentes, qui rendent la lecture de la Muſique plus difficile, y ayant à la rigueur ſept clés, quoiqu'il n'y ait que 3. ſignes differens pour les indiquer.

Il eſt bon d'avertir que les enfans qui ne peuvent pas encore chanter les notes de la Muſique, pourront du moins aprendre à les connoître & à les lire; il ſera donc toûjours bon de montrer la lecture des notes aux enfans avant que d'exiger qu'ils en chantent & répetent les ſons; c'eſt aux Maîtres de la Typographie Muſicale à ſentir l'importance de cet avis pour faire profiter les enfans ſans

Digitized by Google

nire à la petite étenduë de leur voix naiſſante: en voilà bien aſſés pour la premiere Lettre.

EPITRE

Au R. P. Dufrou de l'Oratoire, Régent de Rhétorique au College d'Angers. Par M. de la Soriniere *en Anjou ſur l'année* 1742.

SCavant Confrere, Eleve d'Apollon,
Maître Juré dans le ſacré Vallon,
Qui fais les Vers comme facile Proſe,
Je voudrois bien te dire quelque choſe
Au nouvel an; mais je ne ſçais par où
Je dois m'y prendre: aprens-le-moi, DUFROU.
Te ſouhaiter heureuſe & longue vie;
Et que jamais la pâle maladie
Ne chaſſe loin ton aimable gayeté,
Signe conſtant de parfaite ſanté,
C'eſt-là le train, & les vœux ordinaires
Dont on farcit les compliments vulgaires.
Mais je voudrois d'un plus noble pinceau
Te crayonner quelque ſouhait nouveau.
Nouveau (s'entend) pour l'heureuſe tournure;
Et que partout l'agréable nature
Accompagnant Calliope en mes Vers

Me

Digitized by Google

Me préservât de ces doctes travers,
Où maints Auteurs, victimes de la Verve,
En s'égarant se livrent sans réserve.
Oui, je voudrois, imitant ton talent,
Joindre au badin, le juste, l'excellent;
Et que toujours une noble épithete
De la raison fût la sage interprete.
Mais non, DUFROU, ces dons sont pour toi seul;
Je m'en déporte: & sans rimer en eul,
Je te dirai que notre ménagére
De mille vœux te fait l'offre sincere.

QUESTION IMPORTANTE,

Jugée au Parlement de Paris.

SÇavoir si le Créancier d'une Rente fonciere, duë solidairement sur un héritage, qui a acquis une portion de l'heritage sujet à sa Rente, peut exercer la solidité contre les autres codétempteurs pour le surplus de la Rente dont ils sont tenus.

FAIT.

En 1495. les Dames Religieuses du Monastere Royal de Saint Louis de Poissy, donnerent à quatre freres apellés *les Mallards*

Digitized by Google

une piéce de Terre contenant 60. Arpens ; à la charge d'une Rente fonciere annuelle & perpetuelle d'un muid de bled & d'un muid d'avoine par chacun an, que lesdits Mallards s'obligerent solidairement de payer aux Dames Religieuses : cette piéce de Terre fut depuis toujours apellée *la Prise des Mallards.*

Les Détempteurs des differentes portions de cet héritage avoient toujours reconnu la solidité de la Rente fonciere, entr'autres le Sieur de Ruzé par un titre nouvel du 16. Juin 1717.

Postérieurement à ce Titre nouvel, les Dames Religieuses de Poissy acquirent d'un des Codetempteurs de cet héritage la portion qu'il possedoit, consistante en 5. Arpens 37. Perches.

Le 7. Mars 1738. le sieur Marchant acquit du sieur de Ruzé une Ferme apellée les *Beuveries* sises en la Paroisse d'Orgeval, consistante entr'autres choses en 3. piéces de Terre, montant ensemble à six Arpens 17. Perches, faisant partie de la prise des Mallards. L'Acquereur ne fut chargé par le Contrat que de la portion de la Rente d'un muid de bled & un muid d'avoine, dont l'une des piéces de Terre à lui vendue apellée *la Prise des Mallards*, pouvoit être tenue envers les Religieuses de N. D. de Poissy.

Cependant

Digitized by Google

Cependant le 6. Fevrier 1741. il fut assigné aux Requêtes du Palais, à la requête des Religieuses, à ce qu'il fût tenu de leur passer Titre nouvel de la Rente & Redevance seigneuriale de deux muids de grain mesure de Possy, solidairement avec les autres proprietaires du surplus des 60. Arpens, & en conséquence qu'il fût condamné à leur payer & continuer à l'avenir par chacun an 174. boisseaux de bled & 45e. d'un boisseau, & 152. boisseaux & le 20e. d'un boisseau d'avoine, pour raison de 54. Arpens 62. Perches & demi actuellement possedés par lui & par les autres Codétempteurs, déduction faite de la portion de cette Redevance qu'elles avoient confonduë dans leur personne à cause des 5. Arpens 37. Perches qu'elles avoient acquis, ensemble à en payer les arrérages échus à cette proportion, sauf son recours contre les autres Codétempteurs.

La défense du sieur Marchant fut 1°. qu'il ne possedoit de la Prise des Mallards que 6. Arpens 17. Perches suivant son Contrat. 2°. Que les Religieuses n'étoient point Dames du Territoire de Ste James, où est situé le Canton de la Prise des Mallards, que ce Canton est de la Censive de Maisons, qu'il en avoit payé les Lods & Ventes à la Dame de Soyecourt, Dame de Maisons, qu'ainsi la Rente dûë aux Religieuses n'étoit pas seigneuriale,

Digitized by Google

mais une simple Rente fonciere : 3°. que les Religieuses possedant une portion de la Prise des Mallards, elles étoient redevables à elles-mêmes de la totalité de cette Redevance, & ne pouvoient plus prétendre de solidité contre les autres Codétempteurs, parce qu'elles seroient elles-mêmes sujettes à la solidité, comme Débitrices de l'intégralité de la Rente.

Le sieur Marchant dénonça en même tems la prétention des Religieuses au sieur Fleury, Légataire universel du sieur de Ruzé, son vendeur, & conclut contre lui à la garantie de la solidité.

La cause ayant été plaidée en la seconde Chambre des Requêtes pendant 7. Audiences, contradictoirement avec toutes les Parties, intervint Sentence sur déliberé le 16 Mai 1741. par laquelle les Religieuses furent déboutées de la solidité par elles prétendue, à la déduction de la portion de la Rente dont elles étoient tenues : on déclara valables les offres faites par le sieur Marchant de leur payer la part & portion dont il étoit tenu personnellement dans la Rente, eu égard à la quantité de terres par lui possedées, faisant partie de la Prise des Mallards, à la charge par lui de contribuer au payement des portions des autres Débiteurs de la Rente qui pourroient être insolvables ; eu égard pareillement à la

portion

Digitized by Google

portion, dont il étoit tenu dans la totalité de la Rente, sur le surplus de la Demande des Religieuses, à ce que le sieur Marchant fût jugé Détempteur de 16 arpens de la Prise des Mallards, ensemble sur la Demande en garantie du sieur Marchant, contre le sieur Fleury, l'Audience fut continuée à quinzaine, pendant lequel tems les Religieuses seroient tenues de déclarer quelles étoient les piéces de Terre compriſes au Contrat du 7. Mars 1738. qu'elles prétendoient faire partie de la Prise des Mallards, & être sujettes à leur Rente.

Les Religieuses interjetterent apel de cette Sentence & reprirent sur l'apel les mêmes concluſions qu'en premiere Inſtance.

Le sieur Marchant de son côté tint la même Procédure, dénonça l'Apel à son garant & conclut contre lui à la garantie de la solidité dans le cas où la Sentence seroit infirmée; cette Demande en garantie ne souffroit pas de difficulté, mais le sieur Marchant s'attachoit principalement à soutenir le bien jugé de la Sentence.

M. Milley, Avocat des Religieuses, disoit que la condition du Bail à rente étoit que la Rente fût solidaire; que d'ailleurs cette Rente l'étoit de sa nature, étant seigneuriale, qu'elle étoit qualifiée telle dans le titre nouvel du 16 Juin 1717.

Digitized by Google

L'Acquisition faite par les Religieuses d'une portion de la Prise des Mallards, n'a pû éteindre cette solidité, sous prétexte que la portion qu'elles ont acquise, étoit elle-même chargée de cette solidité; il est vrai que comme on ne peut être Créancier & Débiteur tout ensemble, un Créancier qui acquiert la portion d'un Codetempteur, éteint & confond dans sa personne la portion de la Rente dont il étoit tenu, qui diminue d'autant à l'égard des Cotenanciers; mais cela ne doit point empêcher qu'ils ne restent solidairement obligés au surplus de la Rente.

Dans l'ancienne Jurisprudence, on accordoit à celui des Débiteurs solidaires qui payoit la dette commune, & prenoit cession des Actions du Créancier, le recours solidaire contre ses Codébiteurs, sa part & portion confuse. Chopin, Bacquet & Despeisses disent que la condition du Créancier qui acquiert la part d'un des Coobligés ne doit pas être pire, qu'il ne confond que sa part, & conserve la solidité pour le surplus.

On alleguoit encore que la condition des Coobligés est plus avantageuse quand le Créancier acquiert une portion des Héritages sujets à la Rente, que si l'Acquisition eût été faite par un étranger, puisque dans le premier cas, la redevance diminue, & qu'ils sont déchargés d'autant de la solidité.

Enfin

Digitized by Google

Enfin, on citoit trois Arrêts, l'un du 26 Août 1710. un autre du 24 Mai 1735. & le dernier du 7 Septembre 1741. qui ont jugé, disoit-on, en faveur du Seigneur, que l'Acquisition par lui faite d'une portion du Tenement sujet aux Cens & Redevances seigneuriales, ne le privoit pas de l'Action solidaire contre les autres Coobligés.

M. Brousse, Avocat du sieur Marchant, soûtenoit au contraire, qu'il falloit d'abord écarter la qualité de Redevance seigneuriale qu'on vouloit donner à la Rente; que les Religieuses n'étoient point Dames de Sainte James, où est situé l'Heritage des Mallards, qu'il en avoit payé les Lods & Ventes & le Cens au Seigneur de Maisons dont les Religieuses relévent elles-mêmes pour les Terres qu'elles possedent dans la Plaine de Sainte James; que les dénominations inserées dans le titre nouvel de 1717. étoient des expressions impropres qui ne pouvoient changer la nature de la Rente, qui n'étoit réellement qu'une simple Rente Fonciere; & que les Religieuses ayant acquis une portion de l'Heritage sujet à leur Rente, elles avoient perdu la solidité contre les autres Coobligés & ne pouvoient leur demander que leur part & portion, & de contribuer aux parts des insolvables.

Ce principe est d'abord fondé sur la raison qui enseigne, qu'on ne doit point ad-

Digitized by Google

mettre un circuit d'actions inutiles ; ce qui arriveroit si l'on accordoit une action solidaire au Créancier Détempteur d'une portion des heritages sujets à sa rente, contre les autres Coobligés. Ce Créancier, dans l'instant de son acquisition, est devenu lui-même Débiteur solidaire de la rente ; sa détention étant la même que celle des autres Code-tempteurs, sa condition doit être semblable, il ne peut devoir ni plus ni moins qu'eux ; & comme la solidité est indivisible, dès que le cas de la diviser arrive, elle est éteinte pour le tout.

Le système contraire entraîneroit une injustice ; car la solidité dans un Bail à rente, n'est point l'ouvrage de la Loi, mais de la convention ; les preneurs solidaires comptent que chaque partie de l'heritage répondra de la solidité ; or dès que le créancier en acquiert une portion, leur condition n'est plus la même, la portion acquise par le créancier ne répond plus de la solvabilité.

La derniere Jurisprudence ne donne plus au débiteur solidaire, qui a payé la dette commune, qu'un recours contre chaque Coobligé pour sa part & portion, quelque cession d'actions qu'il ait pris, & cela pour éviter le circuit d'actions, & cause que s'il exerçoit la solidité, elle refléchiroit contre lui-

Digitized by Google

lui-même. C'étoit la décision de la Loi 2. *ff. de duobus reis*, & la Jurisprudence à cet égard a été fixée par deux Arrêts célèbres, l'un du 22. Février 1650, raporté dans le Journal des Audiences; l'autre du 5. Septembre 1674. raporté dans le Journal du Palais.

Il est évident qu'il en doit être de même quand le Créancier, au lieu de se faire payer par un Coobligé, se met lui-même à sa place, il ne peut demander que ce que ce Coobligé pouvoit prétendre contre ses Coobligés, & la solidité refusée à ce Coobligé dans la nouvelle Jurisprudence, doit pareillement être interdite au Créancier, qui est au lieu & place d'un des Coobligés. Ce qui répond aux sentimens de Chopin, Bacquet, & Despeisses, qui n'ont embrassé le sentiment contraire que sur le fondement de l'ancienne Jurisprudence, qui donnoit au Coobligé subrogé au Créancier la solidité contre ses Coobligés.

Quand un Créancier a déchargé un des Cotenanciers de la solidité, & reçu de lui sa part sans reserve, il ne peut plus prétendre la solidité contre les autres, parce qu'il a innové & changé leur condition. Telle est la disposition de la Loi, *Creditores Cod. de pactis*, & telle est la doctrine de Dumolin, §. 78. *gl.* 4. *n.* 39. de Mornac, sur

sur la Loi 18. Cod. *de Pactis*, & de M. Loüet lettre R. n. 6. & de M. Bretonnier sur Henrys, Liv. 3. Chap. 2. Quest. 6.

Il en est de même quand le Créancier est au lieu & place d'un des Cotenanciers. Tel est le sentiment de Loyseau, en son Traité du déguerpissement; de Basnage, sur l'art 179. de la Coûtume de Normandie; de Despommiers, dans son Commentaire sur la Coûtume de Bourbonnois, art. 109. où il raporte une Sentence qui l'a ainsi jugé.

C'est aussi ce qui fut jugé par Arrêt du 17. Août 1741. au raport de M. de Blair.

A l'égard des Arrêts opposés par les Religieuses, l'espece en est inconnuë; on voit seulement que les deux derniers ont été rendus pour des biens situés dans les Coûtumes d'Auvergne & Anjou, qui décident que si le Seigneur a reçu particulierement son cens d'aucuns Tenanciers, son cens n'est pas pour cela divisé. Ainsi ces deux Arrêts ne peuvent servir de regle dans une autre Coûtume; d'ailleurs ces trois Arrêts ont été rendus en faveur de Seigneurs pour des cens ou redevances seigneuriales qui en tenoient, & dûës solidairement sur des heritages, on ne peut argumenter de là pour de simples rentes foncieres, par deux raisons; la premiere, que le cens est de sa nature solidaire & indivisible; la

Digitized by Google

la seconde, que dans ce cas le Seigneur n'est pas consideré comme Codétempteur; la réünion qui se fait à sa table, fait considérer la portion par lui acquise, comme si elle n'eut jamais sortie de ses mains.

Ainsi la solidité qui étoit dûë pour une simple rente fonciere, non seigneuriale, ne peut plus subsister, quand le Créancier a acquis une portion des heritages sujets à la rente.

M. Gilbert de Voisins, Avocat Général, qui porta la parole dans cette affaire, conclut en faveur des Religieuses pour la solidité.

Par Arrêt rendu en l'Audience de la Gr. Chambre sur déliberé, prononcé le 31. Janvier 1742. la Sentence des Requêtes du Palais a été confirmée, ce qui juge que dans ce cas la solidité est éteinte.

LES DOUCEURS DE L'HYVER,

ODE.

TOi, dont les aîles de glaces,
En ramenant les frimats,
Font naître les Ris, les Graces
Dans ces fortunés climats,

Hyver

Hyver, c'eſt toi que je chante,
Ta fureur ſeule m'enchante
Et me met la Lyre en main.
Inſpire-moi, Dieu terrible;
Les glaçons, ton ſouffle horrible,
N'ont pour moi rien d'inhumain.

✻

En vain, Mortels témeraires,
Dans vos injuſtes Ecrits
Sous des images vulgaires
Peignez-vous ce Dieu des Ris;
En vain, comme un Dieu funeſte,
Votre fureur le déteſte
Et déclame contre lui;
Malgré vos folles injures
Et vos fragiles peintures,
Il eſt l'effroi de l'ennui.

✻

Il eſt vrai que dans nos Plaines
On ne ſent plus les Zéphirs,
Et que ſes froides haleines
En ont banni les plaiſirs;
Sur cette Rive chérie
Le tendre Amant de Clitie
Ne darde plus ſes rayons,
Et dès la naiſſante Aurore,

Dans

Dans nos Prés la Nimphe Flore
Ne prodigue plus ſes dons.

✻

Les Arbres ſont ſans verdure ;
Les Côteaux ſans ornemens,
Les Bocages ſans parure,
Les Vergers ſans agrémens,
Les Ruiſſeaux & les Fontaines
Chargés de ſes dures chaînes,
Sont arrêtés dans leur cours,
Et dans cet azile ſombre,
Alix ne cherche plus l'ombre,
Pour y chanter ſes amours.

✻

Mais ſi de ce Dieu terrible
L'aſpect eſt ſi furieux,
Et ſi ſon haleine horrible
Seme l'horreur en tous lieux,
En faiſant naître les glaces,
Il ramene ſur ſes traces
Mille plaiſirs inconnus ;
Pendant ſon regne agréable
On a le plaiſir aimable
D'unir Minerve & Vénus.

✻

Oüi, tandis que ta froidure,

Tes

Digitized by Google

Tes neges & tes glaçons
Défigurent la Nature
Et désolent ces Valons,
Hyver, ta main bienfaisante,
Comme une Corne abondante,
Répand partout ses faveurs;
Ton redoutable visage,
Pour les Mortels est un gage
Des plus solides douceurs.

Doutez-vous de ces Oracles,
Mortels voüés à l'erreur?
Et vous faut-il des miracles
Pour détromper votre cœur?
Dans ce réduit agréable,
Assis autour d'une table,
Sans ennuis & sans chagrins,
Voyez ces amis fideles
Dans leurs Chansons immortelles
Vanter leurs heureux destins.

Quel bonheur, & quels doux charmes,
Disent ces tendres amis!
Sans être en butte aux allarmes,
Nous vivons au sein des Ris,
Nous goûtons en assûrance

Le

Digitized by Google

Les doux fruits de l'abondance,
Rien n'échape à nos désirs ;
Tous les Dieux & les Déesses
Nous comblent de leurs largesses,
Et regnent dans nos plaisirs.

Bacchus, Cérès & Pomone,
Présidents à nos festins ;
L'aimable Fils de Latone
Regle nos Concerts divins ;
D'un bon mot, d'une saillie,
Le Dieu de la raillerie
Assaisonne nos discours,
Et l'Enfant que l'on revere
Dans Paphos & dans Cithere,
Y joint ses tendres amours.

Hyver, ton aspect aimable
Peut seul à tous les Humains
De ce bonheur véritable
Tracer les joyeux chemins ;
Tu peux seul dans cette orgie
Nous dispenser l'ambroisie,
Et saintement furieux
Dans une mystique yvresse,
Au Temple de l'allegresse,
Nous placer au rang des Dieux.

Par

Par un retour légitime
L'encens pour toi va fumer ;
Une Deeſſe ſublime
S'aprête à le conſumer.
Sous un brillant Diadême
Vénus s'avance elle-même,
Bacchus précede ſes pas ;
Et les Graces demi nuës,
Dans leurs Chanſons ingénuës
Célebrent tes doux apas.

*

Dans une Fête ſi belle,
Amis, ornons nos cheveux
Et marchons tous devant elle
Parmi les Ris & les Jeux ;
Au ſon d'une aimable Lyre,
Dans un amoureux délire
Danſons autour de ſon Char,
Et faiſons en ſa préſence
Couler avec abondance
Mille Ruiſſeaux de Nectar.

*

Ainſi, Déïté propice,
Sur tes Autels tous les ans
Dans un pieux Sacrifice
Nous t'offrirons notre encens.

A ton

Digitized by Google

A ton retour favorable,
D'une joye inaltérable
Nous remplirons nos esprits,
Et dans cette douce yvresse
Nous chanterons l'allegresse
De tes heureux Favoris.

*

Maintenant, Auteurs critiques,
Rendez-vous à ces Concerts,
Et que vos esprits caustiques
Reconnoissent leurs travers.
L'Hyver, avec sa froidure,
Loin d'attrister la Nature,
Ne fait que la réjoüir;
Lui seul prépare la voye
Aux bien que le Ciel envoye;
Lui seul nous en fait joüir.

EXTRAIT de la Dissertation lûë par M. de Moncrif, *le jour de la S. Louis* 1741. *dans la Séance publique de l'Académie Françoise.*

PLusieurs Ecrits sont regardés communément comme des fruits d'une belle imagination. Qu'on les examine, dit M. de M.

Digitized by Google

on s'aperçoit qu'ils ſont plus dénués d'imagination que beaucoup d'autres Ouvrages qui ſemblent n'avoir aucun raport avec cette partie de l'eſprit, & qui cependant ne peuvent ſe paſſer de ſon ſecours. Par imagination M. de M entend, ainſi qu'il en avertit, ce qu'on apelle *Génie*, *idées neuves*, ou du moins *renduës d'une maniere originale*. Mais quels ſont ces Ouvrages ? *les Romans qui ne ſont fondés que ſur le merveilleux & le ſurnaturel. Les Voyages imaginaires. Les Contes de Fées & d'Enchanteurs.* L'objet de la Diſſertation n'eſt pas d'inſpirer du mépris pour les Compoſitions dont il s'agit, mais ſeulement d'indiquer le rang qui leur apartient parmi les Ouvrages d'Eſprit.

Quatre Sources d'où naiſſent toutes ſortes de Contes & d'Hiſtoires fabuleuſes. Sources d'une abondance extrême, & qui ſe préſentent à tous les Eſprits. La premiere eſt un ſimple renverſement des principes ou des uſages, communs à preſque toutes les Nations, un déplacement de certaines proprietés qui n'apartiennent qu'à de certains Etres & qu'on attribuë gratuitement à d'autres. De là, les Pays où l'on peint les femmes Guerrieres, Légiſlatrices, libres dans leur conduite ; & les hommes modeſtes, aſſujettis, & uniquement occupés à plaire. De-là, cette république de chevaux que l'Auteur

Digitized by Google

Auteur de *Gulliver* représente avec la raison des hommes. » Il en eſt, dit M. de M. de l'eſpece d'imagination propre à forger de tels contraſtes, comme du caractere d'Eſprit de ces gens, qui pour briller ne » ſçavent que prendre le contrepied de toutes les propoſitions qu'on avance. Ils » croyent raiſonner, ils ne font que contredire.

La ſeconde Source eſt de mettre une ou pluſieurs perſonnes dans une ſituation embaraſſante, mais qui fournit cependant à l'Eſprit une infinité de moyens de les tirer d'intrigue. Tel eſt *Robinſon* dans ſon Iſle déſerte, & autres. M. de M. propoſe à ce ſujet une eſpece de problême : Si parmi les perſonnes qui m'écoutent, dit il, il s'en trouve quelqu'une qui ſoit bien convaincuë de n'avoir point du tout d'imagination, qu'elle donne une heure ſeulement à penſer & à écrire ce qu'on peut faire d'un *Robinſon*; je lui ſuis garant que, ſans rien dérober au Roman Anglois, elle en compoſera un qui plaira aux amateurs des Ouvrages de ce genre.

La troiſiéme Source n'eſt que l'art d'étendre ou de réduire la forme de certains êtres, M. de M. donne pour exemple les petits hommes & les grands hommes de *Gulliver*. J'avouërai, dit-il, qu'un Ouvrage dont toute

toute l'invention consiste à me montrer des hommes plus que Géants ou moindres que Pigmées, me paroît commencer & finir à la premiere page, tout le reste n'est que redite.

La quatriéme Source, c'est d'employer les *Génies* & *les Fées* : Carriere d'autant plus étenduë, que toutes les routes déja tracées viennent s'y rendre. M. de M. expose combien il est aisé de composer des Ouvrages où comme dans ceux ci on est dispensé de former un Plan, on est libre de ne mettre aucune liaison entre les parties, ou du moins de ne donner à ces mêmes parties que des enchaînemens purement arbitraires : C'est alors, dit notre Auteur, » qu'il n'est pres-» que pas besoin de penser, pour se trouver » une infinité de ces mêmes vûës, qu'on » apelle des imaginations, & qui ne tiennent rien de l'imagination, telle que je la » conçois. Oüi, sans la moindre idée des » Sciences, sans les premiers principes du » raisonnement, je dirois volontiers, même sans aucun esprit : Nous allons tout » connoître, tout expliquer : Nous serons à » notre gré Créateurs, Philosophes, enfin » tout ce que nous voudrons être.

Pour prouver combien une pareille tâche est aisée à remplir, M. de M. propose de composer un Conte de Fée, une Histoire fabuleuse ; en la prenant même dans la Classe

où

où les Sujets exigent une sorte de Plan. Il commence & il associe, comme on va le voir, ses Lecteurs à la composition de l'Ouvrage. » Deux Princesses..... Elles seront » charmantes, sans doute, & elles n'auront » jamais que quinze ans, tout cela dépend » de nous. Ces Princesses, & c'est ici que » le merveilleux commence, sont jumelles, & se ressemblent parfaitement... Un » attribut plus extraordinaire, & qui a l'air » d'Invention, quoi qu'au fond ce ne soit » qu'une idée détournée, c'est que nos Princesses sont nées avec une sorte de chaîne » qui les unit de maniere qu'elles ne peuvent être jamais éloignées l'une de l'autre » que de deux pieds environ... & si cette » chaîne se rompoit, il leur en coûteroit la » vie. Elles sont obligées, comme on le » voit, de vivre toujours ensemble... mais elles » s'aiment, ou ne s'aiment pas, car nous » avons le choix, décidons au hazard. Elles » s'aimeront: cette union sera troublée, & » ce sera, sans doute, l'ouvrage de l'Amour. » Les voilà Rivales: situation qui donne lieu » à une infinité d'évenemens; l'Amitié & » l'Amour sont sans cesse en opposition. Celle » des deux Sœurs, qui, préferée par leur » commun Amant, tourmente sans cesse » une Sœur qu'elle aime, & qui se voit forcée d'être sans cesse spectatrice du bon-

ODE

Tirée du Pſeaume X. *In Domino confido, &c.*

TAndis que, plein de confiance,
Je marche ſous les yeux du Dieu qui me conduit,
Quelle voix m'avertit d'éviter la préſence
De l'ennemi qui me pourſuit ?
Pour tromper des méchans la vengeance cruelle,
Empruntez, me dit-on, l'eſſor de l'Irondelle,
Fuyez dans un antre écarté.
Déja l'Arc eſt tendu, déja la fleche vole,
Et le Pécheur n'en veut qu'au cœur droit qu'il immole,
Loin du calme & de la clarté.

*

Seigneur, diſſipe la tempête,
Tu vois l'homme pervers armé contre mes jours ;
Je n'implore que toi ; ſi ton bras ne l'arrête,
D'où puis-je attendre du ſecours ?
Permettras-tu, Grand Dieu, que ton plus noble Ouvrage
Soit détruit par des mains avides de carnage ?
Non, ta Grace ſoûtient ma foi.
Eh ! ſi tu nous manquois dans le péril extrême,
Que

Que deviendroit celui qui renonce à soi-même,
Pour ne suivre & n'aimer que toi ?

✻

Justes, soyez en assûrance ;
A mes regards charmés les Cieux se sont ouverts ;
Objet intéressant ! l'apui de l'indigence
Est le Dieu puissant que je sers.
Du Trône où l'a placé son Essence divine
Le Seigneur attentif, interroge, examine
Les hommes par sa main pétris ;
Le vice, la vertu, rien n'échape à sa vûë ;
Le mérite est pesé ; l'équité distribuë
Ou le châtiment, ou le prix.

✻

Il est au centre de la Terre
Un abîme, où l'horreur s'unit au désespoir ;
Là, contre les Pécheurs par des coups de Tonnerre
Dieu fait éclater son pouvoir.
En vain par ses regrets cette race coupable
S'efforce d'apaiser le courroux équitable
Qui punit ses affreux forfaits ;
Pleurs, promesses, remords, tout devient inutile,
Et la seule vertu trouve un accès facile
Dans l'heureux séjour de la paix.

Par M. C. C. D. S. M.

Digitized by Google

LETTRE de M. l'Abbé B. Dupinet, *à M. D. L. G. où l'on expose*, 1°. *Un moyen d'obvier à l'alongement & au racourcissement du Pendule dans le chaud & dans le froid.* 2°. *La Description d'une nouvelle Machine pour liquifier le verre.* 3°. *La Description d'une autre Machine, inventée pour découvrir la proportion qu'observent les Corps graves dans leur chûte.*

NE fûtes-vous pas un peu fâché, Monsieur, lorsque la visite de M. C. R. vint interrompre notre conversation? Pour moi, j'en conçûs un si grand dépit, que vous dûtes bien vous en apercevoir. Ce qui augmenta encore mon chagrin, fut quand M. C. R. fit tomber la conversation sur le beau tems. Alors je ne pus plus y tenir, & si vous vous en souvenez, je me dérobai tout doucement, bien affligé de n'avoir pû vous achever la description que j'avois commencée, d'une Machine, moyennant laquelle la difficulté de l'allongement & racourcissement du Pendule se trouve résoluë; encore plus de faire le personnage de *Fuscus Aristius*, en vous laissant avec l'Homme d'Horace. Mais pour avoir attendu, vous ne serez point frustré de ce que je vous ai promis, car c'est dans

Digitized by Google cette

cette Lettre que je me propose d'accomplir ma promesse.

La mesure du Tems a toujours été regardée comme une chose des plus essentielles à la Societé, puisque c'est par son moyen que les hommes reglent leurs actions, que sont terminées nos vies &c. aussi a-t'on toujours cherché à la perfectionner.

Dans les siécles reculés, on se servoit pour mesurer le Tems, 1°. de certaines Lignes, tracées sur des Plans horisontaux & verticaux, auxquels l'ombre d'une aiguille par le Soleil se raportoit successivement & divisoit les jours en parties égales; on leur donna le nom de Cadrans Solaires. 2°. Des Horloges qui alloient par le moyen de quelque liqueur, comme par celui de l'eau, donnoient une division du Tems assés irréguliere, tant parce que les chaleurs sublimoient une quantité d'eau considérable, que parce qu'elle étoit sujette à se congeler pendant le froid.

Ces considérations firent revenir presque tout le monde de cette espece d'Horloges, pour s'en tenir aux Cadrans Solaires, dont on se servit jusqu'à-ce que aparemment quelqu'un, ennuyé de la longue absence du Soleil, dont les nuages déroboient la vûë, chercha dans la Méchanique un remede capable de mettre les hommes à l'abri de cette varieté.

Digitized by Google

C'eſt-là la date de l'Horlogerie. Les premieres Horloges qu'on conſtruiſit furent, comme vous le penſez bien, fort groſſieres, & ce ſeroit deshonorer nos Tourne-broches que de les y comparer. De quelle irrégularité n'étoient pas capables pareilles machines? Cependant on s'en ſervoit faute d'autres. Des Ouvriers plus habiles les perfectionnerent peu à peu. Enfin *Galilée* ayant découvert les proprietés du Pendule, M. Hughens, quelque tems après l'apliqua aux Horloges qui en ont pris le nom; c'eſt depuis ce tems-là que l'Horlogerie a été élevée à ce haut degré de perfection, qu'on révoqueroit en doute, ſi l'expérience ne le conſtatoit, puiſqu'une bonne Pendule à ſecondes ne varie pas d'une minute en un an.

M. Julien le Roy n'y a pas peu contribué. Cet habile Artiſte a d'abord trouvé le ſecret de donner à l'échapement une figure telle que les oscillations du Pendule reſteroient iſochrones, quand même on doubleroit la force motrice. Il eſt compoſé de deux paletes d'une longueur proportionnée, & de deux Leviers ajuſtés à deux tiges. Outre cet avantage, il a encore celui d'être preſque exempt de frotement.

Il ne s'eſt pas contenté de cela; ayant remarqué que le chaud & le froid faiſoient retarder & avancer la Pendule, il a reconnû que

Digitized by Google

que le mal venoit de ce que le chaud & le froid allongeoient & racourcissoient la verge, d'où il a inferé que s'il parvenoit à compenser cette inégalité, l'Horlogerie recevroit un nouveau degré de perfection.

C'en étoit assés pour l'engager à tout tenter pour lever cet obstacle ; il y réüssit en faisant au Pendule une verge d'acier, qui pouvoit couler par la piéce de cuivre où commence la suspension, & alloit passer dans un tuyau de cuivre, sur l'orifice duquel elle étoit arrêtée par une cheville de fer, qui reposoit sur les deux bords du tuyau.

Ainsi, dans les chaleurs le tuyau de cuivre, qui est proportionné en longueur, relativement à la verge d'acier, à l'effet du chaud & du froid, s'allonge assés pour soulever la verge dans la proportion qu'elle a été allongée par le chaud ; & dans le froid le même tuyau se racourcit assés pour laisser descendre la verge de ce qu'elle avoit été racourcie par le froid.

Enfin, pour qu'on ne crût point que ce n'étoit qu'une conjecture fondée sur une possibilité stérile, il a ajusté une grande aiguille que la verge fait mouvoir, & qui parcourt plusieurs divisions du chaud au froid.

On a sans doute beaucoup d'obligation à un aussi habile homme, & tout ce qui sort de ses mains doit être respecté. L'invention que je viens de vous raporter est bien ingé-

Digitized by Google

nieuse ; si néanmoins celle dont je vais vous donner la description est plus simple, & qu'elle renferme les mêmes avantages, vous m'avouerez qu'elle doit être préferée. Or c'est ce que vous allez connoître. Au lieu de verge on met un tuyau de cuivre D B C, (*Planche* 1.) de la longueur ordinaire du Pendule, qui bat les secondes à Paris, (je veux dire de 3. pieds, 8. lignes $\frac{1}{10} = \frac{1}{9}$) y comprenant le rayon de la Lentille.

A. est un Sphéroïde creux, aplati, jusqu'à-ce qu'il raporte une figure aprochante des Lentilles, & soudé au tuyau en C.

G. est un morceau d'acier, fait en vis & soudé au Sphéroïde A. en F, dont E est l'écrou, qui en haussant & baissant, fait monter ou descendre le cône H F, qui sert à reglet la Pendule.

On remplit le Sphéroïde A & une partie B C du tuyau, de vif-argent ou de quelqu'autre liqueur, dont la dilatabilité & la pesanteur soient proportionnées à l'effet du chaud & du froid. Ensuite, par le moyen du feu, on fait monter la liqueur jusqu'au point I, & on soude dans l'instant, avec de bon étain, l'extrémité D, qui est faite en crochet, afin qu'elle soit plus facilement suspenduë.

A mesure que la liqueur se refroidit, elle descend jusqu'à-ce que sa dilatabilité actuelle ne soit causée que par le tems ; alors on suspend la

Planche I.

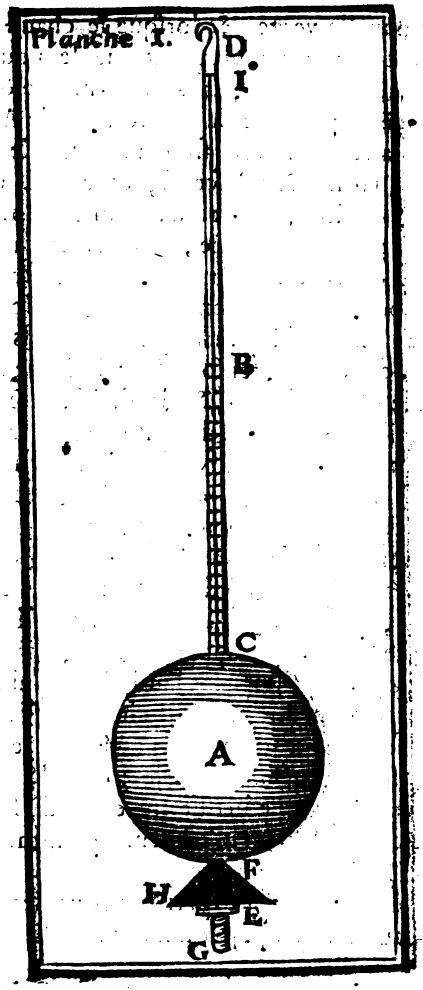

Digitized by Google

la nouvelle verge, & lorsque le chaud augmente, & par conséquent que le nouveau Pendule s'allonge, la liqueur monte & diminuë le poids de la grosse Lentille A. Au contraire, quand le froid racourcit le Pendule, la liqueur descend, & par-là compense les inégales grandeurs du Pendule.

De plus il sera facile, après avoir fait une fente d'environ la longueur I C, d'ajuster une petite glace le long de la fente, dont on aura soin de bien mastiquer les bords avec ceux du cuivre, ensorte que la liqueur ne puisse couler dehors, & de diviser le Tuyau en milliémes parties de la Boule, de la même façon qu'on observe dans la construction des Thermometres de M. de Réaumur, (Mémoire de l'Académie, année 1730.) Moyennant cela on aura l'agrément de connoître les véritables degrés du chaud & du froid, & de rendre leurs effets inutiles, ce que je m'étois proposé de faire, *jungendo utile dulci*, en joignant l'utile à l'agréable.

Puisque je me suis mis en frais d'écrire, vous ne désaprouverez pas, M. que je vous manifeste de quelle façon je liquifie le verre, & que je termine ma Lettre en vous faisant part d'une idée qui m'est venuë pour mésurer l'accéleration des graves.

Vous sçavez par expérience que les chalumeaux avec lesquels on fait fondre le verre,

parmi

parmi beaucoup de défauts, en font remarquer trois fort considérables.

1°. Ils fatiguent beaucoup.

2°. Ils ne laissent qu'une main libre, l'autre étant assujettie à maintenir le chalumeau à une certaine distance de la flâme.

3°. Ils renvoyent par intervalles de la salive dans la flâme, ce qui en interrompt la continuité.

La premiere fois que je m'avisai de construire des Thermometres, je ressentis toutes ces incommodités, car pour faire les mesures je me donnai une peine infinie, qui n'égala néanmoins pas celle de boucher hermetiquement les Tubes, qui étoient d'environ d'une $\frac{1}{2}$ ligne de diametre.

Dès-lors je résolus de m'épargner cette fatigue à quelque prix que ce fût.

Avoir un soufflet d'Emailleur, c'étoit une chose que ne me permettoit point la petitesse de mon apartement, que vous connoissez. Il fallut donc se tourner d'un autre côté, & chercher dans la Nature un effet qu'on peut apliquer aux conjectures présentes.

Je ne perdis point ma peine, car après quelque tems de recherche, je connus qu'on pouvoit se servir avantageusement d'une eodelipile A, qu'on poseroit sur trois branches cuivre CCC, (*Planche* 2.) après l'avoir remplie d'eau à moitié; qu'entre les trois branches

Digitized by Google

seroit une Bouteille B, destinée à servir de lampe, qu'à cet effet elle auroit son ouverture assés étroite pour empêcher qu'une mêche ne coulât au fond.

Que si on allumoit la lampe B, & que l'on exposât la flâme d'une grosse mêche allumée à l'ouverture D, qui doit être fort étroite, l'eau échauffée par la chaleur de la lampe B, sortiroit en vapeur avec impétuosité & feroit le même effet que le soufflet d'un Emailleur. Fondé sur ces conjectures, je fis exécuter la Machine, & l'expérience a confirmé au-delà de ce que j'aurois pû en attendre, les vûës que je m'étois proposées.

Quant à l'accélération des Corps graves, les reflexions suivantes m'ont porté à chercher une mesure plus exacte de la fameuse proportion qu'ils observent dans leur chûte verticale.

Si l'on dit, que les espaces parcourus sont comme le quarré des Tems, & les Tems comme les $\sqrt{2}$ des espaces, il ne faut pas s'imaginer que c'est une vérité géométriquement manifeste; les moyens qui ont servi à faire cette découverte, sont susceptibles de trop d'erreurs, pour en conclure quelque chose de certain. A la bonne heure qu'on croye que l'accélération dont il s'agit, se fait à peu près selon la proportion arithmétique 1. 3. 5. 7. &c.

Digitized by Google

Planche 2.

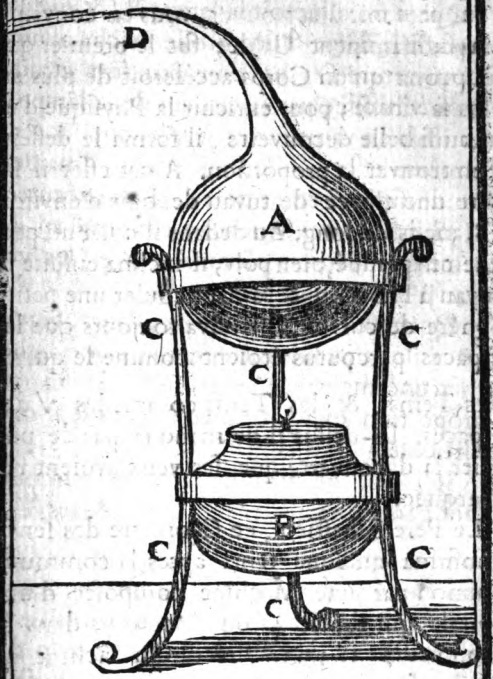

Digitized by Google

&c. mais assûrer qu'absolument les Graves observent cette proportion dans leur chûte, c'est ériger en démonstration une aparence. Je pense que le narré de la manœuvre qu'on a fait pour parvenir à la trouver, vous en convaincra suffisamment. Galilée fut le premier qui soupçona qu'un Corps accéleroit de plus en plus sa vîtesse; pour enrichir la Physique d'une aussi belle découverte, il forma le dessein d'en trouver la proportion. A cet effet il fit faire une espece de tuyau de bois d'environ 18. pieds de long. Au dedans il colla un parchemin gradué, bien poli; il inclina ensuite le tuyau à l'horison, & laissant couler une petite Sphére de cuivre, il trouva toujours que les espaces parcourus étoient comme le quarré des Tems, & les Tems comme les $\sqrt{2}$ des espaces. Là-dessus il ne manqua pas de publier la découverte que ses yeux avoient remarquée.

Le Pere Sébastien, ce Géometre des sens, confirma quelque tems après la commune opinion par une Machine composée d'une Spirale qui faisoit 4. ou cinq tours dans la proportion 1. 3. 5. 7. &c. On lâchoit un Globe de cuivre, qui sembloit parcourir les Cercles en tems égaux.

Voilà des Expériences qui semblent ne laisser rien à désirer; qu'on considere néanmoins

moins que les yeux ſont les arbitres de cette évaluation ; les témoins ſont-ils aſſés exacts pour remarquer les petites differences qu'il peut y avoir, ſoit dans les tems, ſoit dans les eſpaces, & les comparer enſemble dans l'intervalle d'une ſeconde ? Il faut donc, de neceſſité, avoüer que les moyens qu'on a employés, ſont capables de quelque erreur ; & ne pas dire comme l'Auteur des Inſtitutions de Phyſique, page 266. §. 313, *Que c'eſt le fait de Phyſique le plus aſſuré* ; mais imaginer, pour le rendre tel, quelque machine qui fixe nos jugemens ſur ce point, ou du moins qui nous en aproche de plus près, à la maniere des Géometres, qui lorſqu'ils ne peuvent réſoudre quelques problêmes, tel par exemple que la Quadrature du Cercle, tâchent d'en aprocher, le plus qu'il eſt poſſible.

D, eſt un corps peſant, attaché au fil de pite C C C. (*Planche* 3.)

A A, eſt un Cylindre, à une des bazes duquel eſt attachée une roüe dentée B, qui s'engraine dans le pignon E.

F F, eſt une roüe qui fait tourner le pignon H, & avec lui le Cylindre de cuivre I, qui fait la fonction des volans.

G, eſt un Reſſort que les chevilles 1. 2. 3. &c. font lever. La circonférence de la roüe B B, eſt diviſée par de petites chevilles de

Digitized by Google

fer 1. 2. 3. 4. &c. qui lui ſont perpendiculaires, en parties inégales, qui ſont entre elles préciſément, comme ſont entre eux les chiffres 1. 3. 5. 7. &c.

Si l'on a une Pendule dont chaque vibration batte une ſeconde, ſi enſuite on abandonne le corps D à ſa peſanteur, il fera mouvoir toute la Machine, dont les deux roües F F, H, ne ſerviront qu'à rallentir la vîteſſe.

Alors on jugera facilement à l'oüie, ſi chaques vibrations du Pendule ſe font en même tems que le reſſort G eſt levé, parce qu'alors les deux ſons ſe confondront & n'en compoſeront qu'un ſeul; & ſi ce cas là arrive, il ſera évident que la chûte des Graves ſe fait ſelon la proportion que les chevilles gardent les unes à l'égard des autres; ſinon, on déplacera ces chevilles, qu'on mettra dans un autre ordre, juſqu'à ce que les ſons ne puiſſent plus être diſtingués d'avec ceux du reſſort G.

Vous ne manquerez pas de m'objecter que le frotement des pivots doit altérer la vîteſſe, à quoi je vous répondrai que cette difficulté s'évanouira, ſi on a ſoin de faire les pivots bien déliés, & d'huiler les trous, parce qu'il n'en naîtra pas une plus grande diminution de vîteſſe, que n'en ſouffre de la part de l'air un corps abandonné à ſon poids, dans les premiers inſtants de ſa chûte. Outre

cela

Digitized by Google

Planche 3.

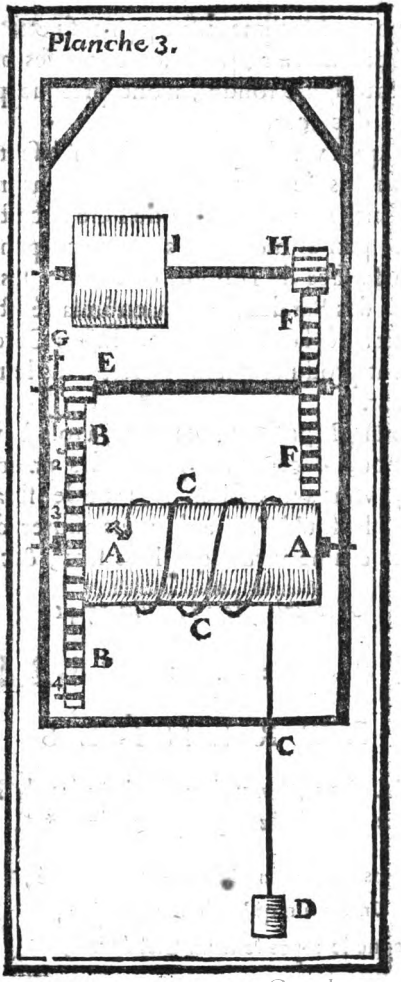

Digitized by Google

cela notre Machine n'eſt point ſujette à la réſiſtance de l'air, puiſque toutes ſes piéces étant de figure ronde, n'ont preſque point d'air à déplacer.

Ce qu'il y a de certain, eſt qu'il ſe trouvera moins de perte de vîteſſe dans notre Machine, que dans celle du Pere Sébaſtien; car les petites montagnes qui ſont répanduës ſur la ſurface de la Boule de cuivre, les inégalités des Bandes ſpirales, enfin la réſiſtance de l'air à déplacer dans les derniers Cercles, doivent produire quelque perte dans le mouvement.

Voilà, Monſieur, ce que j'avois à vous dire pour dégager ma parole des promeſſes que je vous avois faites. Elle ne le ſera jamais, lorſqu'il s'agira de vous aſſûrer de la parfaite eſtime avec laquelle je ſuis, &c.

A Paris, le 28. Juin 1741.

ETRENNES

De M. Roy, *Chevalier de l'Ordre du Roy, à Mad. la Marquiſe de* * * *.

DAns Paris eſt un Lieu de Paris ſéparé,
Un terrain qu'embraſſe la Seine,
Où regne le repos ſous un Ciel épuré,

Digitized by Google

Où respiroit QUINAUT, l'ami de Melpomene ;
On y voit son tombeau par les Muses paré,
Là, des premiers rayons mon œil fut éclairé,
Encor enfant j'entrevis son image :
Là, je vais quelquefois lui rendre un pur hommage,
Contempler mon modele avec avidité.
Belise, pour vous rendre un tribut où m'engage
Le tendre sentiment, plus qu'un frivole usage,
C'est *Quinaut* que j'ai consulté,
A qui m'adresser mieux, qu'au galant personnage
Qui du cœur parloit le langage,
Qui toûjours délicat avec naïveté,
Peignoit si bien l'esprit & la beauté ?
C'est votre Auteur chéri ; sa main légere & sûre
Sçavoit de la loüange aprêter les couleurs ;
Il embellissoit les neuf Sœurs,
Et de Vénus leur mettoit la ceinture.
Il m'entend & répond : je voudrois te prêter
Des Vers dignes de *Belise*.
Quelle flateuse entreprise !
L'heureux Sujet à traiter !
Mais notre verve, à la Parque soûmise,
Perd ici ce beau feu dont on l'a pû flater.
Entretenons-nous d'elle au moins ; je t'autorise
A rendre mes discours ; tu n'as qu'à m'écouter.
Des talens que son siecle en elle envie ou prise
Je juge mieux que lui ; ce n'est pas me vanter,

Digitized by Google

Car notre ame débarrassée
De l'obstacle des sens & des voiles du corps,
Voit clair comme les Dieux, perce par la pensée
L'objet dont un Mortel ne voit que le dehors.
Je vois un esprit juste & né pour tout comprendre;
Le don de juger & d'entendre,
Le Goût, qui de l'étude abrege les momens,
De la Nature heureux présens,
Que l'Art imite & ne peut rendre!
Je crois que si Belise eût vécu de mon tems,
J'aurois bravé Boileau; de ses traits insultans
Ma Muse n'auroit pas été persécutée;
Belise, sur mes Vers je t'aurois consultée.

Il rougit & se taît; l'aveu bien entendu
De la part d'un Poëte est un sincere hommage.
Un éloge plus étendu
N'auroit pas coûté davantage.

LETTRE

LETTRE écrite d'Aix, en Provence, à M. Astier le Cadet, sur le genre épistolaire dont il est parlé dans le Mercure de Juillet 1741. par M. Boyer le jeune.

JE suis toûjours plus persuadé, Monsieur, de la vérité d'une proposition dont nous nous sommes entretenus assés souvent, qu'il faut écrire simplement & naturellement; c'est-là, vous le sçavez mieux que moi, une qualité essentielle surtout au genre épistolaire, & sans laquelle on court risque de donner dans le Phœbus. Dirai-je même qu'on se plonge insensiblement dans le galimatias, dès qu'on perd de vûe ce point important? Personne n'ignore que tout ce qui est guindé, emphatique, ou trop relevé, ne convient nullement au style des Lettres qui doit être aisé & coulant.

Mais quel est ce simple & ce naturel si peu connu de la plûpart de ceux qui se piquent de bien écrire? C'est ce que j'ose examiner aujourd'hui. Je vais hazarder quelques remarques, que les Reflexions de M. de la Soriniere sur cette matiere m'ont donné occasion de faire. En développant celles-là, j'exposerai, sans trop m'asservir à un ordre méthodique, quelques-unes de ces dernieres que je ne crois

pas devoir adopter. Si en suivant mes idées, je ne me trouve pas entierement d'accord avec l'Auteur de la Lettre sur le genre épistolaire, ce n'est pas par envie de le contredire, mais seulement pour m'éclaircir de quelques doutes sur lesquels j'attends, Monsieur, votre jugement. Je passe tout d'un coup à la conclusion qui termine la Lettre de Monsieur de la Soliniere.

» Ce n'est, dit-il, d'après maintes expériences, ni à l'excès d'esprit, ni à la vaste » litterature, ni à la profonde érudition, » mais à la simple nature qu'on sera toujours » redevable du rare & précieux talent de bien » écrire. » Nous voilà, ce semble, d'accord, puisque j'ai posé pour principe que le simple & le naturel sont les fondemens du style épistolaire; mais n'y a-t'il pas un peu d'équivoque dans ces mots *simple nature*, comme dans ceux-ci, *le simple & le naturel*? Pour l'ôter, je commence moi-même, par définir ce que j'entends, par *simple & naturel*. C'est, si je ne me trompe, une maniere de s'exprimer qui ne présente à l'esprit rien que de facile à comprendre, sans être bas ni trivial; l'art ne doit pas y paroître, de quelque service qu'il ait été, & c'est en cela même qu'est le plus bel effet de l'art. Mais quel est le sens de l'Auteur, lorsqu'il parle de *simple nature*? A en juger par toute la suite de sa Lettre, il n'est

Digitized by Google

n'eſt autre que celui-ci : Le ſens commun doit ſeul nous guider pour bien écrire, ſans avoir recours ni à l'eſprit, ni à la litterature. Si cela eſt, Monſieur, combien de vos Lettres doivent être proſcrites pour y avoir ſçû unir ces deux dernieres qualités à la premiere?

Prenez-vous bien, me demanderez-vous ici, le ſens de l'Auteur, qui n'en veut ſans doute qu'au faux brillant & à l'érudition mal placée ? ... Pourquoi donc avance-t'il ce paradoxe qu'il ne faut ni beaucoup ni peu d'eſprit, qu'il n'en faut même point du tout pour bien écrire une Lettre ? J'avoue qu'un homme qui paſſe pour n'avoir point d'eſprit, peut bien écrire, parce qu'il ſçait dépeindre ingénûment & naturellement les ſentimens de ſon cœur; on voit même briller dans ſes Lettres, lorſqu'il y parle pour ſon interêt, une certaine éloquence qui ne le céde en rien à celle de nos plus grands Orateurs. Mais c'eſt là une raiſon en ma faveur; & bien-loin qu'on en puiſſe conclure qu'il n'y a que les gens ſans eſprit & ſans lettres qui écrivent bien, je me crois en droit d'inferer au contraire qu'il n'y en a point de tels qui puiſſent bien écrire. En effet s'enſuit-il de ce que cet homme, dont l'Auteur parle, eſt incapable de concevoir, & eſt ſans induſtrie, qu'il n'ait point d'eſprit pour bien écrire ? il en a aſſûrément autant qu'il lui en faut pour toucher, pour perſuader

Digitized by Google

même ; & cela lui eſt commun avec ceux qui en ont beaucoup plus.

Mais il y a à diſtinguer ſur ce mot *eſprit*, qu'on prend en bien des ſens differens. Il eſt une ſorte d'eſprit dont les gens du commun ſont doués, par lequel ils peuvent réüſſir à bien écrire, dès qu'ils ſe laiſſent conduire par la ſimple raiſon. Y réüſſiront-ils cependant auſſi bien que ceux qui ont l'eſprit cultivé ? C'eſt ici une autre ſorte d'eſprit qui dans les mêmes circonſtances, les mêmes occaſions, & ſur les mêmes ſujets, l'emporte bien ſur la premiere. Qu'il y ait des eſprits relevés qui par un mauvais goût font parade de leurs penſées affectées, je n'en diſconviens pas ; & peut-être faut-il mettre de ce nombre beaucoup de prétendus beaux eſprits de notre Siécle ; je dirai même, par oppoſition, qu'il y en a de médiocres dont le goût toûjours ſûr dans ce qu'ils ſont capables de connoître, rend la plume heureuſe. Ainſi avec les génies les plus brillans, & les plus étendus, ſe trouvent ſouvent les eſprits les plus faux & les moins propres à s'exprimer naturellement. Mais n'abuſe-t'on pas des meilleures choſes, & ne vont-elles pas ordinairement de compagnie avec les plus mauvaiſes ? En perdent-elles pour cela la bonté qui leur eſt propre ?

C'eſt un grand défaut que l'antitheſe trop multipliée : » De toutes les figures, dit un *

* *M. l'Abbé Trublet.* » Auteur

Digitized by Google

» Auteur illuſtre, elle eſt la plus capable de » faire paroître le diſcours peu naturel, ſi on » l'emploie trop fréquemment. » Faut-il donc la bannir de toute ſorte d'ouvrages ? La conſéquence n'eſt pas juſte : j'en dis autant de l'eſprit litteraire qu'on découvre dans une Lettre à travers un ſtyle auſſi leger que naturel. Doit-on ne plus en faire uſage pour quelques *concetti* auxquels il peut avoir donné lieu ? Je n'en crois rien, & je ſuis déjà aſſûré, Monſieur, que vous ne ſerez pas là-deſſus d'un autre ſentiment. On lit & on lira toûjours avec plaiſir ces Lettres où l'eſprit eſt uni au ſimple & au naturel : une comparaiſon développera ma penſée.

L'œil eſt frapé, en entrant dans un Parterre, de la beauté des differens compartimens, que l'art a ſçû y diſpoſer; mais la vûe ſe trouve peu à peu fatiguée d'un arrangement trop concerté, quoique diverſifié à l'infini. Il n'en eſt pas de même d'un Jardin potager, où la nature ſemble ſe multiplier pendant les ſaiſons de l'année ; toutes ſes parties, auſſi agréables qu'utiles, charment toûjours plus la vûë en lui offrant ſans ceſſe des beautés nouvelles : en faut-il être ſurpris? Elles ſont cultivées avec ſoin ſans que l'art s'y montre à nud comme dans le Parterre. L'aplication eſt facile à faire: on ſent aſſez la difference qu'il y a d'un ſtyle trop étudié à celui dont les graces attachent

Digitized by Google

par des liens insensibles. Si le premier ne convient pas au genre épistolaire, ne peut-on pas employer ce dernier avec succès ? Il n'est pas à la vérité aussi facile qu'on le pense communément de se tenir comme en équilibre, (passez-moi, M. cette expression,) entre le haut, où l'on se perd dans les nuës, & le bas, où l'on rampe quelquefois, pour ne pas vouloir s'écarter du simple. Le pas est glissant & il est ordinaire qu'on se jette dans le défaut contraire à celui qu'on veut éviter. Il y a cependant, suivant le précepte d'Horace, un milieu qui nous ouvre une route pour éviter ce double inconvénient : ce milieu se sent mieux qu'il ne s'exprime, & l'on en doit particulierement la connoissance à l'usage d'écrire.

Pour peu que je consulte l'expérience, combien d'Ecrivains ne me présente-t'elle pas, qui, loin de gâter leur stile par l'esprit & la science, sçavent l'en orner à propos ? Mais à entendre M. de la Soriniere, il n'appartient qu'aux Dames, chés qui tout est sentiment avec de l'esprit & de la lecture, ou simplement avec le premier, de ne point gâter leurs Lettres. Je respecte assûrément, autant que je le dois, cette aimable & précieuse portion de la Societé civile ; mais elle est trop raisonnable pour prétendre au privilége exclusif d'écrire avec esprit & avec les orne-

Digitized by Google

ornemens que lui offre la lecture. Que les Sévignés de notre Siécle expriment ce qu'elles pensent avec plus d'esprit qu'aucun de nos Auteurs, c'est ce que la vérité leur accorde avec autant de droit que la bienséance; mais sur un pareil motif, ceux-ci doivent-ils s'interdire un agrément qui leur est devenu naturel à mesure qu'ils se sont perfectionnés dans le bon goût? Non sans doute: parmi plusieurs exemples que je pourrois rapporter, les seules Lettres Persannes me tiennent lieu de piéces justificatives pour défendre nos Ecrivains. J'en atteste ici tous ceux qui les ont parcouruës, & je suis sûr qu'il n'est aucun d'eux qui, en louant le simple & le naturel qui y sont également répandus, n'ait été charmé d'y trouver des traits brillans d'esprit, joints même à l'érudition.

La regle est certaine, ce n'est qu'à l'aide de prit que le cœur déploie ses sentimens; is que le cœur doit parler dans les Lettres, n ne sçauroit donc rejetter avec raison le eul moyen qu'il a de s'énoncer noblement. Je dis plus, & ceci d'après les Auteurs du Journal des Sçavans (Sept. 1737.) dans le jugement qu'ils portent des Lettres de Mad. de Sévigné. Je crois avoir, Monsieur, de bons garants de ce que j'avance: voici à peu près de quelle maniere ils s'expriment. » L'abon- » dance des traits ingénieux n'est pas un dé-

Digitized by Google

» faut dans le genre épiſtolaire comme dans » quelques-autres genres, où c'eſt un pré- » cepte, non-ſeulement, de ne point courir » après l'eſprit, mais encore de le fuir en » quelque ſorte. Ce n'eſt pas l'eſprit qui gâ- » tera une Lettre, mais l'affectation d'eſprit. » Il y plaira toûjours, quoique répandu avec » une eſpéce de prodigalité, s'il paroît ſortir » ſans effort d'une belle & féconde imagina- » tion, &, comme on dit, couler de ſource. » Le naturel n'eſt donc pas oposé à l'ingé- » nieux; les Lettres de Mad. de Sévigné en ſont » une bonne preuve : les traits les plus bril- » lans, les tours les plus fins s'y ſuccédent » preſque ſans interruption les uns aux autres, » ce n'eſt qu'eſprit, & cependant tout eſt » aiſé & coulant. »

Ne ſemble-t'il pas que les Journaliſtes ayent voulu prévenir les objections de M. de la Soriniere & y répondre d'avance? Je crains cependant que le nom de Mad. de Sévigné ne lui donne envie de confirmer l'exception de ſa regle générale, & qu'il ne veuille s'apuyer d'une telle autorité pour ſoûtenir avec plus d'ardeur, qu'il n'eſt permis qu'aux Dames d'écrire avec un eſprit cultivé par la lecture. Mais après tout, ſi elles ont dans la République des Lettres, un droit auſſi étendu en ce qui concerne le genre épiſtolaire, ſera-t'il bien vrai que les Ecrivains de nos jours n'y puiſſent

Digitized by Google

puiſſent participer en aucune maniere ?

Je ſuis preſque tenté d'avancer pour leur défenſe commune, un paradoxe bien opoſé à celui de l'Auteur. L'eſpérance où je ſuis que vous m'en direz, Monſieur, votre ſentiment, me le fait propoſer avec d'autant plus de confiance, que par paradoxe, je n'entends parler que d'une vérité bien établie ; le vrai, comme le faux étant, ſuivant un homme d'eſprit, du reſſort du paradoxe. Doit-on toujours porter au ſouverain degré la clarté qui accompagne le ſimple & le naturel dans le ſtyle des Lettres ? Nullement : & voici le principe ſur lequel je fonde mon opinion. Si l'homme n'avoit pour toute qualité de l'ame que l'intelligence, & s'il ne recevoit que des perceptions, la façon de s'énoncer la plus ſimple s'accorderoit le mieux à la ſimplicité de ſes idées, mais il a quelque choſe de plus : il a reçû le don de l'imagination & du ſentiment, & ces deux principes qui entrent dans tout ce qu'il peut penſer, dire, ou faire, ont leur langage particulier. C'eſt ce langage réduit en art, qui doit être le langage des Lettres.

Ne croyez pas, Monſieur, que je diſe ceci de moi-même, il s'en faut bien : vous me connoiſſez aſſés pour me rendre juſtice ſur l'éloignement que j'ai toûjours eû pour la fonction de Plagiaire. Vous n'aurez donc

Digitized by Google

point de peine à m'en croire, si je vous avoüe que je n'ai pas le mérite de donner du nouveau de ma façon, mais uniquement celui d'apliquer à la question que j'examine le système d'un Académicien célébre. Je parle par analogie sur ce que M. de la Nauze a avancé le premier dans le Mémoire qu'on lit au 10. tom. des Mémoires de l'Acad. des Inscriptions & Belles Lettres. Il y fait sentir au long le défaut qu'il y a dans la prétenduë clarté dont on se pique aujourd'hui, & il le fait d'une maniere aussi ingénieuse que solide : il commence par soûtenir que depuis que la Langue s'est enrichie, ce n'est plus assés qu'un discours ait de la netteté, il faut qu'il ait de la pureté, de la vivacité, de la noblesse, de l'harmonie, & ces dernieres qualités, dit-il, sont souvent opposées à la clarté. La noblesse même du style doit amener quelque obscurité, si on entend par-là que ce qui est exprimé avec élévation passe l'intelligence du vulgaire.

Je ne prétends pas en adoptant le système de M. de la Nauze, qu'il faille dans le style des Lettres cette noblesse & cette élévation qui tiennent de l'Orateur. Il doit précisément y régner une noble simplicité, c'est à quoi j'en reviens sans cesse, dans laquelle il soit permis d'entremêler avec art, suivant la matiere qu'on traite, un certain je ne sçai quoi qui fasse croire

au

Digitized by Google

au Lecteur qu'il ne reçoit pas simplement l'impression des idées de l'Ecrivain, mais qu'il les produit lui-même : or peut-on se flater de parvenir à ce point de perfection dans le genre épistolaire, tant qu'on recherche avec trop de scrupule cette prétenduë clarté qui enfante plûtôt l'obscurité qu'elle ne la dissipe? Il s'agit moins, dit encore notre Académicien, de se faire entendre, que de sçavoir se faire écouter, & d'intereſſer ceux à qui l'on parle. L'homme a une imagination qu'il faut fraper, un goût qu'il faut ménager, ce qui ne peut se faire par une clarté de style, même la plus grande. Tout homme qui parle, est un Peintre qui offre un Tableau sensible de ce qu'il pense ; il doit représenter les objets avec des couleurs ; par-là il est sûr de plaire, rien ne flatant si fort l'amour propre de ceux qui écoutent que de leur donner à entendre plus que vous ne paroissez leur en dire. On leur supose de l'esprit, & on gagne leur estime ; de plus, on leur donne occasion d'exercer leur génie, & de satisfaire ce goût pour les recherches, si naturel à tout homme qui pense.

Ne sont-ce pas là, Monsieur, des vérités qui peuvent s'apliquer avec justesse à la question que j'agite ? Le style épistolaire est à mon avis celui où l'on doit le plus s'attacher le Lecteur, en piquant sa curiosité par quel-

ques traits dont il ſente toute la force, quoiqu'ils ſoient deſtitués d'une trop grande clarté; comme il juge mieux par ſentiment que par diſcuſſion, il découvrira du premier coup d'œil ce qui le frape, ſous quelque envelope qu'il paroiſſe caché.

Je ne ſuivrai pas plus loin M. de la Nauze, quoique les exemples qu'il tire de la Poëſie, de l'Eloquence, de la Philoſophie, & de l'Hiſtoire, pûſſent me fournir de nouvelles preuves pour faire voir que le trop de clarté eſt un défaut qu'il faut éviter, même dans le genre épiſtolaire. Je craindrois, Monſieur, d'être trop diffus dans une matiere, qui ne me paroît intereſſante, qu'autant qu'elle vous amuſera quelque momens. Au reſte, que vous la trouviez bien ou mal traitée, je ſouſcrirai toujours de bon cœur à la déciſion que vous en porterez: il me ſuffit quant à préſent, d'eſperer qu'elle vous donnera occaſion de me croire avec la plus parfaite eſtime, Votre, &c.

D'Aix en Provence le 15. *Octobre* 1741.

LA

Digitized by Google

LE BON USAGE DE LA POESIE.

O Toi, mon seul plaisir, Reine aimable des Vers,
Interprête du cœur, charme de l'univers,
Sage Muse, qui seule aux transports du Génie
Sçais unir les accords d'une utile harmonie,
De ma verve aujourd'hui sois l'ame & le soutien.
J'entreprens de venger ton honneur & le mien.
Verrai-je donc toujours des Censeurs insipides
Traiter de jeux d'esprit les fruits les plus solides?
C'est peu de surmonter par des efforts constans
D'un Censeur pointilleux les dégoûts insultans,
D'avoir sçû réünir dans un écrit sublime
Le nerf de la raison aux graces de la rime,
Et porté doucement jusques au fond des cœurs
L'amour de la sagesse envelopé de fleurs:
Toujours quelque Censeur jaloux de son suffrage
S'obstine à dégrader ou l'Auteur, ou l'Ouvrage,
Et quoique le vrai seul brille dans nos Ecrits,
Des sots nous essuyons la haine, ou le mépris.
L'un, que toujours dévore une fureur caustique,
D'un art, qu'il n'entend pas, aveugle & faux critique,
Décele, en se montrant contre nous revolté,
De son esprit massif la stupide fierté:

Digitized by Google

Un autre, ſans pitié, ſourcilleux Philoſophe,
Prend le compas en main pour juger d'une ſtrophe,
Et follement épris d'une froide raiſon,
Veut aux regles d'Euclide aſſervir Apollon.
» A quoi ſervent ces Vers & ces fades Sornettes,
» Vaines productions du cerveau des Poëtes,
Dira d'un ton chagrin ce ſçavant ténébreux,
Noyé dans un cahos de volumes poudreux,
Qui, jaloux de groſſir la foule des Saumaiſes,
Rêve d'un air profond ſur d'antiques fadaiſes,
Et veut ſacrifier dans ſon obſcur repos,
L'uſage de penſer à l'étude des mots?
Trop heureux ſi jamais nos veilles poëtiques
N'avoient à redouter que de pareils critiques!
Opoſant le ſilence à leurs traits émouſſés
Un généreux mépris nous vengeroit aſſés.
Il eſt d'autres Cenſeurs, d'autant plus redoutables,
Qu'ils ne lancent ſur nous que des traits reſpectables,
Et que leur zéle outré, quoique religieux,
S'arme, en nous condamnant, de l'intérêt des Cieux.
» L'homme eſt chargé, dit-on, de devoirs trop ſublimes,
» Pour arranger des mots, & pour coudre des rimes,
» A ce frivole emploi conſacrer ſes inſtans,
» C'eſt ignorer le prix & l'uſage du tems.
» Trop ſouvent un Auteur dans ſa verve indiſcrete
» Dépouille le Chrétien en faveur du Poëte.

Mais

Mais quoi ! ne doit-on pas dignement célébrer
Les grandeurs de ce Dieu qu'il nous faut adorer,
Et chanter les effets de sa bonté féconde
Qui remplit de ses dons le Ciel, la Terre & l'Onde?
Et qui, mieux que les Vers, dans ces nobles emplois,
Seconde notre esprit & soutient notre voix ?
Qui peut d'un feu céleste embraser mieux notre ame,
Et peindre les transports du zéle qui l'enflamme ?
A l'aspect de ce Dieu, qui regne dans les Cieux,
Qui dirige toujours le cours harmonieux
De ces Globes brillans suspendus sur nos têtes ?
De ce Dieu qui souleve & calme les tempêtes,
D'une puissante main tranquille au haut des airs,
Conduit, éleve, abbat les Empires divers,
Cite les plus grands Rois à son trône sublime,
Et qui d'un œil serein voit le monde, & l'anime ?
Dans ce haut apareil si-tôt que je te voi,
Grand Dieu, mon foible esprit s'élance hors de soi:
Et de la Prose alors dédaignant la bassesse,
Dans son vol le plus fort s'accuse de foiblesse.
Oui, quand il faut chanter ton pouvoir immortel,
Le langage divin nous devient naturel,
Et nous sentons éclore, à l'aide de tes flâmes,
Les semences du beau que tu mets dans nos ames.
Remplis de ces transports le soin de nos Censeurs,
Et tous, dès cet instant seront nos défenseurs.
Ils sçauront que notre art, si fécond en merveilles,

Digitized by Google

Se rend maître des cœurs en charmant les oreilles,
Qu'il peut seul exprimer par de vives couleurs
Leurs craintes, leurs desirs, leur joie & leurs douleurs,
Et que par les ressorts d'un heureux stratagême
Il sçait forcer le vice à rougir de lui-même.
Me desavoûrois-tu, Pindare des François ?
Toi, qu'un sublime essor signala tant de fois,
Tes Cantiques sacrés, ces chefs-d'œuvres lyriques
Ne me servent-ils pas de témoins autentiques ?
Eh ! quel siécle jamais entendit un Mortel
Avec plus de grandeur célébrer l'Eternel,
Couronner l'équité, confondre l'injustice,
De ses sombres détours démêler l'artifice,
Eclairer les Mortels sur leurs frivoles vœux,
Sur des biens passagers aussi fragiles qu'eux,
Et leur montrer à tous l'écueil inévitable
Où viendra se briser leur orgueil indomptable ?
Quel noble antousiasme échauffe tes écrits ?
Tout y frape, saisit, enleve les esprits.
Des Herauts du Seigneur les discours prophétiques
Lancent-ils dans nos cœurs des traits plus pathe-
tiques ?
Que tu sçais bien encor les usages divers
Où brille le pouvoir & le charme des Vers !
Tantôt, de ses secrets perçant la nuit obscure,
Tu vois jusqu'en son germe éclore la nature,
Et nous développant ses ressorts curieux,

Digitized by Google

En dépit des Sçavans, tu les mets ſous nos yeux ;
Tantôt de traits badins égayant la morale,
Tu lui fais oublier ſa froideur monacale.
Eh ! que pourroit ſur nous l'auguſte Vérité,
Si l'Art n'adouciſſoit ſa triſte auſterité,
Si de la Poëſie on n'empruntoit les charmes
Pour ménager les coups que nous portent ſes armes ?
Il faut que la raiſon, à l'aide des beaux Vers,
Nous peigne en traits charmans nos biſarres travers,
Et qu'en gagnant l'eſprit par cette adreſſe utile,
Juſqu'au cœur elle s'ouvre une route facile.
Sageſſe, à tes apas dont nous ſommes épris,
La noble Poëſie ajoûte un nouveau prix,
Quand tu veux de nos cœurs t'aſſûrer la conquête,
Les plus brillantes fleurs embelliſſent ta tête ;
Moins tu prens avec nous le ton grave & cenſeur,
Mieux tu nous fais goûter ton joug plein de douceur.
O Sageſſe, ô Vertu, ſeuls biens dignes d'envie,
A la Reine des Vers, charme de notre vie,
Uniſſez-vous toujours par d'aimables liens ;
Elle embellit vos traits, vous conſacre les ſiens.
Que toujours le Poëte à vos leçons fidelle,
Songe à vous raporter les beautés qu'il tient d'elle.
Mais quel funeſte abus corrompant ſes travaux,
Fait d'un Art tout divin une ſource de maux ?
Cette voix conſacrée aux céleſtes loüanges,
Rivale tour à tour des Démons & des Anges,

Tantôt

Tantôt charme le Ciel, & tantôt par ſes airs
Des poiſons du Tartare infecte l'Univers.
Faut-il donc que toujours l'eſprit le plus ſublime
Se dégrade en cherchant à briller par le crime ?
Hélas ! ignore-t'il que ce honteux honneur
N'illuſtre ſon eſprit qu'aux dépens de ſon cœur ?
Quelle Muſe, en ce ſiécle où regne la molleſſe,
Dans ſes Vers épurés nous chante la ſageſſe ?
Tantôt, pour vous ſéduire, un Lucrece nouveau,
Peintre des voluptés dont il tient ſon pinceau,
Sous le maſque impoſant de la Philoſophie,
Et couronné des fleurs qu'offre la Poëſie,
Viendra vous débiter ſur un ſtoïque ton
Ses (a) Principes puiſés dans le ſein d'Albion,
Séjour où la raiſon de tout joug affranchie,
Venge par ſes excès la foi qu'elle a trahie.
D'un ſiécle fait pour lui cet Apôtre enchanteur
Vous dira, » Voulez-vous connoître votre Auteur ?
» Par la voix des plaiſirs aprenez qu'il s'explique.
» Ne leur opoſez plus une fierté ſtoïque ;
» C'eſt par eux que ce Dieu veut vous conduire à lui.
» Que de jours vous perdez dans le deüil & l'ennui !
» D'une auſtere ſageſſe imbeciles eſclaves,
» Vous verrai-je toujours languir dans ſes entraves ?
» Laiſſez à des dévots les leçons de Paſcal,

(a) *Principes établis dans certaines Epitres en Vers ſur la Liberté, le Bonheur, l'Envie, la Modération, &c.*

» Quoi.

Digitized by Google

» Quoiqu'il diſe de l'homme, il le connoiſſoit mal,
» C'eſt en vain qu'il s'épuiſe à nous crier ſans ceſſe
» Qu'il eſt un Monſtre plein d'orgueil & de baſſeſſe,
» On reconnoît aſſés à ſon ſtyle odieux
» D'un Dévot médiſant les accès bilieux,
» J'aime bien mieux celui (*b*) qui d'un ton moins
ſevere
» Lui fait de ſes défauts une loi néceſſaire,
» L'engage à les ſouffrir, & doux conſolateur,
» Lui montre que le Ciel lui-même en eſt l'auteur.
Voilà les ſages Loix du nouvel Evangile,
Qu'oſera vous prêcher ce Moraliſte habile;
Alors quel jeune cœur de ſes beaux Vers épris,
Ne voudra devenir Philoſophe à ce prix?
Plus à craindre ſans doute en cet autre Chapele;
Dangereux, pour le moins, autant que ſon modele;
Des fines voluptés arbitre délicat,
Satyrique ſans fiel, libertin ſans éclat,
Vous ne le verrez point par des traits fanatiques
Attaquer de la Foi les fondemens antiques,
Et dans ſes Vers hardis, blaſphemateur nouveau,
De la Religion éteindre le flambeau;
Plongé dans les douceurs d'une yvreſſe coupable,
Son cœur d'un tel effort n'eſt pas même capable;
Au ſein de la molleſſe où ſon ame s'endort,

(b) *Pope, que l'Auteur dans ſes Lettres Philoſophiques, prefere à Paſcal.*

Digitized by Google

Il oublie & le Ciel & son Juge & son sort,
Et sa Muse formée à l'Ecole des Graces,
Ne sçait que badiner & rire sur leurs traces.
Puisse-t'elle, rompant un stérile sommeil,
A l'Auteur de ses jours consacrer son réveil!
Ceux-ci, d'un bruit flateur follement idolâtres,
Vendent leur conscience & leurs Vers aux Théatres,
Et de nos passions deviennent partisans.
Là, de tristes plaisirs dangereux artisans,
Il troublent de nos cœurs l'heureuse indifference,
Et nous font, malgré nous, haïr notre innocence.
Là, des Amans qu'on peint sous d'héroïques traits,
Les feux imaginés en font naître de vrais.
Là, fiere de nos maux & de ses impostures,
Leur vanité triomphe & rit de nos blessures,
Et non contents d'avoir infecté tous nos sens,
Pour prix de leurs poisons, ils veulent notre encens.
Tel est le triste abus qu'en ce siecle coupable
Mille Auteurs insensés font d'un Art adorable;
Ah! si la vérité présidoit à leurs sons,
Quels fruits dans tous les cœurs naîtroient de leurs leçons!
Par eux, la pieté perdroit ces airs sauvages
Qu'un sévere Docteur lui prête en ses Ouvrages;
Au-devant de son joug, qu'ils orneroient de fleurs,
La Foi de tous côtés verroit voler les cœurs.
L'Impie, à leur exemple, aprenant à se taire,
Humble Foi, béniroit ton bandeau salutaire,

Et

Digitized by Google

Et nos triſtes Cenſeurs prompts à ſe déſarmer,
Loin de blâmer les Vers, s'en laiſſeroient charmer.
Voilà le ſeul moyen d'apaiſer leurs murmures;
Mais chanter des plaiſirs & rimer des injures,
C'eſt de nos ennemis autoriſer le fiel,
C'eſt armer contre nous & la Terre & le Ciel.
Racine, tu n'as pas ce reproche à te faire,
Tu ſçûs mettre à profit les regrêts de ton pere,
Et reſpectant nos mœurs, tes modeſtes pinceaux
Ne tracerent jamais que de ſages Tableaux.
Ne differe donc plus, viens combler notre attente
D'un Chef-d'œuvre où la Foi ſe montre triomphante.
Vois la Religion, objet de tes travaux
Qui ſe promet déja des triomphes nouveaux.
Elle veut rapeller ſes enfans qui la quittent,
Son zéle la dévore, & tes délais l'irritent.
Viens donc la ſeconder, ſois ſenſible à ſa voix;
Mets le comble à ta gloire en ſoûtenant ſes droits,
Son honneur eſt le tien, & des Vers l'Art ſuprême
Pour ſe juſtifier n'attend que ton Poëme.

LET-

Digitized by Google

LETTRE du R. P. Dom Augustin Calmet, Abbé de Sénones, écrite à M. D. L. R. au sujet de l'Histoire de Lorraine.

JE ne sçais, Monsieur, qui a pû dire que feu M. Masson avoit eu part à la composition de l'Histoire de Lorraine, qui a été imprimée à Nancy, chés Cusson, en 1728. Je vous assûre, qu'il n'y a eu aucune part, ni directement, ni indirectement, qu'il ne m'a pas fourni la moindre piéce, ni le moindre Mémoire pour la composer; en un mot, il ne m'en a jamais parlé, ni moi à lui, & je ne crois pas qu'il s'en soit vanté, sçachant que je pouvois prouver le contraire.

Je ne sçai, M. si vous êtes informé que je travaille actuellement par ordre de Messieurs les Chanceliers de France & de Lorraine, à une *nouvelle édition*, ou à un *Suplément* de la même Histoire. Je tâcherai de rétablir les cartons dans les Livres, d'où ils ont été retranchés, en faveur de ceux qui n'ont pas encore acheté cette Histoire, & je me contenterai de donner un *Suplément* en faveur de ceux qui ont déja l'ouvrage. Ce Suplément contiendra plusieurs Piéces nouvelles, Diplomes, Dissertations, Remarques, Additions, Cor-

Digitized by Google

Corrections, &c. ce qui pourra faire un Volume *in-folio.* d'une groſſeur médiocre.

Je viens d'achever mon *Hiſtoire Univerſelle* depuis le commencement du Monde juſqu'à nos jours, c'eſt-à-dire, juſqu'à la mort du Roy Louis XIV. Elle contiendra au moins douze volumes *in*-4°. dont le 8e. eſt ſous la Preſſe & bien avancé d'imprimer. Je ſuis, &c.

L'ENFANT ET PLUTUS.

FABLE.

LE jour où l'An ſe renouvelle,
Un jeune Enfant voyoit étalés à ſes yeux
Les Bijoux les plus précieux,
Et d'un peuple empreſſé, conſidérant le zéle,
Vouloit de même entrer chez les Marchands,
Pour faire emplette de préſens,
Non pas pour lui; d'une ame intereſſée
Il n'avoit point le ſordide deſir;
Mais, au contraire, ſa penſée
Lui diſoit qu'à donner on goûte du plaiſir.
Un point l'arrête en cette affaire,
Il lui faut de l'argent pour faire ſes achats.

Digitized by Google

Où pourrai-je trouver ce métal nécessaire,
Qui peut seul aujourd'hui me tirer d'embarras?
Je me souviens, dit-il, si j'ai bonne mémoire,
D'avoir lû, l'an passé, dans un Livre d'Histoire,
Que Plutus est le Dieu qu'on prie en pareil cas.
Invoquons sa grandeur suprême,
Qu'il vienne à mon secours dans mon besoin extrême.
Plutus, sous le harnois d'un superbe Traitant,
Paroît, & dit à cet Enfant:
En faveur de ton innocence
Je quitte le sein du repos;
Quand tu sortiras de l'enfance,
Tu joüiras de tes travaux,
Et tu pourras alors, au gré de ton envie,
Suivre ton penchant généreux;
Mais dans le printems de ta vie,
Pour Parens, pour Amis, cher Enfant, tu ne peux,
Faire autre chose que des vœux.
Je suis l'Enfant de cette Fable;
Plutus m'a promis son soutien;
En attendant ce moment favorable,
Acceptez mes souhaits, puisqu'ils font tout mon bien.

Pour un Enfant, par M. de Valois d'Orville.

OBSER-

Digitized by Google

*OBSERVATIONS de M*** sur deux petits Cristaux antiques trouvés dans un Tombeau à Rome.*

Rien n'est indifferent en fait de recherches d'Antiquité ; les moindres choses deviennent interessantes lors qu'on en peut tirer quelqu'instruction. Un Particulier étant Rome, se trouva à l'ouverture d'un Tombeau dans les Catacombes : ce Tombeau, qui étoit sans aucuns symboles & sans inscription, renfermoit plusieurs ossemens, parmis lesquels il aperçût deux petits Cristaux ronds qui exciterent sa curiosité, & qu'on lui permit d'emporter. Ils étoient composés chacun de deux verres ou cristaux collés & apliqués, dont l'un représentoit un Buste de femme dessiné sous le verre & peint en or, & l'autre deux petites figures entieres, dessinées & peintes de même en or, représentant un homme vêtu & debout, lequel du bras droit étendu, & de la main montroit une autre figure entourée de bandelettes.

Comme ces deux Piéces me furent communiquées en original pour en avoir mon sentiment, voici ce que j'ai pensé sur ce sujet.

On

Digitized by Google

On ne peut douter de l'antiquité de ces deux piéces, non-seulement par raport au tems auquel elles peuvent avoir été fabriquées, mais encore par raport à la matiere & au goût dont elles sont, si on les compare aux Urnes & aux Lacrymatoires de verre que l'on trouve communément dans les Tombeaux payens, ce qui est une preuve inconteſtable d'antiquité.

Le premier de ces Criſtaux repréſente un Buſte de femme; ce que l'on voit autour de ſa tête, eſt une lumiere de gloire, non un ſimple rayon en cercle, comme il eſt marqué ſur les Médailles des premiers Empereurs Chrétiens, mais comme un fonds de lumiere qui par ſon étenduë deſigne mieux la dignité du ſujet. Il ſemble donc par cette lumiere de gloire, jointe à l'occaſion de l'ouverture de ce Tombeau, que c'eſt ici l'image d'une Sainte, & même d'une Martyre, ſi l'on fait attention à une Palme qui eſt deſſinée ſur le Buſte du côté gauche, & c'eſt tout ce qu'on en peut conjecturer; car pour le nom, n'y ayant aucune inſcription ni dedans ni dehors le Tombeau, il ſeroit inutile d'en faire la recherche; mais cela n'eſt pas ſurprenant, puiſque le Poëte Prudence, qui vivoit dans le IV^e. Siécle, ayant eu le pieux deſſein de viſiter à Rome les Tombeaux des Martyrs, comme

Digitized by Google

comme il le dit lui-même, au commencement de l'Hymne sur S. Hypolite :

Innumeros cineres Sanctorum Romula in urbe
Vidimus.

trouva quantité de ces Tombeaux sans noms & sans inscriptions.

Sunt & muta tamen tacitas claudentia turbas
Marmora, quæ solum significant numerum ;
Quanta virûm jaceant congestis corpora acervis
Nosse licet, quorum nomina nulla legas.

Dans les tems des premieres persécutions de l'Eglise, où les Actes & les Mystéres de la Religion se célébroient en cachette & dans des lieux soûterrains, on y enterroit sans autre précaution, sous des Cryptes ou Tombeaux les Corps & les Ossemens des Chrétiens & des Martyrs.

Mais ces Cristaux, avec ces petites figures, peuvent entrer dans les preuves que nous avons d'ailleurs, par l'Histoire du culte des Images dans les premiers Siécles de l'Eglise, car c'est dans ces mêmes Sépulchres que celles-ci ont été trouvées. On réveroit donc les Images des Saints dès ce tems-là, puisqu'il est incontestable que ces Tombeaux étoient des premiers Chrétiens dans les Catacombes, & que ces petites Images y étoient. D'ailleurs elles ont raport ou à quelques

Digitized by Google

Martyrs, avec les Ossemens desquels elles ont été trouvées ; si on a égard aux petites palmes que l'on aperçoit dans l'un & l'autre de ces Cristaux, ou bien à quelques Saints : si l'on considére le cercle de gloire & de lumiere au tour de la tête qui est en Buste. Ces Images enfin sont une preuve de la vénération qu'on avoit pour ce qu'elles représentoient, afin que ceux qui ouvriroient un jour leurs Tombeaux, les reconnussent à ces marques, & honorassent leurs cendres. Il est certain que dans le tems de la plus grande ferveur du Christianisme, les Fideles renfermoient des Images avec les Morts dans leurs Sépulchres, pour témoignage de leur Piété & de leur Religion. A la verité si cet usage étoit rare, & si l'Histoire n'en fait point mention, du moins en a-t'on pû trouver quelquefois, & l'occasion de cette nouvelle découverte, dont il s'agit, vaut bien un témoignage par écrit. Combien y a t'il de coûtumes de nos premiers Chrétiens dont la connoissance n'est venuë jusqu'à nous que par des monumens?

Ces sortes de figures peintes au dedans ou au dehors des Tombeaux des Chrétiens, étoient d'un ancien usage ; nous en avons une preuve dans le même Prudence que j'ai cité, lorsqu'il décrit le Tombeau de S. Hypolite, qui souffrit le Martyre sous l'Empire de Valerien en l'an 261.

Picta

Picta super tumulum species liquidis viget umbris
Effigiam tracti membra cruenta viri.

On peut chercher le motif de cet usage, dans un tems encore plus éloigné, touchant les Images ou les Figures conservées par les Chrétiens, dans le témoignage de Clement d'Alexandrie qui vivoit au commencement du troisiéme Siécle, sous l'Empire d'Alexandre Sévére.

Il permit aux Chrétiens d'avoir sur leurs Cachets ou leurs Anneaux, des Figures qui eussent quelque raport à la Religion, ou du moins qui fussent indifferentes; mais jamais de celles qui ressentoient l'Idolâtrie; ayons, dit cet Historien, sur nos cachets pour empreinte une Colombe * un Poisson, une Barque, un Anchre de Navire αἱ δὲ σφραγῖδες ἡμῖν ἔστων πελειας, ἢ ἰχθῦς, ἢ ναῦς, ἢ λύρα μουσικὴ, ἢ ἄκυρα ναυτικὴ. Car nous ne devons pas, continue-t'il, graver ni représenter des figures d'Idoles, il nous est défendu même d'y avoir le moindre attachement, & d'y faire la moindre attention, οὐ γὰρ εἰδώλων πρόσωπα ἐναποτυπωτέον οἷς οὐ θέμις καὶ τὸ προσέχειν ἀπείρηται. Ainsi les premiers Chrétiens auront eu des Figures & des Images religieuses, non-seulement dans les Lieux Saints & destinés pour leur

* L. 3. Ch. 11. Traité intitulé Παιδαγωγος.

Digitized by Google

Sépulture, mais encore sur les Bagues, les Anneaux ou autres ornemens à leur usage. De plus, comme la coûtume ancienne étoit d'enterrer avec les Morts quelque chose qui leur avoit apartenu, les Images, telles que sont celles que nous voyons peintes sous ces deux Cristaux, auront été de cette nature.

Une autre raison qui confirme cet ancien usage, est que pour opposer le vrai culte à la superstition, ou détruire l'un par l'autre, les premiers Chrétiens ont voulu se distinguer des Payens & des Gentils qui plaçoient dans leurs Sépulchres de petites Idoles, des Pierres gravées, des Lacrymatoires, des Urnes, des Monnoyes & autres choses prophanes.

Le second Cristal représentoit un homme vêtu à la Romaine, qui désigne de la main droite la figure d'une personne morte, ensevelie & entourée de bandelettes, à la maniere des corps que l'on embaumoit. Cette coûtume ancienne observée par les Hébreux & par les Egyptiens, & ensuite imitée par les Chrétiens, supposoit une composition de Baume & d'Aromates. On lit dans les Annales Ecclesiastiques de Baronius, Tom. 1. sous l'année 69. que cet usage fut observé à l'égard de l'Apôtre S. Pierre après son martyre, car son corps fut recüeilli & parfumé d'Aromates par les soins du Prêtre Marcel. *Cum in cruce sic affixus martyrium consummasset, à Marcello*

Digitized by Google

Marcello Presbytero ejus corpus curatum, aromatibusque conditum magnificentissimè more Regio, nedum Judaïco tradidit sepulturæ.

Cette figure ensevelie me paroît donc être celle d'une femme, sur quoi je croirois que le premier Cristal représente l'image d'une Sainte ou d'une Martyre, & que le second désigne qu'elle étoit mariée, & que son mari, qui pouvoit être un Magistrat Romain, ayant pris soin de la faire embaumer & enterrer, a voulu la faire connoître par cette autre image; que dans l'une il en déclare la sainteté par le cercle de lumiere, & que par son action dans l'autre, il montre qu'elle doit être honorée, la petite palme d'or que l'on voit dessinée à côté de l'homme, jointe à celle que l'on aperçoit au Buste de sa femme, étant un symbole de Religion & de sainteté.

Voilà l'idée que je me suis formée de ces deux pieces, rares par leur antiquité, & singulieres par le Lieu où elles ont été découvertes, soit qu'elles ayent été incrustées autrefois dans les parois interieurs du Tombeau, d'où elles se seroient détachées, ce qui paroît par les bords du verre qui sont inégaux & rompus, soit que faisant partie de quelques autres plus grands morceaux, elles ayent été trouvées ainsi mêlées & confonduës parmi les ossemens dans le Tombeau.

Digitized by Google

LES DOUCEURS DE L'UNION ET DE L'AMITIE', EPITRE

Adreſſée à Mrs Deg... & Rib... le premier jour de l'An 1742.

DAns ce beau jour, où de ſes nouveaux feux
Le Blond Titan ranimant la Nature,
De ſa couche brillante & pure
Semble ſortir plus radieux,
Conduit par la vive allegreſſe,
Chaque Mortel au tribut de ſes vœux
Joint l'acolade, la careſſe,
Et ſur l'aîle de la tendreſſe
Fait voler ſon cœur en cent lieux.
Abuſant d'un ſi doux uſage,
Irois-je porter mon hommage
Au ſuperbe ſéjour des Grands?
Un encens vil eſt un outrage;
Et de quel œil verroient-i s mon encens?
Heureuſement ſauvé par mes foibles talens,
Jamais on ne me vit groſſir dans l'eſclavage
La foule obſcure des Cliens.
Trop inſtruit des dégoûts conſtans,

Digitized by Google

Où le frivole eſpoir de la faveur engage,
Heureux, dis-je en moi-même, heureux, & vraiment ſage,
Qui de loin reſpecte les rangs !
Qu'armé d'une offrande perfide,
Aux pieds des Palais faſtueux,
En ce jour le flateur avide
Aille ramper à replis tortueux ;
Je ris de cette ame ſordide.
Viens, mon cœur, toi que la vérité guide,
Viens à deux amis vertueux
Préſenter d'un amour candide
Le tribut toujours précieux.
Depuis long-tems ils ſçavent ton langage ;
Ils éprouvent pour toi ce que tu ſens pour eux ;
Dans tes tranſports affectueux
Ils trouvent leur plus cher partage ;
Ils me l'ont dit, j'en ai leur cœur pour gage.
(Le croirez-vous, eſprits fâcheux,
Ames dures, cœurs frauduleux,
Vous qui d'aimer ignorez l'avantage ?)
La paix dont je joüis eſt auſſi leur ouvrage ;
Serrons, s'il ſe peut, ces doux nœuds.
Oüi, c'eſt à vous qu'enfin ma Muſe adreſſe
Le Meſſage de ſa tendreſſe,
Amis ſages, Couple charmant,
Confidens aſſûrés de ma Philoſophie ;
Vous qu'un Aſtre prédominant,

Digitized by Google

Doux Pere de la ſympathie,
Fit pour le bonheur de ma vie
Eclore aux feux du ſentiment.
De l'heureux penchant qui nous lie,
Dont le ſavoureux aſcendant
Fait de nos cœurs la conſtante harmonie,
Chantons aujourd'hui l'agrément;
Quoique ſimple & ſans ornement,
L'image en doit être chérie;
Sans fard & ſans ajuſtement
Ce qu'un ſincere cœur publie
Peut intereſſer aiſément.
Déja cinq fois le Dieu de la lumiere
A de l'éclat de ſes rayons
Fait briller ſes douze Maiſons;
Déja cinq fois la Terre entiere
A vû la Mere des Moiſſons
Dorer ſes fertiles ſillons;
Et tour à tour deſſus la Mer altiere
Succeder aux noirs Aquilons
Les Nids flotans des Alcyons;
Depuis qu'un bizarre préſage
Tournant nos pas vers ces cantons,
Y fixa notre goût volage.
Des ſoins parfois fâcheux & longs
Occupent les loiſirs de nos jeunes années;
Et dans des travaux peu féconds

Nous

Nous usons, il est vrai, nos riantes journées.
Mais que le vulgaire entêté,
Dans une soif toujours cruelle,
Courant après un bien vainement souhaité,
Aux Loix du Sort oposé un goût rebelle;
Toujours humble, toujours fidelle,
Notre sage Stoïcité,
Dans l'ombre de l'obscurité,
Dans notre amitié mutuelle,
Et dans la médiocrité
Sçait par une façon nouvelle
Retrouver la félicité.
L'instant qui nous forma des chaînes,
Des plus fermes liens unit aussi nos cœurs;
Ces liens précieux adoucissent nos peines,
Les convertissent en douceurs;
Ainsi du rude Hyver les rigueurs inhumaines
Nous donnent le Printems, les Zéphirs & les fleurs.

Par M. Boule, *Professeur de Rhétorique au Collége de Villefranche, en Beaujolois.*

On a dû expliquer l'Enigme & les Logogryphes du Mercure de Janvier par *Laurier*, *Royaume* & *Papier*. On trouve dans le premier Logogryphe, *Ame*, *Rime*, *Rome*, *Vie*, *More*, *Re*, *Maur*, *Oie*, *Roi*, *Moi*, *je*, *Eau*,

Digitized by Google

Amo, *Or*, *Orme*, *Rive*; & dans le ſecond, *Pape*, *Pie*, *Rape*, *Pipe*, *Epi*, *Piper*, *Api*, *Air*, *Arie* & *Priape*.

ENIGME.

MOn Pere en ſe baignant me donne la naiſſance;
Chés moi regnent le jeu, les feſtins & la danſe;
Souvent dans mon déclin, quelle oppoſition!
Chés les ſages Mortels je mets l'affliction;
Plus court & plus mauvais que ceux de mon eſpece,
J'en précede pluſieurs malgré leur droit d'aîneſſe;
Pour ménager la place à tous mes ſucceſſeurs,
On m'allonge, on m'abrege; en dis-je aſſés, Lecteurs,
On s'arme contre moi, chacun tremble & friſſonne,
Triſte, rude, cruel, je n'épargne perſonne,
Mais pour une Philis j'ai pourtant des apas,
Ses Amans avec moi ne vont point aux combats;
Mon Pere ſort de l'eau, choſe étrange en ce monde!
Pour rendre ſa viſite aux Habitans de l'Onde,
Et quelque tems après le plus fier des Héros
Vient me donner la mort dans le ſein du repos.

*Par le Sr * * de Senlis.*

LOGO-

LOGOGRYPHE.

L'Idiôme François, bizarre dans ſes Loix,
A voulu déſignèr ſous la même aparence
Deux hommes de qui les Emplois
Sont d'une extrême difference.
Le premier eſt placé dans un rang glorieux;
Des apuis de l'Etat partage précieux;
L'autre eſt un indigent, caché dans la pouſſiere,
Qui vit du travail de ſes mains,
Et de qui la bouche groſſiere
Parle plus fréquemment aux Bêtes qu'aux Humains.
Le mot qui tous deux les exprime
Renferme beaucoup d'autres mots,
Que je vais dévoiler par quelques numeros.
Cinq lettres donneront un Héros magnanime,
Qui s'acquit dans le Nord un immortel renom;
Plus d'un Prince a regné ſous un ſemblable nom
Dans l'Angleterre, dans l'Eſpagne,
Dans la France & dans l'Allemagne.
2. 3. & 5. font voir un Inſtrument
Qu'un Dieu, qui ſoûmet tout à ſes Loix ſouveraines,
Sçait employer ſubtilement
Pour nos plaiſirs ou pour nos peines.
5. 6. 2. 3. 1. 4. un Arbre, l'ornement
De nos Jardins & de nos Plaines;

Digitized by Google

Le même nom, conçû differemment,
Représente un magique ouvrage,
Ou bien ce rire séducteur,
Cet air piquant temperé de douceur,
Qui de Philis décore le visage.
8. 2. 5. 6. & 4. un homme sans courage;
5. 7. & 3. une conjonction,
Qui dans un Corps sçavant mit la division;
3. 7. 1. 4. un mot qu'on trouve dans *Racine*;
5. 6. 2. 3. une Machine
D'où la Terre vit culbuter
Certain jeune étourdi, dont la main téméraire
Osa vainement imiter
Celle du Dieu qui nous éclaire;
Cette Machine à Rome illustroit les Guerriers,
Qui pour la gloire de l'Empire
Avoient moissonné des Lauriers.
1. 2. 8. accident dont notre cœur soupire;
3. 7. 1. 4. un meuble utile aux Matelots;
2. 3. 5. 6. & 4. un antique Navire,
Qui sans voile ni rame a vogué sur les flots.
Les mêmes lettres nous font lire
Le nom d'un coffre à Sion reveré,
Dont la redoutable présence
Au Peuple Philistin découvrit l'impuissance
D'un Démon long-temps adoré;
1. 7. 3. 5. 6. 4. un Comté de la France,

Apanage

Apanage d'un Prince encore dans l'enfance ;
Ou bien c'eſt une choſe employée à porter
Celui qui veut ou deſcendre ou monter.
Ce n'eſt pas tout ; les mêmes caractéres
Nomment un Lieu public connu des Harangéres.
D'autres combinaiſons formeront un Oiſeau,
Un Moine, un Elément, la cave d'un Vaiſſeau,
Deux notes de Muſique, un amas d'eau bourbeuſe,
Une Riviere peu fameuſe,
Qui coule aux confins de l'Artois ;
Un ſuplice, un légume, un poids,
Un Etre, ſans lequel Princeſſes ni Bergeres
N'auroient jamais le bonheur d'être Meres ;
Un ſouffle qui de notre corps
Peut ſeul animer les reſſorts ;
Un ſigne de douleur, un ſaint Evangeliſte.
Il eſt maint autre mot que je puis annoncer ;
Mais le Lecteur pourroit bien ſe laſſer
Si je ne terminois ma liſte.

AUTRE.

JE ne ſuis pas un Art d'une extrême nobleſſe ;
Je nourris cependant les Peuples & les Rois :
Loin du luxe & de la molleſſe
Je forme le Ruſtique à pratiquer mes Loix.
De tout tems, une fauſſe gloire
Ne m'a pas fait haïr du reſte des Mortels,

Digitized by Google

Et l'on voyoit jadis, sans ternir leur mémoire,
Les Généraux Romains, des bras de la Victoire
Venir encenser mes Autels.
Onze pieds de mon nom composent la mesure;
Analyse ma découpure,
Du premier trait, Lecteur, je t'offre un Elémens,
Un Oiseau dont le vol perce le firmament,
Armé des Indiens, un Insecte incommode,
Un Instrument fort à la mode
Chés les Partisans d'Apollon;
De la Gamme le second ton;
L'heureux séjour où Ganiméde
Verse le doux Nectar sur la table des Dieux;
Un Saint; un mal affreux, qui sans un prompt remede,
A l'Univers entier nous rendroit odieux.
Mon pinceau pourroit bien t'en fournir davantage;
Mais ce qui n'est que badinage,
Par sa confusion rebuteroit l'esprit:
Si tu veux avec soin suputer cet ouvrage,
Cher Lecteur, cela te suffit.

L'Abbé Gaudet.

NOU-

Digitized by Google

NOUVELLES LITTERAIRES

DES BEAUX-ARTS, &c.

HISTOIRE *de la Philosophie Hermetique, accompagnée d'un Catalogue raisonné des Auteurs qui ont écrit sur cette Science, avec le veritable Philalethe, revû sur les Originaux, 3. vol. in 12. A Paris, chés* Coustelier, *Quai des Augustins*, 1742.

Voici un Ouvrage tout neuf en son espece ; personne ne s'étoit encore avisé de faire une Histoire suivie d'une Science aussi chimérique que celle de la Philosophie Hermétique, c'est-à-dire de l'Alchymie, qui a ruiné tant de personnes ; mais une pareille Histoire nous manquoit ; & c'est toûjours un Livre de plus dans la Litterature.

On ne sçauroit comprendre qu'une Science aussi vaine remonte à l'Antiquité que lui donne l'Auteur, qui la prend même longtems avant Moyse. Quelques-uns croyent qu'elle éxistoit avant le Déluge ; il est étonnant de voir le nombre des choses curieuses que l'on dévelope ici dans un sujet, qui par lui-même paroît sec & stérile.

Cet Ouvrage est fait de maniere qu'il peut convenir à bien des personnes. Les Gens du monde,

Digitized by Google

monde, qui ont du goût pour la Lecture, seront agréablement amusés par les singularités que l'on trouve à chaque pas. Les avantures même en sont si particulieres, qu'on pourroit apeller ce Livre *le Roman des Richesses*. Il est vrai cependant qu'on y remarque peu d'intrigues amoureuses ; mais on ne laisse pas d'en trouver quelques-unes.

On sera, sans doute, étonné d'aprendre dans cet Ouvrage combien de Grands Hommes se sont apliqués à cette Science ; outre les noms de Moyse, de Démocrite, & de quelques autres qu'on y voit figurer pour l'ancienne Histoire ; on y remarque pour l'Histoire moderne *Synesius* Evêque de Ptolémaïde, *Héliodore* Evêque de Tricca en Thessalie, *Psellus*, Senateur de Constantinople, & plusieurs autres Grecs.

L'Auteur y fait voir fort ingénieusement de quelle maniere cette Science, cultivée d'abord en Egypte, a passé aux Grecs & aux Arabes, & enfin aux Latins. C'est parmi ces derniers qu'on voit briller les grands noms de *Roger Bacon*, d'*Albert le Grand*, de *S. Thomas*, de *Raymond-Lulle*, & du *Pape Jean XXII*. On y fait même une Histoire assés curieuse de *Jacques Cœur*, qui se donnoit pour Adepte, & qui d'une naissance obscure parvint jusqu'à être *Grand Argentier de France*, c'est-à-dire Contrôleur Géné-

ral

ral des Finances, sous le Regne de Charles VII. L'Auteur ne se contente pas de parcourir les differens Ages jusqu'à notre tems, il examine encore le caractere des Nations, par raport à la Science Hermétique.

L'Histoire des Freres *de la Rosecroix*, si peu connuë aujourd'hui, n'est pas un des Endroits le moins curieux de cet Ouvrage; dont le style n'est ni pésant ni dogmatique; l'Auteur a sçu l'égayer par des réfléxions sages à la verité, mais quelquefois un peu critiques. Ce n'est pas un défaut quand elles ne sont pas personnelles, & qu'elles ne passent point les bornes de la prudence.

Le second volume n'a pas moins d'agrémens dans sa premiere Partie, qui renferme l'*Histoire des Transmutations métalliques*, c'est-à-dire, des métaux imparfaits en or & en argent; transmutations néanmoins sur lesquelles on peut avoir quelques preuves, & non pas de ces Contes faits à plaisir; aussi l'Auteur a soin de marquer, & il tient parole, qu'il n'employera le témoignage d'aucun Chimiste, ce sont des gens trop suspects, qui ne peuvent être ni témoins ni Juges en leur propre cause. Il vient enfin jusqu'à ce dernier tems, & il faut avoüer qu'il raporte des Faits fort singuliers, & quelques-uns même sont prouvés d'une maniere à ne pouvoir pas être rejettés. On y voit jusqu'à

une

une Lettre de feu *M. Soanen, Evêque de Senez*, & un Certificat de *M. de S. Maurice*, Président de la Monnoye de Lyon, qui assûrent aux Ministres & même au feu Roy la Transmutation qu'ils ont faite eux mêmes du plomb & du fer en or & en argent.

La seconde Partie de ce II. Volume ne convient qu'aux Gens du métier: c'est une Traduction de quatre Traités du *Philalethe*, dont le nom est celebre parmi les Alchymistes. Trois de ces Traités n'avoient jamais paru en François, & le quatriéme, que M. Salmon, Médecin, avoit publié en notre Langue l'an 1672, étoit si mal traduit, & sur une si mauvaise Edition, qu'à peine avoit-on le courage de le lire, au lieu qu'on le trouve ici conformément à l'Edition Angloise, donnée en 1669. & qui est fort exacte.

Le troisiéme Volume décele l'Auteur de cette Histoire, quoiqu'anonime: c'est un Catalogue raisonné & fort curieux des Ecrivains de la Chymie metallique, avec des remarques assés vives. On sçait que telle est la Méthode de M. l'Abbé Lenglet Du Fresnoy, de donner toujours des Catalogues des Auteurs de chaque matiere générale qu'il traite. Celui-ci n'est pas moins estimable que tous ceux qu'il a publiés jusqu'à present. On y trouve aussi ces traits de critique qu'il sçait apliquer aux Auteurs dont il parle.

Ainsi

Digitized by Google

Ainſi cet Ouvrage convient à differens genres de perſonnes ; les Gens du monde ſeront amuſés & inſtruits par le premier Volume, & par la premiere Partie du ſecond. La deuxiéme Partie du ſecond Volume eſt deſtinée aux Artiſtes qui ont la fantaiſie de travailler à la *Pierre Philoſophale*. Enfin le troiſiéme Volume convient aux Curieux de Livres, qu'il inſtruit du mérite & de la rareté de ceux qui ſont les plus recherchés en une Science, qui a plus de cours qu'elle ne mérite.

La conjecture que l'on vient de donner ſur le nom de l'Auteur paroît apuyée ſur l'Edition faite à la Haye de ce même Ouvrage, laquelle porte celui de M. l'Abbé Lenglet Du Freſnoy. Au reſte on ne pénetre point quel eſt le ſentiment de l'Auteur ſur cette matiére. Il ſemble quelquefois qu'il aprouve, & quelquefois qu'il déſaprouve la pratique de cette Science.

ABREGE' *de l'Hiſtoire d'Eſpagne par le R. P. Ducheſne, de la Compagnie de Jeſus, Précepteur de leurs Alteſſes Royales Adeſſeigneurs les Infants d'Eſpagne*, 1. vol. *in*-12. *A Paris*, chés *Chaubert, Lambert, & Durand.*

INTRODUCTION à la Chymie, & deux Traités, l'un ſur le Sel des Métaux, &

& l'autre sur le Souphre Anodin du Vitriol ; par M. G. *Rothe*, Médecin de Leipsick ; avec une Analyse raisonnée de l'Antimoine, & un Traité sur les Teintures Antimoniales, par M. *Meuder*, Docteur en Médecine, traduit de l'Allemand, par M. J. L. *Clousier*, *A Paris*, chés L. H. *Guerin*, & Jacques *Guerin* Libraires, ruë S. Jacques, vis-à-vis les Mathurins, à S. Thomas d'Aquin, 1741. vol. *in*-12.

On trouve chés M. *Barois*, fils, Libraire, Quai des Augustins, quelques Exemplaires du *Munitionaire François* par M. *Naudot*.

HISTOIRE DE JACQUES II. *Roy de la Grande Bretagne*, 1. *vol. in* 12. *de* 406. *pages. A Bruxelles, chés Leonard, ruë de la Cour.*

Nous n'avons point encore vû ce Livre ; dont on trouvera un très-bel Extrait dans le Journal de Trévoux du mois de Juillet 1741.

LETTRE de M. de *Mairan*, Secrétaire perpetuel de l'Académie Royale des Sciences &c. à Mad ***. sur la Question des Forces vives, en réponse aux Objections qu'elle lui fait sur ce sujet dans ses Institutions de Physique, *à Paris*, chés Charles-Antoine *Jombert*, 1741. *in*-12. de 51. pages

RE-

Digitized by Google

RE'PONSE de Mad. ***, à la Lettre que M. *de Mairan* lui a écrite le 18. Février 1741, sur la Question des Forces vives, à *Bruxelles*, chés *Foppens* 1741, *in*-12. de 45. pages.

DESCRIPTION *de la Ville de Lyon, avec des Recherches sur les Hommes Célébres qu'elle a produits*, 1. vol. 8°. *à Lyon, de l'Imprimerie d'Aimé de la Roche, à l'Occasion* 1741.

Cet Ouvrage se trouve à Paris chés Briasson, Libraire.

M. l'Abbé de la Grive vient de mettre au jour la cinquiéme & la sixiéme feuilles de ses *Environs de Paris*, qui comprennent le Parc de Meudon, celui de S. Cloud, Versailles, avec le petit & le grand Parc de Marly, la Forêt de S. Germain & les Terreins adjacents. Le prix est de trois livres la feuille.

Didot, Libraire, Quai des Augustins, à la Bible d'or, débite depuis peu l'*Histoire du Vicomte de Turenne*, par l'Abbé Raguenet, 2. vol. *in*-12. 1741.

Le IX. Volume de l'*Histoire génerale des Auteurs Sacrés & Ecclésiastiques &c.* Par le R.

Digitized by Google

R. P. D. Remy *Cellier*, Benedictin de S. Vannes, paroît depuis peu chés *Paulus Du Mesnil*, Imprimeur-Libraire, au Palais, au Lion d'or, *in*-4°. 1741. Le X. Volume est sous la Presse.

HISTOIRE UNIVERSELLE DE DIODORE DE SICILE, traduite en François par M. l'Abbé *Terrasson*, de l'Académie Françoise. *Chés Debure l'aîné*, 4. *vol. in*-12. 1741.

Avis des Libraires, *touchant le* Dictionnaire de la Bible *du R. P.* Dom AUGUSTIN CALMET, *Abbé de Sénones, en* 4. *vol.* in-fol. *enrichi de plus de trois cent Figures.*

Il seroit bien inutile de vouloir relever le mérite & les avantages d'un Ouvrage aussi connu, & aussi généralement estimé qu'est *le Dictionaire Historique & Critique de la Bible du R. P.* CALMET. Ceux qui font profession de l'Etude de l'Ecriture sainte, sçavent par leur propre expérience quelle en est l'utilité. Pour les autres, il est également instructif & curieux, & même nécessaire pour la connoissance de l'Histoire, des mœurs & des antiquités des Juifs & des premiers Peuples du monde.

La premiere édition de cet Ouvrage avoit été entreprise par Souscription, & elle fut enlevée en peu de tems. Elle n'étoit qu'en deux

Digitized by Google

deux volumes *in-folio*, qui furent bien-tôt suivis d'un Suplément, dont le succès fut encore heureux. On fit alors une seconde édition de tout l'Ouvrage, dans laquelle l'illustre & sçavant Auteur a refondu le Suplément, & a fait des corrections & des augmentations considérables ; on y a même ajoûté de nouvelles Figures.

C'est de cette derniere Edition que nous avons été sollicités de réduire le prix en faveur de ceux pour qui nous avons fait depuis peu une pareille diminution sur *le Commentaire de la Bible* du même Auteur. Nous sentons à la vérité qu'il est de notre intérêt de ménager le petit nombre d'Exemplaires qui nous restent de cet Ouvrage. Nous prévoyons même la difficulté qu'il y auroit de le remettre sous presse, à cause des Planches qu'il faudroit renouveller, & conséquemment à cause de la longueur & de la dépense de l'entreprise. Cependant nous nous sommes portés à sacrifier à l'avantage du Public *deux cent cinquante* de ces Exemplaires en papier ordinaire & *cinquante* en grand papier, dont nous réduirons le prix en faveur de ceux qui voudront dès-à-présent s'en assûrer. Ainsi au lieu de *cent quatre-vingt livres*, prix de ce Livre, papier ordinaire en feuilles, il ne sera payé que *cent dix livres* ; & pour le grand papier, dont le prix ordinaire est de *deux cent*

Digitized by Google

cent soixante-dix livres, il ne sera payé que *cent soixante livres*, laquelle réduction n'aura lieu que jusqu'à la fin du mois de Juin de la présente année 1742.

Et pour faciliter d'autant plus les moyens de cette acquisition, nous donnons la liberté de la faire en deux payemens; en sorte que ceux qui ne voudront payer présentement que la moitié du prix, y seront admis jusqu'au dernier Juin 1742. inclusivement, & recevront une Reconnoissance signée de nous, portant promesse de leur livrer l'Exemplaire, lorsqu'ils feront le dernier payement, qui sera fait au plus tard dans le mois de Decembre de la même année 1742. passé lequel tems leurs avances seront perduës pour eux, & ils ne seront plus admis à repeter leurs Exemplaires; condition sans laquelle cet avantage n'auroit pas été proposé.

Quand le nombre de deux cent cinquante Exemplaires en papier ordinaire, & de cinquante en grand papier, sera consommé, les Libraires vendront sans remise ce Livre cent quatre-vingt livres en papier ordinaire, & deux cent soixante-dix livres en grand papier, en feuilles.

A l'égard de ceux qui n'ayant que la premiere Edition du Dictionaire de la Bible en deux volumes *in-folio*, voudroient rendre l'Ouvrage complet, en y joignant les deux volumes

Digitized by Google

volumes du Suplément, nous leur proposons ce Suplément dont nous n'avons que cinquante Exemplaires à consommer, au prix de *soixante livres* en feuilles ; laissant aussi la liberté d'en faire l'acquisition en deux payemens égaux, aux mêmes termes, clauses & conditions ci-dessus énoncés pour le Dictionaire complet.

Nous croyons devoir les avertir en leur faisant cette proposition, que ce Suplément n'a été imprimé qu'à la moitié du nombre auquel on avoit tiré les deux premiers volumes, & que comme il en reste une très-petite quantité d'Exemplaires, ils deviendront bien-tôt très-rares & très-chers, en sorte que ceux qui n'auront pas voulu profiter de cet avantage, ne pourront plus trouver à parfaire les deux premiers volumes de leur Dictionaire.

On pourra s'adresser à *Paris*, ruë Saint Jacques, chez Gabriel *Martin*, à l'Etoile. Jean-Baptiste *Coignard*, à la Bible d'or. Pierre-Jean *Mariette*, aux Colonnes d'Hercule, Hippolyte-Loüis *Guerin*, à Saint Thomas d'Aquin, & Pierre-Alexandre *Martin*, Quai des Augustins, à l'Ecu de France.

MEMOIRES de Monville, vol. *in*-12. imprimés à *Utrecht*, se vendent à Paris, chés les Libraires du Quai des Augustins.

Digitized by Google

Ces Memoires ne sont pas moins instructifs qu'amusans, & tous ceux qui ont du goût pour la bonne Morale les liront avec plaisir; l'Auteur nous met d'abord sous les yeux un tableau de tous les desordres que la vengeance entraîne à sa suite, pour donner plus d'éclat à la vertu contraire, qui produit les derniers évenemens de son Histoire: *La vengeance* (dit M. Jourdan) *n'a d'autre principe que la crainte; la crainte est une foiblesse; à juger de l'effet par la cause, la vengeance en est une aussi: le vrai courage est au-dessus des injures.* C'est à peu-près sur cette maxime que roule tout son ouvrage, conduit neanmoins avec assez d'art pour toucher & plaire tout à la fois; on pourroit seulement reprocher à l'Auteur d'être un peu trop long dans ses digressions, de passer legerement sur certains détails qui demandoient peut-être plus d'étenduë, & d'avoir trop précipité son dénouëment; mais ces petites négligences sont pardonnables en faveur de la solidité de ses Reflexions, & d'un style doux & varié qui rend la lecture de son Livre très-agréable.

LIVRES Etrangers arrivés depuis peu à Paris, chés Briasson, *Libraire, rue Saint Jacques, à la Science & à l'Ange Gardien.*

Histoire de Cesar Germanicus, par M. L. D. B. 8°. *Leyde*, 1741.

David

Digitized by Google

David Hartley de Lithoptriptico à Joan. Stephens nuper invento. 8°. *Lugd. Bat.* 1741.

Jac. Phil. Cæpollini sacrum Chronicum. fol. cum fig. *Romæ*, 1739.

Dissertations Critiques sur les Chronogrammes. 8°. *Bruss.* 1741.

Chronica de Matematici da Bern. Baldo 4°. *Urbino.* 1707.

Le Arti di Bologna disegnate da Annib. Caracci & Intagliate da S. Guilini. Fol. fig. *Romæ*, 1740.

Musei Theupoli Antiqua Numismata. 4°. 2. vol. fig. *Venet.* 1736.

Joan. Ciampini vetera Monimenta & ejusd. de sacris Ædificiis à Constantino constructis. Fol. 3. vol. *Romæ*, 1693. & 1699.

Pr. Joa. Bouget Lexicon Hebraicum & Chaldaico Biblicum. Fol. 3. vol. *Romæ*, 1737.

G. Baglivi Opera Medica, adduntur J. D. Santorini opuscula IV. 4°. *Bassani*, 1737.

Guil. Cowper anatomia Corporum humanorum, CXIV. Tabulis illustrata, edidit Guil. Dundas. Fol. magno. *Lugd. Bat.* 1739.

Les Amusemens du Cœur & de l'Esprit. 12. Tom. IX.

Elementa Chirurgiæ medicæ ex mente & Methodo Stahliana. 8°. *Budissæ*, 1727.

Chr. Henr. Erndelii Warsavia Physice Illustrata. 4°. fig. *Dresdæ*, 1730.

Essai sur la Controverse en deux parties; par

Digitized by Google

M. de la Chapelle. 8°. *La Haye*, 1737.

Bart. Eustachii Tabulæ Anatomicæ, Fol. fig. *Romæ.*

L'Existence & la sagesse de Dieu manifestées dans les Oeuvres de la Création, trad. de l'Anglois, par Rey. 8°. *Utrecht.* 1723.

Essai sur le Mouvement, par M. de Crouzaz. 12. 2. vol. fig. *La Haye*, 1728.

Disquisitio Historica de re Vestiaria hominis sacri. 12. *Amstel.* 1704.

Jo. Mat. Bartius de Culice. 4°. *Ratisb.* 1737.

——— *Ejusd.* De Luce Barometrorum. 4°. *Lipsiæ*, 1716.

Dan. Bern. Barringii Clavis diplomatica. 4°. *Hannoveræ*, 1738.

——— *Ejusd.* Notitia Scriptorum Brunsvicensium & Luneburgensium. 8°. *Hannoveræ* 1729.

Ad. A Cattemburg Bibliotheca remonstrantium. 8°. *Amst.* 1727.

Opere Critiche di Lod. Castelvetro. 4°. *Berna.* 1727.

Le Chrétien honnête homme, par M. de Bellegarde. 12. *La Haye.* 1721.

Les Colloques d'Erasme, trad. en François, par M. de Gendeville, avec des notes & des fig. 12. 7. vol. *Leyde.* 1720.

Histoire du Commerce & de la Navigation des Anciens, par M. Huet. 8°. 1727.

——— du Wighisme & du Torisme en Angleterre

gleterre, par M. de la Cize. 8°. *La Haye.* 1718.

Jac. Keil Tentamina Med. Physica. 4°. *Lugd. Bat.* 1730.

——— *Ejusd.* Introductio ad veram Physicam & Astronomiam. 4°. fig. *Lugd. Bat.* 1739.

Joh. Gott. Lakemakeri Observationes Philologicæ. 4°. 10. part. *Helmst.* 1729.

Leonidas, Poëme traduit de l'Anglois. 12. 2. vol. 1738.

Lettres choisies de M. de Balsac. 12. *Amst.* Elzevir. 1678.

Phi. Liebergii Fasciculus Poëmatum. 8°. *Hagæ Comit.* 1738.

Jod. Lomnius de curandis Febribus perpetuis. 8°. *Rot.* 1720.

Thresor des Fables choisies des plus excellens Mythologistes. 4°. 2. vol. fig. *Bruss.* 1734.

Trattenimento Istorico e Cronologico del S. Fr. Mar. Biacca. 4°. 2. vol. *Napoli.* 1728.

Traité de la Vérité de la Religion Chrétienne, trad. du Latin de M. Alph. Turretin. 8°. 4. part. *Geneve.* 1730. *& suiv.*

Thuringia sacra & Sam. Reyheri Monumenta Turingiæ & Misniæ. Fol. fig. *Lipsiæ.* 1737.

Thesaurus Morellianus sive Familiarum Romanarum Numismata, curante Haverscampio. Fol. 2. vol. fig. *Amst.* 1734.

Theorie Nouvelle de la Manœuvre des Vaisseaux, par D. Bernoulli. 8°. fig. *Basle.* 1714.

Digitized by Google

Theorie & Pratique de la Coupe des Pierres & des Bois, par M. Frezier. 4°. 3. vol. fig. *Straſbourg.* 1738.

The alliance Bethwen Curch and State or the neceſſity and equiti of an etablished Religion, &c. by M. Wil. Warburton. 8°. *London.* 1741.

The divine legation of Moſes demonſtrated; by Wil. Warburton. 8°. 3. vol. *London.* 1738.

The Life of Cicero by Coniers Midleton. 8°. 3. vol. *London.* 1741.

A Compleat Syſtem of optices; by Smith. 4°. 2. vol. fig. *Cambridge.* 1738.

The odiſſey of homer tranſlated en verſe Engliſch by Pope. 12. 5. vol. fig. *London.* 1725.

Poems by the Earls of Rocheſter, Boſcomon, and Dorſet, &c. 12. 2. vol. fig. *London.* 1739.

The Tatler, and Lucubrations Is. Baker ſat. 12. 4. vol. *London.* 1737.

Novelle dy Bandello. 4°. 4. vol. *Londra.* 1740.

Suite du Journal Italien de M. le Marquis Maffei; Oſſervazioni Letterarie, &c. T. IV.

Ce quatriéme volume contient, comme le précedent dont nous avons rendu compte dans le Mercure du mois d'Aout 1741, onze princi-

Digitized by Google

principaux Articles, dont le premier est le plus étendu, & on peut dire, le plus important : il roule sur un sujet historique extrêmement curieux, dont le titre est exprimé en ces termes : DELLA NAZIONE ETRUSCA. *e Degl'Itali Primitivi Trattato in quatro Libri diviso.* Chaque Livre est subdivisé en plusieurs parties, lesquelles le sont en divers titres, & le tout ensemble contient un si long détail, qu'il nous seroit impossible d'y entrer, sans exceder nos bornes ordinaires.

Dans les Articles II. III. & IV. on rend compte de deux Ouvrages, qui ont un rapport essentiel avec ce qui vient d'être dit de la *Nation Etrusque* dans le I. Article. Ces Ouvrages sont : 1°. Deux volumes *fol°.* imprimés à Florence en 1737. sous le titre de *Museum Etruscum*, dont le premier contient 200 Planches chargées de Figures gravées en taille douce ; & le second, l'Explication & l'Illustration, *Illustrazione*, de ces mêmes Figures. L'Auteur est le célebre M. Antoine-François Gori, Professeur de l'Histoire à Florence, le même qui a entrepris, & qui a déja donné trois ou quatre volumes *fol.* du *Museum Florentinum*, si fort estimé & si bien reçû de tous les Sçavans de l'Europe.

2°. Deux autres volumes imprimés à Rome, *in*-4°. Années 1735. 1738. sous le titre d'*Essai*, &c. SAGGI *di Dissertationi dell'Ac-*

Digitized by Google

cademia Etrusca, dont on ne dit pas le nom de l'Auteur ; mais Livres dans lesquels on trouve beaucoup de Recherches & d'Erudition.

L'Article V. contient un Extrait du IV. Tome de toutes les Oeuvres de Saint Jerôme, de la nouvelle édition qui s'imprime à Veronne, dont nous avons parlé en son tems.

ISTORIA *della Controversia su la figura della Terra, con la Notizia della Relatione fatta ultimamente da quegli Academici delle Scienze, percio stati spediti nella Lapponia.* C'est le titre du VI. Article de ce Journal, lequel est d'une fort grande étenduë. Cette matiere qui a pour objet la figure de la Terre, les operations & les voyages qui ont été faits pour la déterminer, se trouvant déja discutée dans plusieurs ouvrages du tems, on se dispensera d'entrer dans le détail qui a si fort occupé l'Auteur de ce Journal.

Nous n'arrêterons pas d'avantage sur l'Article VII. qui présente l'observation d'une Eclypse de Soleil, faite à Padouë par trois habiles Astronomes le 15. Août 1738.

Dans l'Article VIII. on rend compte d'un Ouvrage du Marquis Poleni, pour fixer la Position Géographique de la Ville de Padouë. Il est, nous dit-on, assés étonnant qu'on n'ait encore rien publié de certain & d'exact sur

Digitized by Google

ſur la latitude & la longitude d'une Ville, illuſtrée par une fameuſe Univerſité. Il ne l'eſt guere moins qu'en France dans le Livre de la *Connoiſſance des Tems*, Ouvrage de pluſieurs Membres de l'Académie des Sciences, il n'eſt pas ſeulement fait mention de cette Ville, non plus que de l'excellente Carte Geographique de l'*Italia* commencée par M. *Bianchini*. Nous ne ſuivrons pas le Journaliſte dans le reſte de cet Article, qui contient le détail des Opérations faites pour avoir d'une maniere aſſûrée la ſituation geographique de la Ville dont il eſt ici queſtion.

Art. IX. X. Elogia *del Sig. Don Emmanuele Marti Decano della Chieſa d'Alicante*: Cet Eloge de D. Emmanuel Martin, Doyen de l'Egliſe d'Alican, n'a rien de nouveau pour nous, ni ne préſente rien à nos Lecteur qu'ils n'ayent déja vû dans le Mercure du mois d'Août 1738, où nous avons entrepris de donner un Abregé de l'Hiſtoire Litteraire de ce Sçavant Eſpagnol, d'après ſa vie, écrite par M. Georgi Mayans de Valence, Bibliothéquaire de S. M. Catholique, imprimée à Madrid en l'année 1735. On a auſſi imprimé dans la même Ville, & preſque dans le même tems, les Lettres latines de Emmanuel Martin, & celles qui lui ont été écrites par pluſieurs Sçavans, deſquelles Lettres il s'eſt fait depuis une belle édition à

Digitized by Google

Amsterdam, en 2. vol. 4°. 1738. que nous avons entre les mains, & dont nous rendrons incessamment compte au Public.

A la suite de son Eloge, l'Auteur du Journal raporte un grand nombre d'Inscriptions latines que D. Martin a recueillies en Espagne, la plûpart inconnuës jusqu'à lui, fort curieuses & utiles à plusieurs égards; & à la fin de ces deux Articles, le même Auteur du Journal a ajouté quelques remarques de sa façon sur les Inscriptions dont on vient de parler.

Le XI. & dernier Article se fera lire avec un singulier plaisir par les amateurs de la belle Antiquité, en voici le titre : *Famoso e incomparabili Cameo nella Galleria dell' Augustissimo Imperadore.* Cette rare piéce est une Agathe d'une excellente beauté, gravée en relief par la plus habile main de ce tems-là. Les Figures représentent toute la FAMILLE JULIA, telle qu'elle étoit sous l'Empire d'Auguste, & le travail en est si exquis, que M. Maffei, habile connoisseur, ne craint point de s'exprimer là-dessus en ces termes : *Convengono i piu esperti Professori, che se il disegno fosse stato con tutto studio condoito da Raffaele d'Urbino, non potteb'essere piu ammirabile, ne piu perfetto.* Nous n'en dirons pas davantage, parce que ce riche monument se trouve décrit & représenté dans sa grandeur naturelle

turelle dans le V. Tome p. 160. de l'Antiquité expliquée du P. de Monfaucon, du sentiment duquel M. Maffei paroît s'éloigner, dans la qualification qu'il donne au Monument en queſtion.

DISSERTATIONS CHOISIES ſur l'Ecriture Sainte, par M. *Plumyoen*, Chanoine & Pénitencier de la Cathédrale d'Ypres, *à Ypres*, chés Pierre-Jacques *de Rave*, 1735. vol. *in*-8°. de 728. pages. *L'Ouvrage eſt en latin.*

Joſeph *Comino*, Imprimeur-Libraire *de Padoue*, a publié depuis peu un Recueil de Poëſies & de Harangues, compoſées par le P. *Ruoti*, Jeſuite, auxquelles on a joint d'autres Ouvrages de Poëſie des Peres Alphonſe *Niccolai*, & Barthelemi *Boſcovicki*. *L'Ouvrage eſt en latin.*

Le ſieur Caranove, Imprimeur-Libraire de la Ville de Toulouze, acquereur de deux Bibliothéques, l'une de feu M. DE LA BERCHERE, Archevêque de Narbonne, & l'autre de feu M. COLBERT, Evêque de Montpellier, a mis en vente le 25. du moiss d'Août 1741, celle de feu M. de Montpellier; & la vente de celle ci étant faite, celle de M. de Narbonne s'ouvrira enſuite.

Ces deux Prélats n'avoient rien négligé

Digitized by Google

pour rendre leurs Bibliothéques considérables, soit par les Livres les plus rares & les meilleures éditions, soit par des suites nombreuses & bien conditionnées, soit enfin par les plus belles Relieures.

Le merite de *ces deux Prélats*, les rangs qu'ils tenoient dans la République des Lettres, sont assés connus du Public, pour qu'il doive présumer avantageusement des collections faites sous leurs yeux. Ils avoient des facilités, dont ils firent usage, pour faire venir des Pais étrangers les Livres qui y étoient imprimés : aussi les matieres Theologiques, la partie Historique, & celle de Belles Lettres y sont extrêmement complettes.

La Bibliothéque de M. DE LA BERCHERE avoit été augmentée par feu M. DE BEAUVEAU, son Successeur, & dans celle de M. COLBERT, on trouve tout ce que feu M. DE BOUSQUET, Evêque de Montpellier avoit rassemblé.

Il n'y avoit lors des Acquisitions d'imprimé, que le Catalogue de la Bibliothéque de Montpellier en 2. vol. *in*-8°. qui se vendent 5. liv.

A présent celui de Narbonne paroît également en 2. vol. *in* 8°. qui se vend 4. liv.

Ceux qui voudront acheter, pourront s'adresser en droiture au sieur Caranove. *A Paris*

Digitized by Google

Paris à M. Martin, *rue Saint Jacques.*

On prie ceux qui envoyeront des Memoires, d'y joindre la page & le volume des articles qu'ils souhaiteront.

ARBOFLEDE Histoire Angloise en deux Parties, la premiere de 214. pag. & la 2°. de 210. *A la Haye*, chés J. *Neaulme.* 1741.

DESCRIPTIO brevis Gemmarum quæ in Musæo Guil. S. R. J. L. Baronis de Crassier, Celsiss. Episcopi ac Principis Leodiensis, in Camera Rationaria Consiliarii &c. asservantur. *Brochure* in-4°. Leodii, &c. M. DCC. XL.

DISCOURS sur la supression des Vicomtés de Caën & d'Evrecy, prononcé au Bailliage de Caën, le 15. Novembre 1741. par M. DE JEAN, Docteur aux Loix, premier & ancien Avocat du Roy au Bailliage, Siége Présidial, & Hôtel de Ville de Caën. *Brochure in-4°. à Caën, chés A.* Cavelier *& Jean C.* Pyron, 1741.

La supression, dont il est ici question, ayant été ordonnée par un Edit du Roy, pour le soulagement du Peuple & pour l'acceleration de la Justice, l'Auteur de ce Discours n'a rien omis, pour traiter dignement & éloquemment un si beau sujet. Il n'oublie pas les Personnes respectables qui ont déterminé

Digitized by Google

né S. M. ou qui ont concouru en quelque maniere, à faire un changement si avantageux; les Eloges y sont précis, & on peut dire, justes & bien merités. Nous ne sçaurions en dire davantage sans exceder nos bornes, & la même raison nous empêche de raporter le Discours dans son entier.

EXPLICATION *de l'Ordonnance du mois d'Août* 1735. *concernant les Testamens, par M. . . . . Avocat au Parlement, à Avignon, chés François* Girard, *Imprimeur-Libraire.* 1740. *vol.* in-4°. *p.* 232.

ABSALON, TRAGEDIE, *Par le Pere Pierre Xavier Marion, de la Compagnie de Jesus, à Marseille, chés la Veuve de J. B.* Brebion, *Imprimeur du Roy.* 1740.

Si nous avions quelqu'un dans la Ville de Marseille, qui voulût bien nous instruire dans l'occasion de ce qui peut s'y passer, qui interesse la Litterature ou les Beaux Arts, nous aurions été sans doute avertis dans le tems, c'est-à-dire, il y a plus d'un an, qu'il a été representé au College de Belzunce, fondé par M. l'Evêque de Marseille, dont nous avons parlé plus d'une fois, une Tragédie sous le nom d'*Absalon*, laquelle après avoir eû tout le succès possible sur le Théatre de ce College, se soûtient encore, & se fait lire avec

Digitized by Google

avec plaisir dans l'impression qui en a été faite peu de tems après.

Nous devons aux Auteurs du Journal de Trévoux la premiere nouvelle que nous en avons euë. On trouve un Extrait de cette Piéce dans leur mois de Juin 1741, parfaitement bien fait, & qui ne laisse rien à désirer; ainsi nous nous abstiendrons d'en parler ici, nous contentant de convenir avec l'Auteur de l'Extrait, qu'il étoit naturel qu'une Piéce faite & représentée au College de Belzunce, ne vît le jour que sous les auspices de cet Illustre Prélat. Aussi l'Auteur lui en fait-il hommage dans une Epître en vers qui est à la tête, & qui commence ainsi.

Genereux Protecteur des Filles de Mémoire,
Prélat, qui parmi nous as rétabli leur gloire,
Souffre que dans ce jour ces Meres des beaux Arts
S'aplaudissent d'avoir merité tes regards,
Et que te consacrant leurs Chansons immortelles,
Filles fassent pour toi ce que tu fis pour elles.

. . . . . .

. . . . . .

Melpomene aujourd'hui te retrace l'Histoire
D'un Roy, qui d'Israël fût l'amour & la gloire.
Dieu, qui voulut en faire un Roy selon son cœur,
Fit éclater en lui sa force & sa douceur.
Pere de ses Sujets, Ami tendre & sincere,
Zélateur de la Loy, soûtien du Sanctuaire;

De

De l'infidélité son bras fut la terreur,
Et ses Combats étoient les Combats du Seigneur.
Envain ses Ennemis, animés par l'envie,
Oserent traverser une si belle vie.
En vain un Fils ingrat s'éleve contre lui;
Dieu vengé sa querelle & devient son apui.

. . . . . .

. . . . . .

Mais tracer de David le fidele portrait,
Belzunce, n'est-ce pas te peindre trait pour trait?
Je ne dis rien ici des Héros de ta race,
Ils n'ont rien fait de grand que ta vertu n'efface.
Leur bras a soûtenu le Trône de nos Rois,
Et le Ciel t'a formé pour défendre ses droits. &c.

OBSERVATIONS, *sur quelques endroits du Traité de M. Astruc. De morbis venereis.* Brochure de 139. pag. 1741.

Il paroît à *Faenza*, en Italie, un Ouvrage intitulé: *Vite de Santi Beati, Venerabili e Servi di Dio della Citta di Faenza, Opera di Romualdo Maria Magnani, Sacerdote Faentino*, 1741. *in* 4°.

On publia il y a quelque tems à *Florence* une Brochure contenant une Dissertation curieuse touchant les Lunettes; en voici le titre: *De gli Occhiali da nazo, inventati*

Digitized by Google

da Salvino Armati, Gentiluomo Fiorentino, per Antonio Maria Albizzini, in 4°. Elle eſt dédiée au Cavalier André *da Verazzano.*

On vient de publier à *Lucques*, avec des augmentations conſiderables, la nouvelle Edition d'un Ouvrage touchant l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de cette Ville. *L'Ouvrage eſt en Italien.*

On trouve à *Gottingue*, chés Abraham *Vandenhoek*, Imprimeur, un Recüeil de *Diſſertations touchant le Droit naturel.* L'Auteur y fonde ſon ſyſtême ſur la diverſité des inſtincts de la Nature humaine. *L'Ouvrage eſt en Latin*, 1740. *in* 4°.

Le même Libraire a publié un autre Ouvrage intitulé: *Joannis Jacobi Huberi, de Medulla Spinoli, ſpeciatim de nervis ex ea provenientibus commentatio, cum adjunctis iconibus*, 1741. *in* 4°.

ETAT POLITIQUE DE L'EUROPE, Tomes 4. 5. & 6. *in* 8°. 1740. *A la Haye*, chés Adrien *Moetjens.* Le 4. Volume commence en Janvier 1739. & le 6. finit en Décembre 1740.

NOUVELLE EDITION DE LA LOGIQUE, ou Syſtême des réflexions qui peuvent contribuer

Digitized by Google

tribuer à la netteté & à l'étenduë de nos connoissances, par M. *de Crouzas*, Membre de l'Académie Royale des Sciences de Paris & de Bordeaux, revûë, considerablement augmentée & divisée en six Volumes in 12. *A Lausane*, chés Marc-Michel *Bousquet*, & Compagnie, 1741. Cet Ouvrage se trouve aussi à *Genéve*.

Le 31. du mois dernier, le Pere de la Sante, l'un des Professeurs de Réthorique au College de Louis le Grand, y prononça un Discours en latin, très-éloquent, en présence du Nonce, de plusieurs Prélats, & d'un grand nombre de personnes de distinction. Il examina dans ce Discours, *si la Nation Françoise est aussi propre au Commerce qu'elle l'est à la Guerre.*

En parlant dans le premier volume du Mercure du mois de Decembre dernier, de l'ouverture du College Royal, on a dit que M. de Fiennes, Secretaire & Premier Interprete du Roy pour les Langues Orientales, expliquera un Manuscrit Arabe de la Bibliothéque du Roy, intitulé *les Muses sages.* Ce qui a besoin d'être rectifié.

M. de Fiennes traduisant en latin le titre de ce Livre Arabe, s'est exprimé en ces termes : *Liber qui scribitur Sapientum Musæum.*

Le

Le Cabinet des Sages. L'Imprimeur du Programme a mis par ignorance *Sapientum Musarum*, erreur qui a passé dans le Mercure p. 2695. & qu'il est bon de corriger.

INCLITO, DOCTO, PIO, necnon ingenioso viro, Gilberto-Carolo le Gendre, *Marchioni* de Saint Aubin, *supra Ligerim, Frederici* Rinners

EPIGRAMMA.

Ex *ripâ* Ligeris volat *Inclita* fama per orbem:
Te *Doctum* dicit, te vocat illa *Pium*.
Debellata tuas dum spargit *Opinio* laudes,
Fert ipsa *ingenii* mira trophæa tui.

ASSEMBLE'E Publique de l'Académie d'Arras. Extrait d'une Lettre écrite de cette Ville le 15. *Fevrier* 1742.

LA Societé Litteraire de cette Ville tint le 3. de ce mois son Assemblée solemnelle. Le Directeur en fit l'ouverture par le discours suivant.

» MESSIEURS,

» C'est avec raison que vous avez ordonné par vos Statuts qu'il y auroit en certains » tems de l'année des Assemblées solemnelles, où chacun fût obligé de se trouver.

Dans

» Dans ces jours distingués, on s'excite l'un » l'autre à remplir avec une nouvelle ardeur » les projets, que vous avez formés, en établissant cette Association. Le zéle se ranime; & il prend une vivacité plus grande, à mesure que l'on peut reconnoître les » progrès qu'on a faits. Tout commencement est foible: La plus haute Litterature, » ainsi que les plus puissans Empires, n'a été » souvent dans son origine, qu'une source » languissante, qui sembloit devoir tarir, » en naissant. Cependant si vous voulez vous » rapeller ce que vous avez fait, depuis » que vos Assemblées sont instituées, vous » serez surpris que dans un tems si court, » vous ayez déja produit plus de choses, que » toute la Province ensemble n'en produise » soit dans un grand nombre d'années; » avant l'établissement de cette Académie. » Parcourez vos registres; vous y trouverez » quantité de Harangues, qui pour être ressérrées en peu de mots, n'en sont que plus » vives & plus ingenieuses. Vous y lirez des » Discours, qui réünissent dans une juste » étenduë la force de la pensée & la solidité » du raisonnement, avec les graces du style » & les fleurs les mieux choisies de l'Eloquence: Vous y verrez des Dissertations » pleines d'érudition & de goût, des Traités historiques, qui ennoblissent déja la mémoire
Digitized by Google

» mémoire de nos Peres, & qui nous pro-
» mettent pour l'avenir une connoissance
» parfaite de l'Histoire de cette Province.
» La Poësie même, ce langage enchanteur
» & divin, mais si peu connu, dirai-je, si
» redouté & peut-être si mépriſé de nos An-
» cêtres, n'a pas été totalement négligée par-
» mi nous; & le peu d'ouvrages que nous
» avons vûs en ce genre, suffisent du moins,
» pour annoncer le talent de ceux qui le cul-
» tivent.

» C'est ainsi, Messieurs, que plusieurs
» d'entre vous ont déja mérité les aplaudis-
» semens du Public: il n'en est aucun, qui
» ne puisse les obtenir de même, quand il
» le voudra; & nous avons tout lieu d'espe-
» rer que nos succès augmenteront de jour
» en jour.

» En effet, que ne devons-nous pas atten-
» dre de ces recherches exactes, que vous
» faites par vous-mêmes, ou qui se font à
» votre priere, en tant d'endroits de la Pro-
» vince? Par-tout on rassemble des mate-
» riaux épars, on puise dans les titres an-
» ciens des lumieres trop long-tems offus-
» quées; on décrit l'exterieur du Païs, on
» dévelope son économie, ses avantages
» & ses Privileges. Les uns, par des Extraits
» fideles, ramenent sous un seul point de
» vûë, des faits disperſés dans une multitu-

de

Digitized by Google

» de d'Auteurs & par-là même ignorés ; les » autres rapellent au jour des monumens an- » tiques, qui, malgré leur utilité, paroif- » soient consacrés à un profond oubli ; & » si l'on avoit fait dans quatre Cantons de » l'Artois les observations Géographiques, » qui sont presque achevées dans les envi- » rons de cette Ville, nous aurions déja une » connoissance précise de la plûpart des po- » sitions de Lieux, que nos Cartes ont jus- » qu'ici mal déterminées. Que dirai je en- » fin ? de tous côtés on nous prépare des » flambeaux pour nous éclairer, & déja nous » sentons qu'ils nous annoncent un beau » jour.

» Les voilà donc ces fruits prêts à meurir, » ces fruits imprévûs d'une Académie pres- » que encore au berceau. Qu'on ne deman- » de plus quels ont été nos desseins, en la » formant. Quel but, disoit-on, se propo- » sent-ils ? A quoi prétendent ils parvenir ; » & que produira cette nouvelle Societé ? » Quand verra-t-on de ses œuvres ? La se- » mence est pourtant jettée ; déja elle a pris » racine, & bien-tôt, j'ose dire plûtôt que » nous ne l'esperons, la moisson sera prête » à faire. Oüi, Messieurs, & je ne sçaurois » trop vous féliciter sur ce magnifique pro- » jet, que vous formâtes l'an passé, quand » vous entreprîtes la Description générale de

cette

Digitized by Google

» cette Province. Entrepriſe digne de vous
» ſans doute, & digne des plus grands élo-
» ges; entrepriſe immenſe & que l'homme
» le plus laborieux n'oſeroit tenter, mais
» qui partagée entre tant de perſonnes éclai-
» rées, ne paſſera pas les bornes d'une occu-
» pation honnête & agréable. Et qu'impor-
» te après tout que le travail ſoit grand &
» pénible, pourvû qu'il ſoit utile à nos Con-
» citoyens? Quel plus beau préſent pour-
» rions-nous leur offrir, que de mettre ſous
» leurs yeux le détail de leurs differens avan-
» tages? Une Deſcription exacte & circonſ-
» tanciée de chaque Lieu, en leur faiſant con-
» noître le Pays où ils vivent, les avertira
» des biens, que le Ciel a répandus ſur no-
» tre Climat. Nous ignorons peut-être une
» partie de nos richeſſes: la nature, ſouvent
» myſterieuſe, ſe plaît à les cacher, pour ne
» les révéler qu'à des yeux attentifs & per-
» çans. Que de Mines, que de riches Car-
» rieres, que de Sources ſalutaires, de Sim-
» ples & de Mineraux demeurent inconnus,
» faute d'attention, pendant une longue ſui-
» te de ſiécles! Combien de foibles ruiſſeaux,
» conduits par des mains habiles, ſont de-
» venus des Rivieres navigables! Que de
» Bruyeres qu'on croyoit infertiles, ont por-
» té dans la ſuite d'abondantes moiſſons!
» Nos recherches découvriront peut-être
quelques-

Digitized by Google

» quelques-uns de ces Tréfors ; l'Induſtrie » les fera valoir pour l'utilité publique, & » le Commerce en prendra de nouvelles for- » ces.

» On verra en même-tems dans un re- » cueïl non ſuſpect la ſource & le principe » de nos Uſages, de nos Droits, de nos Pri- » vileges ; on les verra, dis-je, apuyés ſur » l'autorité de l'Hiſtoire, ſur l'authenticité » des Titres originaux, ſur les merites de » nos Ayeux, & plus ils paroîtront ſous un » même point de vûë, plus ils ſe ſoûtien- » dront les uns par les autres ; plus ils ſeront » manifeſtés au Public, & plus nous aurons » de moyens pour nous y maintenir. Com- » bien de fois par l'ignorance où l'on étoit » de leur origine, & de leurs vraïs fonde- » mens, les a-t'on vûs tout à coup ébranlés » & prêts à s'évanouir ! Combien de fois, » dans les affaires preſſantes de la Province, » a-t'on été obligé de feüilleter à la hâte des » Chartres oubliées, ſouvent diſperſées, qu'il » falloit étudier long-tems, pour y décou- » vrir la verité obſcurcie par les nuages des » années ! L'ouvrage que vous projettez fera » diſparoître tous ces embarras, & mettant » au grand jour nos diverſes prérogatives, il » empêchera qu'on ne les attaque par igno- » rance, en même-tems qu'il fournira aux » Peres du Peuple des armes toutes prêtes

pour

Digitized by Google

» pour les défendre. N'en pouvons-nous pas
» dire autant des differentes Communautés,
» des Corps de toute espece, Civils & Ec-
» clésiastiques, pour qui sans doute il doit
» être bien intéressant de divulguer leurs
» Droits, leurs Privileges, leurs Exemp-
» tions, soit pour en joüir plus paisiblement,
» soit pour faire mieux éclater les Titres &
» les honneurs, dont ils sont décorés? Et
» quel remede plus efficace contre les acci-
» dens inopinés, contre les ravages de l'in-
» cendie, contre les désordres de la guerre
» & tant d'autres malheurs trop souvent
» éprouvés? Quel autre moyen plus prompt
» de réparer en quelque sorte ces désastres
» terribles, où l'on a vû des Archives entie-
» res totalement dissipées & anéanties?

» D'un autre côté, quoi de plus utile pour
» les Habitans de ce Pays, mais plus encore
» pour les Etrangers qui y ont des interêts,
» que de raprocher dans un même Volume
» les Usages particuliers de chaque Canton,
» ces Regles si differentes dans les differens
» Lieux, & tout ce détail économique, qui,
» pour n'être pas assés publiquement con-
» nu, suscite tous les jours aux Particuliers
» tant d'embarras & d'incertitude? Quoi de
» plus nécessaire que d'éclaircir les faits anti-
» ques, & de determiner l'état ancien de
» chaque Lieu, pour faciliter l'intelligence

Digitized by Google

» des Titres qui y ont raport, & dont nous » sommes tous les jours obligés de nous ser- » vir ? Quoi de plus flateur que d'exposer » aux yeux des Etrangers les mœurs de ce » Peuple, dont la candeur & la franchise ne » peuvent qu'exciter leur estime & devroit » leur servir de modele ?

» Ce n'est pas tout encore, la connoissan- » ce, que nous acquerrerons par là de l'état » intérieur de cette Province, & de sa consti- » tution ancienne & moderne, sera le fonde- » ment le plus assûré de notre Histoire. Par là » nous réussirons en peu de tems, non pas à » former, comme il arrive d'ordinaire, un mis- » peu suivi de faits communs & généraux, » mais à développer de siécle en siécle la » vraye disposition du Pays, & à pénetrer la » cause & le motif de chaque évenement. » C'est alors qu'il nous sera facile de déployer » avec certitude la suite de nos Annales, & » de ressusciter les noms trop peu célebrés de » tant de grands Hommes, à qui ces Con- » trées ont donné le jour.

» Je ne finirois pas, si je voulois étaler ici » tous les avantages d'un Projet où le Public » & les Particuliers ont un interêt égal, & » dont l'exécution doit relever pour jamais la » gloire de notre Patrie.

» Nous devons donc, Messieurs, réveiller » de plus en plus notre ardeur, & faire chaque » jour

Digitized by Google

» jour de nouveaux efforts pour avancer le » succès d'une si belle entreprise. Songeons » que nous sommes comptables de nos tra- » vaux, non seulement à la Province entie- » re, dont les regards sont fixés sur nous, » mais encore à un Protecteur illustre, qui, » peu content d'avoir acquis tant de gloire » dans les combats, cherche une autre es- » pece d'immortalité dans l'apui génereux » qu'il daigne offrir aux Belles-Lettres. C'est » pour exciter en nous cette noble émula- » tion qu'il n'a point cessé de nous pré- » venir par de continuels bienfaits; & » peut-être, en ce moment, nous en pré- » »pare-t'il encore de plus signalés. Hâtons- » nous de les mériter par une suite de pro- » grès, qui rempliſſent dignement son at- » tente. Plusieurs d'entre nous ont donné » l'exemple; que chacun s'empresse de les » imiter; que chacun se fasse un devoir de » mettre en œuvre les talens qu'il a reçûs de » la Nature; & bien-tôt par votre attention » à nous communiquer vos lumieres, par » votre aplication à en acquerir de nouvel- » les, & surtout par votre assiduité réguliere » aux Conférences, vous arriverez à la per- » fection d'un Ouvrage, qui doit combler » d'honneur cette Societé.

Lorsque le Directeur eût fini son Discours, un autre Associé récita plusieurs Piéces de

Digitized by Google

Poëſie : il commença par une Ode intitulée *la Santé*, trop étenduë pour l'inſérer ici dans ſon entier, on en tranſcrira ſeulement quelques Strophes, où l'Auteur fait parler un Malade livré au déſeſpoir.

De ce lit horrible où j'endure
Mille ſuplices raſſemblés,
Sur quelle riante Peinture
Portai-je mes regards troublés ?
J'y vois Cléonte armé d'un verre,
Le front couronné de lierre,
Sacrifier au Dieu du vin :
J'y vois Damon plein de tendreſſe,
Aux pieds d'une aimable Maîtreſſe
S'enyvrer d'un charme divin.

*

Pour des yeux aux larmes en proye
Que ces objets ſont déſolans !
Plus je vois éclater de joye,
Plus mes chagrins ſont violens.
Fui, Plaiſir, fui loin de ma vûë ;
Helas ! pour mon ame abatuë
Tes agrémens ne ſont plus faits ;
Veux-tu donc que par ta préſence
Je ſente encor mieux l'impuiſſance
Qui me prive de tes bienfaits ?

*

Fuyez,

Digitized by Google

Fuyez, vous, dont l'Art illuſoire
En vain cherche à me ſoulager;
Dans l'amertume la plus noire
Je veux aujourd'hui me plonger.
Qu'en ces lieux regnent les tenebres,
Que mon Lit de voiles funebres
Déſormais ſoit environné;
Aux feux du jour impénétrable,
Qu'il ſoit l'image déplorable
Du Tombeau qui m'eſt deſtiné.

*

O Mort, ô Déeſſe inflexible,
Tu vas détruire ces accords,
Ce lien incompréhenſible,
Qui joint & mon ame & mon corps.
Tyran cruel à qui tout cede,
Viens, de l'horreur qui te précede
Je prens plaiſir à m'occuper:
Le Déſeſpoir eſt mon ſeul guide,
Je brave ta faulx homicide;
Viens, hâte-toi de me fraper.

L'Ode ſur la Santé fut ſuivie d'une Fable & de cette Imitation ou Traduction libre de la belle Ode d'Horace, qui commence ainſi: *Nullus argento color eſt.*

L'Argent, ce Dieu muet que l'Univers adore,
Dans la main du vrai Sage eſt un bien précieux;

Digitized by Google

Mais caché sous la Terre, il est plus vil encore
Que ce vil Elément, qui le voile à nos yeux.

✻

Sur un Frere indigent tu versas tes largesses,
Procule ; tous les tems chanteront ce bienfait ;
Heureux, qui, comme toi, trouve au sein des richesses
La source de la gloire & du bonheur parfait !

✻

Avare insatiable, en foüillant dans les Mines,
Tu cherches une borne à ta cupidité ;
Mais tes projets sont vains, si tu ne déracines
Le principe secret de cette avidité.

✻

L'Hydropique, joüet de sa propre indulgence ;
D'un torrent de Liqueurs s'abreuve vainement ;
Si l'Art ne vient chasser l'invisible semence
Du feu toujours nouveau, qui cause son tourment.

✻

Peuples, vous enviez cette pourpre sublime
Qui couvre le Mortel dont vous suivez la loi ;
Vous ne connoissez point l'usage légitime,
Et du terme d'heureux, & du beau nom de Roi.

✻

Quiconque porte un Sceptre, & s'assied sur le Trône,

Du

Du Titre de Monarque eſt par vous revêtu ;
Mais ſi des Paſſions la troupe l'environne,
Il n'eſt qu'un vil Eſclave aux yeux de la Vertu.

*

Phraate couronné d'un riche Diadême,
Pour joüir de ſon rang fait d'impuiſſans efforts ;
Celui-là ſeul eſt Roy, qui regne ſur lui-même,
Et dont l'œil ſatisfait dédaigne les Tréſors.

La Séance fut terminée par la lecture d'un Mémoire Hiſtorique & Géographique ſur Lens en Artois, compoſé par un Chanoine de cette Ville.

ESTAMPES NOUVELLES.

1. LA CROIX qui aparoît dans le Ciel à l'Empereur Conſtantin Eſtampe en large, d'une très-belle compoſition, excellemment gravée par M. *Tardieu*, d'après le Tableau de P. P. Rubens, du Cabinet de M. le Duc d'Orleans.

2. LE BAPTEME DE CONSTANTIN, gravé par le même auſſi d'après Rubens, qui eſt dans le même Cabinet. Nous avons déja fait remarquer, quand l'occaſion s'eſt préſentée, que cet illuſtre Peintre avoit eû le bonheur, plus qu'aucun autre Profeſſeur de ſon ſiecle, de trouver d'excellens Graveurs; les deux Eſtampes que nous annonçons ſont une preuve certaine de cette vérité, ſelon le ſentiment de tous les Connoiſſeurs. Ceux qui connoiſſent les Tableaux originaux, d'après leſquels ces deux Eſtampes ſont gravées, donnent encore de plus grands éloges à M. Tardieu,

Digitized by Google

3. SAINT JERÔME dans le Déſert, Eſtampe en hauteur, gravée par le même, d'après le Tableau peint par P. d'Ulin, qui eſt dans la Chapelle de M. Bignon, dans l'Egliſe des Filles de S. Thomas. Cette Eſtampe eſt dédiée à M. Jérôme Bignon, Chevalier, Marquis de Plancy, Vicomte de Semoine, Conſeiller du Roy en ſes Conſeils, Maître des Requêtes Honoraire de ſon Hôtel, Bibliothécaire de S. M. Intendant de la Génequalité de Soiſſons. On lit ces Vers au bas.

Comme il eſt de votre Maiſon
Et le Patron & le modéle,
Accordez de grace à mon zéle,
Qu'il paroiſſe ſous votre nom.

Tardieu.

On trouve ces Eſtampes, qui ſont fort recherchées par tous les Gens de goût, chés M. *Tardieu*, ruë S. Jacques, 1741.

LES ADIEUX, Eſtampe en large, fort bien gravée par A. *Laurens*, d'après le Tableau original de Philipe Vauvremens, & de la même grandeur, du Cabinet du Chevalier de la Roque. On trouve cette Eſtampe chés le Sr *Laurens*, Graveur, ruë de la Vannerie, à l'Ange S. Michel.

La ſuite des Portraits des Rois de France, des Grands Hommes, & des Perſonnes Illuſtres dans les Arts & dans les Sciences, continuë de paroître avec ſuccès, chés *Odieuvre*, Marchand d'Eſtampes, ruë d'Anjou; il vient de mettre en vente ceux de

PHILIPE I. XXXVIII. Roy de France, mort à Melun le 25. Juillet 1108. après 48. ans de Regne, deſſiné par A. *Boizot*, & gravé par J. G. *Will.*

LOUIS

Louis II. de Bourbon, Prince de Conde', né à Paris le 18. Septembre 1621. mort à Fontainebleau le 11. Decembre 1686. deſſiné par *Nanteüil*, & gravé par P. *le Febvre*.

Leopold, Prince d'Anhalt Dessau, Généraliſſime des Armées du Roy de Pruſſe, & Géneral Feldt-Maréchal de l'Empire, peint à Berlin par *Peſne*, & gravé à Paris par J. G. *Will*.

Pierre Cardinal de Berulle, Fondateur & Premier Supérieur Géneral de la Congrégation de l'Oratoire de J. C. N. S.

Michel de l'Hospital, Chancelier de France, né à Aigueperſe, en Auvergne, en 1503. mort à Vignay, près d'Etampes, le 13. Mars 1673. peint par T. H. & gravé par E. J.

Le ſieur *Boucher*, Marchand d'Eſtampes, demeurant Place du Vieux Louvre, proche les Apartemens de la Reine, aux Maiſons de M. Capperon, vend toutes ſortes d'Eſtampes nouvelles, gravées par les meilleurs Auteurs, encadrées avec verres blancs & ſans être encadrées; il fait & vend auſſi toutes ſortes de Deſſeins des plus à la mode, pour Meubles & Broderies. Le tout à juſte prix.

Le ſieur *le Rouge*, Ingénieur, Géographe du Roy, ruë des Grands Auguſtins, vis-à-vis le Panier fleuri, vient de mettre au jour une nouvelle Carte de la Baviere, avec les Plans, où l'on trouve deux mille Poſitions de plus que dans celles qui ont paru juſqu'à préſent; les grandes routes y ſont auſſi marquées.

Une Carte d'Allemagne & de l'Italie, enluminée, où ſont diſtinguées toutes les Provinces de la ſucceſſion du feu Empereur, & les Etats préſens des Princes de l'Empire.

Digitized by Google

Une Carte de la Westphalie, fort détaillée, avec les Routes, les Plans de Munster, de Paderborn &c. avec les Quartiers de l'Armée du Maréchal de Maillebois.

M. *Bouvard* vient de mettre au jour un sixiéme Recueil d'Airs sérieux & à boire, à 1. 2. & 3. voix, avec accompagnement de Violon & de Flûte, mêlés de Récits de Basses, Ariettes, Brunettes, Musettes & Vaudevilles. Prix 3. livres. Il vient de donner encore la Fête de Cloris, Cantate à voix seule, avec accompagnement de Violon, de Flûte, de Hautbois, de Basson & la Basse continuë; & un Air Italien, aussi avec accompagnement de Violon & la Basse continuë. Prix 2. livres 8. sols. Ils se vendent *à Paris*, chés *l'Auteur*, Cour du Dragon Ste Marguerite, Fauxboug S. Germain; la veuve *Boivin*, ruë S. Honoré, à la Regle d'or; *le Clerc*, ruë du Roulle, à la Croix d'or, & chés M. *Huë*, Graveur, ruë S. Honoré, chés M. Canelle, Marchand Bonnetier, à côté du Palais Royal.

On trouve du même Auteur, aux mêmes Adresses, son premier 2. 3. 4. & 5. Recueil d'Airs, tous du prix de 3. livres chacun, excepté le premier, qui est rare. Son Opera de Médus, Roy des Medes, imprimé par Extrait. Prix 5. livres. Son Opera de Cassandre, partition génerale, imprimée. Prix 20. liv. Un premier Livre de Sonates à Violon seul, avec la Basse, gravé. Prix 10. livres. La Nimphe de la Seine, ou la Fête Galante, Cantate, avec accompagnement de Violon & de Flûte. Prix 2. liv. L'Amour Champêtre, Cantate, avec accompagnement de Violon. Prix 2. livres 8. sols. Le Printems, Cantatille, l'Hyver, Cantatille; Nanette, Cantatille, avec accompagnemens de Violons, Flûtes & Musettes; chaque Cantatille une liv. 4. s.

Une

Digitized by Google

Une Paraphrase sur le Pseaume *Usquequo Domine*, en forme de Cantate. Prix une livre 10. sols.

Le sieur *Huë*, Graveur de Musique, donne avis au Public qu'il vient de graver un Livre de douze Sonates à Violon seul & la Basse continuë, *Opera Prima*, par M. Handel.

Un Livre de six Sonates à Violon seul & la Basse continuë, Œuvre posthume *del Signor Albinoni*. Prix 4. livres 16. sols.

Un Concerto Primo *del Signor Scarlatti*. Prix 1. livre 16. sols.

Un Livre de six Sonates en *Trio*, pour la Flûte, le Violon & la Basse, Œuvre second, par M. Pichler. Prix 6. livres,

Un Livre de six Sonates pour deux Violoncelles, par le *Signor San Martini*. Prix 3. livres 12. sols.

Le Chasseur Galant, Recueil d'Airs pour deux Cors de Chasse, ou deux Trompettes. Prix 1. l. 4. s.

Un Livre de Menuets Italiens des célebres *Leonardo Vinci*, *Scarlatti*, *Bononcini*, *Bernardo Palazzo*, *Gioseppe*, *Veronese*, *Nicolo Vanieri di Roma*, *Martini* & *Valmonte*, recueillis par M. Bouvard Prix 2. livres.

Un premier Recueil d'Airs sérieux & à boire, à une 2. & 3. voix, par M. J. B. Charles. Prix 3. liv.

Le sieur *Glachant*, Maître Ecrivain, vient de donner au Public *un Traité d'Ecriture*, dédié à M. le Duc de Chartres, sous le titre de *Démonstrations de feu M. Rossignol*; il l'a enrichi de plusieurs Piéces gravées d'après le Chef-d'œuvre de cet excellent Maître. Le Sr Glachant a eû en vûë, en travaillant à ce Traité, de réparer, autant qu'il lui a été possible, la perte que le Public a faite par la mort prématurée de M. Rossignol, qui vouloit donner un

Digitized by Google

plus beau jour au Livre de M. Alais, en y ajoûtant ſes Démonſtrations, & dont il a toujours ſuivi les principes ; & ſon intention étoit de faire voir que les principes qu'il tenoit de Mrs Alais, Sauvage & pluſieurs autres grands Maîtres, étoient les ſeuls propres à l'avancement des Ecoliers ; qu'au contraire les nouveaux principes établis par quelques Maîtres leur étoient préjudiciables ; c'eſt ce que le Sr Glachant, Eleve de M. Roſſignol, a crû devoir entreprendre, étant parfaitement inſtruit de ſes deſſeins à cet égard. La Gravûre eſt en partie du Sr *Bailleul*, l'aîné, & en partie du Sr *Aubin* ; on eſpere que le Public ſera d'autant plus content de ces Gravûres, que l'on peut dire qu'il verra dans les Copies, les admirables Originaux du Chef-d'œuvre de M. Roſſignol.

AVIS AU PUBLIC.

Quoique dans l'Etabliſſement de la Penſion d'Alfort, proche Charenton, la dureté des précedentes années dût faire craindre que le ſuccès de cette entrepriſe ne répondît pas au Plan qu'on s'étoit d'abord formé, il eſt conſtant néanmoins que l'execution des nouveaux arrangemens qu'on vient de prendre, y attire journellement un bon nombre de jeunes Penſionnaires, qui profitent très-utilement des ſages diſpoſitions de cette loüable Societé, par l'avantage qu'ils y trouvent, tant par le choix, que par l'augmentation des Maîtres dans tous les exercices qui conviennent à une belle & noble éducation, qui ne conſiſte pas ſeulement dans une parfaite connoiſſance & une pieuſe pratique de la Religion Chrétienne, comme auſſi dans l'étude de la Grammaire Françoiſe & Latine, de l'Ortographe, de la belle Ecriture, de l'Arithmétique, de la Coſmographie, de la Géographie, de l'Hiſtoire, de la

Géometrie

Digitized by Google

Géométrie, du Blâſon, de la Danſe, de la Muſique & de l'exercice des Armes, mais encore dans la pratique des Langues Allemande & Italienne. Ainſi on eſt perſuadé que le Public ſçaura bon gré de cet Avertiſſement, auquel on ajoûtera qu'on s'eſt fait une loi de n'y plus admettre que des Enfans de la premiere jeuneſſe, ceux d'un âge plus avancé n'étant pas ſuſceptibles de toutes ces differentes inſtructions. Il eſt bon auſſi qu'on ſçache que l'on continuë de fournir des Meubles à tous les Penſionnaires, & que quant à l'entretien, on s'en chargera volontiers pour un prix raiſonnable, en faveur de ceux à qui cela conviendra. Il faut s'adreſſer à M. l'Abbé *Marin*, Clerc ordinaire de la Sainte Chapelle, Cour du Palais, à Paris, ou bien à *Alfort*, près Charenton.

Le ſieur *Renault* a inventé une petite Lanterne, nommée le *petit Falot Dauphin*; elle eſt compoſée avec du papier pliſſé, & travaillée très-ingénieuſement; on y voit en dehors un deſſein qui repréſente pluſieurs Dauphins entrelaſſés, & au milieu un Ecuſſon aux Armes de France, avec deux branches de Lauriers qui le renferment. Cette petite Lanterne eſt peinte de differentes couleurs, qui font un effet très-agréable à la vûë, au moyen d'une petite bougie allumée & placée au centre de la Lanterne. L'Auteur a compoſé auſſi (pour la rendre encore plus utile) un étui de carton pour la renfermer, qu'on peut mettre dans la poche; on la trouve chés le Sr *Renault*, Marchand Cartier, ruë des Marmouzets, au coin de la ruë Perpignan, 1742.

La veuve *Bailly* renouvelle au Public ſes aſſûrances, qu'elle n'a point quitté ſon commerce, & que les véritables Savonettes de pure crême de Savon, dont

Digitized by Google

dont elle seule a le secret, se distribuënt toujours chés elle, ruë du Petit Lyon, à l'Image S. Nicolas, proche la ruë Françoise, Quartier de la Comédie Italienne.

Le sieur *Durand*, Expert pour la conservation des Dents & pour toutes les Opérations de la bouche, a trois Remedes spécifiques; l'Opiat Royal; l'Elixir, & l'Eau d'or, pour les cas ci après dénommés.

L'Opiat raffermit les Dents branlantes, anime & fait croître les Gencives rongées, blanchit parfaitement les Dents, sans offenser le lustre de l'émail, les rend douces, empêche que les Gencives ne tombent en bourlet, que l'on ne sente de la bouche, & liquifie le sang grossier. Les Pots sont de 2. de 3. & de 6. livres.

L'Elixir, par sa vertu pénetrante pour les douleurs de Dents, détruit toutes les corruptions qui les minent sous les alveoles, résout les tumeurs, meurit les abscès, & fait sortir le pus & la matiere, guérit le chancres qui viennent au Palais, à la Langue & aux Gencives, lesquels ont des suites très-fâcheuses, corrige les humeurs âcres qui tiennent ou paroissent tenir de la nature du Scorbut, &c. Les Bouteilles sont de 2. livres 10. sols, de 3. livres 10. sols & de 6. livres.

L'Eau d'Or de Grenade est pour les fluxions & les gonflemens de Gencives les plus considérables, les dissipe en très peu de tems, procure des avantages réels & permanens à toutes les parties de la Bouche. Les Bouteilles sont de 2. & de 4. livres.

Il avertit aussi que parmi tous les secours qu'il a chés lui pour le bien & l'embellissement de la Bouche, on y trouve des Dents artificielles, faites de maniere à contenter toutes les personnes qui en ont besoin.

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND
TILDEN

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Il
ment
Il
on le
Sa
à-vis
mier

LE R

Que

A
De mon
De Bacchu
Et la voix

De son Jus

C

L'A

Ces jou
Il y fit contre
De ce qu'en
Vous av
Que lui

Digitized by Google

Il vend des Racines très-salutaires, qui embaument la Bouche, à 15. sols le plus haut prix.

Il va le matin où on le demande, & l'après midi on le trouve chés lui.

Sa demeure est avec Tableau, ruë S. Honoré, vis-à-vis la Fontaine de la Croix du Trahoir, au premier Apartement

LE RHUME GUERI PAR LE VIN.

CHANSON.

QUel changement, grands Dieux! d'une toux effroyable
Je suis guéri sans Médecin;
Je ne chantois plus, mais le Vin
A dissipé ce Rhume épouventable;
De mon creux revenu, mes organes ouverts,
De Bacchus désormais publieront la victoire,
Et la voix qu'il me rend, par mille sons divers
Fera retentir dans les Airs
De son Jus précieux le triomphe & la gloire.

CHANSONETTE.

L'Amour, les yeux baignés de pleurs,
Ces jours passés se rendit à Cythere,
Il y fit contre vous des plaintes à sa Mere
De ce qu'en paroissant sous ses traits enchanteurs,
Vous aviez blessé plus de cœurs,
Que lui-même il n'auroit pû faire.

SPEC-

Digitized by Google

SPECTACLES.

LE 30. Janvier, & les trois derniers jours du Carnaval, l'Académie Royale de Musique donna trois differentes Pieces en Musique ; la premiere intitulée *le Temple de Gnide*, Pastorale en un Acte, représentée le 31. Octobre dernier, dont on a donné l'Extrait dans le Mercure de Novembre suivant ; la seconde, *la Fête de Diane*, nouvelle Entrée ajoûtée aux *Fêtes Grecques & Romaines*, en Février 1734. & la troisiéme, *les Amours de Ragonde*, Comédie en Musique, en trois Actes, representée pour la premiere fois le 31. Janvier dernier. Cette derniere Piéce est divisée en trois differentes Entrées ; la premiere a pour titre, *la Soirée de Village* ; la seconde, *les Lutins* ; & la troisiéme, *la Nôce & le Charivari*. Voici un Extrait abregé de cette derniere Piéce.

Au premier Acte, le Théatre représente un Hameau.

Ragonde, après avoir invité tous les Garçons & toutes les Filles du Hameau à s'occuper à quelque ouvrage, parle à Colin de l'amour qu'elle a pour lui ; Colin lui dit de s'attacher à son ouvrage, pour montrer l'exemple

Digitized by Google

xemple. Ragonde n'eſt pas ſatisfaite d'une pareille réponſe. Colin acheve de l'irriter, en lui diſant qu'il ne ſonge point à elle, mais qu'il aime ſa fille Colette. Ragonde s'emporte contre lui, & lui dit :

A ma Fille ! merci de moi !
Je t'étranglerois avec elle,
Plûtôt que de l'avoir mariée avec toi.

Mathurine, pour calmer la colere de Ragonde, propoſe de conter quelque hiſtoire divertiſſante. Ragonde y conſent, & conte la ſienne. La voici..

Un jeune Berger de vingt ans
Aimoit une jeune Bergere,
Mais il plaiſoit fort à ſa Mere,
Qui vouloit l'épouſer en dépit de ſes dents.
La bonne femme étoit Sorciere :
Pour punir le Berger inſenſible à ſes feux,
Elle en fit un Matou, qui devint furieux,
Et ſe précipita du haut d'une goutiere.

Colin chante les Vers ſuivans, pour ripoſter à Ragonde.

Une Vieille avoit quatre dents,
Dont elle ne ſe ſervoit guere ;
Elle vouloit encor être mere,
En épouſant par force un Berger de vingt ans.

M

Il mépriſa cette Megere ;
Elle voulut punir ce Berger dédaigneux ;
Mais lui, pour empêcher ſes deſſeins dangereux ;
L'envoya ſoupirer au fond de la riviere.

Ragonde répond à Colin :

Il ſuffit ; je t'entends, & tu me connoîtras.

Lucas promet tout bas à Ragonde de la venger, & lui dit qu'il en a concerté la maniere.

Mathurine, pour faire ceſſer cette querelle qui vient troubler la Fête, invite les Filles & les Garçons du Village à chanter & à danſer. Elle leur parle ainſi :

Accourez, jeunes Garçons ;
Mêlez vos pas à nos Chanſons ;
Venez folâtrer & rire ;
Que le plaiſir vous guide & vous attire :
Ne ſuivez point d'autres leçons ;
Ces biens purs, dont nous joüiſſons,
A nos deſirs doivent ſuffire.

Les Chants & les Danſes forment la Fête de ce premier Acte.

Dans le ſecond Acte, la Scéne ſe paſſe à l'entrée de la nuit.

Lucas, Amant de Colette, commence l'Acte avec Thibault, qui lui demande pourquoi il

Digitized by Google

il n'épouse pas Colette dont il est aimé ; il lui répond que Ragonde, sa mere, ne consent à son hymen, qu'à condition qu'elle sera mariée la premiere avec son cher Colin. Ces deux amis font entendre qu'ils ont tout disposé pour obliger Colin (par la frayeur) à consentir à être mari de Ragonde malgré lui. Ils se retirent à l'aproche de Colin, à qui Colette a donné un rendez-vous, pour le faire tomber dans le piége qu'on lui a dressé. Colin fait entendre par ce Monologue le plaisir qu'il se promet avec Colette.

Jamais la nuit ne fut si noire,
Mais son obscurité favorise mes vœux ;
Colette va venir. Que je serai joyeux !
Mon bonheur est si grand, que j'ai peine à le croire.
Hâte-toi de me rendre heureux ;
Accours, mon aimable Colette ;
La nuit nous cache aux jaloux curieux :
Que de momens perdus ! Ah ! que je les regrette !

Lucas, Thibault, & d'autres Villageois déguisés en Lutins, apellent Colin à grands cris. Colin en est effrayé. Il veut s'enfuir ; ils l'entourent, & lui disent :

Si tu sors de ta place,
Nous allons t'étrangler.

Colin apelle Ragonde à son secours ; elle vient

vient, & lui fait promettre de l'épouser. Les Danses des Lutins forment le Divertissement de ce second Acte.

Le troisiéme & dernier Acte commence par des Chants. Tout le Village assemblé célebre le double mariage de Lucas avec Colette, & de Colin avec Ragonde.

Lucas exprime son bonheur par ces Vers.

J'ai soûpiré long-tems pour l'aimable Colette;
Colette soûpiroit pour moi;
J'étions Amans; je vivois sous sa loi,
Et je goûtions tous deux une douceur parfaite;
Je suis son Epoux maintenant;
Elle doit m'obéir, c'est la Loi du Village;
Mais, pour faire un bon mariage,
Colette & moi, j'agissons prudemment,
Je voulons oublier que je somm'en ménage;
Colette est ma Maîtresse & je suis son Amant.

Voici la Réponse de Colette.

Lucas, je t'en fais la promesse;
Je serai toûjours ta Maîtresse;
Tu seras mon Amant, & non pas mon Epoux,
C'est le moyen de nous aimer sans cesse.
Pous conserver des noms si doux,
Ne sois jamais inquiet ni jaloux.
Garde-toi de brûler d'une nouvelle flâme;

Digitized by Google

Si je m'en aperçois, je le dis entre nous;
Dès ce moment, je deviendrai ta Femme.

Les Chœurs continuent à chanter le bonheur de Lucas & de Colette; Ragonde ordonne qu'on chante le sien; Colin ne peut s'empêcher de faire paroître le regret qu'il a d'avoir renoncé à la possession de Colette, en épousant Ragonde; cette derniere le menace du retour des Lutins; Colin se jette à ses genoux & lui demande grace; elle lui pardonne; on celebre ce nouveau mariage par un Charivari en forme de Vaudeville. En voici un couplet: c'est Lucas qui le chante.

L'Amour se plaît dans les allarmes;
Le bruit est son plaisir chéri.

Chœur.

Charivari, charivari.

Lucas.

Quand ce Dieu se sert de ses armes,
Il fait dans un cœur attendri.

Chœur.

Charivari, charivari.

Lucas.

Pour célebrer ses charmes,
Chantons tous à grands cris.

Chœur.

Charivari, charivari.

Digitized by Google

Le 13. Février, la même Académie remit au Théatre l'Opera de *Proſerpine*, qu'elle avoit donné au mois de Janvier de l'année derniere. Les Mardis & les Jeudis on continuë la Repréſentation du Ballet des *Fêtes Grecques & Romaines*, qu'on voit toûjours avec plaiſir.

Le 16. les Comédiens François donnerent la premiere repréſentation d'une Piéce nouvelle en Vers & en trois Actes, ſuivie d'un Divertiſſement, intitulée, *Amour pour Amour*. Cette Comédie, qui eſt de la compoſition de M. de la Chauſſée, de l'Académie Françoiſe, a été reçûë très favorablement du Public, & nous ne manquerons pas d'en parler plus au long.

Le premier Février, le Sr Balleti, fils du Sr Mario & de la Dlle Silvia, débuta pour la premiere fois ſur le Theatre de l'Hôtel de Bourgogne, par le premier Rôle dans la Comédie qui a pour titre, *le Petit Maître Amoureux*. Ce jeune homme qui n'eſt âgé que d'environ 18. ans, joüa avec beaucoup d'intelligence, de hardieſſe, & fort au gré du Public. Il a joüé depuis d'autres Rôles dans differentes Piéces avec aplaudiſſement, & d'une maniere à faire préſumer que l'habitude, l'exemple & les conſeils de ſes parens,

Digitized by Google

rens, pourront le rendre dans la suite un très-bon Sujet. La Dlle Silvia fit avant la Piéce un Compliment au Public, qui fut généralement aplaudi, qu'on donne ici tel qu'il a été prononcé.

» Messieurs, pardonnez à l'inquiétude qui » m'amene ici; il n'apartient qu'à vous de la » calmer; elle est si forte & si naturelle, que » vous en serez peut-être touchés. Vous allez » décider du sort du nouvel Acteur qui va pa- » roître: sa fortune est entre vos mains; & » c'est une Mere, encore plus tremblante » que son Fils, tout tremblant qu'il est lui- » même, qui vient solliciter pour lui votre » indulgence.

» Il n'a pas tenu à moi qu'il n'ait renoncé » au parti qu'il embrasse; j'y ai fait tous mes » efforts; mais ni mes prieres, ni mes cha- » grins, ni mes représentations, n'ont pû » l'en détourner. En vain lui ai-je montré » toutes les difficultés; en vain, en lui par- » lant des talens qu'il falloit, l'ai-je humilié » là-dessus, peut-être plus qu'il ne méritoit; » rien ne m'a réussi; j'y ai perdu jusqu'à mes » larmes; & ce qui redouble en ce moment » ma crainte, c'est que c'est moi que j'ac- » cuse de l'inutilité de mes efforts. Oüi, Mes- » sieurs, c'est à moi à qui je m'en prends. » Il est si doux de vous plaire, ou seulement » de s'imaginer qu'on vous a plû; & dans les

occasions

» occasions où vous avez bien voulu récom-
» penser mon zéle par quelques aplaudisse-
» mens, j'y ai paru si sensible, j'en ai laissé
» éclater devant lui une joye si imprudente,
» qu'elle est devenuë aujourd'hui l'attrait in-
» vincible qui le détermine ; & qu'enfin l'es-
» pérance d'avoir quelque jour un peu de
» part à cette joye si délicieuse, ne lui per-
» met plus de voir à quel prix vous la don-
» nez. Ainsi, Messieurs, ce sont les bontés
» que vous avez euës pour moi qui l'expo-
» sent aujourd'hui au danger qu'il va courir,
» & j'ai recours à ces mêmes bontés pour
» l'en tirer.

Le 10. les mêmes Comédiens donnerent une Piéce nouvelle en Vers, & en trois Actes, de la composition de M. de Boissy, qui a pour titre, *le Mari Garçon.* Cette Comédie qui a été goûtée du Public, & dont on parlera plus au long, fut suivie de deux differens Divertissemens exécutés d'une maniere très-comique par la Dlle Roland, par le Sr Poitiers, Compositeur des Ballets, par les deux Enfans de ce Danseur, & par les Acteurs de la Comédie Italienne. La singularité de ces differens Ballets exécutés au mieux, attire tous les jours de nombreuses Assemblées au Théatre Italien.

Le 3. Février, le Lieutenant Général de Police

Digitized by Google

lice fit l'ouverture de la Foire S. Germain avec les cérémonies accoutumées. Ce Magistrat avoit déja rendu son Ordonnance le 13. Janvier précedent, concernant ce qui doit être observé par les Marchands qui y sont établis, & qui renouvelle la défense des Jeux de hazard, &c.

Le même jour, l'Opera Comique fit l'ouverture de son Théatre par un Prologue nouveau, qui fut suivi de deux autres Piéces intitulées, *la Servante justifiée*, & *le Repas allégorique*. Ces deux Piéces sont ornées de differens Divertissemens, de Chants & de Danses très-bien exécutés. Le Sr Grimaldi, nouveau Danseur, a dansé une nouvelle Entrée avec la Dlle Caron, avec autant de justesse que de vivacité, & fort au gré du Public.

Le 13. on donna deux Piéces nouvelles d'un Acte chacune, ornées de Divertissemens; la premiere a pour titre, *les Obstacles supposés*; & la seconde, *le Prix de Cythere*, lesquelles ont été aplaudies.

NOUVELLES ETRANGERES.

TURQUIE.

ON a apris de Constantinople, que quelques nouvelles difficultés retardoient l'accommodement du Grand Seigneur avec Thamas Kouli-Kan

Digitized by Google

Kan, & que Sa Hauteſſe avoit ôté au Pacha de Bagdad le commandement des troupes qui ſont aſſemblées ſur la Frontiere de Perſe.

On mande en dernier lieu de Conſtantinople que Thamas Kouli-Kan marque beaucoup moins d'empreſſement pour conclure la paix, & qu'il a formé de nouvelles demandes, depuis qu'il a ſoûmis à ſa domination les Curdes, Nation belliqueuſe qui habite la Rive Orientale du Tigre depuis la Ville de Moſul ou de la nouvelle Ninive, juſqu'aux ſources de l'Euphrate. Le Grand Seigneur, de ſon côté, prend toutes les meſures néceſſaires pour ſoûtenir vivement la guerre, ſi les Perſans prennent le parti de la lui déclarer.

Les limites entre la Turquie & la Moſcovie ayant été reglées par les Commiſſaires que le Grand Seigneur & le dernier Czar avoient nommés pour cet effet, & Sa Hauteſſe ayant, ainſi que la Czarine, aprouvé la Convention faite à ce ſujet par leurs Commiſſaires reſpectifs, les Ratifications de cette Convention ont été échangées à Conſtantinople, auſſi-tôt qu'on y a été informé que les Moſcovites avoient achevé de démolir les Fortifications d'Aſoph.

RUSSIE.

ON mande de Pétersbourg, que les Comtes de Munich & d'Oſterman & le Baron de Mengden ayant avancé dans leurs réponſes aux interrogatoires qu'ils ont ſubi, pluſieurs Faits ſur leſquels il a été néceſſaire de demander des éclairciſſemens à la Princeſſe de Brunſwick Bevern, on envoya ordre il y a quelque tems au Commandant de l'eſcorte qui conduit cette Princeſſe & le Prince ſon Epoux, de faire ſuſpendre leur marche, & que par cette raiſon ils ſe ſont arrêtés à moitié chemin de Nerva à Riga.

Ils

Digitized by Google

Ils ont depuis continué leur route ; & ils arriverent le 9 du mois dernier à cette derniere Ville, d'où ils comptoient de partir le lendemain, mais le Gouverneur avoit reçû la veille un courier, par lequel la Czarine lui a mandé qu'elle souhaitoit qu'ils y demeurassent jusqu'à-ce que la Princesse de Bevern eût donné plusieurs nouveaux éclaircissemens dont on a besoin. Cette Princesse est logée à Riga dans le Château avec le Prince son époux, le Prince son fils & la Princesse sa fille, & ils y sont traités avec tous les honneurs dûs à leur rang, mais ils n'ont de communication qu'avec le Gouverneur de la Ville & avec deux autres Personnes nommées par S. M. Cz.

Le Comte de Lowenwode, Grand Maréchal de la Cour, lequel avoit été remis en liberté, ayant tenu des discours peu mesurés depuis son élargissement, il a été arrêté une seconde fois, & conduit à la Citadelle de Pétersbourg, où le Comte de Munich a été transferé de la Forteresse de Schlieſſelbourg.

S. M. Cz. a fait ordonner à la Demoiselle Julie de Mengden, qui a été chargée de la cassette de la feuë Czarine, & qui a eû toute la confiance de cette Princesse & de la Princesse de Bevern, de rendre compte de l'emploi de plusieurs sommes considérables qui ont passé par ses mains.

On a apris depuis que les Commissaires nommés par la Czarine, avoient fini l'instruction du Procès des Comtes de Munich & d'Osterman, & des autres prisonniers detenus dans la Forteresse de Schlieſſelbourg ; que le Comte d'Osterman étoit très-dangereusement malade, & qu'on ne doutoit point que S. M. Cz. n'usât de clémence envers la plûpart de ceux qui ont eû part aux intrigues de ce Ministre.

Digitized by Google

On publia à Pétersbourg le 16. de ce mois une Déclaration, par laquelle la Czarine annonce à ſes Sujets, que tous les Princes Chrétiens étant dans l'uſage de ſe faire couronner dans les Temples, pour marquer qu'ils reconnoiſſent ne tenir la ſuprême Puiſſance que de Dieu, qui eſt le Seigneur des Seigneurs & le Roy des Rois, Elle a réſolu de ſe conformer à cet uſage, & que la cérémonie de ſon Couronnement ſe fera au mois d'Avril dans l'Egliſe Patriarchale de Moſcow.

S. M. Cz. exhorte les differens Ordres de l'Etat, à implorer la bonté divine, pour obtenir que ſon Regne ſoit heureux & paiſible.

L'inſtruction du procès des Comtes de Munich & d'Oſterman, & des autres priſonniers que la Czarine a fait arrêter, étant finie, leur jugement leur ſera prononcé inceſſamment, & leurs amis eſperent que la clémence naturelle de S. M. Cz. la portera à adoucir les peines auxquelles ils ſeront condamnés.

La Czarine a permis qu'on rendît au Comte d'Oſterman une Lettre du Baron, ſon frere, qui a été Miniſtre du Duc Charles Leopold de Meckelbourg en cette Cour, & à qui elle a fait dire de ſe retirer, & elle a bien voulu conſentir que le Comte d'Oſterman fit réponſe à cette Lettre.

Quelque penchant que cette Princeſſe ait a la douceur, elle ſçait uſer de ſévérité, lorſque le bon ordre l'exige : elle dégrada dernierement de Nobleſſe un des Grénadiers de la nouvelle Compagnie établie pour ſa Garde, lequel avoit commis une action déshonorante, & elle le réduiſit au rang de ſimple ſoldat; elle déclara en même tems aux autres Grénadiers de cette Compagnie, que tous ceux d'entr'eux, qui ſe rendroient indignes de la diſtinction qu'elle leur avoit accordée, éprouveroient le même traitement.

Le

Digitized by Google

Le sieur Grosse, Professeur de l'Académie de Pétersbourg, lequel s'étoit chargé de l'éducation des fils du Comte d'Osterman, n'a pu soûtenir la disgrace de son Protecteur, & se voyant privé des esperances dont il s'étoit flaté, il s'est tué d'un coup de pistolet.

ALLEMAGNE.

UN courier dépêché à la Reine de Hongrie a raporté que le Maréchal de Terring étant arrivé à Passau le 15. du mois dernier, avec un Corps d'Infanterie qu'il a ramené de Boheme, avoit tenté de chasser de Schardinq les troupes de S. M. qui s'en étoient emparées; que ce Géneral avoit fait attaquer ce poste le 17. à la pointe du jour par plusieurs Compagnies de Grénadiers, soûtenuës de quelques Régimens, mais que le Major Géneral Berenklaw, qui commandoit dans Schardinq, ayant jugé par les differens mouvemens des Bavarois, du projet du Maréchal de Terring, il avoit pris de si bonnes précautions, qu'il avoit rendu inutiles tous les efforts des ennemis; que les Bavarois ayant été obligés, vers le soir, de se retirer, ils avoient été poursuivis, & que leur Infanterie n'étant soûtenuë par aucun Corps de Cavalerie, elle avoit été mise en déroute, & avoit perdu beaucoup de monde en se retirant à Braunau.

Le Comte de Kevenhuller a mandé à la Reine qu'il avoit quitté le 8. le Camp de Wells pour s'avancer à Willering près de Lintz, où il avoit établi son quartier géneral, & qu'il faisoit les dispositions nécessaires pour attaquer cette derniere Ville, dès qu'il auroit reçû le train d'artillerie considérable, qu'on lui a envoyé de Vienne; que les troupes qui sont dans Lintz, sous les ordres du

Digitized by Google

Comte de Segur, avoient fait plusieurs sorties pour attaquer quelques-uns des quartiers des troupes de la Reine, & que ces sorties n'avoient eû aucun succès.

Les nouvelles de la position du Comte de Kevenhuller donnant lieu de croire que ce Géneral, qui doit avoir reçû le 17. le train d'artillerie qu'on lui a envoyé, feroit incessament le siége de Lintz, le Grand Duc de Toscane partit le 19. pour aller se mettre à la tête des troupes commandées par le Comte de Kevenhuller.

On a apris depuis le départ du Grand Duc, que l'artillerie étant arrivée devant Lintz, on avoit travaillé à établir plusieurs batteries de canons & de mortiers, pour attaquer la Place par differens endroits, & on ne doutoit point que le Grand Duc ne s'en rendît maître dans quelques jours, lorsque la Reine reçût la nouvelle de la prise de Lintz.

Le Comte de Segur s'y est défendu autant qu'il lui a été possible, mais voyant que la Place qui n'étoit pas en état de soutenir un long siége, étoit presque ruinée par le feu continuel de l'artillerie, & embrasée en plusieurs endroits par les boulets rouges & par les bombes, il demanda le 23. à capituler. Il a été convenu que le Comte de Segur sortiroit de la Place avec le canon, & tous les honneurs de la guerre, & que le corps de troupes qui étoit dans Lintz ne serviroit d'un an contre la Reine.

Le 24. le Comte de Segur sortit de Lintz avec la garnison & tous les honneurs de la guerre, pour se rendre à Ratisbonne.

On a apris de Francfort du 31. du mois dernier, que l'Election d'un Empereur ayant été fixée dès le mois de Décembre dernier au 24. Janvier dernier

Digitized by Google

nier ; les portes de cette Ville furent fermée la veille à cinq heures du soir, & que les clefs en furent portées à l'Electeur de Mayence.

Le lendemain vers les sept heures du matin, la garnison & les compagnies de Milice Bourgeoise s'étant assemblées, elles furent distribuées sur les Bastions, sur les Remparts, dans les principales Places, & dans celle qui est devant l'Hôtel de Ville, d'où la garnison & les Compagnies de Milice Bourgeoise formerent une double haye jusqu'à l'Eglise de S. Barthelemi. A huit heures, l'Electeur de Mayence, celui de Cologne, & les premiers Ambassadeurs des Electeurs absens, se rendirent à l'Hôtel de Ville ; ils y allerent dans leurs caroſſes, & étant accompagnés d'un cortege aussi nombreux que magnifique. Les seconds & troisiémes Ambassadeurs Electoraux n'allerent point à l'Hôtel de Ville, & ils se rendirent de leurs Hôtels, à l'Eglise.

Lorsque les Electeurs de Mayence & de Cologne se furent revêtus de leurs habits électoraux, ils sortirent de l'Hôtel de Ville avec les premiers Ambassadeurs des Electeurs absens, pour aller à l'Eglise de S. Barthelemi, & la Cavalcade se fit dans l'ordre reglé par l'Assemblée tenuë à l'Hôtel de Ville le 16. du mois dernier entre le Maréchal Héreditaire de l'Empire & ceux des Electeurs, & dans laquelle on étoit convenu du Cérémonial à observer dans cette Cavalcade, & sur ce qui pouvoit avoir raport à l'Election.

L'Electeur de Mayence, n'ayant pu, à cause de ses infirmités, monter à cheval, il alla à l'Eglise dans une chaise à Porteurs entierement garnie de glaces. Les Electeurs de Mayence & de Cologne, & les premiers Ambassadeurs des Electeurs absens furent reçûs à la porte de l'Eglise de S. Bar-

Digitized by Google

thelemi, par les Doyen & Chanoines du Chapitre qui leur préſenterent l'eau bénite. Les Electeurs étant enſuite entrés dans le Choeur, ils s'y placerent ſur des bancs en forme de Prie-Dieu, qui étoient couverts de tapis de velours cramoiſi, & garnis, à chaque place, de trois carreaux. Les ſeconds & troiſiémes Ambaſſadeurs ſe placerent auſſi ſur les mêmes bancs.

Après la Meſſe à laquelle l'Evêque Suffragant de Mayence officia pontificalement, les Electeurs & les Ambaſſadeurs Electoraux s'aprocherent de l'Autel ſur lequel on avoit mis le Livre des Evangiles; ils prêterent le Serment preſcrit par la Bulle d'Or, & les deux Notaires préſens à ce ſerment en dreſſerent l'Acte, ainſi que de tout ce qui s'eſt paſſé ce jour-là par raport à l'Election.

Tous les Electeurs & les Ambaſſadeurs Electoraux, étant deſcendus de l'Autel & ayant repris leurs places, on chanta le *Veni Sancte Spiritus*, & lorſqu'on eut dit la Collecte, les Electeurs & les Ambaſſadeurs Electoraux paſſerent à la Chapelle dans laquelle l'Election devoit ſe faire. Dès que les Electeurs & les Ambaſſadeurs, les Conſeillers Privés & les deux Notaires furent entrés dans cette Chapelle, elle fut fermée par le Comte de Papenheim qui en garda la clef, ainſi que celles du Chœur, & qui reſta en dehors. Les Electeurs & les Ambaſſadeurs ayant pris leurs places, l'Electeur de Mayence requit celui de Cologne & tous les Ambaſſadeurs, de déclarer s'ils ne ſçavoient rien qui pût empêcher la continuation de l'Acte d'Election, & après qu'ils eurent répondu qu'il ne connoiſſoient rien qui pût la rétarder, il leur fit promettre de regarder l'Election qui alloit être faite, comme unanime, quand même le Roy des Romains ne ſeroit élû que par la pluralité des Suffrages;

Digitized by Google

ges ; les Electeurs & Ambaſſadeurs s'y engagerent, en donnant, ſuivant l'uſage, par forme de Serment, la main à l'Electeur de Mayence.

Les ſeconds & les troiſiémes Ambaſſadeurs Electoraux, les Conſeillers Privés & les deux Notaires, ſortirent de la Chapelle après ce Serment prêté, & il n'y reſta que l'Electeur de Mayence, celui de Cologne, & les premiers Ambaſſadeurs des Electeurs de Treves, de Baviere, de Saxe, de Brandebourg, du Palatin, & de Brunſwick, leſquels procederent à l'Election, & donnerent tous leurs voix à l'Electeur de Baviere.

Celui de Mayence, en les recueillant, commença par l'Ambaſſadeur de l'Electeur de Treves, & il continua par l'Electeur de Cologne, par l'Ambaſſadeur de Baviere & par ceux de Saxe, de Brandebourg, du Palatin & de Brunſwick ; le ſuffrage de l'Electeur de Mayence fut reçû par l'Ambaſſadeur de Saxe, qui le lui demanda, tant en ſon nom, qu'en celui des autres Electeurs & Ambaſſadeurs.

L'Election étant faite, & les ſeconds & troiſiémes Ambaſſadeurs, les Conſeillers Privés & les deux Notaires, étant rentrés dans la Chapelle, l'Electeur demanda aux Electeurs & aux Ambaſſadeurs ſi l'Election n'étoit pas conforme à leurs intentions, volontés & ſentimens, & tous ayant répondu qu'elle l'étoit entierement, les deux Notaires furent chargés d'en dreſſer un Acte. L'Electeur de Mayence fit enſuite aporter la formule du Serment qui devoit être prêté par les Ambaſſadeurs de Baviere au nom du Prince, leur Maître, pour l'obſervation de la Capitulation convenuë & reglée dans la Diette d'Election, & ces Ambaſſadeurs l'ayant prêté en vertu des pouvoirs qu'ils en avoient, l'Electeur de Baviere fut proclamé Roy

Digitized by Google

des Romains par l'Electeur de Mayence, qui y avoit été autorisé par les autres Electeurs. Ils sortirent ensuite de la Chapelle, & ils monterent dans une Tribune préparée dans le Chœur, & de laquelle le Roy des Romains fut proclamé une seconde fois à haute voix par le Grand Doyen du Chapitre de Mayence, que l'Electeur avoit choisi pour faire cette Proclamation. L'Electeur de Mayence, celui de Cologne & les Premiers Ambassadeurs des autres Electeurs, avoient chacun un fauteuil dans cette Tribune; il y en avoit un neuviéme, pour l'Electeur de Boheme, & ce fauteuil resta vuide, comme il a été pratiqué dans toutes les Conferences tenuës à l'Hôtel de Ville pendant la Diette d'Election.

Après la proclamation faite dans la Tribune, les Electeurs revinrent dans le Chœur, où les seconds & troisiémes Ambassadeurs étoient entrés en sortant de la Chapelle, & ils assistérent au *Te Deum*, lequel fut chanté au bruit de plusieurs décharges d'artillerie & au son des cloches.

Au sortir de l'Eglise, les Electeurs de Mayence & de Cologne, ainsi que les premiers Ambassadeurs des Electeurs absens, retournerent à l'Hôtel de Ville dans l'ordre observé lorsqu'ils en étoient sortis le matin, & le Comte de Papenheim y ayant reçû de l'Electeur de Mayence les clefs de la Ville, il les remit au Magistrat qui fit r'ouvrir les portes vers les quatre heures après midi.

Les Ambassadeurs & les Ministres Etrangers, qui étoient sortis de Francfort la veille du jour de l'Election, y rentrerent, & ils allerent sur le champ faire compliment à l'Electeur de Cologne & aux Ambassadeurs de Baviere. Le soir, il y eut chés l'Electeur de Cologne une très-grande illumination, & un souper auquel les Ambassadeurs & les Ministres

Digitized by Google

Miniſtres Etrangers furent invités, ainſi que les Princes & les Perſonnes de diſtinction qui étoient à Francfort. Le ſouper fut ſuivi d'un Bal que l'Electeur de Cologne donna dans la grande ſale de l'Hôtel de Ville. Le même jour, le Nonce du Pape, l'Ambaſſadeur de France & celui d'Eſpagne firent illuminer leurs Hôtels.

Le 31, le Roy des Romains arriva à Francfort, & il y fit ſon Entrée, qui a été très-magnifique.

On mande de Ratisbonne du premier de ce mois, que le Major Géneral Berenklaw, qui commande dans Scharding pour la Reine de Hongrie, a fait ordonner à tous les Habitans des lieux voiſins de ne porter des vivres qu'à l'armée commandée par le Grand Duc de Toſcane, ſous peine de voir leurs maiſons & leurs terres abandonnées au pillage. Il a fait défendre en même tems aux Milices du Pays de prendre les armes, & il a déclaré que ne pouvant être regardées comme troupes reglées, on n'obſerveroit point à leur égard les droits de la guerre, & que tous les Payſans qui ſeroient pris les armes à la main, ſeroient traités comme des vagabonds & pendus ſur le champ.

L'Abbé de Fulde & l'Abbé de Kempten ſont allés à Francfort, pour exercer au Couronnement de l'Imperatrice les fonctions, l'un de la Charge de Grand Chancelier de cette Princeſſe, & l'autre de celle de ſon Grand Maréchal, attachées à leurs Dignités.

La Ville de Nuremberg y a envoyé auſſi des Députés, pour y porter le Globe & le Sceptre Impériale, & les autres ornemens qui doivent ſervir au Couronnement de l'Empereur.

On a apris de Francfort du 7 de ce mois, que le Roy des Romains ayant fixé ſon Entrée publique en cette Ville au 31. du mois dernier, il ſe ren-

Digitized by Google

dit la veille à Darmſtadt chés le Prince de ce nom, & qu'il y trouva le Maréchal de Belle-Iſle, qui l'y attendoit.

Le 31. au matin, le Roy des Romains ſe rendit de Darmſtadt à une Maiſon qui lui avoit été préparée à une lieuë de cette Ville, pour prendre l'Habit & le Manteau à l'Eſpagnol, qu'il devoit avoir dans ſon Entrée publique. Il vint enſuite de cette Maiſon aux Tentes ſous leſquelles le College Electoral l'attendoit, & fut complimenté par l'Electeur de Cologne au nom des Electeurs & des Ambaſſadeurs Electoraux.

L'Electeur de Cologne porta la parole en cette occaſion, parce que l'âge & les infirmités de l'Electeur de Mayence ne lui ayant pas permis de ſortir de la Ville, le Roy des Romains avoit trouvé bon qu'il l'attendît à l'Egliſe de S. Barthelemi. Lorſque le Roy des Romains eut reçû les complimens de l'Electeur de Cologne & des Ambaſſadeurs Electoraux, il ſe mit en marche pour ſe rendre à Francfort.

L'Entrée du Roy des Romains a été plus magnifique qu'on ne peut l'exprimer, tant par la beauté de ſes équipages, que par le nombreux cortege qui l'accompagnoit, indépendamment des caroſſes & de toute la ſuite de l'Electeur de Cologne & des Ambaſſadeurs Electoraux, qui étoient allés au devant de S. M.

Le Roy des Romains alla deſcendre à l'Egliſe de S. Barthelemi, & après y avoir juré d'obſerver la Capitulation dont l'exécution avoit été promiſe en ſon nom par ſes Ambaſſadeurs le jour de l'Election, il aſſiſta au *Te Deum* qui fut chanté au bruit de pluſieurs ſalves d'artillerie, accompagné des plus grandes preuves de la joye publique. Au ſortir de l'Egliſe, le Roy des Romains ſe rendit

Digitized by Google

rendit en caroſſe à l'Hôtel qu'il occupe, & il fut précedé dans cette marche, par tous les Princes & Seigneurs de l'Empire, qui ſont à Francfort en très grand nombre, & qui marchoient à pied devant le caroſſe de S. M.

Le ſoir, les Hôtels des Ambaſſadeurs Electoraux étant illuminés, le Roy des Romains, la Reine & tous les Princes & Princeſſes de leur Maiſon allerent en caroſſe voir les illuminations, & Leurs Majeſtés s'arrêterent long-tems vis-à-vis de l'Hôtel du Maréchal de Belle-Iſle, dont l'illumination, accompagnée de décorations, étoit compoſée par differentes couleurs de feu, & formoit un ſpectacle auſſi agréable que magnifique.

Le 31. du mois dernier, le Grand Duc de Toſcane revint à Vienne de l'armée de la Haute Autriche, & quelques jours auparavant, le Prince Charles de Loraine étoit parti, pour aller prendre le commandement de celle qui eſt à Budweiſſ & dans les environs.

Les derniers avis reçûs de la premiere de ces deux armées, portent que le Feldt Maréchal de Kevenhuller ayant détaché le 26. un Corps de troupes, pour s'emparer de Paſsaw, ce Corps de troupes avoit trouvé la Ville abandonnée par la garniſon, qui s'étoit retirée dans le Château, & qui avoit capitulé le jour ſuivant; que le 28. ce Géneral s'étoit avancé à Eferding, & que le 30. il devoit continuer ſa marche, pour s'aprocher de la Baviere.

On a envoyé la groſſe artillerie à Brinn, & le Prince de Lobckowitz fait travailler avec toute la diligence poſſible à mettre cette Place & celle d'Iglaw où il a établi ſon quartier géneral, en état de ſoûtenir un ſiége.

Les

Digitized by Google

Les troupes de la Reine ont fait, dans l'action qui s'eſt paſſée près de Scharding environ 400. priſonniers, du nombre deſquels ſont trois Capitaines, huit Lieutenans & ſept Enſeignes, & le Major Géneral Berenklaw a envoyé à S. M. neuf Drapeaux qui ont été enlevés aux Bavarois.

PRUSSE.

ON a apris de Berlin, que le 26. du mois dernier, la Reine accompagnée de la Princeſſe, Epouſe du Prince Guillaume, fit une courſe de Traîneaux depuis Berlin juſqu'à Charlottembourg. Le Traîneau de la Reine & celui de la Princeſſe étoient ſuivis de 50. autres Traîneaux, dans leſquels étoient les principales Dames de la Cour, conduites chacune par un Seigneur, & toutes les perſonnes qui ont été de cette courſe, ont fait de très-grandes dépenſes en habits & en livrées, pour y paroître avec éclat.

On a reçû avis par un courier venu de Boheme, que la Garniſon Autrichienne qui étoit dans la Ville de Glatz, inveſtie par un Corps de troupes Pruſſiennes, avoit demandé le 9. du mois dernier à capituler.

Les dernieres lettres reçûës d'Olmutz, portent que le Roy de Pruſſe y étoit arrivé le 28. du mois dernier; qu'il avoit envoyé ordre à toutes ſes troupes de ſortir de leurs quartiers, pour ſe raſſembler; que dès qu'elles le ſeront, il ſe mettra en marche; que S. M. devoit être jointe en chemin par le Corps de troupes Françoiſes, qui eſt ſous les ordres du Comte de Polaſtron, & par les troupes Saxonnes & qu'après cette jonction, elle iroit former le Siége d'Iglaw.

L'Armée Françoiſe commandée par le Maréchal de Broglie, eſt toujours à Pilſeck.

ITALIE

Digitized by Google

ITALIE.

ON a apris de Florence que l'Electrice Palatine Doüairiere persistoit dans le refus qu'elle avoit fait de remettre au Grand-Duc de Toscane les pierreries de la succession de la Maison de Médicis.

ESPAGNE.

ON aprend de Madrid du 6. de ce mois, qu'il y arriva de Francfort le 4. un courier que le Comte de Montijo a dépêché au Roy, pour informer S. M. que le 24. du mois dernier l'Electeur de Baviere avoit été élû Roy des Romains. Le Roy a ordonné à cette occasion, qu'on fit des réjoüissances publiques pendant trois jours consécutifs, & le 5. au matin Leurs Majestés, accompagnées du Prince & de la Princesse des Asturies & des Infants, assisterent au *Te Deum*, qui fut chanté dans l'Eglise de S. Jérôme en action de graces de l'Election.

On a reçû avis que le Vaisseau François *le Juste*, qui avoit fait voile de Cadix pour l'Amérique, & qui avoit été enlevé sur la route & conduit à Boston par les Anglois, avoit été relâché par ordre de S. M. Br. & que deux Vaisseaux Hollandois, richement chargés, dont les Anglois s'étoient emparés en même-tems que de ce Bâtiment, avoient été déclarés de bonne prise par le Conseil de l'Amirauté de Londres.

Ces lettres ajoûtent qu'il étoit entré depuis peu dans le Port de Lisbonne un Vaisseau Suedois, dont le Capitaine avoit raporté qu'il avoit rencontré, en venant de Stockolm, un petit Bâtiment qu'il avoit abordé, & sur lequel on n'avoit trouvé que des cadavres sanglans; que ce Bâtiment n'ayant point de Pavillon, il n'avoit pû sçavoir de quelle Nation il étoit,

Digitized by Google

étoit, mais qu'il soupçonnoit que c'étoit le Vaisseau de quelque Armateur.

GENES ET L'ISLE DE CORSE.

ON a été informé par un Bâtiment venu de la Bastie, que M. Venerofo étoit arrivé à Ajaccio le 14. Decembre dernier; que les Corses attendoient avec une extrême impatience la publication du nouveau Reglement, & qu'ils paroissoient disposés à continuer de demeurer tranquilles, tant qu'on n'exigeroit d'eux aucune taxe, mais qu'on avoit toujours lieu de craindre qu'ils ne secoüassent entierement le joug, dès qu'on leur fourniroit quelque prétexte de faire éclater leur mauvaise volonté.

On a apris de Livourne, qu'en très-peu de jours on y avoit senti jusqu'à vingt-deux secousses de tremblement de terre, que la derniere avoit été si violente, que plusieurs Eglises avoient été renversées, & qu'il n'y avoit point de maison qui n'eût reçû quelque dommage. On ne compte cependant qu'environ trente personnes qui ayent été ensevelies sous les ruines des Edifices, la plûpart des habitans ayant abandonné la Ville, pour se retirer à la Campagne ou sur les Vaisseaux, mais si cet accident fût arrivé pendant la nuit, il auroit péri plus de la moitié des habitans de la Ville.

GRANDE BRETAGNE.

ON mande de Londres, que la nouvelle du rembarquement des troupes Angloises, qui avoient fait une descente dans l'Isle de Cuba, est confirmée par plusieurs lettres écrites de divers endroits, lesquelles assûrent qu'il y a eû une action très-vive entre ces troupes & les Espagnols, & que ceux-ci

Digitized by Google

ceux-ci ont contraint les Anglois d'abandonner les Forts qu'ils avoient construits près de la Rade de Guantanamo, & de regagner précipitamment leurs Vaisseaux.

D'autres avis du 8. de ce mois, portent que les Espagnols se sont emparés des Vaisseaux *l'Aigle* & *le Marthe Sally*, qui venoient, l'un de Newfowland & l'autre de la Barbade.

Le 14. au matin, le Chevalier Robert Walpool alla suplier le Roy, de lui permettre de se démettre de tous ses Emplois, & de ne conserver que sa place dans le Conseil Privé, ce que S. M. lui accorda, & le nomma Lord Comte d'Orford.

On ne doute pas que le Prince de Galles ne rentre dans les bonnes graces du Roy, & on assûre qu'il devoit paroître incessamment à la Cour.

Un Armateur Espagnol s'est emparé du Vaisseau Marchand *le Guillaume*, entre Philadelphie & la Barbade.

****

FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

Le 1. de ce mois, M. Josse, Recteur de l'Université, accompagné des Doyens des Facultés & des Procureurs des Nations, se rendit à Versailles, & il eut l'honneur, suivant l'ancien usage, de présenter un cierge au Roy, à la Reine & à Monseigneur le Dauphin.

Le même jour, le Pere Braban, Commandeur

deur du Convent du Marais des Religieux de la Mercy, accompagné de trois Religieux de cette Maiſon, eut l'honneur de préſenter un cierge à la Reine, pour ſatisfaire à une des conditions de leur établiſſement fait à Paris en 1615. par la Reine Marie de Médicis.

Le même jour, la Reine communia dans la Chapelle du Château de Verſailles par les mains du même Prélat.

Le 2. Fête de la Purification de la S. Vierge, les Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre du S. Eſprit, s'étant rendus vers les dix heures du matin dans le cabinet du Roy, S. M. tint un Chapitre, & nomma Chevalier Monſeigneur le Dauphin. Les preuves du Cardinal de Tencin, de l'Archevêque de Bourges & de l'Evêque de Langres, nommés Prélats Commandeurs de l'Ordre du S. Eſprit le 1. du mois de Janvier dernier, furent admiſes dans ce Chapitre, après lequel le Duc de Penthievre, nommé Chevalier dans le dernier Chapitre, fut introduit dans le Cabinet de S. M. & reçû Chevalier de l'Ordre de S. Michel. Le Roy ſortit enſuite de ſon Cabinet, pour aller à la Chapelle, S. M. étant précédée des Princes & des Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre. Le Duc de Penthievre

en

Digitized by Google

en habit de Novice marchoit entre les Chevaliers & les Officiers ; l'Archevêque de Bourges & l'Evêque de Langres étoient derriere le Roy. Après la Bénédiction des cierges & la Procession qui se fit dans la Cour du Château, S. M. monta à son Trône près de l'Autel, où l'Archevêque de Bourges & l'Evêque de Langres furent reçûs avec les cérémonies accoûtumées. Le Roy retourna ensuite à son Prie-Dieu, & entendit la grande Messe qui fut célébrée par l'Evêque de Langres & chantée par la Musique. La Messe étant finie, le Roy remonta à son Trône où le Duc de Penthievre fut reçû Chevalier, ayant pour Parrains le Duc d'Orleans & le Duc de Chartres. La Reine & Monseigneur le Dauphin entendirent la même Messe dans la Tribune.

L'après midi, leurs Majestés, accompagnées de Monseigneur le Dauphin, entendirent le Sermon du Pere Tainturier, de la Compagnie de Jesus, & ensuite les Vêpres.

Le 7. Mercredi des Cendres, le Roy reçût les Cendres des mains du Cardinal de Rohan, Grand Aumônier de France. La Reine les reçût des mains de l'Archevêque de Roüen, son premier Aumônier.

Le 9, pendant la Messe du Roy, l'Evêque de Die prêta serment de fidélité entre les mains de S. M. Le

Digitized by Google

Le 11. premier Dimanche de Carême, le Roy & la Reine entendirent dans la même Chapelle la Messe chantée par la Musique.

Le même jour, le Roy quitta le deüil que S. M. avoit pris le 21. du mois dernier pour la mort de la Reine de Suede.

L'après midi, leurs Majestés, accompagnées de Monseigneur le Dauphin, assisterent à la Prédication du Pere Tainturier.

Le Roy & la Reine assisterent aussi le 14. au Sermon du même Prédicateur.

Le 12, leurs Majestés entendirent la Messe de *Requiem*, pendant laquelle le *De profundis* fut chanté par la Musique, pour l'Anniversaire de Madame la Dauphine, Mere du Roy.

Le 13, l'Evêque d'Apollonie, Envoyé Extraordinaire du Duc de Modene, eut sa premiere audience publique du Roy. Il y fut conduit, ainsi qu'à l'audience de la Reine & à celles de Monseigneur le Dauphin & de Mesdames de France par M. de Verneüil, Introducteur des Ambassadeurs, qui étoit allé le prendre dans les carosses du Roy & de la Reine. L'Evêque d'Apollonie fut traité par les Officiers du Roy, & il fut reconduit le soir à Paris dans les carosses de leurs Majestés avec les cérémonies accoûtumées.

Le

Digitized by Google

Le Roy a donné l'agrément du Régiment d'Infanterie d'Auxerrois, dont le Marquis de Conflans étoit Colonel, au Comte de Brionne, & S. M. a accordé le Régiment d'Infanterie de Beaujollois, vacant par la mort du Chevalier de Besons, au Marquis de Besons, son neveu, Mousquetaire de la premiere Compagnie.

Le 16, le Roy & la Reine assisterent dans la même Chapelle au Sermon du Pere Tainturier, de la Compagnie de Jesus.

Le Chevalier d'Harcourt, qui a été dépêché de Francfort par le Maréchal de Belle-Isle, Ambassadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire du Roy à la Diette qui s'est tenuë pour l'Election d'un Empereur, arriva à Versailles le 16. au soir : il aprit à S. M. que le 12. le Roy des Romains avoit été couronné, & que la cérémonie du couronnement de S. M. I. avoit été faite par l'Electeur de Cologne, auquel celui de Mayence avoit cédé cette fonction.

Le 17, leurs Majestés entendirent la Messe de *Requiem*, pendant laquelle le *De profondis* fut chanté par la Musique, pour l'Anniversaire de Monseigneur le Dauphin, Pere du Roy.

Le 18, second Dimanche de Carême, le Roy,

Digitized by Google

Roy & la Reine entendirent la Messe chantée par la Musique. L'après midi, leurs Majestés accompagnées de Monseigneur le Dauphin, assisterent au Sermon du même Prédicateur.

Le Comte de Mailly d'Haucourt, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de Berry, vient d'être nommé Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes Ecossois.

Le Marquis de la Chaise, sous-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de Flandres, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de Berry.

M. Barentin de Montchal, Enseigne de la Compagnie des Gendarmes Ecossois, sous-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de Flandres.

Le Comte de Selles, premier Cornette de la Compagnie des Chevau-Legers de Bretagne, Enseigne de la Compagnie des Gendarmes Ecossois.

Le Marquis de Rochefort, second Cornette de la Compagnie des Chevau-Legers d'Anjou, premier Cornette de la Compagnie des Chevau-Legers de Bretagne.

Le Marquis de Voyer, Mousquetaire de la seconde Compagnie, second Cornette de la Compagnie des Chevau-Legers d'Anjou.

Le

Digitized by Google

Le 2. Fevrier, Fête de la Purification, on chanta au Concert Spirituel du Château des Tuilleries un Motet à grand chœur de la composition de l'Abbe Madin, Maître de musique de la Chapelle du Roy, lequel fut suivi d'un autre Motet *Confitebor tibi*, de M. de la Lande; le sieur Petit, exécuta sur le violon un *Concerto* du sieur le Clair avec beaucoup de justesse & de précision; on donna pour terminer le Concert, un second Motet du même Abbé Madin, qui fut très-bien exécuté. Le sieur Poirier, de la Musique du Roy chanta differens récits dans les trois Motets qui firent beaucoup de plaisir.

Le 3, & le 5 Fevrier, il y eut Concert chez la Reine; M. Destouches, Sur-Intendant de la Musique de la Chambre du Roy, fit chanter son Ballet *du Carnaval & de la Folie*. Les rolles furent remplis par la Demoiselle Lalande & le sieur Benoît; celui du Professeur de Folie fut chanté par le sieur Poirier avec autant de legereté que de précision.

Le 10, & le 12, la Reine entendit le Prologue & les trois premiers Actes de l'Opéra de *Tarsis & Zelie*, mis en musique par les sieurs Rebel & Francœur, exécutés par les Dlles de Romainville & Felt, & par les sieurs Benoît & Jelyot.

Le

Digitized by Google

Le 17, le 19. & le 26. on concerta devant la Reine, *Pirame & Thisbé* des mêmes Auteurs, & exécuté par les mêmes Acteurs.

Le 6. Fevrier, les Comédiens François représenterent à la Cour la Comédie du *Joüeur*.

Le 8, la Tragédie de *Mithridate*, suivie de la petite piece de *Crispin Rival de son Maître*.

Le 13, *l'Ecole des Femmes*, & la *Comtesse d'Escarbagnas*

Le 15, la Tragédie *d'Inés de Castro*, & le *Retour imprévû*.

Le 20, les *Femmes sçavantes*, & les *Vendanges de Surêne*.

Le 22, *Iphigenie*, & le *Mariage forcé*.

Le 26, le *Menteur*, & le *Mariage fait & rompu*.

Le 14 Fevrier, les Comédiens Italiens représenterent aussi à la Cour la Comédie du *Jeu de l'Amour & du Hazard*, qui fut suivie de la petite Piéce des *Oracles*, Parodie *d'Issé*; on dansa dans les Intermedes de ces deux Piéces le *Bal Anglois*, & les *Enfans Jardiniers*.

Le 21, *Arlequin persécuté par la Dame Invisible*, Comédie Italienne, & *Agnès de Chaillot*, Parodie *d'Inés de Castro*.

Le 28, *la surprise de l'Amour*, dans laquelle

Digitized by Google

quelle le sieur *Balleti* nouvel Acteur joüa le rolle de l'Amant, avec beaucoup d'intelligence.

Le 21. Fevrier, la Dlle Roland, le sieur Potier & les deux Enfans de ce danseur, furent mandés à Choisy le Roy, & exécuterent devant S. M. differens divertissemens de danse, intitulés les *Enfans Jardiniers*, la *Matelote*, les *Enfans Chinois*, un pas sérieux, les *Enfan Arlequins*, & les *Payſans* Allemands, & Italiens; tous ces divertissemens très-bien exécutés furent terminés par un Tambourin dansé par la petite Dlle Potier âgée de 5 ans, dont le Roy parut très-satisfait.

On a apris de Naples, que le 20. du mois dernier, la Reine des Deux Siciles y étoit accouchée heureusement d'une Princesse, qui a été baptisée le même jour & nommée *Marie-Josephine-Antoinette.*

Au commencement de ce mois, M. le Duc d'Orleans nomma pour son premier Ecuyer, M. le Marquis de Balleroy, Gouverneur de M. le Duc de Chartres, à la place de M. le Marquis de Clermont-Gallerande qui en avoit donné sa démission.

Digitized by Google

MORTS ET MARIAGES.

LE 26. Decembre D. Anne *le Breſt*, Veuve de François du Puy, Marquis de Montbrun, Chambellan du Duc d'Orleans, dont on a raporté la mort dans le Mercure de Decembre dernier, vol. 2. p. 2963. mourut à Paris, âgée de 35. ans,

Le 27. Louis-Auguſte *de Bourbon, Marquis de Malauſe*, Comte de la Caſe, Vicomte de Lavedan, Baron de Chaudeſaigues en Languedoc, Seigneur de Favars en Limoſin, ci-devant Colonel du Regiment d'Infanterie d'Agenois, mourut dans ſon Château de la Caſe, près de Caſtres, dans la 48. année de ſon âge; ſes infirmités l'avoient obligé de ſe démettre au mois d'Août 1731. en faveur d'Arnaud de Bourbon, Comte de Malauſe, ſon frere puîné, de ſon Regiment qu'il avoit obtenu le premier Fevrier 1719. Il ne laiſſe point d'enfans de Marie-Chriſtine de Maniban, qu'il avoit épouſée, ainſi qu'on l'a marqué dans le Mercure de Juillet 1738. en raportant la mort de la Marquiſe Doüairiere de Malauſe, ſa mere, p. 1660.

Le 1. Janvier 1742. Felix *Eſnault*, Prêtre du Diocèſe du Mans, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, du 21. Novembre 1690. & Curé de l'Egliſe Paroiſſiale de Saint Jean en Greve, depuis le mois de Novembre 1712. mourut dans ſa Maiſon Curiale. Il avoit eu 85. ans accomplis au mois de Novembre précedent. Pendant 29. ans qu'il a gouverné cette Paroiſſe, il a travaillé continuellement à l'embelliſſement de ſon Egliſe qu'il a extrêmément décorée & enrichie de ſuperbes Ornemens, & dans laquelle il a fait conſtruire une magnifique

Chapelle

Digitized by Google

Chapelle pour la Communion. Les sommes considérables qu'il a employées dans ces différens travaux, ne l'ont jamais empêché de secourir avec abondance les Pauvres de la Paroisse, aux besoins desquels il avoit une attention singuliere de pourvoir, ce qui le fait regretter généralement de tous ses Paroissiens.

Le 4. Nicolas *Bertin de Vaugien*, Seigneur de Chaumont sur Loire, Maître des Requêtes Honoraire de l'Hôtel du Roy, mourut à Paris, âgé de 86. ans 11. mois : Il avoit d'abord été Conseiller au Grand Conseil en 1682. & ensuite reçû Maître des Requêtes le 18 Avril 1689. Il étoit fils puîné de Nicolas Bertin, Conseiller-Secretaire du Roy, Maison, Couronne de France & de ses Finances en 1659. & de . . . . Vincent ; & il avoit été marié au mois d'Octobre 1685. avec Louise Feydeau, fille unique, & seule héritiere de Denis Feydeau, Seigneur de Vaugien, Correcteur ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, & de Catherine Foreſt. Il en laisse Bruno-Maximilien Bertin de Vaugien, Conseiller Honoraire au Parlement de Paris, où il avoit été reçû le 4. Septembre 1709. Celui-ci a été marié au mois d'Avril 1714. avec la fille unique de feu Pierre-Philbert de Pajot, Seigneur du Ploüy, Conseiller Honoraire en la Cour des Aides de Paris & de . . . . . de Ladehors, sa seconde femme, & il en a un fils, & une fille nommée Louise-Magdeleine Bertin, & mariée le 16. Mars 1735. avec Charles-Jean-Pierre Barentin de Montchal, Mestre de Camp de Cavalerie, & Enseigne de la Compagnie des Gendarmes Ecossois.

Le . . . Janvier, Jean-François *le Boindre*, Seigneur de Groschenay, Baron de la Bunaische au Maine, Sous-Doyen du Parlement de Paris, mourut dans la 81. année de son âge, étant né le 4. Juillet 1661. Il avoit été reçû Conseiller en la pre-

Digitized by Google

miere Chambre des Enquêtes le 7. Janvier 1689. Il devint Doyen de cette Chambre, & il monta à la Grand'Chambre le 21 Février 1721. Il étoit fils de Jean le Boindre, Seigneur de Groſchenay & du Guécelar, mort Doyen du Parlement de Paris, le 8. Novembre 1693. & de feuë D Françoiſe Beſchefer. Il avoit été marié au mois d'Avril 1690. avec Marie-Françoiſe-Catherine Doujat, morte au commencement de l'année 1739. âgée de 76. ans, fille de François Doujat Conſeiller, Maître d'Hôtel du Roi, & de Magdeleine Tiraqueau. Il en laiſſe Jean-Joſeph le Boindre, Seigneur de Vauguyon, Conſeiller au Parlement de Paris, à la Premiere Chambre des Enquêtes, où il a été reçû le 3. Septembre 1720.

Le 7. Paul François *de Beauvilliers, Duc de Saint Aignan*, Pair de France, apelié le Duc de Beauvilliers, Meſtre de Camp du Regiment de Cavalerie de Saint Aignan, mourut à Paris, dans la 32. année de ſon âge, étant né le 16. Août 1710. Il avoit été fait Capitaine de Cavalerie dans le Regiment de Saint Simon en 1730. & après la Promotion des Officiers du 10. Fevrier 1734. celui de Cayeux auſſi Cavalerie, lui fut donné, & il lui fit prendre le nom de Saint Aignan; le Duc de Saint Aignan ſon Pere, ſe démit en ſa faveur de ſon Duché-Pairie, en 1738. & il prit alors le nom de Duc de Beauvilliers, ayant porté juſqu'alors celui de Comte de Saint Aignan. Il étoit fils aîné de Paul-Hipolite de Beauvi liers, Duc de Saint Aignan, Pair de France, Comte de Montreſor, Baron de la Ferté Saint Aignan, la Salle-lès-Clery & Chemery. Gouverneur & Lieutenant Géneral pour le Roy des Provinces de Bourgogne, Breſſe, Bugey, Valromey, & Gex; de la Ville & Citadelle du Havre de Grace & Pays en dépendans, de la Ville & Château de Di-

jon

Digitized by Google

jon, des Villes de Saint Jean de Losne & de Seure, & des Villes & Château de Loches, & Beaulieu, Grand Bailly d'Epée du Pays de Caux, Chevalier des Ordres de S. M. Lieutenant Général de ses Armées, ci devant Premier Gentilhomme de la Chambre du feu Duc de Berry, Conseiller au Conseil de Régence, Ambassadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire du Roy en Espagne, & depuis à Rome, & de feuë Marie-Geneviéve de Monlezun de Besmaux, morte à Rome le 15. Octobre 1734. Il avoit été marié avec Marie-Françoise-Suzanne de Creil de Bournezeau, fille unique de Jean-François de Creil, Marquis de Bournezeau, Baron de Buillac, Seigneur du Chatelix, de la Boissiere, &c. Intendant à Metz, & de feuë Marie-Claude-Therese Turgot, morte le 15. Février 1719.

Le même jour D. Marie-Jeanne *Ballet de la Chenardiere*, Epouse de Charles-François-Gabriel d'Hallencourt, Comte de Droménil, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Chevau-Legers d'Anjou, avec lequel elle avoit été mariée le premier Avril 1739. mourut à Paris, âgée de 28. ans, sans laisser d'enfans; elle étoit Niéce de D. Renée Ballet, Epouse d'Erard, Marquis d'Avaugour, Brigadier des Armées du Roy, & auparavant Veuve de Jean-Louis le Maira, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roy, Marquis de Brieres le Châtel.

Le 9. mourut dans un âge avancé Philipe *Caron*, Docteur, Régent & ancien Doyen de la Faculté de Medecine, en l'Université de Paris.

Le 15. Louis *Bossuet*, Conseiller du Roy en ses Conseils, Maître des Requêtes Honoraire de son Hôtel, mourut à Paris, dans la 79. année de son âge, étant né à Dijon le 22. Fevrier 1663. Il avoit été d'abord Conseiller au Parlement de Metz, où il fut reçû le 25. Juin 1685. ensuite il fut reçû

Digitized by Google

Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roy en survivance de son pere le 5. Septembre 1691. & il entra dans l'exercice actuel de cette Charge le 19. Novembre 1696. Il étoit fils aîné d'Antoine Bossuet, Seigneur d'Azu-lès-Cosne, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roy, Intendant de la Généralité de Soissons, mort le 29. Janvier 1699. & de Renée de Gaureaul du Mont, morte le 10. Novembre 1689 & il avoit été marié le 22. Février 1700. avec Marguerite de la Briffe, fille de feu Pierre de la Briffe, Marquis de Ferrieres, Procureur Général du Parlement de Paris, & de Marthe-Agnés Potier de Novion, sa premiere femme. Il en avoit eû Marguerite-Benigne Bossuet, restée fille unique, laquelle fut mariée le 21. Mai 1722. avec Louis-Antoine de la Roche, Marquis de Rambures, & de Fontenille, Comte de Courtenay, Baron de Cessac, Seigneur d'Authy, & de Lambercourt, Colonel du Regiment de Navarre; mais elle mourut sans posterité le 25. Octobre 1728. à l'âge de 26. ans.

Le même jour, Pierre *Maloët*, Docteur Regent ès Facultés de Medecine des Universités de Paris, & de Montpellier, Conseiller Medecin ordinaire du Roy & de l'Hôtel Royal des Invalides, Associé de l'Académie Royale des Sciences de Paris, pour l'Anatomie, depuis 1725. mourut à l'Hôtel Royal des Invalides.

Le 17. Gilles-François *Boulduc*, Premier Apoticaire du Roy, & Apoticaire de la Reine, Associé de l'Académie Royale des Sciences de Paris pour la Chymie, depuis 1699. Démonstrateur en Chymie, au Jardin Royal des Plantes, ancien Echevin & ancien Juge Consul des Marchands de Paris, mourut à Versailles, âgé d'environ 70. ans. Il étoit fils de Simon Boulduc, Apoticaire de la feuë Reine seconde Doüairiere d'Espagne, & de feuë S. A. R. la Duchesse d'Orleans, Pen-

Digitized by Google

Pensionnaire de l'Académie Royale des Sciences, & ancien Juge Consul des Marchands de Paris, mort le 23. Fevrier 1729. âgé d'environ 82. ans.

Le 19. Charles-Henri *Malon*, *Seigneur Marquis de Bercy*, de Conflans, & de Charenton, ci-devant Conseiller d'Etat ordinaire, & Intendant des Finances, mourut à Paris, âgé de 64. ans, 16. jours, étant né le 3. Janvier 1678. Il fut reçû d'abord Conseiller au Grand Conseil, le 30. Avril 1702, puis Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roy le 4. Juin 1706. Il fut chargé au mois de Fevrier 1708. de la Direction générale des Ponts & Chaussées de France, & au mois d'Avril suivant, du Contrôlle des Comptes, avant que d'être portés à la Chambre. Il fut pourvû au mois d'Août 1709. d'une Charge d'Intendant des Finances, qu'il exerça jusqu'au mois de Septembre 1715, qu'elle fut alors supprimée. Il étoit fils aîné d'Anne-Louis-Jules Malon, Seigneur de Bercy, Conflans, le Pont de Charenton, les Carrieres, la Grange aux Merciers, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roy, Intendant successivement en Auvergne, en Bourbonnois, à Lion, &c. mort le 5. Octobre 1706. & de Marie-Angelique le Ragois de Bretonvilliers, morte le 24. Août 1730. & il avoit été marié le 21. Septembre 1705. avec Charlotte-Angelique Desmaretz, fille de feu Nicolas Desmaretz, Marquis de Maillebois, de Bleny, & du Rouvray, Baron de Châteauneuf en Thimerais, Comte de Bourbonne, Seigneur de Couvron, de Neuville, du Coudray, de Sainte Mesme, alors Directeur Géneral des Finances, & depuis Conseiller au Conseil Royal, & Controlleur Géneral des Finances, Ministre d'Etat, Commandeur & Grand Tréforier des Ordres du Roy, & de Magdeleine Béchameil. Il laisse d'elle Charles-Nicolas Malon, à présent, Seigneur, Marquis de Bercy, de Conflans, &c. fils

Digitized by Google

unique, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roy, & Président au Grand Conseil ci-devant Conseiller au Parlement de Paris, lequel a épousé la fille aînée de Gabriel Taschereau, Seigneur de Baudry, & de Linieres; Conseiller d'Etat ordinaire & Intendant des Finances, & de Philipe Taboureau.

Le même jour . . . . . *de Cisternay du Fay* Sieur de Gencien, Chef d'Escadre des Armées Navales du Roy du premier Juillet 1737. & auparavant Capitaine de Vaisseaux, depuis 1705. mourut à Paris, âgé d'environ 73. ans, & sans avoir été marié. Il étoit fils puîné de Charles de Cisternay, Seigneur du Fay, Gencien, la Garenne, Capitaine des Gardes du Prince de Conty, ancien Capitaine dans le Regiment de Conty, mort le 27. Novembre 1686. & de feuë Catherine Duret. On a raporté la mort de Charles François de Cisternay du Fay, son neveu, dans le Mercure de Juillet 1739. p. 1674.

Le 21. Maximilien *de Montboissier-Beaufort de Canillac*, Prêtre du Diocèse de Clermont, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, du 18. Mai 1710. Abbé Commandataire de l'Abbaye Royale de Notre-Dame d'Eu, Ordre de S. Augustin, Diocèse de Roüen, à laquelle il fut nommé le 7. Avril 1708. ci-devant Chanoine & Comte de Saint Julien de Brioude, & Chanoine de la Sainte Chapelle du Palais à Paris, mourut à Paris dans la 68. année de son âge, suivant son Extrait baptistaire du 10. Août 1674. Il étoit fils de Gabriel de Montboissier-Beaufort Canillac, Seigneur & Comte de Lignac, de Saunade, & du Chevalblanc, & de Jeanne de Meillars.

Le 24. Armand-Claude *Mollet*, Chevalier de l'Ordre de Saint Michel, du 11. Mai 1732. Architecte ordinaire du Roy, & de son Académie, Controlleur Géneral des Bâtimens, Jardins, Arts & Ma-

Digitized by Google

Manufactures de France, mourut à Paris, en son Logement Cour du vieux Louvre, âgé d'environ 77. ans. Il étoit veuf de Françoise-Andrée Bombes, morte le 6. Mars 1732.

Le 25. Jean-Laurent *du Faur*, Mestre de Camp de Cavalerie, Maréchal des Logis, & premier Aide Major de la premiere Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roy, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis, mourut en leur Hôtel, au Faubourg Saint Germain, à Paris.

Le 28. Edouard *de Ricard*, Ecuyer Sieur de la Chevalleraye, Mestre de Camp de Cavalerie, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis, Gouverneur de Beaumont sur Oise & de l'Isle-Adam, Capitaine des Chasses de S. A. S. M. le Prince de Conty, mourut à Paris, à l'Hôtel de Conty, dans la 73. année de son âge.

Sa Famille est attachée à la Maison de Conty depuis 80. ans, en qualité de Gentilshommes ordinaires, de Capitaines dans les Regimens de ces Princes.

Le frere du défunt Corneille de Ricard de la Chevalleraye, a été choisi pour être Gouverneur de S. A. S. M. le Prince de Conty, & il est actuellement Capitaine de ses Gardes; il est de l'Académie des Sciences & Capitaine du Château de Madrid, Charge que ses Ancêtres ont possedée sans interruption depuis le Roy François I. qui fit bâtir ce Château, jusqu'à présent. Elle fut donnée par ce Prince à Pierre de Ricard de la Chevalleraye pour les signalés Services qu'il lui avoit rendus à la fameuse Bataille de Pavie, à la tête d'une Compagnie d'Ordonnance. Ce sont les termes employés dans les premieres Provisions de cette Charge.

Edouard de Ricard dont on annonce ici la mort, avoit été marié en 1701. avec Catherine Isabelle,

Digitized by Google

dont il n'a eu qu'un fille, mariée à son Cousin Germain, Gedeon de Ricard, actuellement Capitaine au Regiment de Touraine, qui succede à son Beau-pere dans ses Gouvernemens de Beaumont & de l'Isle-Adam & dans la Charge de Capitaine des Chasses de S. A. S. M. le Prince de Conty.

Le 29. D. Marie-Armande *de Rohan Chabot*, Prieure du Prieuré perpetuel de Notre-Dame de Bon-Secours, de l'Ordre de Saint Benoist, ruë de Charonne, Fauxbourg de Saint Antoine à Paris mourut dans ce Monastére; dans la 50. année de son âge, étant née le 4. Octobre 1692. Elle étoit 7. fille de Louis de Rohan Chabot, Duc de Rohan, Pair de France, Prince de Leon, Comte de Porrhoët, & de Morer, Marquis de Blain, de Montlieu, & de Saint Aulaye, Baron de la Garnache, Beauvoir sur Mer, &c. mort le 18. Août 1727. & de Marie-Elizabeth du Bec de Vardes, sa veuve actuellement vivante.

Le 2. Fevrier, D. Louise-Charlotte de *Gramont* Epouse de Louis-Charles de Lorraine, Comte de Brionne, Gouverneur & Lieutenant Général pour le Roy de la Province d'Anjou, & Gouverneur particulier des Villes & Château d'Angers, & du Pont de Cé, avec lequel elle avoit été mariée le 3. Fevrier 1740. mourut à Paris, dans la 17. année de son âge, étant née le 21. Juillet 1725. Elle étoit seconde fille du Duc de Gramont, dont la mort a été raportée dans le Mercure du mois de Juin de l'année derniere, vol. 1. p. 1258.

Le même jour D. Jeanne-Catherine *Quantin*, Epouse de Pierre-René de Brizay, Comte de Denonville, Seigneur de Maisons, Baron du Puiset, & de Janville en Beausse, Seigneur d'Averne, de Moncé, au Maine, &c. Brigadier des Armées du Roy, Lieutenant Géneral pour S. M. dans le Pays

Chare

Digitized by Google

Chartrain, avec lequel elle avoit été mariée le 15. Avril 1697. mourut au Château de Denonville en Beausse, dans la 67. année de son âge; elle étoit fille de feu François Quantin de la Vienne, Marquis de Champcnets, Premier Valet de Chambre du Roy, mort le 11. Août 1710. & de Jeanne-Claude Tierry, sa premiere femme; elle laisse un fils qui est Louis-René, apellé le Comte de Brizay, Maréchal de Camp des Armées du Roy, de la Promotion du 15. Mars 1740. Premier Cornette de la Compagnie des Chevau-Legers de la Garde de S. M. & marié avec Françoise-Michelle Pinon; & plusieurs filles, dont l'aînée Catherine-Hipolite de Brizay, fut mariée le 21. Juillet 1720. avec Aimé-Marie de Gontier, Seigneur Baron d'Auvillars, Comte du Pérou, Lieutenant de Roy au Gouvernement de Bourgogne; une est Abbesse de Notre-Dame de Molese, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Châlons sur Saonne, depuis le mois de Decembre 1738. une autre est Carmelite à Orleans, & les deux dernieres non encore pourvuës.

Le même jour D. Catherine-Marguerite *Mignard*, veuve depuis le 10. Octobre dernier de Jules de Pas, Comte de Feuquieres, ci-devant Lieutenant Général pour le Roy au Gouvernement de la Province, Evêché & Comté de Toul, dont on a annoncé la mort dans le Mercure de Novembre dernier, mourut à Paris, dans son Hôtel grande rue du Fauxbourg de Saint Honoré, âgée de 90. ans & quelques mois, & sans enfans. Elle étoit née à Rome, & fille du célebre Mignard, natif de Troyes en Champagne, Premier Peintre du Roy Louis XIV. Directeur des Manufactures Royales des Meubles de la Couronne, aux Gobelins, Directeur, Chancelier & Garde des Sceaux de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture, mort le 29. Mai 1695.

Digitized by Google

âgé de 84. ans, & de feuë Anne Aularia, Italienne, sa femme.

Le 3. Jacques-Etienne *Bazin, dit le Chevalier de Bezons*, Colonel du Regiment de Beaujolois, Infanterie, par Commission du 20 Fevrier 1734. & auparavant Capitaine de Cavalerie dans le Regiment Dauphin Etranger, mourut à Paris dans la 33. année de son âge, étant né le 13. Decembre 1709. il étoit le dernier des Enfans de Jacques Bazin, Comte de Bezons, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roy, Gouverneur de la Ville & Citadelle de Cambray, & Pays Cambresis, mort le 22 Mai 1733. dans la 88. année de son âge, & de D. Marie-Marguerite le Monestrel de Hauguel, sa veuve.

Le 14. Louis-Auguste *Comte d'Estampes*, ci-devant Colonel-Lieutenant du Régiment d'Infanterie de Chartres, par Commission du 2. Avril 1737. & dont il avoit donné depuis peu sa démission, mourut à Paris dans la 28. année de son âge, sans avoir été marié. On a raporté la mort du Comte d'Estampes, son Pere, dans le Mercure d'Avril 1737. p. 810. celle de son frere aîné dans le Mercure de Mai de la même année p. 1038. & celle de la Demoiselle sa Sœur dans le Mercure d'Avril 1741. p. 829.

Le 16. Geneviéve-Florimonde *Savalette*, Epouse de Pierre Grimod du Fort, Seigneur d'Orçay, l'un des Fermiers Géneraux des Fermes du Roy, & Intendant Géneral des Postes & Relais de France, avec lequel elle avoit été mariée le 11. Décembre 1736 mourut à Paris âgée de 22. ans, après être acouchée d'une fille le 21 du mois précedent. Elle étoit seconde fille de Charles Savalette, Seigneur de Magnanville, de Soüindre, &c. aussi l'un des Fermiers Géneraux des Fermes du Roy, & de D. Elisabeth Gilbert de Nozieres.

Le

Le même jour, D. Loüiſe-Françoiſe *de Rochechoüart de Mortemart*, Abbeſſe de l'Abbaye de Fontevraud, Ord. S. B. Dioc. de Poitiers, âgée de 78. ans, mourut dans ſon Monaſtere, qu'elle a gouverné pendant plus de 37. ans. Elle étoit Grande Prieure de cette Maiſon depuis 1695. lorſqu'elle en fut nommée Abbeſſe le 22. Août 1704. au lieu & place de Marie-Magdeleine-Gabrielle de Rochechoüart de Mortemart, ſa tante, morte le 15. Août précedent, après 34. ans de gouvernement. Celle qui vient de mourir prit poſſeſſion le 3. Decembre de la même année 1704. & elle fut bénite par l'Archevêque de Bourges le 6. Octobre 1707. Elle étoit fille de Loüis-Victor de Rochechoüart de Vivonne, Duc de Mortemart, Pair, Maréchal & Géneral des Galeres de France, Gouverneur de Champagne & de Brie, &c. mort le 15. Septembre 1688. & de D. Antoinete-Loüiſe de Meſmes de Roiſſy, Marquiſe d'Everly, morte le 10. Mars 1709.

Le même jour, Antoine *Fagon*, Evêque de Vannes, en Baſſe-Bretagne, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris du 24 Mai 1676. Abbé Commandataire des Abbayes du S Méen de Gal, Dioc. de S. Malo, & de Bohéries, Dioc. de Laon, mourut en ſon Diocèſe dans la 77. année de ſon âge. Il fut d'abord nommé le 5. Avril 1711. à l'Evêché de Lombez, en Languedoc, qui fut préconiſé & propoſé pour lui à Rome les 2. & 16. Mars 1714. il fut ſacré le vingt-deux Mai ſuivant, dans la Chapelle de l'Archevêché de Paris, par le Cardinal de Noailles, aſſiſté de l'ancien Evêque de Condom & de l'Evêque de S. Omer. Il fut tranſferé au mois de Novembre 1719. à l'Evêché de Vannes, pour lequel il prêta ſerment de fidélité entre les mains du Roy, en préſence du feu

Duc

Digitized by Google

Duc d'Orleans, Régent, le 12. Mai 1720. Il harangua Sa Majesté à la tête des Députés des Etats de la Province de Bretagne le 3. Février 1722. étant alors Député du Clergé de cette Province. Il étoit fils aîné de Gui-Crescent Fagon, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Conseiller d'Etat, & Premier Médecin du feu Roy Louis XIV. mort le 11. Mars 1718. âgé de 80. ans, & de Marie Nozereau, morte le 4. Avril 1717.

Le... Février, Jeanne-Charlotte *Rose de Mailly*, Prieure perpétuelle du Prieuré de Poissy, de l'Ordre de S. Dominique, Diocèse de Chartres, y mourut dans un âge fort avancé. Elle avoit été nommée au mois de Mars 1707. par le feu Roy, en vertu d'un Indult du Pape Clement XI. du 5. Juin 1705. à ce Prieuré, dont elle étoit Religieuse Professe, & elle en avoit pris possession le 3. Septembre de la même année 1707. Elle avoit été maintenuë dans la qualité de Prieure perpétuelle de ce Monastere par Arrest du Conseil d'Etat du Roy du 6. Février 1719. qui est raporté dans le Mercure du mois de Septembre de la même année. La défunte étoit fille de Loüis Charles de Mailly, Marquis de Néelle, & de Montcavrel dit Mailly, mort le 26. Mars 1708. âgé de 90. ans, & de D. Jeanne de Monchy-Montcavrel, morte le 13. Avril 1713.

Le 19. Nicolas-Alexandre *le Cordier*, *Marquis du Tronc*, Seigneur de la Pille, Ectomar, Lieutenant Général des armées du Roy, de la Promotion du 20. Février 1734. & Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Loüis, mourut à Paris âgé d'environ 70. ans. Il avoit été autrefois Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie, ci-devant Narbonne, & il avoit été fait Brigadier le 12. Octobre 1706. & Maréchal de Camp le 8. Mars 1718. Il étoit troi-

Digitized by Google

troisiéme fils de Nicolas le Cordier de la Londe, Marquis du Trone, Premier Président de la Chambre des Comptes de Normandie, & de Marie Bontemps, sa seconde femme

Le 21. Guillaume *Choart*, *Marquis de Buzenval*, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Loüis, & Brigadier des armées du Roy, mourut à Paris dans la 80. année de son âge, étant né le 16. Mai 1662. Il avoit commencé par être Enseigne au Régiment des Gardes Françoises en 1688. depuis il fut Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Royal des Cuirassiers, & ensuite fait Sous-Lieutenant de la Compagnie des Chevau-Legers de Bourgogne le 17. Sept 1704. Mestre de Camp de Cavalerie le 3. Decembre suivant, Chevalier de l'Ordre de S. Loüis en 1707. & enfin Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Chevau-Legers de la Reine. Il avoit quitté le Service depuis plusieurs années. Il étoit fils d'André Choart, Seigneur de Buzenval, Lieutenant Géneral des armées du Roy, ci-devant Capitaine Sous-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roy, mort le 19. Juillet 1717. & d'Angélique Amat du Poët, morte le 9. Juin 1709. Il laisse de . . . . . Thuillier, sa femme, une fille unique, qui a été mariée le 23. avril 1739. avec . . . . Emé de Guiffreyd Monteynard, Comte de Marcieu, fait Gouverneur de la Ville de Grenoble, par la demission de son pere, au mois de Mai de la même année 1739.

Le 29. Novembre de l'année derniere, Alexandre-François-Joseph *Comte d'Urre*, fils de feu Loüis François, Comte d'Urre, Capitaine dans le Régiment du Roy, Infanterie, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Loüis, mort à Carpentras en 1726. & de Geneviéve de Fortia, fille de Paul de Fortia, Sei-

Digitized by Google

Seigneur de Piles, & de Geneviéve de Vento de Pennes, fut marié dans la Chapelle du Château d'Aubais, Diocèse de Nismes, en Languedoc, avec Jacqueline-Marie de Baschi, seconde fille de Charles de Baschi, Marquis d'Aubais, & de Diane de Rozel, Dame de Cors & de Beaumont. La Maison d'Urre prend son nom de la Seigneurie d'Urre, située en Dauphiné dans le Diocèse de Valence, qu'elle possedoit avant l'an 1200. François d'Urre, second fils de Guillaume d'Urre, Seigneur de Molans, & de Jeanne d'Alauson, fille d'Antoine, Seigneur de Rosans, étoit le cinquiéme ayeul du nouveau Marié, & avoit pour frere aîné Jean d'Urre, Seigneur de Molans, qui épousa Magdeleine de Tholon-Sainte-Jalle, de laquelle il eut entr'autres enfans Germain d'Urre de Molans, Capitaine du Mont S. Michel en 1533. & mentionné en plusieurs endroits des Mémoires du Bellay. Jean d'Urre, Seigneur de Teissieres, au Diocèse de Die, fut Grand Maître de Loraine, & Colonel de Cavalerie. Il fut tué au combat de S. Vincent le 7. Septembre 1587. Il étoit frere de Pierre d'Urre, Evêque de Vivars, mort en 1572. & il eut entre autres enfans Susanne d'Urre, qui fut mariée avec Claude des Fontaines, Seigneur de Cierges, au Diocèse de Soissons, duquel mariage sortit Charles, apellé le Comte de Fontaines, Géneral de l'Artillerie du Roy d'Espagne qui fut tué à la Bataille de Rocroy en 1643. après s'y être fort signalé. Jean-Baptiste d'Urre, Marquis de Montanegue, près de Die, Lieutenant Géneral au Gouvernement de Languedoc, pourvû de cette Charge le premier Octobre 1677. & mort depuis l'an 1686. avoit pour bisayeul Georges d'Urre, Seigneur de Venterol, frere aîné de Jean d'Urre, Seigneur de Teissieres. Claude d'Urre, Seigneur du Puy Saint-Martin

Digitized by Google

Martin, fut Lieutenant de Roy en Provence en 1512. & 1519. L'Abbé Pithon-Curt, qui fait imprimer actuellement une Hiſtoire de la Nobleſſe du Comtat Venaiſſin, travaillée avec beaucoup d'exactitude, & remplie de découvertes, expliquera dans un grand détail tout ce qui regarde la Maiſon d'Urre. A l'égard de la Maiſon de Baſchi, il en a déja été parlé pluſieurs fois dans les Mercures, entr'autres dans celui de Juin 1732. vol. 2. p 1444. à l'occaſion du mariage de la Marquiſe de Montfrin, ſœur aînée de la nouvelle Mariée, & dans celui d'Avril 1740. p. 827. en raportant le mariage du Comte de Baſchi-Saint-Eſteve avec la Dlle le Normant.

Le premier Janvier, Loüis *de Berton*, *Marquis de Crillon*, Colonel du Régiment de Bretagne, Infanterie, du quinze Avril 1738. neveu de l'Archevêque de Narbonne, & fils aîné de Felix-François de Berton de Crillon, dans le Comtat Venaiſſin, Marquis de Velleron, Montmeyan, Beauvais, Baron de S. Jean de Vallous, & de D. Marie Thereſe de Fabry de Montaud, fut marié au Château de Bernay en Brie, avec Dlle Françoiſe-Marie-Elizabeth Couvay, née le 15. Avril 1724. fille unique de Pierre Nolaſque Couvay, Chevalier de l'Ordre de Chriſt en Portugal, Conſeiller-Secretaire du Roy, Maiſon, Couronne de France & & de ſes Finances, Seigneur de Bernay, & de Marie-Eliſabeth de Cleves.

Le 15. Gabriel-Jean *de Pleurre*, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roy depuis l'année derniere, & auparavant Conſeiller au Parlement de Paris, où il avoit été reçû le 26. Mars 1733. fils de Jean-Nicolas de Pleurre, Seigneur de Romilly, & de Marguerite-Françoiſe de la Porte, ſa premiere femme, morte le 15. Avril 1713. âgée de 32. ans,

Digitized by Google

ans, fut marié avec Dlle Adelaïde-Eliſabeth-Sophie Lépinau, fille unique de Nicolas Lépinau, Ecuyer, & d'Anne-Elizabeth Morel.

Le 17. Pierre *Ourſin*, Seigneur de Digoville, Receveur Général des Finances à Caën, fils de Jean Ourſin, Conſeiller Secretaire du Roy, Maiſon, Couronne de France & de ſes Finances, auſſi Receveur Général des Finances à Caën, & de Catherine Allen, fut marié avec Dlle Henriette-Gabrielle le Noir, fille de feu Guillaume le Noir de Cindré, Conſeiller Secretaire du Roy, Maiſon, Couronne de France & de ſes Finances, Receveur Général des Finances à Alençon, l'un des 40. Fermiers Généraux de S. M. & de feuë Anne Baugy.

Le 30. Pierre-Marie *Thiroux*, Seigneur d'Ouarville en Beauſſe, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roy depuis 1740. & auparavant Conſeiller au Parlement de Paris, où il avoit été reçu le dixiéme jour de Février 1734. fils de feu Claude Thiroux de Villerſy, Seigneur d'Ouarville, Villemeſſe, Conſeiller au Grand Conſeil, mort le 6. Juin 1735. & de feuë Marie-Anne le Maignen, morte en 1729. épouſa avec diſpenſe de Rome, Dlle.... Thiroux de Lailly, ſa couſine germaine, fille puînée de Jean-Loüis Thiroux de Lailly, Seigneur d'Arconville en Beauſſe, l'un des 40. Fermiers Généraux de S. M. & de Claude Buffot de Millery.

Le 6. Février, François-Claude-Bernard *Moreau*, Avocat du Roy au Châtelet de Paris depuis 1735. & reçû Procureur de S. M. au même Châtelet en ſurvivance, le 5. Avril 1740. fils aîné de François Moreau, Conſeiller d'Etat & Procureur du Roy au Châtelet, & de D. Anne-Françoiſe Robert, fut marié avec Dlle..... Renoüard, fille unique de Charles-Claude Renoüard, Préſident en la Cour des Aides.

Digitized by Google

Aides de Paris, & de feuë D. Catherine le Bas du Pleſſis, ſa premiere femme, morte le 25. Septembre 1726.

ARRESTS NOTABLES.

ARREST du 22. Novembre, & Lettres Patentes ſur icelui, pour l'abonnement du Dixiéme dans le Duché de Bourgogne.

AUTRE du 5. Decembre, pour l'abonnement du Dixiéme de la Province d'Alſace.

AUTRE du même jour, pour l'abonnement du Dixiéme de la Ville de Lectoure.

AUTRE du même jour, pour l'abonnement du Dixiéme des Etats & Châtellenies de Lille, Douay & Orchies, moyennant la ſomme de 370000. livres par an, &c.

AUTRE du 19. pour l'abonnement du Dixiéme des Etats d'Artois, moyennant la ſomme de 350000. livres pour chacune année.

ARREST de la Chambre des Comptes, du 31. Janvier, qui ordonne l'exécution des Déclarations du Roy des 26. Avril 1738. 21. Décembre 1739. & 14. Mars 1741. concernant la repréſentation des Titres en la Chambre des Comptes. Avec le Tarif des droits qui ſeront payés à l'avenir pour les frais de repréſentation des Titres, pour être rétablis dans les Regiſtres & Dépôts de la Chambre, altérés par l'incendie.

AVER-

Digitized by Google

AVERTISSEMENT.

Nous avions projetté d'ajoûter à ce Mercure de Février, un second Volume qui auroit contenu tout ce qui concerne l'Ambaſſade ſolemnelle & l'Ambaſſadeur de la Porte Ottomane en France; on en a averti à la fin du Mercure de Janvier. Cependant pour mieux ſervir le Public, & pour lui donner même davantage, nous continuons de travailler ſans relâche à la compoſition & à l'impreſſion de ce morceau de Litterature Hiſtorique; mais la bricveté du tems & l'abondance de la matiere, plus grande qu'on ne penſoit, ne permettent plus d'en faire le ſujet d'un ſecond Volume de Février; d'ailleurs comme le ſéjour de l'Ambaſſadeur continuë encore, & qu'on ne doit parler de lui qu'après ſon départ de Paris, & ſa ſortie du Royaume, il ne convient point de nous borner nous-mêmes en cette occaſion. Enfin nous aſſurons le Public qu'il ne perdra rien pour attendre un peu, eſperant de le ſatisfaire pleinement, auſſitôt qu'il ſera poſſible.

Digitized by Google

APROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier, le *Mercure de France du mois de Fevrier*, & j'ai crû qu'on pouvoit en permettre l'impression. A Paris, le premier Mars 1742.

HARDION.

TABLE.

PIECES FUGITIVES. Etrennes à Mlle Suard, 204
Dissertation sur la Langue Gauloise, 206
L'Idolatrie, *Ode*, 216
Lettre sur l'essai d'un Bureau Musical, 224
Epitre au R. P Dutrou, à Angers, 228
Question importante, jugée au Parlement de Paris, 229
Les douceurs de l'Hyver, *Ode*, 239
Dissertation lûë à l'Académie Françoise, 245
Ode tirée du Pseaume X. *In Domino*, &c. 252
Lettre de l'Abbé Dupinet, au sujet de l'allongement & racourcissement du Pendule & autres Machines, 254
Etrennes à la Marquise de * * * 268
Lettre écrite d'Aix, sur le genre Epistolaire, 271
Le bon usage de la Poësie, 283
Lettre du R. P. Dom Calmet, au sujet de l'Histoire de Loraine, 292
L'Enfant & Plutus, *Fable*, 293
Observations sur deux Cristaux antiques, trouvés à Rome, 295
Les Douceurs de l'Union & de l'Amitié, *Epitre*, 302
Enigme, Logogryphes, &c. 305

Nou-

Digitized by Google

NOUVELLES LITTERAIRES, DES BEAUX-ARTS, &c. Hiſtoire de la Philoſophie Hermetique, 312
Abregé de l'Hiſtoire d'Eſpagne, 315
Munitionaire François, 316
Hiſtoire de Jacques II. Roy de la Grande-Bretagne, *ibid.*
Lettre de M. de Mairan, ſur la Queſtion des Forces vives, *ibid.*
Réponſe à la Lettre précedente, 317
Deſcription de la Ville de Lyon, *ibid.*
Cinquiéme & ſixiéme Feüille des Environs de Paris, *ibid.*
Hiſtoire du Vicomte de Turenne, *ibid.*
IX. Volume de l'Hiſtoire génerale des Auteurs Sacrés & Eccéſiaſtiques, *ibid.*
Hiſtoire Univerſelle de Diodore de Sicile, 318
Avis des Libraires, touchant le Dictionaire du P. Calmet, *ibid.*
Mémoires de Monville, 321
Livres Etrangers chés Briaſſon, 322
Suite du Journal Italien du Marquis Maffei, 326
Iſtoria della Controverſia in la figura della Terra, 328
Diſſertations choſies ſur l'Ecriture Sainte, 331
Recueil de Poëſies & de Harangues, imprimées à Padouë *ibid.*
Vente des Bibliothéques de l'Archevêque de Narbonne & de l'Evêque de Montpellier, *ibid.*
Arboſiede, Hiſtoire Angloiſe, 333
Diſcours ſur la ſupreſſion des Vicomtés de Caën & d'Evreux, *ibid.*
Explication de l'Ordonnance concernant les Teſtamens, 334
Abſalon, Tragédie, repréſentée à Marſeille, *ibid.*
Obſervations ſur un Traité de M. Aſtruc, 336
Differens Ouvrages imprimés en Italie, *ibid.*

Etat

Digitized by Google

Etat Politique de l'Europe, 337
Nouvelle Edition de la Logique, *ibid.*
Discours du P. de la Sante, 338
Epigramme Latine au Marquis de S. Aubin, 339
Assemblée de l'Académie d'Arras, *ibid.*
Estampes nouvelles, & differentes Cartes, 351
Differens Recueils de Musique, 354
Traité d'Ecriture, 355
Pension établie à Alfort, près Charenton, 356
Petit Falot Dauphin, 357
La veuve Bailly pour les Savonettes, *ibid.*
Differens Remedes pour les Dents, 358
Chanson notée, 359
Spectacles, les Amours de Ragonde, à l'Opera, Extrait, 360
Théatre François, Amour pour Amour, 366
Théatre Italien, nouvel Acteur; Compliment par la Dlle Silvia, *ibid.*
Piéce nouvelle au même Théatre, le Mari Garçon, 368
Ouverture de la Foire & de l'Opera Comique, *ibid.*
Nouvelles Etrangeres, Turquie, 369
Russie, 370
Allemagne, 373
Prusse, Italie & Espagne, 382
Genes, Isle de Corse & Grande-Bretagne, 384
France, Nouvelles de la Cour, de Paris, &c. 385
Comédies joüées à la Cour par les Comédiens François & Italiens, 392
Morts & Naissances, 394
Arrêts Notables, 411

Digitized by Google

Fautes à corriger dans ce Livre.

PAge 213. ligne 11. au, *lisez* aux.
P. 217. l 13. montré, *l.* monté.
P. 261. l. 3. & 4. du bas, eodelipile, *lisez* eolipile A, qu'on poseroit sur trois branches de
P. 295. l. 11. parmis, *l.* parmi.

La Chanson notée doit regarder la page 358

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

SEP 2 9 1936

Google

Digitized by Google

SEP 2 9 1936

Digitized by Google

SEP 2 9 1936

Digitized by Google

SEP 2 8 1936

Digitized by Google